



Jean Ndorimana est un jeune diocésain rwandais qui, depuis son enfance jusqu'en 1994, a vécu les diverses étapes du génocide des Tutsi.

Il essaie de circonscrire ce génocide pour proposer ensuite des perspectives de reconstruction. Son optimisme le porte à croire que le Rwanda est capable de faire un saut de qualité.



«A la fin de 1994, six mois à peine après le génocide, se souvenait Frohardt, on entendait souvent les coopérants faire des déclarations du style: "Oui, il y a eu un génocide, mais il est temps d'en finir et d'aller de l'avant", ou "Assez parlé du génocide, attelons-nous à la reconstruction du pays"... Pour la plupart, on eût dit que le souvenir du génocide était un inconvénient ou, pire, un alibi politique utilisé par le nouveau gouvernement pour se disculper de ses imperfections. Au bout de quelque temps, je me mis à demander: "Si, à Dieu ne déplaise, un de vos proches parents ou un de vos amis était assassiné – ou simplement mourait –, combien de temps vous faudrait-il pour surmonter le sentiment immédiat de sa perte: quelques jours ou même une semaine sans que vous en ayez le cœur serré? Et comment réagiriez-vous si votre univers social tout entier avait été anéanti"? Généralement on me répondait quelque chose du genre: "Oui, d'accord, mais ça ne fait pas du génocide une excuse pour les problèmes d'aujourd'hui"» (Philip Gourevitch, dans son livre: *Nous avons le plaisir de vous informer que, demain, nous serons tués avec nos familles-Chroniques rwandaises*, Paris 1999, Ed. Denoël, p. 234).

On peut peut-être comprendre, – et encore –, que des étrangers soient indifférents vis-à-vis du génocide; mais quelles motivations peuvent pousser un

JEAN NDORIMANA

RWANDA 1994

DIZIONI VIVERE IN

JEAN NDORIMANA



RWANDA

IDEOLOGIE, METHODES ET NEGATIONNISME
DU GENOCIDE DES TUTSI
A LA LUMIERE DE LA CHRONIQUE DE LA REGION DE CYANGURU
PERSPECTIVES DE RECONSTRUCTION

JEAN NDORIMANA

RWANDA

1994

**IDEOLOGIE, METHODES ET NEGATIONNISME
DU GENOCIDE DES TUTSI**
A LA LUMIERE DE LA CHRONIQUE DE LA REGION DE CYANGUGU

PERSPECTIVES DE RECONSTRUCTION

EDIZIONI VIVERE IN

Du même auteur: RWANDA

L'EGLISE CATHOLIQUE DANS LE MALAISE
SYMPTOMES ET TEMOIGNAGES
Paru aux Editions VIVERE IN en Juillet 2001

Edizioni VIVERE IN
Via di Acque Salvie, 1/A - Roma - Tel. e Fax 065943323
Contrada Piangevino, 224/A - Monopoli (Ba) - Tel. 0806907030 - Fax 0806907026
E-mail: edizioniviverein@tin.it

PREFACE

L'honneur m'échoit de présenter le livre de mon ami et compatriote Jean Ndorimana, prêtre du Diocèse de Cyangugu, dans la Province du même nom, au Rwanda. Le livre parle du génocide des Tutsi rwandais dans cette Province. En effet entre Novembre 1990 et Juillet 1994, le Gouvernement rwandais de cette époque a fait assassiner 1.074.017 personnes dont 93,7% de Tutsi, massacrés pour la plupart en moins de trois mois, soit d'Avril à Juillet 1994. D'autres personnes, environ 67.500, ont été tuées soit parce qu'elles étaient confondues avec des Tutsi, soit parce qu'elles étaient alliées ou amies des Tutsi, soit parce qu'elles avaient exprimé des opinions différentes de celles du Gouvernement qui massacrait les Tutsi.

Jean Ndorimana montre la succession de ces massacres et assassinats dans son diocèse dans lequel, étant Vicaire Général, il exerçait alors d'importantes fonctions. En lisant cette chronique, j'ai immédiatement pensé aux "Diaires" des Missions des années 1900 à 1960 au Rwanda. Ces derniers racontaient, au jour le jour, les faits et gestes saillants survenus dans chaque mission. La "chronique du génocide" de Jean Ndorimana couvre une dizaine de paroisses catholiques de la région de Cyangugu (Cyangugu, Mibirizi, Nyamasheke, Shanghi, Mwezi, Nkanka, Hanika, Mushaka, Muyange et Nyabitimbo) et l'évêché. Mais l'auteur va plus loin qu'une simple chronique: il cherche à faire comprendre l'origine de ce génocide et fait l'analyse des attitudes de ceux qui, de près ou de loin, ont joué un rôle important soit dans la mise en place des théories divisionnistes, soit dans la propagation de l'idéologie génocidaire, soit dans l'exécution du génocide même.

Le génocide des Tutsi rwandais fut une mise à mort collective et planifiée d'une partie de notre peuple, dite tutsi, mise à mort

exécutée par le pouvoir en place dans le but d'exterminer tous les membres de ce groupe. Au Rwanda, – l'auteur le rappelle et se place à ce niveau –, le groupe tutsi était pris et considéré comme une "ethnie" à part. C'était du reste un mensonge: au Rwanda il n'y a, scientifiquement parlant, pas d'ethnies différentes. Tous les Rwandais, Hutu, Twa et Tutsi, partagent les mêmes critères définissant et pouvant caractériser l'ethnie: la langue, la culture, l'espace, etc. Mais le Gouvernement génocidaire parlait d'ethnies différentes au nom desquelles il faisait disparaître les membres de la soit – disante "ethnie" ciblée. Cette conception, quoique erronée, remonte au début de la colonisation et a été propagée par des "savants occidentaux" qui ont renié l'autochtonie et la citoyenneté aux Tutsi... Elle trouve encore ses origines dans les écrits des missionnaires ainsi que dans la pratique de la colonisation. Cette dernière, en effet, se basant sur le racisme colonial, du 19^e siècle, introduisit au Rwanda des pratiques discriminatoires et divisionnistes entre les différents groupes de Rwandais, favorisant tantôt le groupe tutsi, tantôt le groupe hutu. Cette théorie a enfin été intériorisée et institutionnalisée par le leadership hutu au pouvoir depuis 1960. Ce dernier, tel un bon élève, a fait sienne cette théorie et l'a mise en pratique à son tour. Du racisme colonial on arriva vite à l'ethnisme post-colonial. Ce dernier servit de base et de référence à l'idéologie de discrimination et de diabolisation des Tutsi après l'indépendance. Le groupe tutsi fut déshumanisé dans le discours dominant. A la moindre occasion, sous n'importe quel prétexte, ce groupe était condamné à mort. L'occasion se présenta en 1990 sous prétexte d'une guerre menée par des Rwandais, essentiellement des Tutsi réfugiés à l'extérieur, contre le régime dictatorial au Rwanda. Et c'est sous le couvert de cette guerre que le régime de Kigali commit le génocide contre une partie de son peuple dit tutsi vivant au Rwanda.

Le présent livre analyse et explique en long et en large l'historique de l'idéologie à la base du génocide, et tous ses prétextes. L'auteur y dénonce toutes les politiques d'exclusion, de discrimination et d'"équilibre ethnique" menées depuis 1959 jusqu'au génocide de 1994. La démarche de l'auteur est de partir d'abord des faits, de les analyser ensuite, pour montrer enfin la responsabilité de chacun devant le génocide. Fait rare et courageux, l'auteur, bien que prêtre, n'épargne pas les membres des con-

7

fessions religieuses qui se sont compromis soit par leurs écrits, soit par leur appui à la "politique de l'équilibre", soit par leur lâcheté ou leur naïveté pendant le génocide, ou en présence des planificateurs du génocide. Il dénonce même des séminaristes qui, au su et au vu de tout le monde, ont refusé l'assistance aux Tutsi fugitifs, et qui, malgré cela ont été ordonnés prêtres; une manière pure et simple de banaliser le génocide! Il décrie le rôle joué par les ONG et ce qu'on appelle généralement la Communauté internationale ainsi que par la France dans son "Opération Turquoise" montée pour protéger les génocidaires en fuite. L'auteur s'insurge enfin contre les tenants du révisionnisme pendant et après le génocide de 1994: les ex-responsables politiques et militaires rwandais, la hiérarchie de l'Eglise Catholique, certains missionnaires, certains organes du Saint Siège et le cercle des diplomates et militaires français.

L'auteur présente les faits jour après jour, date après date, à partir du 7 Avril 1994, le lendemain de la mort du Président Habyarimana, qui coïncide avec le début des massacres et des assassinats, jusqu'au 19 Juillet 1994, date de la victoire du FPR sur les génocidaires. En s'attachant aux faits, l'auteur évite de tomber dans la globalisation et la généralisation. Chaque personne concernée sort de l'anonymat et apparaît telle qu'elle était durant le génocide. Cette approche, ajoutée à des annexes qui illustrent et justifient les faits décrits et les arguments avancés, confère à ce livre une très grande force de conviction. Quand l'information n'est pas vérifiée, l'auteur parle d'"échos" du génocide qui proviennent d'autres provinces du pays. En fait, des gens viennent de partout pour demander refuge à Cyangugu: certains y trouvent la mort, d'autres parviennent à gagner le Congo-Zaïre au prix de mille acrobaties. C'est au cours de ces incroyables péripéties que l'auteur découvre des héros, même parmi les victimes: tous ceux qui refusent l'inacceptable génocide des Tutsi et luttent, les armes à la main, contre les génocidaires. Jean Ndorimana refait vivre leur mémoire. Et c'est tout en son honneur.

L'auteur termine son livre sur une note optimiste. Après avoir constaté les pertes en vies humaines et en matériels, il propose un plan "Marshal" pour le Rwanda afin de reconstruire ce pays meurtri. Il propose aussi le bannissement à jamais de l'idéologie du génocide et de la division. Il recommande l'éducation au patriotisme, aux valeurs morales et aux droits fondamentaux. Il préconise

l'éradication de l'impunité. Il invite enfin les Rwandais et ceux qui aiment le Rwanda à investir dans la jeunesse. Oui, il n'y a pas meilleur investissement. Et c'est heureux.

L'association des rescapés du génocide des Tutsi rwandais – IBUKA – que j'ai eu l'honneur de présider se réjouira, j'en suis sûr, de la présente contribution à la meilleure connaissance du génocide. Ils sont encore en effet très peu nombreux, moins d'une dizaine au total, des rescapés qui ont écrit des livres sur ce qu'ils ont vécu pendant le génocide. Ils sont à peine deux, et Ndorimana en fait partie, ceux qui viennent de publier au moins deux livres sur le sujet. Je voudrais, au nom de tous les nôtres, rescapés du génocide tutsi, dire un grand merci à Jean Ndorimana. Il lève un coin de voile sur une région pour laquelle on ne disposait pas de données fiables sur le génocide. Je recommande ce livre à ceux qui, rwandais ou étrangers, voudront comprendre un peu plus l'origine du génocide des Tutsi rwandais. Le livre de Ndorimana fait désormais partie de la mémoire vive du génocide au Rwanda. On ne peut que remercier l'auteur de son inestimable contribution. Grand Merci.

Antoine MUGESERA



A BUHUNGIRO CHARLES,
Né au camp de déplacés de Nyarushishi en Septembre 1994
Adopté à distance en Italie.

A toi, Buhungiro, je dédie ce livre. Tu n'es pas né dans la maternité de Cyanguu comme les autres enfants de ta région, mais dans un "blindé" (tente du camp de déplacés) de Nyarushishi. De là ton nom *Buhungiro* qui signifie "Refuge" ou "Cache". Tu n'as pas connu l'affection paternelle parce que ton père venait d'être assassiné avec tant d'autres voisins de la colline Munyove. Tu as la mission de construire un Rwanda nouveau, un pays où tout le monde aura une habitation définitive et digne, un pays où coulent le lait et le miel, un pays où tous habiteront ensemble sans aucune distinction et jouiront des mêmes droits.



A IRABONA EUGENIE DOMITILLA,
Née au centre de santé de Nkanka le 12/4/1994
Adoptée à distance en Allemagne.

A toi, Irambona *Eugénie Domitilla*, je dédie ce livre. Tu es née dans une maternité, mais tu n'as pas eu la joie, comme les autres enfants, de connaître tes parents car ils furent emportés par le génocide le lendemain de ta naissance. Mais tu es *bien née*, – c'est la signification de ton prénom –, car ton père et ta mère étaient nobles de cœur. Ne cherche pas à les venger. Ton nom *Irabona* signifie "*Imana (Dieu) veille*". La Providence t'a donné des bienfaitrices, – Les Filles de Notre Dame de la Miséricorde –, qui se sont tout de suite occupées de toi. Tu as la mission d'enseigner aux Rwandais qu'ils sont tous fils et filles du même Père, qu'ils doivent être miséricordieux comme leur Père céleste.



A NDARUHUTSE CLARISSE,
Née à Cyangugu le 3/12/1994
Adoptée à distance en Italie.

A toi, Ndaruhutse Clarisse, je dédie ce livre. Ta mère t'a portée 9 mois malgré toutes les péripéties du génocide; du sein de ta mère, au stade Kamarampaka, encore embryon, tu as vu ton père emmené vers une destination inconnue. Tu ne le reverras plus jamais. Dans la misère de "l'enfer" de Nyarushishi, ta mère a eu le courage de continuer à te porter, sans aucune tentation de faire l'avortement comme font certaines mères découragées par les événements de la vie. Ton nom *Ndaruhutse* signifie "*Je suis soulagée*". Tu as la mission de soulager les Rwandais car ils ont trop souffert, et de leur enseigner que la vie est un don de Dieu, que tous, à l'exemple de ta mère, ont la mission de respecter.



Au DIACRE SANTO CASERTA et à SON EPOUSE ADRIANA QUATTRONE de Reggio Calabria en Italie, et à leurs enfants Angelita et Carmelo, amis de longue date. A leur retour du Brésil où ils ont fait deux ans de volontariat (1975-1977), Santo et Adriana fondent le MOCI (Mouvement pour la Coopération Internationale) en 1983. En 1985 ils visitent le Rwanda et jettent les premiers jalons de la coopération. Depuis cette année-là, le MOCI organise presque chaque année des voyages au Rwanda. En 1992 Adriana renonce à son travail pour s'adonner aux activités du MOCI au Rwanda. Grâce au MOCI, j'ai su qu'existe le système des adoptions à distance. Il en fut le premier promoteur au Rwanda le lendemain du génocide.

Aux amis allemands: à Joseph Hartmann (photo 1), ancien curé de Saint Michel à Hagenbach, pour l'amitié et le soutien dans la reconstruction du Rwanda; à Marthe Hollinger (surnommée Frau Rwanda en Rhénanie-Palatinat) de Pirmasens, pour son engagement en faveur des orphelins et des veuves du Rwanda (photo 2); à Rudolf Banzer (photo 3), curé de Saint Pirmin à Pirmasens, et à toute la communauté paroissiale, pour l'intégration des adoptions dans les activités de la paroisse.



parrocchia S. Antonio
Monopoli
Prime Comunioni
2 maggio 1999



A Don PEPPINO CITO, curé de la paroisse S. Antonio de Monopoli (Diocèse de Conversano-Monopoli), pour la promotion et la création des multiplicateurs pour les adoptions au Rwanda. Après lui et grâce à lui, beaucoup d'autres personnes et groupes se sont engagés pour les adoptions au Rwanda. Exemple: avec leur collecte, ces enfants de la Première Communion du 2 Mai 1999 ont construit une maison modeste pour cinq orphelins vivant ensemble, et chaque année les enfants de la Première Communion font un geste pour ces orphelins.



A Don VINCENZO VITTI, curé de la paroisse S. Leone Magno de Castellana Grotte (Diocèse de Conversano-Monopoli en Italie). Après avoir souscrit lui-même en premier lieu pour une première adoption et grâce au dépliant publié à Noël 2001, don Vincenzo a fait de Castellana le lieu de référence pour les adoptions au Rwanda. Aucune messe, aucune conversation, aucune préparation au mariage ou au baptême, aucune causerie aux catéchistes et à l'Action catholique sans parler des adoptions. A son Jubilé de 50 ans de sacerdoce, le 10 Août 2002, il renonce aux fleurs et aux autres cadeaux, et veut que tout geste soit destiné à des œuvres de bienfaisance. Ainsi se construisent au Rwanda deux maisons modestes pour une veuve et un groupe d'orphelins, et un orphelin obtient une bourse d'études universitaires pour deux ans. A Simone Pinto, Maire de Castellana Grotte (sur la photo il présente les félicitations à Don Vincenzo), et à tous ses collaborateurs, pour l'ouverture et l'esprit de collaboration.

AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage se propose de répondre à des questions que posent certaines personnes en Europe lorsqu'elles entendent parler du génocide des Tutsi au Rwanda. En effet nous entendons dire: **«Comment en est-on arrivé à ce point dans un pays à majorité chrétienne? Quelle est la religion des Tutsi et celle des Hutu? Quelle est la langue des uns et celle des autres? Quelle est la zone habitée par les Hutu et celle habitée par les Tutsi?»** La réponse à ces questions provoque encore plus de confusion parce que ni la religion ni la région ni la langue ne sont à l'origine du génocide. Ceux qui voudraient connaître et aimer le Rwanda veulent en savoir plus; dire que Hutu et Tutsi habitent ensemble à la campagne ou en ville; que du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest tous parlent la même langue, le kinyarwanda, et qu'il n'y a pas de dialecte au Rwanda; que tous appartenaient à la même religion traditionnelle monothéiste, et qu'après l'arrivée des religions chrétiennes et non chrétiennes, Hutu et Tutsi pratiquent une même religion sans se poser des questions sur les ethnies; dire que même dans la vie courante, ils sont desservis par une même administration, fréquentent les mêmes écoles, les mêmes marchés, et qu'ils voyagent dans les mêmes autobus, cela crée encore des problèmes pour qui veut comprendre le "mystère rwandais". D'où faut-il affirmer que le problème des Rwandais ne dépend pas des seuls Rwandais, et qu'ils ont là-dedans une moindre part. Lorsque les Rwandais comprendront que c'est l'ennemi qui a semé sur leur terre la mauvaise herbe pendant qu'ils dormaient, chaque Rwandais se réveillera pour veiller à la prospérité de son pays.

Depuis la signature des Accords de paix d'Arusha **le 4 Août 1993** entre le Gouvernement rwandais et le FPR (Front Patriotique Rwandais), – Accords stipulant la fin de la guerre commencée le 1

19

Octobre 1990, la création des Institutions de transition ainsi que la fusion des armées respectives –, les Rwandais avaient espéré finalement à une entente et une convivence durables; mais tout de suite au Rwanda s'est créé un climat de peur, de terreur, de tension et de confusion. Des assassinats se sont succédés sans que fût établie aucune responsabilité, et cela a favorisé des soupçons entre les partis politiques dont les différents leaders ont profité pour manipuler et exciter leurs partisans dupes.

Des tentatives de mise en place et de prestation de serment d'un gouvernement de transition ont été nombreuses, et chaque fois elles se soldaient par le boycott de certains des partis concernés. Ce climat d'anarchie s'est prolongé jusqu'à la mort du président Juvénal Habyarimana, le 6 Avril 1994, et après. Cette date a été fatidique pour l'élimination de l'ethnie tutsi (Génocide) et de quelques politiciens Hutu modérés (massacres), par des Hutu armés. La façon dont ce génocide et ces massacres ont été exécutés prouvent leur planification bien avant la mort du président, même si les grands responsables argumentent que ces tueries ont été le fait d'une population impossible à gérer après la mort du "père de la Nation". Après tout, Habyarimana n'était pas le premier chef d'Etat à mourir dans un accident d'avion; et tous les pays qui ont perdu leurs chefs d'Etat dans de circonstances pareilles (par exemple Samora Machel au Mozambique) ou même dans des assassinats prouvés (par exemple les présidents Thomas Sankara au Burkina Fasso, François Tombal baye au Tchad) n'ont jamais procédé à l'élimination d'une partie de leur population!

Le génocide tel qu'il s'est passé dans la région de Cyangugu, date après date, est l'objet de la première partie de ce livre; mais ce génocide ne diffère en rien de celui des autres régions. Il n'y a que les auteurs et les victimes qui changent, et des prises de positions de la part de certaines personnes qui font que Cyangugu puisse se consoler d'avoir des survivants qui pourront raconter comment leurs congénères ont péri sous la main de ces bourreaux qui n'auront jamais la fierté de se vanter de leur bravoure.

Certains étrangers qui n'ont pas encore été au Rwanda ou qui n'ont pas encore parlé avec un Rwandais objectif au sujet du génocide croient que celui-ci consiste en des luttes tribales ou en un simple conflit interethnique; ils ignorent qu'il s'agit d'une élimination systématique des Tutsi inoffensifs par des Hutu armés

par le pouvoir en place ou auto-armés, élimination organisée par les autorités civiles et militaires. Les tueries dont il est question dans ce livre ne sont pas des actes isolés ou cachés mais des meurtres collectifs et publics, des opérations répandues sur tout le territoire rwandais au vu de tout le monde: au même moment (entre le 6 Avril et le 19 Juillet 1994), de la même façon (armes blanches, bâtons, fusils et grenades distribués par les autorités, en cachette d'abord, puis publiquement sous le prétexte de la défense civile), par la population et des militaires.

Buhungiro Charles, Ndaruhutse Clarisse et Irabona Domitilla Eugénie auxquels ce livre est dédié représentent tous les orphelins du génocide tutsi de 1994. Ces trois enfants et beaucoup d'autres ont déjà atteint l'âge de raison. Ils ont droit, – s'ils ne l'ont déjà fait –, de demander à leurs parents comment et de quoi sont morts leurs pères. Eugénie et beaucoup d'autres demanderont à leurs familles adoptives pourquoi ils n'ont ni père ni mère. Ces parents adoptifs ont le devoir de dire la vérité à ces enfants, car s'ils ne la disent pas, plus tard ces enfants ne leur pardonneront pas ce silence ou ce mensonge. Les psychopédagogues ne diront certainement pas le contraire, seulement c'est à eux de nous dire à quel âge cela peut se dire.

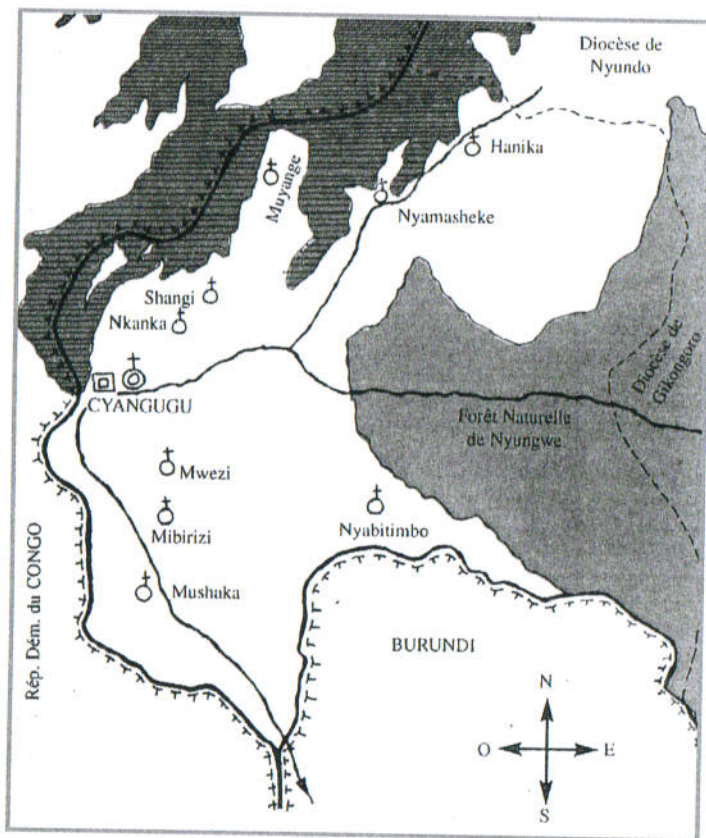
Beaucoup de Rwandais sont en dette vis-à-vis de l'Histoire, et surtout de l'Histoire de leur pays. Même ceux qui n'ont pas tué ont vu tuer ou ont entendu se vanter les assassins; si personne ne parle ou n'écrit, personne ni au Rwanda ni à l'étranger ne saura ce qui s'est passé ni comment cela s'est passé durant ces sombres trois mois de l'année 1994 qui ont rendu notre pays si tristement célèbre.

Mais n'est-il pas dangereux de parler ou d'écrire, surtout du vivant des génocidaires? Quel honneur que d'être victime d'une cause aussi noble! Sommes-nous meilleurs que nos pères? Combien de livres avaient écrit ces centaines de milliers de Rwandais tués en 1994? Si au moins ils avaient pu parler! Ils auraient pu laisser un message aux générations ultérieures!

Le génocide a détruit le Rwanda à tous les points de vue. Mais reconstruire le Rwanda est possible: c'est surtout aider ses jeunes à sortir de l'ignorance qui a été l'arme principale pour la manipulation avant, durant, et même après le génocide; c'est aussi enseigner à sa population le respect des droits fondamentaux de tout homme, natif du pays ou étranger, et lui inculquer les valeurs universelles et l'amour du bon, du vrai, du juste, etc.

CARTE DU DIOCESE CATHOLIQUE DE CYANGUGU

INTRODUCTION



LEGENDE

- Chef - lieu de Préfecture
- Siège Episcopal
- Paroisses
- Limites de l'Etat
- Limites du diocèse
- Routes Principales
- Lac Kivu

Distances des Paroisses à partir de l'Evêché

1. HANIKA	65 Km
2. NYABITIMBO	54 Km
3. NYAMASHEKE	45 Km
4. MUYANGE	42 Km
5. MWEZI	32 Km
6. MUSHAKA	30 Km
7. SHANGI	30 Km
8. MIBIRIZI	25 Km
9. NKANKA	10 Km

I. Le Cadre socio-géographique

a. Première Partie

La Province (ex Préfecture) de Cyangugu¹ se trouve au Sud-Ouest du Rwanda. Elle touche sur le Burundi au Sud, dont elle est séparée par la rivière Ruhwa, et sur la RDC (République Démocratique du Congo) à l'Ouest, dont elle est séparée par le Lac Kivu et la rivière Rusizi qui sort de ce lac pour aller se jeter dans le lac Tanganyika, servant, entre les deux lacs, de frontière entre la RDC et le Rwanda d'une part, et la RDC et le Burundi d'autre part. Le diocèse catholique de Cyangugu couvre le territoire de la Province de Cyangugu et la zone frontalière de la Province de Kibuye au Nord, dans la centrale de Karengera² dépendant de la

¹ Le Rwanda a récemment adopté une nouvelle terminologie pour les entités administratives: il «comprend aujourd'hui 11 provinces (à l'époque du génocide ces entités étaient appelées préfectures) et la cité de Kigali. Chaque province est divisée en districts (appelés communes à l'époque du génocide). Il y a en tout 106 districts. Le district est composé de secteurs. Et la plus petite entité administrative est la cellule. Pour des raisons pratiques, il existe une autre entité fonctionnelle mais pas gravée dans la législation. C'est le groupe de dix maisons appelé "nyumbakumi", un terme emprunté au swahili». Cfr DIPLOMATIE JUDICIAIRE, Chroniques et reportages sur la justice internationale, numéro 80/ Décembre 2001, p. 26. Dans la mesure du possible, c'est cette nouvelle terminologie qui sera utilisée; ce sera la même chose pour les responsables de ces entités: à la tête de la province se trouve le préfet (même terme à l'époque du génocide); à la tête du district et de la cité de Kigali se trouve le maire (à l'époque du génocide il s'appelait bourgmestre); à la tête du secteur se trouve le conseiller (même terme à l'époque du génocide).

² La centrale est, dans le langage de l'Eglise catholique au Rwanda, l'entité qui se trouve sous la paroisse; elle est, en principe, une paroisse en puissance.

23

paroisse Hanika. L'ex Préfecture de Cyangugu avait 11 Communes (aujourd'hui appelées Districts) en 1994, et le diocèse catholique de Cyangugu avait 10 paroisses, telles qu'illustrées sur la carte de la page 20. Le chef-lieu de Province et le siège épiscopal sont situés en face de la ville congolaise de Bukavu dont ils sont séparés seulement par le pont de Rusizi I. Des deux côtés, les transactions sont très développées et florissantes en temps de paix; même chose à la frontière burundaise de Bugarama au Sud. Mais ce voisinage est une arme à double tranchant dont le bon et le mauvais usage dépend du climat qui prévaut chez les voisins ou entre eux. Cela explique pourquoi en 1994 les Tutsi de Cyangugu n'ont pas pu se sauver nombreux ou au vu de tout le monde parce qu'au Burundi aussi il y avait des tensions entre Tutsi et Hutu, et que le Zaïre était en trop étroite collaboration avec les Gouvernements génocidaires rwandais sous Juvénal Habyarimana et sous son successeur Théodore Sindikubwabo. Cela explique aussi pourquoi les deux présidents seront enterrés au Congo (ex Zaïre), le premier étant mort au Rwanda et ses os portés au Zaïre en Avril 1994, et le second étant mort au Zaïre même en 1996 après l'exil massif de Juillet 1994.

Avant le génocide de 1994, les événements les plus tristes que la région de Cyangugu ait connus datent surtout de Noël 1963 où, à la sortie d'une messe à Mururu (ancien site et nom de la paroisse Cyangugu), le Préfet d'alors, du nom de Ngirabatware Pascal (depuis lors surnommé Gahini, c'est-à-dire Caïn, et mis en prison seulement en 1994 pour suspicion de complicité dans le génocide de cette même année), fit monter des Tutsi dans un camion pour aller les massacrer dans la forêt naturelle de Nyungwe, entre Gikongoro et Cyangugu. Il est éloquent et émouvant le témoignage de ce ministre de l'Eucharistie hutu qui, ce matin-là de l'année 1963, au moment où l'on était en train de faire monter les autres dans un camion, cacha son collègue tutsi dans une armoire de la sacristie pour ne revenir lui ouvrir que dans la soirée. Cette année-là, tous les curés de la zone de Cyangugu, alors diocèse de Nyundo, furent mis en prison pour des raisons politiques. Il s'entend bien qu'à cette époque-là beaucoup de Tutsi s'exilèrent vers les pays voisins. Un autre exil des Tutsi eut lieu en 1973 lors de la persécution des étudiants et fonctionnaires tutsi.

Quant aux événements du génocide de 1994, ils sont rapportés

ici par des témoins oculaires ou auriculaires, objectifs, présents au moment des événements mêmes.

La guerre déclenchée au Nord du Rwanda entre le FPR (Front Patriotique Rwandais) et les FAR (Forces Armées Rwandaises) le 1 Octobre 1990 n'a pas touché Cyangugu; mais Cyangugu n'a pas été épargné pour autant! Précisons que l'origine principale de cette guerre est la négation de toute autochtonie, de toute citoyenneté, et de tout autre droit aux Tutsi qui étaient réfugiés depuis trente ans, malgré leur demande insistante de revenir pacifiquement dans leur mère-patrie. Au nom de cette guerre qui se passait au Nord, et puis du Nord au Centre du pays en 1994, les Tutsi de Cyangugu ont été tués, et Cyangugu a été détruit, aussi bien le chef-lieu que toute la région. Cyangugu a connu le génocide et les massacres au même titre que les autres régions, et même a connu les destructions les plus fortes, surtout au chef-lieu; celles-ci ont eu lieu en présence des militaires français de l'Opération Turquoise arrivés à Cyangugu le 23 Juin 1994.

b. Deuxième Partie

La deuxième partie offre d'abord une analyse critique des points importants de la première partie. Ce sont les événements de Cyangugu qui sont projetés dans le cadre de tout le pays. Il ne s'agit pas plus de mettre Cyangugu en exergue que de montrer que cette région synthétise la réalité que tout le Rwanda a vécue. Cyangugu est aussi le symbole du "petit reste" de l'ethnie tutsi, tout comme chaque région aura eu son "petit reste" qui implore pitié pour lui-même et pour tout le Rwanda.

Cette partie offre aussi les différentes faces de l'idéologie qui a servi de soubassement pour la réussite du génocide; cette idéologie consiste principalement à nier tout droit de citoyenneté aux Tutsi, à les diaboliser, et même à coaliser tous les autres peuples de la région, de toute l'Afrique et même du monde entier contre eux; ce génocide a aussi des méthodes qui varient selon les circonstances de temps et de lieu: élimination des Tutsi en vue d'abord, élimination en masse ensuite, et puis élimination du sexe masculin, et enfin élimination des deux sexes sans exception. Des stratégies et des méthodes différentes seront utilisées selon l'âge et le sexe.

Il ne manque pas de gens de mauvaise foi pour répandre l'idéologie du négationnisme; il y en a aussi bien parmi ceux qui ont aidé à la planification et à l'exécution du génocide que parmi ceux qui ont assisté au génocide.

Malgré la force de la manipulation chez les uns et la rancœur inévitable chez les autres, les Hutu et les Tutsi sont unis par beaucoup de choses, et surtout par un destin commun. Ils doivent à tout prix collaborer à la reconstruction de leur pays, et tous les hommes de bonne volonté sont appelés à les y aider.

2. Le Titre

Le Rwanda est composé de trois ethnies: les Batutsi (Tutsi), les Bahutu (Hutu) et les Batwa (Twa). Cette dernière ethnie constitue une minorité tellement petite et ignorée, peut-être même pas 1%. Elle n'est pas beaucoup concernée par le génocide, à part qu'il semble que certains Batwa aient été, eux aussi, entraînés à faire le génocide, et que d'autres aient pris le chemin de l'exil. Dans la région de Cyangugu, par exemple, lors de la fuite des combats du Centre du pays, les Batwa de la province de Gitarama occupaient les bâtiments des Sœurs Benébikira de Nyamasheke.

De tout temps le génocide a été dirigé contre les Tutsi, à des époques différentes selon les régions, et depuis Avril 1994 il a eu lieu sur tout le territoire national, au même moment et de façon uniforme. Cyangugu est, dans ce livre, présenté comme un miroir à travers lequel on peut voir et juger le génocide tutsi et les massacres des Hutu modérés même si ceux-ci n'ont pas été nombreux à être tués. Mais Cyangugu a aussi ses particularités en ce sens que les harcèlements ont trop duré alors qu'ailleurs les militaires et les miliciens pouvaient avoir peur d'être surpris par le FPR et ont dû accélérer les massacres. A Cyangugu ils ont tout fait à leur aise, à tel point que les survivants ne comprennent pas trop à quoi ils doivent leur salut. Cyangugu revêt aussi la particularité de clore la lune de miel de l'amitié franco-rwandaise: la France aux côtés de ses protégés bien avant la guerre de 1990, la France qui, en Juin 1994, tient à leur faire escorte jusqu'à leur défaite en Juillet 1994 et à superviser leur exil au Congo, dans l'espoir de les faire revenir sans tarder.

25

Certes, durant le génocide il y a eu de la naïveté à Cyangugu comme ailleurs au Rwanda. Nous tous, membres du clergé, religieux, religieuses et laïcs, nous avons été naïfs toutes les fois que nous avons appelé les bourreaux au secours et avons cru qu'ils pouvaient nous sauver ou sauver les personnes que nous croyions protéger rien qu'avec notre autorité morale qui, pour eux, ne comptait plus. Eux avaient leurs calculs et nous n'avons pas pris assez de recul pour déchiffrer leur "message". Nous avons manqué de discernement pour adopter des attitudes plus dynamiques ou pour placer la parole juste au moment opportun, à temps.

Mais il y a eu aussi de la grandeur d'âme de la part de certaines personnes! Comme il n'y a pas de guerre sans butin, non plus il n'y a pas de guerre sans héros; et, contrairement à ce que l'on puisse penser, pour le génocide, les héros sont du côté des innocents et non du côté de ceux qui ont tué le plus de personnes. Il y a eu beaucoup de héros parmi les victimes et les survivants du génocide et des massacres. Nous laissons au lecteur le droit de décerner la médaille de l'héroïsme à ceux qu'il juge dignes, qu'ils soient morts ou vivants. Tous ceux-là et beaucoup d'autres que tout lecteur sensé pourra ajouter méritent la chandelle pour les Tutsi qu'ils ont aidés et sauvés au moment où beaucoup de Hutu lâches, même dans le clergé, qui en avaient les capacités et n'avaient rien à craindre, restaient indifférents devant la souffrance de beaucoup de milliers de personnes ou objectaient qu'il ne fallait pas abuser de leur ethnie hutu lorsqu'on leur demandait d'intervenir en faveur des Tutsi menacés. Tous ces héros en vie ont eu la même grandeur d'âme que ces hommes et ces jeunes gens bien-portants, valides, robustes et forts qui, après s'être adonnés au service de leurs frères, se sont livrés, la tête haute, à leurs bourreaux, laissant leurs femmes, leurs enfants, leurs amis et leurs compagnons de misère, alors que dans les conditions normales il ne leur manquait rien pour se défendre. Ils ont cru qu'en se livrant aux bourreaux ils auraient résolu le problème de leurs familles et de leurs compagnons, mais il n'en a rien été. Ils sont héros aussi tous ces innocents déclarés indésirables par des scélérats sans pitié et qui ont été condamnés à mort et exécutés sans jamais avoir comparu devant aucun tribunal.

Oser prendre quelque initiative que ce soit en faveur des réfugiés, oser affronter les organisateurs de ces crimes tout en sachant qu'on est soi-même en danger de mort, oser dialoguer avec

ces gens-là pour lesquels tuer était devenu un jeu, tout cela demandait une certaine grandeur d'âme.

Que dire des monstres du génocide? Devant les monstres du génocide, les Tutsi et les Hutu modérés sont morts au compte-gouttes. Lorsqu'ils se sont rendus compte du fait que leur élimination avait été programmée, chacun se demandait de quelle mort il allait mourir: l'épée, la machette, la massue, la cartouche ou la grenade? Beaucoup ont offert tout ce qu'ils avaient pour obtenir la faveur d'être fusillés au lieu d'être taillés en morceaux, mais ils ne l'ont pas obtenu. D'autres ont été sommés de se creuser la tombe avant d'y être jetés, morts ou vivants. Les harcèlements qui ont eu lieu sur les collines et dans les paroisses ne font qu'expliquer cette mort lente que l'on pourrait appeler "la mort avant la mort". Et les monstres du génocide n'étaient pas satisfaits tant qu'ils n'avaient pas encore tué jusqu'au dernier. La faim, la soif, la dysenterie, les autres maladies et les blessures ont contribué à cette mort lente.

Les victimes ont été entre le marteau et l'enclume, entre les naïfs et les bourreaux ou les monstres, les naïfs essayant d'amortir les coups du marteau quelquefois mais sans la force de les empêcher. Les coups étaient trop forts pour permettre à l'enclume d'amortir le choc. Ces bourreaux ont cependant été lâches car ils se sont attaqués aux inoffensifs et tué des innocents au lieu d'aller au front. Que ce soit les planificateurs ou les exécuteurs du génocide, personne d'entre eux ne pourra jamais prouver qu'il a tué par légitime défense. Toutes les victimes ont été comme des agneaux qu'on conduit à l'abattoir; aucun n'a réagi ou tenté de se défendre. Là où cela a eu lieu, la répression a été tellement forte qu'il n'y a pas eu un seul rescapé. C'est le cas de la paroisse Nyamasheke où les réfugiés, épaulés par des gendarmes de bonne foi qui les gardaient, ont plusieurs fois repoussé les agresseurs avant d'être éliminés. C'est aussi le cas de la région de Bisesero dans la province de Kibuye où les Tutsi se sont défendus jusqu'à ce que leurs agresseurs, découragés, firent appel aux militaires.

Lâches furent encore ces autorités civiles locales qui prétextaient d'être impuissantes devant une population qui leur était plutôt soumise, elles qui ont obéi à des ordres contre-nature au lieu de se désolidariser d'avec leurs chefs malfaiteurs. Lâches furent encore ces militaires-là qui, au lieu d'assurer la sécurité des

personnes et des biens ainsi que la souveraineté nationale ont tué leurs compatriotes, pillé leur pays et détruit son patrimoine au moment où leurs compagnons d'armes étaient au front, bien qu'eux-mêmes obéissant aveuglément à leurs chefs pour une cause qu'ils savaient d'office perdue car sans fondement. Pourquoi ont-ils été vaincus alors qu'ils avaient tout l'armement nécessaire? Ils avaient tout sauf la motivation!

On est devant un génocide planifié, personne n'en doute. Déjà la nuit du 6 Avril, quelques minutes après la mort du président Habyarimana, à Kigali on commençait à tuer des gens; le 7 Avril était déjà tuée Madame Agathe Uwilingiyimana (hutu du MDR), Premier Ministre en exercice, avec les 10 Casques bleus belges qui la gardaient. Dans la suite furent tués les autres membres du gouvernement (entre autres Nzamurambaho Frédéric, Ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Hutu président du PSD; Landouard Ndasigwa, Ministre des Affaires Sociales, Tutsi président du PL; Boniface Ngurinzira, Ministre des Affaires Etrangères, Hutu du MDR et excellent négociateur des Accords d'Arusha) et les autres leaders des partis d'opposition (exemple: Maître Ngango Félicien, Secrétaire Général du PSD, et le docteur Gafaranga Théoneste, vice-président du même parti) au parti unique, le MRND³. Furent tués également d'éminents professeurs d'Université, des médecins très compétents, des juges très intègres et tant d'hommes d'affaires (par exemple Charles Shamukiga, un Rwandais qui, comme Consul, représentait les intérêts du Luxembourg) qui étaient très

³ Le parti CDR était une invention du MRND, parti unique de 1975 à 1991; ses membres ont commis beaucoup d'assassinats et créé beaucoup de désordres: mais il était connu que c'était le MRND qui était derrière. Le MRND avait le monopole des préfectures de Ruhengeri et Gisenyi, et de presque toutes les autorités préfectorales et communales, et par conséquent aussi la grande masse non sensibilisée aux partis politiques récents. Mais au début du génocide, même ceux qui appartenaient aux partis récemment fondés se retournaient de nouveau vers le MRND, les vrais opposants ayant été éliminés. Le PSD comptait dans ses membres beaucoup d'intellectuels, surtout des professeurs de l'Université Nationale de Butare, des commerçants de cette ville et beaucoup d'agents du Ministère de l'Agriculture dont Nzamurambaho Frédéric, président du parti, avait le portefeuille; il faut aussi noter que l'influence de Gatabazi Félicien à Butare, sa préfecture d'origine, était très grande. Rappelons que Gatabazi était secrétaire exécutif de ce parti et Ministre des Travaux publics jusqu'à son assassinat en Février 1994. L'autre parti important est le PL. Les deux autres partis qui sont représentés dans le gouvernement et dans le parlement sont le PDC et le PDI.

utiles au pays. Les commanditaires du génocide ont eu tous les prétextes pour mettre en place leur gouvernement; cela s'appelle coup d'Etat, puisque la Constitution sur laquelle ils pouvaient s'appuyer avaient perdu sa vigueur avec les accords d'Arusha. Autant dire retour à la dictature! Alors le gouvernement mis en place s'occupera du reste. Dans notre naïveté nous croyions qu'un génocide à une si grande échelle ne se ferait pas. C'était notre idée, mais ce fut aussi l'idée de tant de simples gens qui disaient: «Ces assassinats ne regardent que les gens qui sont en vue, ceux qui ont de l'argent, des diplômés et des postes de travail importants». Sans doute que les successives victoires du FPR changeaient la stratégie du génocide prévue au départ: si tous les Tutsi sont éliminés, le FPR vainqueur ne trouvera personne pour le soutenir. Il ne trouvera non plus aucune infrastructure. Mais d'autre part, il était désormais impossible et trop tard pour le FPR d'arrêter la course contre la montre pour l'arrêt du génocide, car les accords signés étaient désormais tombés à l'eau. Pour le gouvernement, prétendre cesser de tuer les gens si le FPR arrêtaient les combats n'était qu'un chantage car la grande part des Tutsi avait déjà été tuée. Donc les négociations entre le gouvernement et le FPR n'étaient qu'un dialogue de sourds. On peut même dire que depuis que le génocide avait été consommé, sa stratégie se planifiait chaque jour; c'est ainsi que les génocidaires sont passés des tueries en masse à des assassinats isolés, surtout lorsque la Communauté internationale venait de savoir qu'il y avait encore des survivants.

3. Accomplissement d'une promesse

Ces réflexions s'apparentent aux deux premiers chapitres de mon premier livre:

RWANDA

*L'EGLISE CATHOLIQUE DANS LE MALAISE - SYMPTOMES ET TEMOIGNAGES*⁴; ces chapitres font état de la désinformation

⁴ Il s'agit de mon livre imprimé en Juillet 2001, lui aussi, aux Editions VIVERE IN en Italie. Le chapitre II est une recension du livre de Mehdi Ba: «RWANDA 1994 - UN GENOCIDE FRANÇAIS, Ed. L'Esprit frappeur, Paris 1997». Cette recension montre le

faite par ceux qui ont conçu ou fait le génocide tutsi, ou par ceux qui le banalisent. La dite désinformation soutient même l'existence d'un double génocide, le deuxième étant celui que les Tutsi auraient fait contre les Hutu; ce qui revient à maintenir dans l'ignorance les personnes mal informées en dehors du Rwanda, qui croient que le génocide est simplement une lutte tribale ou un conflit interethnique, alors qu'il s'agit plutôt de l'élimination systématique et unilatérale des Tutsi.

Montrer comment le génocide s'est perpétré jour par jour, unilatéralement, revient à fustiger la thèse du double génocide qui n'est qu'une manipulation. Le monde entier a le droit de savoir la vérité sur le génocide des Tutsi au Rwanda de 1994; ainsi il ne se laissera pas manipuler par ceux qui ont intérêt à ce que les responsabilités ne soient pas établies.

contexte du génocide et les motifs de la désinformation. Certains éléments sont repris dans cet ouvrage pour éclairer le lecteur qui n'est pas en possession de ce premier livre.

PREMIERE PARTIE

**LA CHRONIQUE DU GENOCIDE
DANS LA REGION DE CYANGUGU**

AVRIL-JUILLET 1994

Les événements décrits dans cette partie sont des témoignages rapportés ou observés au moment même des faits, ou racontés par des témoins oculaires ou auriculaires. Il ne s'agit donc pas des faits racontés ou inventés sept ans après, au moment de la rédaction du présent livre. Ces faits ont été notés attentivement au fur et à mesure, même si l'espoir de les publier ne pointait pas à l'horizon en ce moment-là.

Chapitre I

PRESAGE D'ÉVÉNEMENTS PIRES

1. Succession de signes avant-coureurs

a. Trop beaux pour durer

Les accords de paix signés à Arusha le 4 Août 1993 créent des heureux et des mécontents. Ces accords sont considérés comme une victoire politique du FPR et des partis d'opposition, et comme une défaite pour le parti de Juvénal Habyarimana, son gouvernement et son armée. **L'entrée du bataillon des 600 militaires du FPR dans Kigali le 28 Décembre 1993** et l'accueil triomphal qui lui fut réservé par tous ses sympathisants augmentent encore la fureur des ennemis du changement. Tandis que les heureux se réjouissent pour la démocratisation du pays, les mécontents, digérant mal le partage du pouvoir avec les Tutsi et pensant aux privilèges qu'ils vont perdre, préparent secrètement et soigneusement une grande catastrophe.

b. Assassinats qui paralysent le pays

Des assassinats de grands leaders d'importants partis d'opposition, souvent perpétrés en pleine journée, plongent le pays dans un climat de terreur et d'angoisse. Personne n'ose parler d'enquêtes pour l'arrêt des responsables: le 18 Mai 1993 est assassiné Emmanuel Gapyisi, un des grands leaders du MDR; le 20 Février 1994 est assassiné Félicien Gatabazi, Secrétaire exécutif du PSD; et, en réaction à ce dernier assassinat, deux jours après, le 22 Février 1994, est assassiné Martin Bucyana, président de la CDR. Si ces assassinats concernent de grands personnages, les petits ne sont pas tranquilles pour autant.

c. La mise en place du gouvernement de transition reculée "sine die"

Les accords de paix d'Arusha ont débouché entre autres sur la fusion des armées du FPR et des FAR selon une proportion successivement de 40 et 60%, et sur la mise en place d'un Gouvernement de transition à base élargie (GTBE en sigles). La mise en place de ce gouvernement a été reportée deux fois, le 5 Janvier et le 28 Mars 1994. Au moment de son investiture le 5 Janvier et après, Habyarimana se retrouva sans candidats ministres ou seul avec des candidats de son parti. Entre les deux reports, des événements de grande envergure ont marqué la province de Cyangugu.

Ces événements apparaissent comme un échantillon pour des massacres à plus grande échelle; et cela ne tardera pas à se prouver.

2. Février 1994: Incendies et massacres de l'ex Commune Cyimbogo, prélude au génocide

a. Des événements liés sans raison: la mort des leaders PSD - CDR à Kigali et à Butare et les massacres des Tutsi à Cyangugu

L'ironie et l'absurdité du génocide et des autres crimes lui apparentés ont toujours été la mort des innocents. Les Tutsi de l'ex Commune Cyimbogo en ont fait l'expérience à partir du 22 Février 1994, date de l'assassinat de Martin Bucyana, leader de la CDR (Coalition pour la Défense de la République), originaire de cette zone de la paroisse Cyangugu. Cet homme avait en quelque sorte trahi sa région natale, - d'habitude réputée pour ne s'occuper que de ses propres affaires et être libre vis-à-vis de la politique ethniste -, en acceptant d'être leader d'un parti satellite extrémiste qui s'est illustré par des actes de violences. Mais Bucyana n'est pas l'unique: dans tout le pays on a enregistré des Hutu qui, auparavant, étaient bons mais qui, après, ont totalement basculé de l'autre côté.

Dans la cascade de morts insensées qui ont caractérisé le Rwanda depuis 1959-1960, la population a toujours été victime de

la manipulation: Gatabazi Félicien, Secrétaire exécutif du PSD (Parti Social Démocrate) et Ministre des Travaux Publics et de l'Energie, originaire de la Province de Butare, meurt assassiné à Kigali le 20 Février 1994; la rumeur selon laquelle il a été assassiné par des militants de la CDR se répand. Deux jours après, le 22 Février, Martin Bucyana, président de la CDR, au retour d'un congé passé chez lui à Cyangugu, est assassiné par la population à Mbazi, zone d'origine de Félicien Gatabazi, à moins de 10 km de Butare; cela se passe en pleine journée. Il est tué avec son petit frère et leur chauffeur. Pour tous ces assassinats aucune responsabilité n'est établie. La CDR était un parti-satellite du MRND, ex parti unique; et le PSD était un des principaux partis d'opposition au régime dictatorial du parti unique.

Gatabazi est assassiné à Kigali près de son habitation, et, en revanche, Bucyana est tué deux jours après, à 130 km de Kigali; celui-ci est assassiné à Butare, et ce sont les Tutsi de Cyangugu, à Cyimbogo, à 150 km de Butare, qui en payent les frais; pourtant ces Tutsi ne sont ni membres du parti PSD ni ne faisaient parti du groupe auteur de cet assassinat. Quelle absurdité! Tout de suite les maisons des familles tutsi des secteurs Cyete, Mururu et Mutongo (secteur d'origine de Bucyana)⁵ sont incendiées, certaines personnes sont blessées, d'autres tuées. La paroisse Cyangugu accueille 299 réfugiés issues de 99 familles; 45 personnes issues de 5 familles y resteront jusqu'au génocide. Trois des cinq pères de familles périront durant le génocide: Habimana Jean Marie Vianney, Sibomana Benoît et Nkata Bernard. Qu'ils reposent en paix! Tandis que Bushiru Gaëtan et Gakwaya Théophile survivent.

b. Indifférence notoire des autorités provinciales et lenteur de la Gendarmerie

L'indifférence des autorités provinciales dans ces événements de Février 1994 laisse croire maintenant à une complicité. Un des signes fut la non assistance à des personnes qui appelaient au

⁵ Seuls les responsables des secteurs et ceux des entités supérieures sont salariés.

secours: le soir du 24/2/1994 les Frères Maristes de Mururu, à 4,5 km de Cyangu, téléphonent au Curé de la Cathédrale, Jean Ndorimana, pour appeler au secours de la famille de Jean Marie Vianney Habimana (surnommé Gapfumu), disant qu'elle est sur le point d'être éliminée. Habimana avait flairé cette attaque: comme il était très proche de la paroisse à cause de son engagement surtout dans le domaine de la Caritas et dans la centrale de Mutongo, ce soir-là, au retour de ses activités commerciales à Kamembe, il avait demandé au curé de le conduire dans sa propre voiture (une Audi 80) jusques tout près de chez lui, et puis de ramener la voiture à la paroisse; mission qu'avait accomplie le curé vers 18h30'. Lorsque les Frères Maristes appellent au secours de la famille de Habimana vers 19h30', le curé demande l'intervention du Préfet Bagambiki Emmanuel, et celui-ci répond que dans pareilles circonstances les autorités préfectorales ne se rendent pas sur terrain; il ne veut même pas déléguer un sous-Préfet; il promet quand-même de faire appel aux gendarmes. L'abbé Modeste Kajyibwami, représentant préfectoral pour l'enseignement catholique, résidant à l'évêché, s'associe au curé de la Cathédrale pour aller attendre les gendarmes au lieu indiqué par le préfet. Après une heure d'attente inutile sur la route, les deux prêtres se décident à aller à la Gendarmerie; là ils attendent une autre bonne heure, car certains gendarmes devaient être réveillés et prendre leur équipement; signe que le préfet n'avait rien fait ou alors que les autorités de la Gendarmerie n'avaient pas adhéré tout de suite à sa demande, ce qui n'est pas étonnant pour cette période d'anarchie. Mais dans des circonstances pareilles, la prudence conseille de ne pas demander trop d'explications! De toute façon le chef de garde donne une douzaine de gendarmes pour cette mission et une camionnette pour leur transport.

Le mois d'Avril au Rwanda bat le record de toute la saison pluvieuse qui va de septembre à Juin; et il pleuvait cette nuit-là! Conduire sur les routes intérieures de Cyangu pendant ou après la pluie est une aventure; c'est comme engager la voiture dans un champ cultivé. Les gendarmes ont dû marcher longtemps à côté de leur camionnette qu'ils poussaient de temps à autre. Habimana est déjà chez les Frères avec beaucoup d'autres Tutsi de la zone. Vers 23h on arrive chez lui; la famille a été surprise pendant qu'elle récitait la prière du soir; on trouve la maison saccagée et la famille dispersée; il n'y a qu'un petit garçon de huit ans qui ne réussit pas

37
trop à expliquer ce qui s'est passé mais qui a quand même reconnu certains voisins parmi les agresseurs. Après une heure et demie de recherches et d'investigation, la femme de Habimana, Candide Mukamugema, est retrouvée dans la bananeraie, gisant par terre, à demie-morte; elle a une fracture à la clavicule et elle saigne beaucoup de la tête où elle a reçu un coup de hache ou de machette; elle est mi-consciente et porte toujours son enfant sur le dos. Ce n'est qu'à 2h du matin qu'on pourra la déposer au centre de santé de Rusizi pour les premiers soins, en attendant le transfert à l'hôpital de Kibogora (presque 60 km de Cyangu) le lendemain.

c. L'ironie du sort: une même ambulance pour le défunt leader de la CDR et la Tutsi blessée par les fanatiques de la CDR!

Pendant que nous sommes occupés au transfert de Madame Candide Mukamugema, la famille de Bucyana et les militants de la CDR pensent au transport des 3 corps qui arriveront de Kigali par avion. Nous, comme eux, nous nous rabattons sur l'ambulance du centre de santé de Rusizi, la seule disponible à Cyangu. C'est sans doute délicat pour les Sœurs qui doivent décider à qui donner l'ambulance: au défunt président de la CDR ou à la mourante tutsi? Un autre point délicat est que les militants de la CDR représentés par Bareberaho Ripa Bantari (un agronome de province) demandent à la paroisse une salle où exposer les corps avant la messe qui doit se célébrer à la Cathédrale au moment où justement la paroisse héberge les réfugiés victimes de la furie des fanatiques de Bucyana. C'est ce qu'il faut pour exciter de nouveau les membres de la CDR. Pour ce dernier point, il n'y eut pas de difficulté à nous convenir que l'exposition des corps se ferait ailleurs qu'à la paroisse. Restait le problème de l'ambulance. Au moment où la sœur Christine de Jaeger, une Belge comptable du centre de santé, n'était pas prête à donner l'ambulance, la sœur Adelinde Mukazana assumait jusqu'au bout sa responsabilité de titulaire du centre de santé, décida en faveur du transfert et donna l'ambulance, mais à condition qu'un de nous deux pilote l'ambulance; ce que fit sans problème l'abbé Modeste.

La permanence des réfugiés à la paroisse ne cessa d'attirer au

curé des menaces de la part de ceux qui les avaient chassés, disant qu'il prenait soin des complices du FPR, que lui-même était un complice, et qu'eux-mêmes déménageraient avec leurs familles pour venir vivre à la paroisse et être entretenus par elle: signe que la population était déjà sensibilisée à l'idéologie qui considérait tout Tutsi comme ennemi et complice du FPR. Mais le diocèse croit naïvement à l'efficacité d'une pacification dans la zone de Cymbogo. Conjointement avec les autorités civiles, des tournées de pacification furent organisées; au moins une dizaine de réunions dans les secteurs concernés; souvent même un dialogue était promu entre des représentants de la population et ceux des réfugiés. Toutefois aucune enquête sur ces crimes ne fut ouverte alors que cela était demandé dans toutes les rencontres; même pas auprès de ceux dont l'implication était évidente, par exemple les commerçants qui avaient fourni de l'essence pour incendier les maisons, ou ceux qui avaient tué des personnes en plein jour. Pourtant dans l'équipe de pacification se trouvaient aussi des juges, des agents du Parquet et des gendarmes! On réussit toutefois à ramener la très grande partie des réfugiés chez elle, à l'exception des 5 familles dont il est question plus haut. La collaboration des voisins facilita la réinsertion des réfugiés dans leur milieu. Ceci pour expliquer la fragilité de la population rwandaise qui s'enflamme et s'apaise comme un feu de paille, conformément à la volonté des responsables.

Le mois de Mars se passa sans autres incidents. Il fut même organisé dans tout le diocèse en trois endroits différents une journée de prières pour la paix le 21/3/1994. Il y eut une participation très active, et toutes les prières convergeaient vers le maintien de la paix et le respect de la vie. Pâques fut célébrée le 3 Avril dans un climat de tranquillité, et les églises se remplirent comme d'habitude. Mais Kigali n'était certainement pas aussi calme: il se tramait sans doute quelque chose qui changea totalement la face du Rwanda depuis la date fatidique du 6 Avril 1994.

Chapitre II

AVRIL 1994: TUERIES EN MASSE LE PETIT RESTE ET L'ARRIVEE DU CICR

1. Le 6 Avril 1994: Le Glas sonne pour le Génocide et les Massacres

Il est 20h30'. Nous sommes dans le salon de la paroisse Cyangugu. L'avion de AIR RWANDA qui dessert la ligne Kamembe-Gisenyi-Kigali n'est pas venu le matin; on espère qu'il va venir dans l'après-midi, on attend mais en vain. Il a emmené le président de la République et sa délégation à Dar Es-Salaam où ils doivent écouter les derniers conseils des chefs d'Etat de la Région pour mettre fin à la crise qui secoue le Rwanda depuis 1990, et surtout depuis les nombreux échecs de mise en place des Institutions de transition issues des Accords d'Arusha du 4 Août 1993. Les pourparlers ont certainement été longs, plus longs que prévus, comme d'habitude. Il semblerait même que, avant son départ pour la Tanzanie, le président n'était pas favorable aux propositions avancées par l'opposition!

Nous sommes avec notre ami X dans le salon de la paroisse à Cyangugu: comme d'autres passagers de la Compagnie AIR RWANDA inscrits au Vol manqué, notre ami a réservé une chambre à l'Hôtel Inyenyeri (ce qui signifie Etoile) à Kamembe. Nous téléphonons de temps à autre à Kigali pour demander les nouvelles car depuis Janvier la situation est très tendue. Vers 21h un ami nous répond que dans les environs de l'aéroport on voit des flammes, que c'est peut-être un dépôt des munitions qui a pris feu. En effet le camp Kanombe est à côté de l'aéroport international du même nom. Nous, nous n'y pouvons rien faire, nous continuons à boire notre bière, ne sachant rien de plus sur cet "incendie".

Vers 22h notre ami se rend à l'Hôtel; entre-temps il a

commandé sa voiture de Kigali car le lendemain très tôt il doit rejoindre son travail. Peu après il revient à la paroisse et nous dit, presque à bout de souffle: «A l'hôtel on est en train de chuchoter que c'est l'avion du président qui a pris feu et que lui-même est mort. Logez-moi ici, je ne retourne pas à l'hôtel». Notre ami ne retrouvera plus ni son véhicule ni son chauffeur restés à l'hôtel!

Vers minuit nous téléphonons à un autre ami qui nous confirme que la nouvelle de la mort du président avec toute sa suite a été annoncée par la télévision belge qui a même montré des images de feu. Depuis lors on imaginait ce qui allait suivre mais sans en évaluer l'ampleur. Impossible de dormir!

2. Du 7 au 17 Avril 1994: Affluence des réfugiés dans les paroisses, harcèlements et tueries en masse

7 Avril: Très tôt le matin, à l'heure des communiqués nécrologiques, Radio Rwanda annonce la mort du président de la République et énumère la liste de sa suite morte avec lui: le président du Burundi, Cyprien Ntaryamira; le chef de l'Etat Major rwandais, le Général Major Nsabimana Déogratias; le médecin du président, le Docteur Emmanuel Akingeneye; le chef de cabinet du Ministère de la Défense, beau frère et secrétaire particulier du président, le Colonel Elie Sagatwa; l'Etat Major de l'Armée déclare tout le pays en état de siège: personne n'est autorisé à sortir de la maison. Dans certains endroits on n'a même pas besoin de listes, les cibles sont trop connues. Il s'en suivit alors ce qu'on sait.

A Cyangugu la toute première personne à être tuée le 7 matin fut le Docteur Ignace Nagapfizi, médecin Directeur de la Région sanitaire. Il fut brûlé vif avec de l'essence à la cour de sa maison. Son enterrement fut assuré par un agent de MSF France (Médecins Sans Frontières). Alors que dans la ville de Cyangugu les autres maisons seront détruites beaucoup plus tard, celle de Faustin Twagiramungu (membre du parti d'opposition considéré comme le plus important, le MDR) est pillée et détruite le même matin du 7. Faustin Twagiramungu est le Premier Ministre désigné à Arusha pour le futur gouvernement de transition; sa maison est certainement la plus belle de la région; elle est détruite très tôt matin, et tout son équipement est pillé et porté au camp militaire avec un

41
autobus de l'Etat. Le Commandant de place en personne, le Lieutenant Samuel Manishimwe, supervise cette sale besogne; comme on le verra plus tard, ces gens-là avaient toujours les réponses prêtes mais à la fin ils se trahissaient: Samuel fait cela sous prétexte de mettre en sécurité les objets de Twagiramungu mais il ne fait rien pour protéger sa maison alors qu'il aurait suffi d'un mot.

8 Avril: Les premiers réfugiés qui réussissent à s'échapper commencent à arriver aux paroisses; ils se sont rendus compte que l'état de siège consistait seulement à les maintenir au même endroit pour être tués plus facilement.

9 Avril: A partir de cette date, les nouvelles commencent à arriver à l'évêché à partir de toutes les paroisses. Il faut noter que, grâce au Ministre natif de Cyangugu, André Ntagerura, qui a longtemps géré le porte-feuille des Postes et Télécommunications, dans toute la région de Cyangugu toutes les paroisses, toutes les communautés religieuses, toutes les communes, toutes les écoles secondaires, tous les Cerai, tous les hôpitaux et tous les centres de santé, beaucoup de personnes privées,... avaient des téléphones. Même les coins les plus reculés avaient des cabines téléphoniques publiques. Ces téléphones de la périphérie fonctionnaient par système de relais. C'étaient des installations tellement modernes qu'on pouvait communiquer sans problème avec le monde entier, et de n'importe où. Pendant le génocide le téléphone a malheureusement été une arme à double tranchant: Il a permis de sauver certaines personnes, mais à d'autres il a également permis de coordonner les tueries.

Depuis les années 1959-60 les paroisses ont été des refuges inviolés mais pas inviolables; 1994 l'a prouvé. Cette fois-ci les Tutsi se sont trompés de refuges: ni la peur ou le respect du "sacré", ni la prétendue autorité morale de l'Eglise n'ont pu arrêter les bourreaux. Dans certaines églises on a brisé les statues du Christ ou de la Vierge soi-disant qu'ils ressemblaient aux Tutsi. Ce fut le cas de la paroisse Nyamasheke où l'on a brisé la jambe à la statue du Christ soit disant qu'il était Tutsi! Il semble que les chrétiens qui avaient encore un peu de conscience de leur statut disaient: «Nous allons tuer, et après nous irons nous confesser»!

La **paroisse de Shang** annonce l'assassinat du catéchiste Richard Kaberuka; celle de **Nyamasheke** annonce celui de Gaston

Segatarama, juge et ancien catéchiste, ainsi que l'assassinat à Kibogora de l'enseignante **Jeanne**, la femme du professeur Munyankindi Azarias, et de leurs deux enfants. Nyamasheke est très inquiète à cause de la trop grande affluence des réfugiés; il n'y a pas de quoi les nourrir, et leur sécurité est menacée. Le curé Ubald Rugirangoga réclame des gendarmes; on contacte le Préfet qui, à son tour, promet de contacter le Sous-Préfet de Rwesero pour cela. A Mururu dans la **paroisse de Cyanguu**, le couvent des Frères Maristes et leur Ecole secondaire sont attaqués et pillés car ils ont accueilli des réfugiés; plusieurs de ceux-ci sont blessés. A la paroisse de Cyanguu même, des militaires lancent des menaces contre les réfugiés. Le même jour, dans la soirée, 3 camionnettes escortées par des gendarmes déposent à la paroisse 120 rescapés des massacres de l'Ecole agri-vétérinaire de Ntendezi, à une trentaine de kilomètres de Cyanguu. Parmi eux ne se trouvent que cinq hommes, les autres ont été tués. Les gendarmes font ainsi semblant de mettre ces gens en sécurité alors qu'ils ne leur laissent aucune garde; Ils feignent de faire des manœuvres pour se rendre à la province et avertir les autorités, mais ils s'en vont au camp. Au téléphone du curé qui demande ce qu'il en est de la garde promise, le Commandant de la Gendarmerie répond que le Lieutenant qui a déposé ces gens a fait la promesse parce qu'il ne trouvait pas d'autre réponse.

10 Avril: A 10h20' Nyamasheke signale l'incendie de maisons, des morts et des blessés dans le secteur Kagarama. Des réfugiés continuent à arriver, et l'inquiétude s'accroît. Même inquiétude à Shanghi où le curé Callixte Shyirakera estime à 3.000 les réfugiés qui sont pourchassés par les assassins jusqu'à la paroisse même en pleine journée à 10h30'. En pleine journée encore, à la **paroisse de Mibirizi** les agresseurs désignent 13 indésirables parmi les réfugiés; et si ceux-ci ne quittent pas la paroisse, celle-ci sera attaquée. Le Préfet est mis au courant de ces menaces.

11 Avril: Très tôt, d'autres réfugiés arrivent en masse à la paroisse de Shanghi, blessés pour la plupart. Le curé demande une intervention rapide pour les soigner et les nourrir car ils risquent d'être achevés par la faim. On signale l'assassinat de Paul Kimonyo, le père de la Sœur Provinciale des Sœurs Benebikira, Paul Emmanuel Aziya. De la paroisse de Nkanka on apprend l'assassinat de la maman de l'abbé Aphrodis Kaberuka et celui de

43
l'enseignant Eugène Karerangabo. De Nyamasheke l'abbé Ubald Rugirangoga s'est rendu à l'hôpital de Kibogora où il a trouvé plusieurs cadavres dont l'enseignante Dorothee Mukankusi, la femme du Directeur du centre scolaire de Ruheru, Charles Kageruka. Plus tard on apprendra aussi l'assassinat de ce dernier et de tous leurs nombreux enfants. A **Hanika**, à 10h, les assaillants montent vers la paroisse et tuent deux personnes parmi les réfugiés; cela ne leur suffit pas, ils reculent pour réorganiser leur attaque.

Ce jour **la Cathédrale de Cyanguu** enregistre dans son diaire "le jour le plus long": les réfugiés subissent les harcèlements les plus durs. La veille, les réfugiés, au nombre de plus ou moins 5.000, ont fini de manger vers 2h du matin. Juste le temps de tout débarrasser pour s'étendre ensuite, qui à l'église, qui sur la barza... et puis c'est la lumière du jour. La messe de 8h était d'un grand soutien pour tout le monde. Il fallait donc réveiller tôt ceux qui dormaient à l'église, c'est-à-dire les femmes, les filles et les enfants. Vers 10h30' arrive une camionnette Daihatsu avec, à bord, des personnes en uniforme jaune-vert: c'est un commando des miliciens Interahamwe⁶ de Yusufu Munyakazi, le célèbre commerçant-agriculteur de Bugarama. Ils ont la mission de chercher le gendre de Munyakazi, un professeur d'agriculture à l'Ecole Normale Primaire de Mururu, du nom d'Emmanuel Ntawiha. Est-il Tutsi ou Hutu? On n'a jamais cherché à le savoir; le fait est qu'il avait eu en mariage une fille de ce Munyakazi et que celui-ci devait le retirer du groupe de "ceux qui devaient mourir", comme on appelait les Tutsi. Alors les miliciens tirent en l'air et créent une grande panique chez les réfugiés qui se dispersent un peu partout. Une balle perdue ou tirée exprès fait un trou dans une des chambres

⁶ Le nom Interahamwe était donné aux jeunes militants du MRND. Avant le génocide, chaque parti avait un nom pour ses jeunes militants et un uniforme, et les leaders voyageaient avec ces jeunes pour les manifestations et la propagande de leur parti. Au départ le terme Interahamwe avait une connotation positive car il signifie "ceux qui ont le même idéal". Mais lorsque ce parti s'est rendu coupable d'actes de violence, ce concept a pris une connotation péjorative et signifie aujourd'hui "tous ceux qui ont une responsabilité dans le génocide ou supposés tels", et il s'applique aussi bien aux jeunes qu'aux adultes. Directement après le génocide, ce nom était donné abusivement à tous les Hutu (tout comme les Tutsi étaient appelés Inkotanyi, c'est-à-dire militants du FPR) et à ceux qui pactisaient avec eux, mais petit à petit cet abus d'usage a été dépassé chez beaucoup.

des prêtres, tandis que la sœur Joséphine Nyiranzanywayimana venue pour charger des vivres à porter aux réfugiés de Nyamasheke a été sommée de se coucher sous la camionnette, dans la boue, devant les bureaux de la paroisse, jusqu'au départ de l'expédition. Pendant la dispersion, 6 personnes sont ramassées par des militaires dans le bois du Noviciat des Jésuites et sont portées au camp militaire de Cyangugu. Le curé tente d'aller les chercher mais l'audience obtenue du Commandant de place par téléphone est annulée au poste de garde qui donne accès au camp. Lorsqu'on commencera à tirer sur eux, une seule personne sur les 6 se sauvera à la nage et rejoindra le Centre jésuite Amani à Bukavu. C'est Egidé Harerimana, alors grand séminariste. Plus tard il racontera son Odyssée. Les autres seront toutes fusillées. Devant les bureaux de la Préfecture où a lieu une réunion de sécurité, un autre groupe de réfugiés a été sommé de se coucher à plat-ventre, les bras dans le dos, s'attendant à être fusillés; en effet des fusils sont braqués vers eux en position verticale par des militaires qui semblent attendre l'ordre de tirer. De longues supplications auprès du Préfet (qui feint d'avoir peur d'approcher les militaires) et du Conseil de sécurité permettent aux abbés Jean Ndorimana et Modeste Kajyibwami d'obtenir la libération des pauvres détenus que l'abbé Modeste charge sur une Peugeot Camionnette de l'économat diocésain et ramène à la Cathédrale.

Vers 14h, au retour de la Province, juste avant d'entrer dans le presbytère, on aperçoit devant l'église une attaque qui se dirige vers l'endroit où étaient rassemblés les réfugiés; les assaillants brandissent des machettes. Parmi ces agresseurs se trouvent aussi des élèves de l'école primaire, en uniforme scolaire. Pendant que des représentants des réfugiés dirigés par le directeur des écoles Joseph Karemera vont vers les assaillants pour engager naïvement un dialogue avec eux, les gendarmes qui avaient accompagné le curé au camp militaire et à la province sautent du véhicule, tirent en l'air selon, disent-ils, la consigne leur donnée par leurs chefs, et, par chance, ils dispersent les assaillants; mais ce n'est que partie remise.

Plus tard vers 16h vient une autre attaque à partir du stade. Les mêmes gendarmes l'interceptent au niveau de l'école primaire, à presque 400m de l'église. Après de longs pourparlers, les assaillants font demi-tour. Certains réfugiés observent tout de loin.

Après une journée aussi agitée, personne parmi les réfugiés n'a plus la force de préparer à manger. Ils se rendent tous compte que leurs jours sont désormais comptés; trois attaques en une journée!

A la même heure c'est de nouveau le tour de la **paroisse de Hanika**. En une heure la presque totalité des réfugiés estimés à 2000 personnes est exterminée à coups de grenades et de machettes. Les abbés Alphonse Kabera et Mategeko Aimé ainsi que les sœurs de Saint François sortent miraculeusement indemnes de ce carnage dans l'église et le presbytère. Toutefois une sœur n'est pas au rendez-vous pour l'évacuation vers Nyamasheke, la Maison-Mère des sœurs de Saint François d'Assise.

Le même jour, dans la **paroisse de Muyange** les réfugiés massés au centre de santé tentent de se défendre; Mais leurs armes (pierres et morceaux de briques) s'avèrent insignifiantes face aux grenades et aux fusils. Ils sont tous exterminés, au nombre de 250.

Dans la soirée un téléphone arrive du home Saint François près de la Rusizi: c'est la voix désespérée de Mie Neyts, une demoiselle belge qui travaillait pour le diocèse et qui avait été évacuée le matin avec d'autres expatriés qui résidaient dans la région de Cyangugu. Elle venait de lancer le Service Socio-Médical diocésain avec l'aide de l'Organisme belge "*Broederlijk Delen*" (Fraternité - Partage). Evacué vers le Burundi, le convoi a dû rebrousser chemin car les miliciens de Bugarama réclamaient la mort des Belges qui étaient dans le groupe, seule condition pour continuer vers le Burundi. C'est à peine qu'on ne les a pas arrachés des véhicules. Et la pauvre Mie était la seule belge du groupe! Emotive qu'elle est d'habitude, elle a dû transpirer sang et eau en ce moment-là! De retour à Cyangugu, après une nuit certainement pas calme, le convoi a continué son chemin par Bukavu, puis Uvira, et enfin Bujumbura où l'attendait un avion militaire. Dieu sait combien les familles de ces gens en Europe étaient dans l'angoisse, cherchant à rejoindre leurs membres de familles, avec des lignes téléphoniques qui n'étaient plus dans les conditions optimales et des correspondants qui étaient entre la vie et la mort, incapables de dire une seule parole rassurante du pays des Mille Collines désormais devenu le pays des Mille Fosses Communes.

12 Avril: Le curé de Nyamasheke annonce des mouvements de rassemblements et l'imminence d'une attaque. Des maisons brûlent dans les environs de la paroisse à Ishara et à Kabeza devant

l'église. Même inquiétude à Shanghi. Partout on réclame l'augmentation de l'effectif des gendarmes pour la sécurité.

Ce jour-là les réfugiés de Mibirizi subissent 3 attaques. La troisième a lieu à 11h et elle se fait avec des grenades. Toutes les attaques dirigées vers la première paroisse du Kinyaga partent de "Ku Ngoro" (ce qui signifie près de la demeure de (sous-entendu la Sainte Vierge), un petit centre de négoce à 1 km de l'église. Là se trouve effectivement une petite chapelle traditionnellement destinée à abriter la statue de la Sainte Vierge qui, malheureusement, a été volée durant la période des iconoclasmes au Rwanda (vers les années 1980-81). Toutes les premières paroisses avaient ces statues, et les chrétiens avaient l'habitude de s'arrêter devant elles et d'adresser une prière à la Sainte Vierge avant et après la messe. Maintenant s'y réunissent les fils de ces premiers chrétiens pour décider de l'élimination de leurs frères. L'évêque est prévenu de cette attaque et se rend à Mibirizi avec le Préfet et les deux Commandants de l'Armée et de la Gendarmerie. Après de longues négociations, les assaillants promettent de ne plus violer le terrain de la paroisse.

13 Avril: Déjà à 7h du matin la paroisse Shanghi annonce l'arrivée imminente des agresseurs venant de Muyange. On est très inquiet car les gens de Muyange ont expérimenté l'usage et l'efficacité des grenades. Le diocèse demande de renforcer le dispositif de la Gendarmerie.

A 7h50' Nyamasheke annonce l'extermination d'une centaine de réfugiés de la Sous-Préfecture de Rwesero, à 3 km de la paroisse. On présume que sous peu les mêmes agresseurs se déverseront sur Nyamasheke. L'évêque s'y rend tout de suite en compagnie des mêmes autorités qu'à Mibirizi. Ils engagent des pourparlers avec les assaillants dans les bureaux de l'ex Commune Kagano tout près de la paroisse. Ces derniers posent une condition pour ne plus attaquer les réfugiés: le départ du curé Ubald Rugirangoga. En effet, tous les prêtres qui s'adonnaient au service des réfugiés étaient gênés. Ce n'est donc pas en toute sincérité que les agresseurs posent des conditions ou font des promesses! C'est plutôt pour se débarrasser des personnes qui mettent obstacle à leur projet d'élimination des Tutsi. Ils avaient un tas de prétextes pour de telles expulsions. Pour Ubald ils ont inventé la possession d'un fusil, et ils ont fouillé sa chambre ainsi que celle de l'abbé Gasana Sebastien. De mauvaises langues ont associé l'évêque à

47
cette fouille chez l'abbé Ubald, mais celui-ci a lui-même rectifié et expliqué comment cela s'est passé⁷. Suite à ces menaces de la part de la population, dans la soirée, à 20h, arrivent à l'évêché les abbés Ubald et Augustin Rushita ainsi que les sœurs Benebikira Virginie et Vénantie Nyirabaganwa, tous de Nyamasheke; tandis qu'arrivent de Hanika les abbés Kabera Alphonse et Aimé Mategeko, après avoir passé la nuit chez les sœurs de Saint François à Nyamasheke.

Tandis que les autorités civiles et militaires qui sont allées à Nyamasheke avec l'évêque retournent à Cyangugu, celui-ci a déjà décidé de passer la nuit avec les réfugiés pour suivre de près l'évolution de la situation et soutenir le moral des abbés Gasana Sebastien et Apollinaire Ntamabyariro (respectivement premier et deuxième vicaire paroissial) qui sont encore là.

A 13h les Sœurs Servantes de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée (elles habitent tout près de l'aérodrome de Kamembe) sont à l'évêché pour dire au revoir parce qu'elles ont décidé de quitter le pays. Elles sont polonaises mais elles ont des postulantes rwandaises qu'il faut héberger quelque part; et l'une ou l'autre ne peut certainement pas être autorisée à passer la douane à cause de son ethnie. La sœur polonaise Danuta reste avec elles au Noviciat des Jésuites. Les sœurs ont quand même pensé à leurs ouvriers tutsi qui sont en danger. Elles les amènent à la Cathédrale; on réussit à faire traverser un vers le Congo, de nuit, moyennant une somme de 30.000 fr. (plus ou moins 80 dollars) à payer au piroguier et que les sœurs paient volontiers. L'autre, un petit jeune homme, est improvisé gardien de la vache de la paroisse et il y restera comme ouvrier permanent après le génocide. Le pauvre disait qu'il était recherché parce qu'on ne l'avait pas trouvé lorsqu'on a tué ses parents réfugiés au bureau communal de Kamembe.

Les Pères Rogationistes (Italiens) veulent partir eux aussi, mais ils ont le même problème d'hébergement de leurs novices rwandais. Le père Ricardo Pignatelli a tenté de les évacuer au Zaïre par la douane mais la Préfecture lui a refusé l'autorisation. Il y réussira plus tard.

⁷ Rugirangoga Ubald (Abbé), La conduite de Monseigneur Thaddée Ntihinyurwa à la paroisse Nyamasheke pendant le génocide d'Avril 1994, cfr. Annexe n. 1.

La **paroisse de Mushaka** donne de ses nouvelles à 14h15' : les terribles miliciens Interahamwe de Bugarama arrivent à la paroisse, mais ils n'y trouvent aucun réfugié. Le curé Antoine Hategekimana, bien que Tutsi, y est resté seul et il y restera jusqu'à la fin du génocide, continuant à veiller sur le centre de santé et à le gérer efficacement jusqu'au retour des sœurs.

Mibirizi téléphone à 21h15' pour donner le bilan des attaques de la journée: 22 blessés par grenades et un mort, le beau-frère de l'abbé Fabien Kabanda.

Impressions sur cette journée: aux paroisses Nyamasheke, Mibirizi et Shangi, les attaques ont eu lieu à la même heure: 12h30'. Pourtant ces paroisses sont très distantes l'une de l'autre; cette coïncidence revêt une certaine signification. Aux trois endroits on utilise fusils et grenades, sans oublier les armes blanches. Conclusion: nul doute sur l'armement et les entraînements de la population, et même sur l'intervention des militaires; nul doute non plus sur la planification et la coordination de ces attaques. Il n'est même pas besoin de se déplacer pour cette coordination car partout il ya le téléphone; cette fois-ci c'est le revers de la médaille pour le téléphone qui n'est plus un instrument de secours mais d'extermination.

14 Avril: Les communications avec l'étranger commencent à être difficiles et se font par intermittence. Ce jour-là on communique pour la dernière fois avec nos amis en Europe; on en profite pour envoyer les derniers fax en Allemagne, en Angleterre, en Autriche et en Italie mais sans trop savoir quoi dire. Après, toutes les lignes extérieures seront coupées. Tous nos amis de l'étranger nous compteront désormais parmi les morts, et même, les rumeurs ou les sentiments aidant, certains célébreront des messes de Requiem pour tel ou tel que plus tard ils retrouveront vivant.

A 11h Mibirizi annoncent deux autres morts des suites de grenades de la veille. En plus on s'attend à une autre attaque car les assaillants sont groupés au même endroit autour des coordinateurs dont le terrible Bandetse Edouard.

Vers 12h, Cyangugu est de nouveau la cible des miliciens Interahamwe; mais le Préfet et le Major Munyarugerero Ladislas, Commandant de la Gendarmerie, interceptent l'attaque au niveau de la prison, après la rude montée de Gatandara, un chemin emprunté généralement par les zaïroises lorsqu'elles se rendent au

marché de Kamembe. Le curé qui avait suivi le véhicule du préfet pour le supplier de mettre à l'abri des réfugiés dispersés en plein air à l'école primaire tombe sur ces assaillants. A les voir seulement, ces gens-là faisaient peur; ils avaient fait tellement de kilomètres sous le soleil, uniquement dans le but de venir tuer; et tout en transpirant ils brandissaient des machettes. Par après, cette masse d'assaillants se déversera ou sera déversée à Kadasomwa vers Kamembe sur les réfugiés de Munyove dans l'ex Commune Gisuma, qui tentent de rejoindre la Cathédrale. Comment cela s'est passé? D'après les témoignages des rescapés de cette journée, le Préfet est allé vers les réfugiés et leur a ordonné de s'asseoir pour se faire enregistrer par trois jeunes gens pris parmi eux. A la fin de cette opération, il leur a dit: «Vous pouvez maintenant aller chez votre curé» (Noneho mushobora kujya kwa padiri wanyu). Alors tout d'un coup les miliciens ont fait irruption et ont commencé à massacrer les réfugiés, tuant beaucoup d'entre eux et blessant d'autres. Voilà pourquoi le Préfet Bagambiki avait fait asseoir ces gens. Ce n'était pas pour un souci de statistique. Les rescapés de ce carnage raconteront leur aventure à leur arrivée à la Cathédrale, et ils évalueront à 80 les morts de Kadasomwa en cette fin de matinée. Le vieux catéchiste Rwagema Anastase et sa femme Virginie Mukasangwa étaient du groupe. Ils feront des retrouvailles après une semaine de séparation, l'un au centre de santé, l'autre au stade Kamarampaka de Cyangugu, le bras et le cou à moitié coupés; elle est veuve maintenant et elle est handicapée tout le reste de sa vie malgré le grand nombre d'enfants qu'elle doit éduquer.

La **paroisse de Nyabitimbo** se trouve dans la région naturelle du Busozo, en face de la paroisse Mabayi au Burundi; elle n'avait pas beaucoup de Tutsi. Seuls 80 se sont réfugiés à la paroisse, d'après les informations qui arrivent par téléphone. Des assaillants sont venus les chercher et puis ils ont fait demi-tour; sans doute sur supplication des prêtres (ceux-ci sont des Pères Blancs français, belge et canadien); mais les laisseront-ils longtemps en vie? Sur les collines, dans les ex Communes Karengera et Nyakabuye, les Tutsi qui se sont cachés dans la brousse sont pourchassés à l'aide des chiens.

Nyamasheke est de nouveau le théâtre de scènes horribles: deux véhicules sont partis de Cyangugu le matin, l'un avec comme chauffeur l'économiste diocésain, l'abbé Epaphrodite Kayinamura (il est mort de maladie le 11 Novembre 1995), avec mission de

prendre l'évêque qui a passé la nuit là-bas; l'autre avec comme chauffeur l'abbé Laurent Ntimugura, vicaire à la Cathédrale, avec mission de porter des vivres aux réfugiés. Au retour, sur la Mitsubishi de l'évêque, un tout-terrain, sont embarqués aussi les deux gendarmes partis de Cyangugu et l'abbé Rushita Augustin qui est retourné à Nyamasheke pour chercher ses médicaments et d'autres effets personnels. Sur la Peugeot camionnette sont embarqués aussi l'abbé Apollinaire Ntamabyaliro, l'ex-séminariste Bahizi Félicien et 4 frères Josephites. Quant à l'abbé Gasana, il a beaucoup d'appréhension vis-à-vis de cette évacuation et a peur pour sa sécurité; sous la demande de certaines sœurs, avec son accord et celui de l'évêque, il se retire à Mataba chez les sœurs de Saint François et continue à leur assurer le service religieux. Plus tard son évacuation ne sera pas des plus faciles. Au cours de l'évacuation vers Cyangugu, les Frères n'arriveront malheureusement pas à destination au complet, car trois d'entre eux feront les frais des miliciens: à Mutusa, à 5 km de Nyamasheke, une barrière a été dressée, sans aucun doute par le Sous-Préfet de Rwesero, Terebura Gérard, qui, pourtant, venait de garantir à l'évêque qu'il allait assurer la sécurité des réfugiés, promettant même de venir rester avec eux, lui et sa famille. Avec le tout-terrain l'abbé Epa réussit à se frayer un passage à côté de la barrière; l'abbé Laurent n'y réussit pas avec la Peugeot camionnette 405. Lorsque le convoi arriva à Cyangugu, un de ces passagers qui avaient assisté à la scène s'exclama sous les coups de l'émotion: «J'ai honte d'être Hutu». Je crois qu'il ne faut pas avoir honte de son ethnie, mais qu'il faut plutôt se garder de faire honte à son ethnie, comme ceux-là qui ont massacré les Frères. L'abbé Laurent Ntimugura est actuellement en prison à Cyangugu, condamné à 20 ans mais pour des accusations qui n'ont rien à voir avec l'assassinat des Frères mais toujours relatives au génocide. Le tribunal d'appel a confirmé cette peine en Juillet 2002. Pour la suite du récit, nous laissons la parole à un des témoins oculaires de cette scène de Mutusa, l'abbé Ntamabyaliro Apollinaire⁸. Quant au Frère Directeur de l'Ecole,

⁸ Ntamabyaliro Apollinaire (Abbé), Témoignage sur les événements de Nyamasheke les 13 et 14/4/1994, cfr. Annexe n. 2.

Ladislas Sinigenga, il a tenu à rester avec les élèves du Nord lui confiés par le Ministère car depuis le début de la guerre en Octobre 1990, les élèves de cette région du Nord ont été partagés entre les différentes communautés du reste du pays. Ce sont les vacances, ces élèves ne peuvent pas aller chez eux car leurs parents sont des déplacés de guerre. Le Frère sera tué plus tard et jeté dans une toilette: Tous les 4 seront exhumés et enterrés dans la dignité à Nyamasheke dans la cour intérieure de leur communauté.

A **Rusayo** (dans la paroisse de Mushaka), chez l'ex "voyante" *Adria Nyirabarima*, se sont réfugiées beaucoup de personnes, se faisant illusion d'être en sécurité, de même que ceux qui croyaient trouver protection dans les paroisses. Chez *Adria tous les réfugiés tutsi adultes de sexe masculin viennent d'être éliminés*.

L'équipe sacerdotale de Shanghi arrive à l'évêché à 22h. A Shanghi presque tous les réfugiés ont été tués. Impossible de préciser ou de vérifier. Les morts sont mêlés aux blessés qui élèvent des cris à leurs bourreaux impitoyables. L'abbé Gashugi Innocent est depuis longtemps gravement malade, on le porte dans les bras. Il ne connaîtra pas la fin du génocide. Requiescat in pace! L'abbé Gérard Ngendahayo est le plus jeune de l'équipe; il porte un grand ciboire d'hosties consacrées. Le curé Callixte Shyrakera lui-même n'est pas bien portant, il marche à l'aide d'un bâton. L'abbé Vincent Nsengumulemyi qui était assez valide n'en peut plus. Lui et Callixte ont perdu le souffle, ils dorment comme des morts et ne se relèveront que le lendemain, tard; ils n'en reviennent pas; étant tous deux, avec Gérard, originaires de cette paroisse, on comprend qu'ils avaient avec ces gens massacrés d'autres affinités, outre celle d'être leurs pasteurs. Ils n'ont même pas pu savoir s'il ya eu un survivant de leurs familles dans la centrale de Giheke. Tout ce qu'ils peuvent dire, c'est qu'en venant à Cyangugu ils ont vu beaucoup de cadavres au terrain de football de Gashirabwoba, la colline avant Giheke. De fait il semble que les Tutsi de cette zone aient été rassemblés et massacrés sur ce terrain avec la collaboration des militaires. Ce n'est pas pour rien qu'à cet endroit a été érigé un monument commémoratif du génocide. Les prêtres de Shanghi ont pris quelques rescapés qui ont pu monter sur leurs véhicules.

Au même moment où ils arrivent à l'évêché, on entend dans les environs de la Cathédrale des coups de fusils. On saura sans tarder

qu'il s'agit des militaires qui ont tué 3 ouvriers du Noviciat des Jésuites.

15 Avril: Le curé de Mwezi, Gaétan Gatarayiha, arrive à Cyangugu avec les sœurs de l'Assomption de sa paroisse.

Dans la paroisse de Mushaka il ya partout des tueries, mais tout se passe sur les collines.

A 13h le veilleur des Sœurs Carmélites vient annoncer, terrorisé, que les militaires sont venus s'enquérir auprès de lui à propos des ethnies des sœurs. Il aurait répondu, implicitement solidaire avec les sœurs mais sans leur avis, qu'elles sont toutes Hutu; solidarité compromettante que les sœurs ne pourraient certainement pas soutenir, vu leur bonne foi et la réalité, mais surtout vu leur innocence et leur naïveté vis-à-vis du génocide, car, très respectueuses de la clôture, elles ne savent pas ce qui se passe à l'extérieur. Les mêmes militaires se sont rendus dans la Maison Elie des Carmélites, où ils ont pris le veilleur et une personne qui s'y cachait, puis ils ont pillé la maison.

A 15h Nyamasheke est attaquée. Les Sœurs de Saint François font état du bruit et de la détonation des grenades; elles sont convaincues que bientôt ce sera une affaire terminée avec les réfugiés, qui s'évaluent à peu près à 2.600. Le couvent des Frères Josephites ne répond plus au téléphone, les agresseurs ont commencé par là.

A Mushaka une bande armée envahit le presbytère pour fouiller les armes et chercher des fuyitifs qui sont passés par là et puis ont continué leur aventure. Les miliciens croient sans doute que les Pères Blancs qui ont vécu là-bas y auraient laissé l'une ou l'autre arme. Ils fouillent sans rien trouver; après c'est le tour du couvent des sœurs; ils ne font pas de dégâts.

Cyangugu: le petit Reste fait son chemin de Croix vers le Stade Kamarampaka

Vers 16h30' de ce même 15 Avril, les réfugiés de la Cathédrale de Cyangugu et du centre diocésain de pastorale en face sont transférés au stade Kamarampaka qui est tout près de la paroisse; décision des autorités civiles et militaires après beaucoup d'insistances de la part du diocèse pour la protection des réfugiés.

53

Voyant, en effet, ce qui venait de se passer dans les autres paroisses, il ne restait pour le diocèse que de mettre les autorités devant leurs responsabilités. Idée ingénieuse et audacieuse de l'évêque qui invita à une rencontre le Préfet, les 2 hauts responsables militaires (Armée et Gendarmerie) ainsi que le vicaire général et curé de la Cathédrale qui héberge les 5.000 réfugiés. Cette réunion eut lieu à l'évêché le 14 avril vers 11h. Il s'agissait de dire à ces autorités que, vu la triste expérience des autres paroisses, le diocèse ne pouvait plus continuer à être naïf en croyant assurer la sécurité des gens menacés; celle-ci est une affaire des autorités, c'est désormais à elles de protéger les réfugiés qui restent à Cyangugu, et il n'y a pas de doute que si les autorités le veulent, ces gens peuvent être protégés. Et si les autorités prétendent qu'il n'y a pas assez de gendarmes, elles n'ont qu'à rappeler tous ceux qui étaient éparpillés dans les autres paroisses, puisque là il n'y a plus personne à protéger. Le diocèse est décidé à mettre les réfugiés entre les mains des autorités. A ce discours de l'évêque, comme un seul homme, les 3 personnalités se lèvent sans donner une réponse claire, mais en disant tout simplement: «Nous allons y réfléchir». Mais le Commandant de l'Armée est plus spontané: «Si, vous, les gens de l'Eglise, vous ne dites pas au FPR d'arrêter les combats, même ceux-là vont mourir ». A ces mots du Commandant de l'armée, l'évêque demanda au vicaire général d'essayer de téléphoner à Monseigneur Thaddée Nsengiyumva, évêque de Kabwayi et président de tour de la Conférence épiscopale, pour lui demander d'essayer de faire quelque chose pour que les 5.000 réfugiés de Cyangugu aient la vie sauve. Il s'agissait de lui demander de tout faire pour contacter les représentants du FPR et du gouvernement. Mais nous-mêmes nous ignorions ce qui se passait dans les autres régions du pays! Au téléphone, le président de la Conférence épiscopale ne répondit que par des soupirs qui en disaient plus pour exprimer son impuissance à accomplir une mission aussi utopique. La phrase du Lieutenant Samuel Manishimwe était révélatrice car, de fait, lorsque le FPR gagnait du terrain sur le front, les réfugiés, partout où ils étaient, payaient les pots cassés.

Le lendemain vers 14h téléphonent les mêmes autorités pour dire qu'elles vont passer à l'évêché d'un moment à l'autre; l'évêque rassemble à la Chapelle tous les prêtres et les frères

présents, une vingtaine à peu près, et leur demande conseil sur ce qu'il doit dire à ces autorités, dans la ligne du souhait qu'il avait exprimé la veille. Les participants à la concertation trouvent bon de poser quelques conditions pour la garantie de survie des réfugiés, et entre autres un texte de passation à signer par les deux parties. Au moment où l'équipe de rédaction composée des abbés Mategeko Aimé, Jean Ndorimana et le frère mariste Rugema Alexandre se préparait à exhiber le texte, les 3 personnalités font irruption à l'évêché avec une rapidité jamais vue; elles refusent le texte et annoncent qu'elles ont décidé que les réfugiés seraient transférés au stade. L'évêque et le vicaire général se rendent à la Cathédrale avec les autorités susdites pour le transfert des réfugiés. Décrire l'ambiance de ce transfert sur la petite distance Cathédrale-stade demanderait des livres.

Déjà la présence même de ces autorités, surtout celle du Préfet, était traumatisante pour les réfugiés. Certains réfugiés voulaient discuter et mettre le transfert en jeu, mais cela ne servait à rien. Ce n'est que lorsque les autorités diocésaines expliquèrent aux réfugiés le cheminement suivi pour en arriver là, que tous acceptèrent de se rendre au stade. La présence des autorités diocésaines dans cette opération était rassurante pour les réfugiés. Lorsque l'évêque remarqua que tout le monde hésitait à ouvrir la marche, il prit la tête du cortège et arriva le premier au stade, suivi de tous les réfugiés par files de quatre, comme l'avaient prescrit les autorités. Pourquoi cette discipline? Les autorités ont sans doute ciblé certains réfugiés qui doivent absolument être tués, et elles ont peur que dans la confusion ceux-ci ne s'échappent. D'autre part ils veulent aussi contrôler si les gens ciblés sont eux aussi dans le cortège. La suite démontrera cette thèse, pas plus tard que la même soirée et le lendemain. En tout cas la rapidité avec laquelle se fit cette opération laissait soupçonner quelque chose.

Mais entre temps il fallait trancher le problème de ceux qui étaient trop faibles pour arriver au stade, surtout ceux qui étaient épuisés par la dysenterie bacillaire, la malaria et les blessures de machettes ou d'autres instruments traditionnels. Ces malades-là restèrent dans la salle de réunions de la paroisse, qui était devenue la salle d'hospitalisation pour tous, indistinctement des maladies dont certaines étaient contagieuses. D'autres réfugiés, convaincus que c'était fini pour eux, se mettaient à genoux pour demander la

bénédictioin ou pour supplier de célébrer une messe pour le repos de leur âme lorsqu'ils seront morts. Certains tentaient d'offrir de l'argent pour cette intention car ils ont été ainsi habitués. Ce n'était pas aisé de se trouver devant des requêtes de ce genre. Une situation extrêmement difficile à gérer! Mais la providence aidait à trouver une réponse opportune pour chacun. Les membres des Instituts séculiers, les religieux (ses), les séminaristes et les ouvriers de la paroisse et du centre diocésain de pastorale furent autorisés à rester là où ils étaient, et c'est grâce aux plus courageux d'entre eux que le service auprès des réfugiés marchera bien.

Les 17 premières victimes sortent de leurs refuges

16 Avril: Déjà le lendemain de l'arrivée des réfugiés au stade, à 10h40', un mouvement d'attaquants se dirige vers le stade. Il ne se passe rien car le préfet et le Commandant de la Gendarmerie sont avertis par l'évêque. Il s'agit sans doute de miliciens trop zélés ou envoyés par quelqu'un qui fait un travail parallèle car le programme des autorités s'avère tout autre et plus intelligent; ou alors s'agira-t-il d'un changement de tactique car le premier plan est découvert? Lorsqu'on porte à manger aux réfugiés à 11h50' (il est évident que la veille personne n'a pensé au manger), à l'intérieur du stade tout est apparemment calme, mais on lit sur les visages des réfugiés beaucoup d'inquiétude et d'angoisse.

Le stade n'a qu'un seul avantage: la partie couverte peut abriter une très grande partie des réfugiés (il ne faut pas oublier qu'au Rwanda le mois d'Avril est le plus pluvieux). Pour le reste il n'y a rien: pas de toilettes, pas d'eau car sur les 14 robinets il n'y a qu'un seul qui fonctionne. Et qu'est-ce qu'un robinet pour 5.000 personnes? En guise de toilette, le lendemain on essaie de faire creuser un trou assez long et large par les réfugiés qui sont déjà épuisés. C'est une vie qui n'a rien de différent avec celle des prisonniers d'Auschwitz pour ceux qui en sont au courant. *Le stade de l'équipe de football "ESPOIR" est devenu le stade du DESESPOIR.* Les gens sont mêlés au troupeau de vaches que certains ont pu prendre avec eux en s'enfuyant. De ce troupeau on ne parlera plus après deux ou trois jours, car il ne peut sortir pour se ravitailler ou s'abreuver.

Autour du stade, les Interahamwe rôdent toujours, à l'affût de toute proie qui tenterait de sortir; un jeune homme du nom de Rutayisire Jean Népo (encore en vie aujourd'hui) a failli être la première proie des miliciens, mais il a été sauvé par sa rapidité et son agilité. Vers 15h il réussit à grimper et sauter l'infranchissable portail de l'évêché, pourchassé par les Interahamwe au moment où, torturé par la faim, il est tombé au milieu des assaillants en allant acheter des arachides dans les boutiques proches du stade. Arrivé à l'évêché, il se faufile avec finesse sous les voitures au garage en faisant un signe de croix en guise de remerciement: «Ah, Monseigneur, je viens d'échapper à la mort (Musenyeri we, singipfuye)»; exactement comme font avec manie les joueurs de football lorsqu'ils viennent de marquer un but! Heureusement les Interahamwe ne l'ont pas poursuivi jusqu'à l'intérieur! A la même heure, les militaires tuent deux personnes à la porte d'entrée du Noviciat des pères Rogationistes; l'avant-midi les bâtiments des sœurs Carmélites ont déjà été saccagés.

Vers 15h30' les réfugiés expérimentent la mauvaise foi des autorités déjà pressentie au moment du transfert la veille: c'est cette après-midi-là, en effet, que les mêmes autorités civiles et militaires firent irruption au presbytère de Cyangugu et prirent Jean Marie Vianney Habimana (surnommé Gapfumu), qui y était caché depuis les événements de Cyimbogo en Février; au centre diocésain de pastorale ils prennent 3 autres personnes qui avaient eu, eux aussi, peur d'aller au stade: Ananie Gatake (un homme d'affaires) surnommé Problème, Vital (un électricien privé de Kamembe), et un certain Félicien venu de Shangi. Pour faire croire à un interrogatoire, ces autorités s'adjoignent le Procureur Ndorimana Paul (qui n'a aucun lien de parenté avec l'auteur). Ainsi les 4 personnes sont embarquées sur la camionnette de la Province et conduites au stade mais sans y entrer. Du stade les mêmes autorités font sortir 13 autres personnes. Tout le groupe est soi-disant conduit à la Brigade de la Gendarmerie pour interrogatoire. Celui-ci portera, disent les autorités, sur les cotisations que ces gens, aux dires de la population, donnaient au FPR pour acheter des armes. C'est le prétexte donné partout pour tuer les Tutsi, même ceux qui n'avaient jamais entendu parler du FPR. Sur les 17 personnes, une seule survivra: Madame Marianne Banguwiha; pour les 16 autres, leurs comptes seront vite réglés par les miliciens sans devoir aller

57

jusqu'à la Brigade, probablement au célèbre pont de Gatandara. Il n'a pas fallu plus d'une demi-heure pour entendre les coups de fusils. La confirmation de leur assassinat sera donnée par le préfet lui-même lorsque l'évêque lui téléphonera pour demander ce que sont devenues les personnes prises à la paroisse, au centre de pastorale et au stade: «Nous les avons emmenées pour un interrogatoire, mais les interahamwe nous les ont pris en cours de route; probablement que ce sont eux qu'ils viennent de tuer». Plus tard d'autres détails seront donnés par Madame Marianne Banguwiha, la rescapée du groupe, sauvée sur ordre du Major Munyarugerero en faisant prévaloir son ethnie hutu. Elle racontera cela sur Radio Muhabura, la Voix du FPR durant la guerre et le génocide. Cette Marianne était présidente du puissant parti d'opposition, le PSD, dans la préfecture de Cyangugu. Elle était originaire de Butare, affectée au service agricole à Cyangugu. Ses 16 compagnons seront jetés dans une fosse commune chez Jean Marie Vianney Habimana à Kamarebe dans le secteur Mutongo d'où ils seront exhumés en Avril 2000 pour une digne sépulture à Karangiro près du bureau communal de Cyimbogo où a été érigé un monument commémoratif du génocide. Voici la liste de ces premières victimes des réfugiés de la Cathédrale de Cyangugu et la situation sociale qu'ils avaient:

- Habimana Jean Marie Vianney: Commerçant à Kamembe, habitant à Kamarebe;
- Gatake Ananie de Kamembe: Homme d'affaires habitant à Kamembe - aéroport;
- Vital: électricien de Kamembe
- Félicien de Shangi
- Nzisabira Trojan Commerçant à Kamembe, habitant à Bigutu;
- Rémi Mihigo: Enseignant de Mutongo
- Sibomana Benoît: Commerçant à Kamembe, habitant à Gikungwe
- Mugabo Dominique (surnommé Gaperi): Constructeur de l'ECOGER de Kigali;
- Ndorimana Appien: Homme d'affaires de Cyete;
- Fidèle...: Contrôleur des finances, fonctionnaire du Ministère des Finances;
- Fidèle Murekezi: Vérificateur des impôts, fonctionnaire du Ministère des Finances;

- Mugabo Albert, Adjoint de l'Inspecteur du Travail, fonctionnaire du Ministère de la Fonction Publique;
- Ibambasi: Inspecteur du Commerce, fonctionnaire du Ministère des Finances;
- Nsengiyumva Léonard
- Twagiramungu Albert: Juge du Tribunal de canton de l'ex Commune Gishoma, habitant à Cyete;
- Nkata Bernard: Commerçant-transporteur de Kamarebe.

Une visite mystérieuse en pleine messe au stade

17 Avril: le lendemain de l'assassinat des 16 personnes, les abbés Jean Ndorimana et Oscar Nkundayezu, respectivement curé de la Cathédrale et Directeur de la Caritas diocésaine, concélébrèrent une messe au stade, avec surtout l'intention de reconforter les réfugiés et les familles qui viennent d'expérimenter leur première épreuve dans le nouveau camp. C'est le 3^e dimanche de Pâques. En pleine messe, le véhicule qu'avait utilisé, la veille, le Commandant de Place Samuel Manishimwe fait irruption dans le stade et s'arrête sur la piste du stade, au bas de l'autel, avec à bord les mêmes militaires qui ont envahi le presbytère la veille et sorti de force Jean Marie Vianney Habimana. Ils n'ont aucun souci des cérémonies en cours et n'ont qu'une mission: dire au curé que le Commandant veut le voir. Comme la messe n'est qu'au début (on est à la deuxième lecture), le curé se convient avec les militaires qu'il ne peut pas interrompre la messe et qu'ils vont revenir à la fin de la messe vers 10h30'. Mais ces derniers ne seront pas au rendez-vous. Au retour à la paroisse, le secrétaire paroissial prend le curé à part et lui rapporte que les mêmes militaires, lorsqu'ils sont venus à la paroisse la veille pour prendre Jean Marie Vianney Habimana, avaient voulu savoir qui était Jean Ndorimana et où il vivait. L'association de ces deux visites des militaires suggéra au curé de laisser la voiture à l'abbé Oscar et de rejoindre l'évêché à pied par un petit sentier, de peur de rencontrer de nouveau les mêmes militaires en route. Entre temps, le curé fait un coup de fil à l'évêché pour savoir si des militaires n'étaient pas venus le chercher. La réponse de l'abbé Modeste fut non, mais plus tard le veilleur envoyé par lui fera remarquer la présence d'une Jeep

59

Suzuki stationnée devant l'entrée de l'évêché. Lorsque le portail de l'évêché sera ouvert pour le véhicule de la paroisse ne portant que l'abbé Oscar seul, la jeep démarrera pour on ne sait quelle destination. L'abbé Oscar était toujours prêt à risquer sa vie pour sauver toute personne en danger. Il n'a commencé à conduire qu'en secourant les réfugiés burundais de 1993 à Bugarama, et il a continué à le faire pendant le génocide, sans se soucier des risques qu'il courait. C'est le même abbé Oscar qui, au cours d'une confession, aidera son confrère à se préparer sereinement à la mort qu'il sentait désormais proche; mais celle-ci n'arriva pas. L'évêque, auquel fut rapportée cette scène, s'exprima avec un soupir: «Ah! Ils veulent faire un kidnapping!» Il suggéra au curé de diminuer les mouvements et de n'attendre qu'à l'évêché tous ceux qui auront besoin de lui. Ce conseil ne sera pas pour autant observé car les réfugiés avaient toujours besoin de quelque chose, et la plupart étaient de la paroisse de Cyangu. En tout cas la peur créée par cette audience du Commandant de Place décidée sans avoir été demandée persistera tout le génocide durant. Mais il n'est pas difficile de comprendre ces manœuvres du Lieutenant Samuel Manishimwe lorsqu'on sait que, le Vendredi 15 Avril, lors du transfert des réfugiés au stade, il a demandé au curé: «Pourquoi est-ce qu'il y a des gens qui ne sont pas ici au stade alors que leurs véhicules sont chez vous»? Le curé avait beau lui affirmer que tous les réfugiés étaient là, mais il ne resta pas convaincu. Il demanda explicitement: «Où est Gapfumu, où est Safari»? Un signe que ces gens étaient super-recherchés! Effectivement la voiture de Jean Marie Vianney Habimana (surnommé Gapfumu) était parquée au presbytère de Cyangu depuis les événements de Cyimbogo en Février; et celle de Safari était parquée à la cour intérieure de l'évêché catholique où s'était réfugiée sa femme Média (diminutif de Médiatrice). Habimana était effectivement caché au presbytère de Cyangu, mais Safari n'était connu du curé que de nom. On disait que c'était un Hutu recherché (encore en vie maintenant) pour son appartenance au MDR (principal parti d'opposition). Il s'était caché chez l'évêque Nduhura de l'Eglise épiscopaliennne, à côté de l'évêché catholique. C'est dans le coffre de sa propre voiture que Safari sera évacué au Congo, grâce, semble-t-il, à un sous-officier qui, de par ailleurs, était réputé pour être un tueur à gages! Le curé ne connaîtra Safari qu'après le génocide dans les

rencontres du comité de l'équipe de football de la Province, Simba, car tous les deux en étaient membres; Safari assurait le rôle de trésorier. Oui, ce n'était pas étonnant que pendant le génocide une personne se trouvant dans l'équipe des tueurs mette des Tutsi sous sa protection ou les aide à s'évader. Ainsi beaucoup de personnes se sont évadées grâce à un milicien nommé Rutanga, moyennant de l'argent, bien sûr; mais qu'est-ce que cela fait même s'il faut payer des millions pour sauver sa vie? Ce Rutanga avait acheté une moto grâce à ces activités de faire traverser les réfugiés. Il semble qu'il soit mort maintenant. Lorsqu'il s'est réfugié lui-même en Juillet 1994, il a dit à un prêtre qui, souvent, marchandait avec lui pour faire traverser les gens: «Monsieur l'abbé, la situation a changé, moi aussi je me réfugie» (Padi, ibintu byahindutse, nanjye ndahunze)!

Le curé n'ignorait pas le danger qu'il courait: tous ceux qui prenaient soin des réfugiés figuraient sur la liste noire, et toutes les occasions étaient bonnes pour les éliminer car ils étaient gênants. Cependant la misère des réfugiés ne pouvait permettre à tout homme sensible de rester enfermé entre les quatre murs de l'évêché, même si les risques de sortir étaient énormes. Pour ne citer qu'un exemple de sollicitation de la part des réfugiés: le Gérant de la Banque Commerciale de Kamembe, Gérard Kabera, d'heureuse mémoire, fut un des rares Hutu de son rang qui se soient comportés d'une façon exemplaire; il permettait que les réfugiés lui endossent des chèques pour leur faire parvenir de l'argent par l'intermédiaire du curé. Donc il fallait de temps en temps aller voir les gens qui avaient besoin de ce service; mais pas seulement cela. Cet argent a servi à certains pour acheter quelque chose, et à d'autres il a permis de payer des gens qui les aidaient à traverser la Rusizi pour se réfugier au Congo. C'est le même gérant qui s'est réfugié au Zaïre en Juillet 94 avec les documents de la Banque Commerciale du Rwanda, Succursale de Kamembe, qu'il a déposés à l'Union Zaïroise des Banques à Bukavu et que par après la Banque Bruxelles-Lambert (qui patronne la Banque Commerciale du Rwanda) a récupérés pour les faire rentrer au Rwanda. Pour cela aucun client de Cyanguu n'a égaré son compte suite au génocide. Le gérant faisait ce travail de bienfaisance même jusqu'en Juin 1994. Mais ce n'est pas seulement cela qui occasionne les déplacements du curé. C'est

61
le service aux réfugiés en général, son organisation et leur ravitaillement.

Qu'en est-il des autres paroisses durant ce calvaire des réfugiés de Cyanguu? Le 16 à 10h30' un coup de téléphone des sœurs de Nyamasheke annonce que probablement il ne reste plus aucun Tutsi à la paroisse car les assassins sont venus achever les survivants et piller à la paroisse, chez les Frères et à l'Ecole Normale Primaire.

Dans les paroisses Nyamasheke, Mibirizi et Shanghi les corps sont déjà en décomposition en plein air. Les presbytères hier plein de personnes vivantes sont aujourd'hui jonchés de cadavres. Plus tard on saura qu'à Nyamasheke le bourgmestre de Kagano Alois Kamana aurait payé 200.000 frs pour faire enterrer tout ce monde. La cour intérieure du presbytère comptera alors des fosses communes un peu partout.

C'est ce même 17 Avril que les sœurs de Nyamasheke annoncent l'assassinat du frère Directeur de l'Ecole Normale Primaire, Ladislas Sinigenga. Avant d'attaquer le couvent, les meurtriers ont pris soin d'éloigner le frère Jean Marie Vianney Kabuto et les élèves déplacés du Nord, ceux-là avec lesquels le Directeur avait tenu à rester; le frère Kabuto et les élèves étaient du groupe de "ceux qui ne devaient pas mourir", mais il fallait les éloigner pour éviter des témoins gênants de cette horrible scène.

Vers Midi, toujours le 17, arrivent de Mushaka les abbés Kaberuka Aphrodis, Rubakisibo Roger et Ignace Mubashankwaya. Après un bref escale à l'évêché, ils rejoignent d'autres prêtres au Noviciat des Rogationistes. Là ils trouvent l'abbé Ngendahayo Gérard et Monsieur Gatete Polycarpe, qui, depuis quelques jours, montaient des plans pour s'évader au Congo soit à l'aide d'un radeau, soit en suivant le courant de la rivière Rusizi. Mais cette aventure présentait beaucoup de risques. Le père Ricardo Pignatelli, Maître des novices Rogationistes, leur épargne cette aventure dont l'issue était imprévisible. La pirogue qui, plus tard, prendra ces 4 premiers passagers (l'abbé Ignace exclu) sera envoyée de Bukavu par lui, moyennant une communication par des gestes à partir de l'autre côté du lac; geste que les nouveaux occupants du Noviciat des Rogationistes pourront interpréter grâce à des jumelles que le père Ricardo leur a laissées à cet effet. Comme tout Italien qui se respecte, le Père Ricardo arrive à se faire

comprendre par des gestes quant à l'expédition de la pirogue et à l'heure de son arrivée, comme convenu avant son départ de Cyangugu. Seul un Italien serait capable de s'exprimer aussi parfaitement par gestes à une si longue distance et se faire comprendre. Autant le discours est premier au Rwanda, autant le geste est premier en Italie. Depuis lors, grâce à ces premiers éclaireurs, on saura qu'il est possible de se sauver par le lac pour s'échapper au Congo, et ainsi la chaîne continuera. Mais il faut aussi admirer la capacité des quatre passagers d'avoir pu bien interpréter les gestes du père Ricardo.

L'un des quatre passagers s'appelait donc Gatete Polycarpe. C'est un entrepreneur de Kigali qui avait des chantiers à Cyangugu depuis bien avant 1994. Il construisait pour le diocèse et les maisons religieuses de Cyangugu. De passage pour une mission de vérification de ses chantiers, il a été surpris par le génocide à Cyangugu. C'est un homme serviable, qui, dans ses constructions, fait un travail rapide et soigné, et qui traite bien ses ouvriers mais qui était recherché comme beaucoup d'autres de son rang. Ne sachant pas où il s'était caché, ses ouvriers de Cyangugu disaient, comme en signe de reconnaissance: «Si la Providence nous montrait notre patron, nous penserions nous-mêmes à lui procurer une mort plus noble que celle infligée aux autres» (Uwaduha amahirwe tukabona Patro ngo tumwiyicire aho kugira ngo bamwice nabi)! Ils aiment leur patron mais il leur faut tuer à tout prix parce que tout Tutsi doit mourir. Ils ne se demandent même pas pourquoi leur si bon patron doit être tué, lui qui leur avait procuré du travail. Comme l'accès à certains postes de travail était interdit aux Tutsi (à part quelques exceptions qui ne font que confirmer la règle), ceux-ci se contentaient d'évoluer dans le secteur tertiaire, et Gatete Polycarpe évoluait et évolue encore dans le domaine des constructions; non pas que ceux qui exerçaient des postes plus stratégiques (politiques, techniques, administratifs, économiques ou autres) étaient plus intelligents ou plus capables, mais parce qu'il était inconcevable pour un Tutsi d'occuper de tels postes. Actuellement Polycarpe est chef de groupe des parlementaires de son parti, le PL (Parti Libéral).

A 17h la paroisse de Nyabitimbo subit des menaces pour les quelques 80 réfugiés qui y sont. A 22h les échos qui arrivent de Mibirizi ne sont pas de bon augure: la paroisse-Mère du Kinyaga

63
est sur le point de subir le même sort que Hanika, Muyange, Nyamasheke et Shangi.

3. Du 18 au 30 Avril: "Nettoyage" des dernières paroisses et arrivée du CICR

18 Avril: A Nyabitimbo le Jour J est arrivé. Le Curé Marc François annonce l'approche des assassins: Ils sont à 200 m. Le préfet averti par l'évêque promet de contacter le bourgmestre de Karengera. A 9h45', les attaquants, au nombre de 300 à peu près, refusent toute négociation. Ils défoncent les portes des locaux qui hébergent les 80 "condamnés". Le père Armand annonce la fin. Les 4 gendarmes qui protégeaient les réfugiés ont tiré en l'air jusqu'à être à court de munitions.

A Nkanka, à 10h20', les meurtriers sont déjà là et sont en train de massacrer les réfugiés sur la cour de l'école primaire. Le bruit des explosions de grenades et des fusils arrive jusqu'au presbytère.

A Mibirizi les Interahamwe réclament 40 réfugiés jugés indésirables, avec liste à l'appui. Sinon ils démoliront tout et tueront tout le monde. Les harcèlements continuent; à 12h ils majorent le nombre des indésirables jusqu'à 60. A 12h20' la cloche sonne, c'est l'arrivée des assaillants. Un téléphone annonce que c'est la fin de la torture psychologique. A 13h50' les attaquants se retirent en laissant 8 morts et beaucoup de blessés.

A Nkanka c'est le tour des réfugiés du centre de santé. Tous sont tués, tandis qu'à la cour de l'école primaire gisent encore beaucoup de cadavres et de blessés. On notera, parmi les cadavres du centre de santé, la présence d'une maman morte, avec son enfant né depuis quelques jours qui est encore en vie et qui aura passé toute la nuit dans la poitrine de sa mère, sous la pluie. La petite sera ramassée par les Filles de Notre Dame de la Miséricorde qui s'occupent du centre de santé (la Congrégation a la Maison-Mère à Savonna en Italie) qui l'emmèneront avec elles au Congo et la ramèneront en 1996: Irabona (Dieu veille) est son nom; au baptême elle recevra le nom d'Eugénie. C'est la fille de l'enseignant Eugène Karerangabo (+).

A Mibirizi c'est le coup fatal aux rescapés de 13h50'. Le témoignage vient du Sous-Préfet Théodore Munyangabe envoyé

par le conseil de sécurité de la Préfecture soi-disant pour engager le dialogue avec les attaquants et négocier la pacification. Il s'est avoué impuissant, lui qui avait été envoyé pour calmer la situation. Des centaines de morts, selon son propre témoignage au retour à Cyangugu à 17h40' ! Le conseil lui a collé, par astuce sans doute, deux tueurs à gage célèbres: le policier de douane Ngagi, de triste mémoire, et le fameux commerçant Edouard Bandetse qui était devenu le chef de troupes de la région de Mibirizi. Ce dernier, au lieu d'aller avec l'équipe, a devancé tout le monde, sans doute pour prévenir ses hommes. Pourront échapper au carnage seuls les réfugiés qui réussiront à se faufiler dans les maisons des prêtres. Arrivés chez les sœurs, les agresseurs se contenteront seulement de les faire sortir et de piller.

A Nyabitimbo on a procédé à la vérification des cadavres et des survivants: 30 morts sur 80, tous de sexe masculin; parmi les survivants, à part les femmes et les filles, il ne reste que 3 garçons! Voilà une définition simple du génocide: tuer les géniteurs!

19 Avril: Les sœurs de Mibirizi demandent d'être évacuées à Cyangugu. L'hôpital qu'elles géraient a été pillé, même les véhicules.

Quant aux réfugiés rescapés, ils continuent à être harcelés: les agresseurs estiment qu'il y a encore parmi eux des gens dits recherchés. A 8h le préfet en est informé, mais pas de réaction.

Vers 10h arrivent au stade 400 rescapés de la paroisse Nkanka. Ils ont profité de la nuit pour sortir du milieu des cadavres et ils ont marché toute la nuit; la plupart sont blessés.

A 12h Mibirizi annonce que sur les 3.000 réfugiés il reste à peu près 2.000, des femmes et des enfants pour la plupart ou des hommes affaiblis par des obus de grenades. Les agresseurs ne s'attaquent pas seulement aux hommes mais aussi à tout ce qui est vivant. Ainsi après les massacres ils se ravitaillent des vaches de la ferme du diocèse sise à Mibirizi et s'équipent de 7 motos. Chez les sœurs ils ont pris un Minibus. Au passage ils abîment très sérieusement tous les autres véhicules qu'ils ne réussissent pas à déplacer. Les sœurs ont été sommées d'ouvrir tous les locaux de l'hôpital, surtout celui qui abritait le coffre-fort, on s'en douterait bien. Finalement sont évacuées les sœurs Stani, Francine, Donata et Jeanne. Les sœurs Bernadette et Monique restent.

En fin de matinée, trois camionnettes Daihatsu déversent au

65
stade 600 personnes qui s'étaient réfugiées dans les locaux de l'Eglise de Pentecôte à Gihundwe, faisant ainsi passer de 5 à 6000 le nombre de réfugiés accueillis au stade.

Encore des heures de torture pour Mibirizi: une nouvelle attaque se prépare à partir de Ku Ngoro. Les agresseurs exigent des personnes bien déterminées à leur livrer pour exécution. Le curé Joseph Boneza est dans un dilemme; c'est le même chantage des agresseurs: «Sinon nous tuons tout le monde». Mais on sait qu'ils ne seront jamais satisfaits avant qu'ils n'aient éliminé tout le monde au compte-gouttes. A 15h à Mibirizi on attend encore l'arrivée d'une délégation de pacification promise par Cyangugu. A 17h15' c'est l'attaque. Les assaillants réclament toujours les 60 personnes à tuer. L'évêque a demandé au Commandant de la Gendarmerie d'intervenir pour arrêter les tueries. Celui-ci y a envoyé des gendarmes. A 18h30' les assaillants ont déjà fait sortir les réfugiés et procédé à l'appel nominatif de plus ou moins 70 personnes à exécuter à leur guise. Seule une personne est introuvable: Mwumvaneza Innocent, surnommé Kanibali (cannibale). Sachant qu'il était recherché, il a réussi à sortir pour aller se cacher chez un ami avant de s'enfuir au zaïre de nuit. Il est encore en vie aujourd'hui. Quant aux abbés Joseph Boneza, Ignace Kabera et Antoine Sindalihora, eux aussi figuraient sur la liste réclamant 3 prêtres à tuer. Sur une autre liste figurait le seul nom de Joseph Boneza. Après beaucoup de négociations avec les gendarmes, les assaillants ont renoncé à toucher aux prêtres, mais ils rentrent quand même heureux d'avoir réussi leur opération.

21 Avril: à 11h éclate une grande panique au stade de Cyangugu: un sous-lieutenant de l'Armée, du nom Irankunda, surnommé Kajisho (c'est-à-dire l'homme au petit œil) car borgne, et un sous-lieutenant de la Gendarmerie, du nom de Mugiraneza, avec trois gendarmes, entrent dans le stade avec une liste de gens à faire sortir. Même quand il s'agit de tuer, les militaires et les gendarmes ont parfois des règles qu'ils respectent: le stade étant gardé par des gendarmes, il semble que les militaires ne pouvaient pas s'y introduire et donner des ordres aux gendarmes; pour cela il fallait être accompagnés de gendarmes mais plus gradés que ceux qui sont préposés à la garde du stade! Le sous-lieutenant Irankunda était connu à Cyangugu pour être farouche envers les Tutsi car il semble qu'il ait perdu son œil au front contre le FPR. Il ne cessait

de répéter qu'il avait perdu son œil à cause des Tutsi, et il y trouvait le prétexte pour en tuer le plus possible.

Dès l'entrée de ces gens dans le stade, le téléphone du stade a vite appelé à l'évêché pour les dénoncer et appeler au secours. L'intervention rapide de l'évêque devient très efficace car il réussit à faire comprendre à ces officiers subalternes que ces gens ont été mis au stade par les hautes autorités civiles et militaires et qu'eux aussi devraient plutôt veiller à leur sécurité. Ainsi le Substitut Georges Nkusi et l'Ingénieur agronome Damascène du projet Pêche sortis par les militaires sont ramenés au stade après un bref interrogatoire à l'aérodrome de Kamembe. Les militaires se lamentent soi-disant que l'évêque met obstacle à leur travail. Mais quel travail?

A 12h les Filles de Notre Dame de la Miséricorde de Nkanka passent à l'évêché, en route vers leur communauté d'Irambo au Zaïre: ce sont deux Indiennes, une Italienne et une Rwandaise, tutsi par-dessus-le-marché. A la douane les cartes d'identité doivent être contrôlées de peur de ne laisser passer aucun Tutsi par distraction. Par conséquent la sœur Alexie n'est pas autorisée à passer, elle est compromise par la mention ethnique de sa carte d'identité. Elle a entre les bras la petite Irabona de quelques jours de naissance, récupérée du sein de sa maman morte après le carnage du centre de santé de Nkanka; un douanier l'arrache à la sœur Alexie et la remet à une consœur Italienne en disant: «Vous, vous ne devez pas partir, nous avons encore besoin de vous». En quoi les Hutu pouvaient-ils avoir besoin des femmes Tutsi par les temps qui couraient si ce n'est pour assouvir leurs instincts sexuels et meurtriers? La sœur Alexie retourne au centre de pastorale pour quelques jours. Plus tard elle pourra rejoindre le Zaïre par pirogue, avec l'aide de l'abbé Busunyu Baudouin, vicaire de la paroisse de Nkanka. Transférée à la Maison-Mère de Savona en Italie, la sœur Alexie y mourra d'un cancer le 27 Juillet 1999. Qu'elle repose en paix!

Pour bien accomplir le service d'évasion des Tutsi, l'abbé Busunyu avait acheté une pirogue et engagé des rameurs pour faire ce travail nocturne. Il a fait traverser des dizaines de personnes, des familles entières. Et il venait les chercher lui-même à Cyangugu en plein jour et allait les loger au presbytère de Nkanka en cachette. A la paroisse un seul confrère était au courant de ce trafic. L'autre

67
n'en savait rien et ne devait rien savoir car il n'allait pas encourager cette œuvre de charité! Il fallait quitter la paroisse assez tôt et se diriger vers le lac sans se faire voir de personne et en évitant toutes les barrières. L'horaire idéal pour les rameurs était de démarrer à 3h pour arriver à Bukavu à 6h du matin: trois heures de traversée! De retour du Zaïre, l'abbé Busunyu passait par Cyangugu pour donner des nouvelles et prendre d'autres passagers. Il ne se gênait pas de donner l'impression de quelqu'un qui revient des champs en saison de pluies, tout transpirant et plein de boue partout car il avait marché toute la nuit par ces mois pluvieux d'Avril et Mai. Et si par hasard des miliciens lui demandaient où il allait avec ces femmes et ces enfants tutsi, il leur répondait que c'était des belles-sœurs ou des voisines qui venaient lui rendre visite.

Qui est, et Qu'est devenu l'abbé Busunyu Baudouin? Dans la débandade de Juillet 1994, l'abbé Baudouin s'est enfui au Zaïre comme beaucoup d'autres Hutu, et il a même passé le gros de son séjour dans la communauté des Filles de Notre Dame de la Miséricorde à Irambo dans l'archidiocèse de Bukavu. Il avait peur, car son père, président du parti MDR dans la Préfecture de Cyangugu, était un grand militant de l'aile extrémiste de ce parti, devenu ce que l'on a appelé "MDR POWER" (Pawa pour les Rwandais simples); en plus, il portait le nom de son père Busunyu, comme c'est l'habitude au Rwanda que les enfants de familles de gens aisés portent le nom de leur père. Son père est un des premiers enseignants diplômés. Au moment de la confection de cet ouvrage, Busunyu père vient de sortir de la prison centrale de Cyangugu où il était détenu depuis quelques années, accusé d'avoir participé au génocide. Après le génocide, plusieurs personnes sont allées trouver l'abbé Baudouin au Congo pour le supplier de rentrer au Rwanda, mais malheureusement il avait subi une grande manipulation de la part de certains confrères dont l'un d'entre eux avait été son maître à penser déjà depuis le grand séminaire. Il était impossible de le lui arracher. Ainsi l'abbé Busunyu est-il mort à l'exil pendant la guerre du Congo en 1996-1997.

Revenons au Rwanda: l'équipe de Mibirizi est à bout de force, et elle est toujours menacée. On commence à penser à un remplacement éventuel. Mais comment faire arriver à Cyangugu ces prêtres menacés sans les exposer encore? C'est là un problème qui demandera de déployer toutes les énergies pour trouver une

solution, mais ce sera trop tard et inutile car l'irréversible arrivera pour le cher abbé Joseph Boneza.

22 Avril: Durant le génocide, tout premier venu couvert par son ethnie hutu s'improvisait pour faire de la perquisition n'importe où, même là où il ne pouvait accéder dans les conditions normales; même un patron tremblait devant son domestique. C'est ainsi qu'un chauffeur de la Région sanitaire nommé Pio Nkusi vint au Centre diocésain de pastorale pour chercher son voisin Fabien Katarwa, chauffeur comme lui, sous prétexte que des gens avaient démoli sa propre maison en disant qu'il avait caché Fabien. Il s'agissait donc d'aller leur montrer Fabien pour démontrer qu'il n'était pas caché chez lui; mais c'était plutôt une façon de l'exposer en montrant qu'il était encore en vie alors qu'il était de "ceux qui devaient mourir" (Mais pourquoi était-il d'office condamné?). Nul doute que c'était un truc pour éliminer Fabien. Celui-ci a survécu encore quelques années.

Enfin arrive le CICR de Genève basé à Bukavu

L'arrivée du CICR (Comité International de la Croix Rouge) de Genève à Cyangugu a enfin permis à la Communauté internationale de savoir la situation exacte des Tutsi de Cyangugu rescapés. Il est 12h. Les membres du CICR rencontrés par hasard par le vicaire général à la Province (où ils attendaient sur une file l'audience chez le préfet) se rendent tout de suite à l'évêché. Après une brève entrevue sur la situation, avec l'évêque et le vicaire général ils se rendent au stade. Le CICR porte les blessés au centre de santé et promet d'intervenir le plus rapidement possible pour les vivres et les soins médicaux sur place. Jusques là les réfugiés avaient vécu des seuls vivres que le diocèse avait achetés à crédit chez le commerçant Mubumbyi Manassé qui, par après, a été reconnu comme un des grands fournisseurs des Interahamwe. Voilà pourquoi il avait un stock rempli de vivres, sans aucune inquiétude qu'il soit pillé, ne fût-ce que par des miliciens affamés (mais par après on a su qu'il y avait devant son stock une quarantaine de gendarmes sans uniformes, placés là pour sa sécurité). Ce fut de justesse que le diocèse réussit à s'acquitter de la dette, et non sans menaces pour l'économiste diocésain de la part du fournisseur. La

69
Caritas diocésaine avait aussi un peu de vivres encore. Pour les médicaments on se débrouillait encore avec le petit stock du Service Socio-Médical et d'autres médicaments laissés par l'ONG MSF (Médecins Sans Frontières) français qui, avant de quitter Cyangugu, avait confié la clé de son magasin au curé de la Cathédrale.

A 18h, de nouveau panique au stade. Les mêmes individus du 21 Avril à 11h sont revenus à la charge: ils veulent prendre de force Georges Nkusi et Damascène. Les deux recherchés ne s'étant présentés (Georges a été plusieurs fois caché par des femmes sous les matelas), les militaires mettent les hommes à part et procèdent à la vérification des cartes d'identité; ils font sortir 15 personnes en tout. Après, on a entendu des coups de feu. Le désespoir s'empare de tous les réfugiés. Parmi les tués figurent, bien sûr, Georges et Damascène; Karemera Joseph (un éminent Directeur des Ecoles primaires, chef de chorale et secrétaire du Conseil paroissial), Kayiranga Gilbert (un responsable des charismatiques), Jean Damascène Kamuzinzi (un enseignant, Ministre de l'Eucharistie et chef de la Centrale Munyove), ainsi que Joseph Hakizimana un autre chef de chorale qui ne vivait que des échanges de devises au marché noir (appelé aussi marché libre par certains, par euphémisme) de Rusizi I, comme beaucoup d'autres jeunes gens des environs de Cyangugu. Tous ceux-ci faisaient partie de l'équipe d'organisation du service social du stade; elle est maintenant éliminée.

Parmi les victimes de ce jour, il convient de revenir sur Georges Nkusi. Il était le mari de la nièce du préfet Bagambiki, donc son beau-fils par cette affinité; il était hutu, substitut et juge intègre. Il a été caché dans les locaux de la paroisse Cyangugu avec Jean Marie Vianney Habimana et Madame Marianne Banguwiha pendant un certain temps. Bagambiki savait qu'il était là, et Georges n'avait jamais pensé que la rancœur de son "beau-père" irait jusqu'à le faire tuer. Il devait prendre des médicaments que seule sa femme connaissait; or sa femme était chez Bagambiki, son oncle. C'est donc le Préfet Bagambiki lui-même qui apportait ces médicaments mais sans jamais chercher à rencontrer Georges. Quelquefois celui-ci demandait à parler au préfet par téléphone, et le curé lui prêtait le fameux téléphone dont on disait qu'il communiquait avec l'ennemi, c'est-à-dire avec le FPR; mais ce n'était qu'un petit téléphone

portable parallèle au téléphone principal de la chambre et incapable de communiquer lorsqu'on se déplaçait au-delà de 200 mètres à partir de la base; ce téléphone communément connu sous le nom de cordless est répandu au Rwanda maintenant! Pendant le génocide on avait aussi répandu des rumeurs selon lesquelles les paroisses avaient des radios qui communiquaient avec le FPR. Une façon bête de justifier les massacres dans les paroisses!

Si Georges était recherché, cela ne pouvait qu'être sur instigation du Préfet lui-même. Il avait toutes les possibilités de le sauver, mais il n'a jamais voulu rien faire. Lorsque les réfugiés étaient sur le point d'être transférés au stade, le Préfet a demandé «que tous sortent des bâtiments, même Georges, car s'il reste des gens, on viendra fouiller partout, avec risque de détruire les maisons et de tuer les occupants». D'où venait cette haine de Bagambiki contre Georges, son beau-fils par alliance? Ce dernier nous en avait confié la genèse peu avant le déclenchement du génocide: tout tourne autour d'un meurtre et d'un problème de justice. Un jour Monsieur Yusufu Munyakazi, le fameux chef des Interahamwe de Bugarama, a tué quelqu'un. Georges fut désigné pour faire l'enquête sur cette affaire et fit la descente à Bugarama. Là même il reçut un coup de téléphone de Bagambiki qui lui disait de faire attention avec cette affaire et de se comporter prudemment. Georges lui répondit: «Monsieur le Préfet, vous êtes une autorité administrative, et moi je suis un technicien de la justice. Je me comporterai tel que l'exige la déontologie de mon travail». Yusufu Munyakazi subit la peine d'emprisonnement. Dans son témoignage, Georges a ajouté: «Bagambiki ne m'a jamais pardonné pour cette affaire, voilà la source de sa rancœur à mon endroit: suite à mon enquête, j'ai confectionné un document qui fut à la source de l'emprisonnement de son ami Yusufu». Ainsi Georges a-t-il été victime de la déontologie professionnelle!

23 Avril: Le CICR revient et, comme d'habitude, se rend au stade avec l'évêque et le vicaire général. Ses membres aident la Croix Rouge locale à s'installer, et on commence à prodiguer les premiers soins aux malades et aux blessés dont certains avaient le cou qui pendait aux épaules, coupé à moitié. La dysenterie et la malaria étaient les maladies les plus répandues. Le CICR promet de revenir le lendemain pour rencontrer les autorités préfectorales afin de voir avec elles comment installer les réfugiés au site de

71
Nyarushishi qui est plus équipé pour avoir déjà hébergé des réfugiés burundais qui, depuis le début du génocide, se sont volatilisés dans la nature. C'est également les vivres des réfugiés burundais, qui étaient stockés au port, que la Croix Rouge a donnés aux réfugiés du stade.

Durant la nuit s'évadent le grand séminariste Mpambara Albert (du diocèse de Kibungu en visite à Cyangugu et y retenu par le génocide; maintenant il est prêtre), l'ex-frère Josephite Majyambere Fulgence (le rescapé des massacres de Mutusa le 14 Avril en provenance de Nyamasheke), Véronise Akimana de Giheke (paroisse Shangi), nièce de feu abbé Callixte Shyirakera décédé en Janvier 1998.

24 Avril: Le CICR revient mais la réunion prévue avec les autorités préfectorales n'a pas lieu; est-il possible que les responsables du CICR à Genève aient demandé à leurs agents à Bukavu de ne pas intervenir au Rwanda alors que ces agents nous répétaient que le mandat du CICR n'a pas de frontières? Cette information nous laisse perplexes. Plus tard on saura que c'est plutôt la Préfecture qui ne veut pas le CICR et que quelquefois elle lui interdit même de passer la douane. Une fois cette interdiction a duré deux semaines. On comprend pourquoi les autorités préfectorales ne veulent pas le CICR: il pourrait mettre à la lumière ce qui se fait dans le ghetto de Cyangugu, et la Communauté internationale pourrait savoir ce qui a été longtemps fait contre les Tutsi.

25 Avril: Très tôt matin on se rend compte que l'ancien évêché où habitait Mademoiselle Mie Neyts a été partiellement pillé. On essaie de récupérer quelque chose en se partageant le butin avec les pillers mais sans se mettre d'accord, bien entendu. On prend ce qui est possible lorsqu'ils sont fatigués ou occupés ailleurs.

Ce même jour une commission préfectorale se rend à Mibirizi pour voir les conditions des rescapés des massacres. Il y a une cinquantaine d'hommes qui ont besoin d'intervention chirurgicale à cause des obus des grenades, mais l'hôpital n'existe plus. L'évêque et le vicaire général participent à cette visite et à la réunion sur l'éventuelle réouverture de l'hôpital tant réclamée par ceux-là mêmes qui ont supervisé à sa destruction. Enfin eux aussi comprennent qu'ils sont vulnérables! Comme l'hôpital est du diocèse, on demande l'avis des autorités diocésaines. Les préalables posés

par le diocèse sont loin d'être réalisés. On reviendra là-dessus plus bas.

27 Avril: *Quarante deux Indésirables, puis rescapés.* La commission de pacification dirigée par le député Baligira Félicien se rend à **Shangi**; l'abbé Mategeko Aimé, en tant que ressortissant de cette paroisse, lui aussi, y représente le diocèse. A son retour, la commission ramène 42 hommes déclarés indésirables par les agresseurs. Par miracle, cela fut leur salut car ils ont été épargnés de la mort aussi bien à Shanghi qu'au stade de Cyangugu. Ironie du sort et complexité de la situation rwandaise: Epimaque Kayitarama, le bourgmestre (aujourd'hui appelé maire de district) actuel de cette zone appelée maintenant District d'Impala (ex Communes Gafunzo et Gisuma et une partie de l'ex Commune Kamembe) faisait partie de ces indésirables exilés à Cyangugu. Lorsqu'il a été déclaré "persona non grata", il était assistant du bourgmestre de l'ex Commune Gafunzo, Charles Karorero; après le génocide il a été nommé bourgmestre de cette même commune, tandis que l'ex bourgmestre, son ancien chef, est entré en prison et a même été condamné à mort. Epimaque a été récemment élu comme maire de district par les représentants de cette même population qui l'avait banni. "Iby'isi ni gatebe gatoke" (sur cette terre tout est sens dessus-dessous, c'est-à-dire provisoire). Jusqu'où peut aller la sagesse de l'homme pour la prudence et le discernement? Ceux qui tuaient ou faisaient tuer ont-ils jamais pensé que la situation pourrait changer un jour?

28 Avril: De nouveau coup de théâtre au stade: vers 14h on vient de nouveau retirer des gens du stade. On fait sortir une quarantaine, affirme-t-on du stade. Ils sont tous de la paroisse Cyangugu. Les réfugiés s'indignent et font grève de la faim. Il faut les implorer pour qu'ils laissent au moins les enfants manger. L'abbé Laurent Ntimugura porte la nourriture au stade et revient avec, sans que personne ait touché sur la nourriture. L'abbé Modeste Kajyibwami retourne au stade avec les mêmes vivres et les réfugiés acceptent de les décharger et de manger. Une approche différente sans doute dans la façon d'aborder les réfugiés déjà énervés par ces enlèvements successifs.

29 Avril: *Evasion du stade.* Toute la soirée les réfugiés se sont concertés et ont décidé de sortir tous du stade. Mais comment y réussir sans alerter les quatre gendarmes qui, soi-disant, les gardent? Quelques jeunes gens se sont décidés à les immobiliser, à

raison de deux par gendarme, mais l'initiative s'avère difficile à coordonner. De toutes façons ils sortent tous du stade. Mais probablement il y a eu une infiltration de miliciens ou alors les gendarmes eux-mêmes ont été au courant du complot. Le fait est que, à la sortie du stade, ils ont été poursuivis par des miliciens et ont été interceptés par les gendarmes avant d'arriver à la Province où ils comptaient faire une manifestation; mais les réfugiés ne sont pas unanimes sur l'attitude à prendre: une partie aurait aimé traverser directement la douane. Ils n'arrivent ni à la douane ni à la Province, et ils sont contraints à retourner au stade. Lorsqu'ils ont été poursuivis par des miliciens, ceux-ci ont tué certains d'entre eux; 19 cadavres, selon les gens que nous avons envoyés pour vérifier. Mais les réfugiés revenus au stade disent que les victimes sont plus nombreuses que cela, et que les militaires aussi en ont tué. Les morts sont tous des hommes et des jeunes gens.

A 11h des assaillants entrent au centre diocésain de pastorale. Là il y a des réfugiés qu'on a retenus pour fendre du bois de cuisine. Les assaillants prennent deux d'entre eux et une autre personne cachée à la paroisse Cyangugu. L'évêque en est informé par téléphone et se rend sur place pour essayer de bloquer cette sale besogne, mais c'est trop tard. Parmi les assaillants on remarque des hommes en uniforme militaire et d'autres en civil avec des grenades, dont le terrible policier de douane Ngagi, toujours omniprésent là où il fallait tuer.

A 17h30' c'est l'assaut final à Shanghi; cette fois-ci par l'équipe de Yusufu Munyakazi de Bugarama, au retour de la même mission à Kibuye. A 18h30' c'est la fin de l'opération. C'en est fait avec les rescapés de Shanghi. Il ne reste que des gens cachés par les sœurs. Mais celles-ci ne seront pas inquiétées, garantit Yusufu à la Supérieure, Sœur Madeleine Mukamuzima qui lui demande si vraiment il vient pour les tuer: «Les sœurs seront épargnées, sauf si vous cachez des hommes» (Ntacyo mbatwara, keretse niba muhishe abagabo)! La sœur lui jure qu'elles n'ont caché aucun homme, et l'équipe s'en va en laissant sains et saufs tous les réfugiés des sœurs, y compris ceux de sexe masculin. Pourquoi? Les sœurs de Saint François ont des affinités avec la femme du Préfet car elle a étudié dans leur Institut à Nyamasheke. Elle est bien placée pour intercéder en faveur des sœurs, et par conséquent aussi en faveur des gens cachés chez elles.

30 Avril: La bande armée revient à **Shangi** pour faire la chasse dans les clôtures. Les sœurs croient que c'est bientôt leur tour avec les gens qu'elles cachent, mais de nouveau elles échappent. Sur les 2.516 réfugiés que comptait la paroisse Shanghi avant l'arrivée de Yusufu, il ne reste que 400, surtout des femmes et des enfants dont certains sont gravement blessés.

Au stade de Cyanguu le transfert à Nyarushishi est proche, on en parle de plus en plus. Les miliciens sont plus virulents encore, ils rôdent tout autour du stade et demandent des cartes d'identité à tous les passants et à ceux qui vont au marché de Kamembe.

A 17h à Mibirizi reprend la tragédie habituelle. Mais cette fois-ci c'est l'équipe de Yusufu: Elle est chargée d'achever ceux qui résistent et les survivants. L'expédition arrive en deux camionnettes. A 17h35' on ne réussit plus à communiquer avec Mibirizi. A 18h30' l'équipe de Yusufu exigea la livraison de tous les hommes et jeunes gens, valides ou pas. Les agresseurs prennent entre 50 et 70 personnes. La nuit les interrompt, ils promettent de revenir le lendemain. La torture psychologique continue.

Chapitre III

MAI 1994: TUERIES ISOLEES REUNIONS ET CONSTAT DES DEGATS

1 Mai: Saint Joseph nous offre une journée relativement calme. L'évêque se rend à Mibirizi d'où il évacue les abbés Simon Kayumba et Antoine Sindalihora. Restent à Mibirizi les abbés Joseph Boneza et Ignace Kabera.

2 Mai: A Cyanguu on attend le premier Ministre du gouvernement auto-proclamé, Jean Kambanda⁹. Y sont invités les représentants de la population à tous les niveaux; la Province invite également les Confessions religieuses. Du côté catholique on invite l'évêque et deux prêtres. Jean Ndorimana et Aimé Mategeko se joignent à l'évêque. Jusqu'à midi, le Premier Ministre n'arrive pas. Les trois Ministres présents se répartissent les tâches, et Daniel Mbangura de l'Education dirige la réunion.

Les deux autres, Straton Nsabumukunzi de l'Agriculture et de l'élevage ainsi que Prosper Mugiraneza des Mines et Industries, parlent chacun de son domaine tout en appelant la population à l'autodéfense et à la lutte contre l'ennemi. "Intelligentibus pauca": ceux qui sont concernés comprennent certainement que l'ennemi est le Tutsi.

Alors que la guerre fait rage et que les tueries ne se sont pas arrêtées, les membres du gouvernement auto-proclamé n'ont pas honte de faire des promesses, chacun dans son domaine; qui promet

⁹ Jean Kambanda était Premier Ministre du gouvernement qui a exécuté le plan de génocide. Au TPIR il a fait l'aveu de sa responsabilité dans le génocide et a été condamné. N'ayant pas obtenu la peine moindre qu'il espérait, ou alors sur instigation on ne sait de qui, il a retiré son aveu et interjeté appel. Mais la peine a été confirmée à l'emprisonnement à perpétuité.

d'augmenter le prix du café, qui parle de l'artisanat, qui parle de l'enseignement... A chacune des autorités inférieures il est demandé d'obéir au gouvernement, faute de quoi elles seraient destituées: «Celui qui ne nous obéira pas nous le déposerons; cela a déjà commencé; avec les préfets, le problème a été réglé, et nous en arrivons aux bourgmestres».

Le Ministre en question, originaire de Butare et professeur à l'Université Nationale du Rwanda à Butare avant d'accéder à ce rang de Ministre, parlait sans doute du préfet de Butare Jean Baptiste Habyarimana (surnommé "Sacré") qui avait été tué parce qu'il avait réussi à maintenir la tranquillité dans sa province, en collaboration avec le Commandant de la Gendarmerie locale d'alors, le Major Habyarabatura Cyriaque.

Le préfet tué et le Commandant muté, des bus pleins de militaires tous nouveaux furent déversés à Butare pour remplacer les anciens, et le génocide réussit parfaitement, avec l'aide de quelques intellectuels extrémistes, dans cette province qui avait le mérite d'avoir une population modérée, favorable à la convivence entre les ethnies et aux mariages mixtes; c'est pour cela que Butare enregistra le plus grand nombre de victimes (22% d'après le récent recensement) du génocide: «Fief de l'opposition démocratique et ville universitaire réputée pour l'esprit de modération de sa population, Butare n'a basculé dans l'horreur que deux semaines après le début des massacres à Kigali. Si la région a été un moment épargnée, c'est dû en grande partie à l'attitude du préfet de la ville, Jean Baptiste Habyarimana, seul préfet tutsi au Rwanda à l'époque, qui s'est toujours opposé aux violences.

Il sera démis de ses fonctions le 17 avril 1994, capturé quelques semaines plus tard et exécuté à Gitarama. Entre-temps, la peur, la méfiance et les rumeurs ne tardent pas à se répandre. Des civils hutu commencent des entraînements militaires.

Certains craignent une offensive des rebelles du FPR au départ de la frontière burundaise toute proche. Des miliciens Interahamwe et autres extrémistes hutu prennent le contrôle des barrages routiers, système instauré à l'origine pour garantir la sécurité des quartiers. Des Tutsi sont arrêtés et abattus. Le 19 avril, alors que plusieurs communes de la préfecture s'embrasent, le président et le Premier ministre intérimaires, accompagnés de quelques ministres, se rendent à Butare pour inciter les habitants à intensifier la chasse aux Tutsi.

Toute la région sera bientôt à feu et à sang...»¹⁰. Voilà la ville universitaire et toute la province embrasée par ses propres fils (en effet le président Sindikubwabo Théodore et le Premier ministre Jean Kambanda sont, eux aussi, originaires de Butare. Ces gens du Sud qui n'ont jamais eu de vraie autorité ni sous Kayibanda ni sous Habyarimana se rendent chez eux afin de donner le coup d'envoi pour le génocide dans leur ville natale qui résistait à suivre les autres) qui invitent la population à "travailler": parole sortie de la bouche du président Sindikubwabo et devenue célèbre pour signifier "tuer"!

Revenons à notre réunion improvisée; elle tournait autour des points suivants:

- la mort du président Juvénal Habyarimana et les responsables de cette mort;
- la colère justifiée de la population hutu et la juste mort des Tutsi;
- comment faire face à l'ennemi et à ses complices?

Concernant la mort de Habyarimana, beaucoup ont énuméré ses nombreuses qualités au point de réclamer que fût érigé un monument en sa faveur et qu'un livre lui fût dédié; quant à la responsabilité de sa mort, les orateurs concordent pour dire qu'elle incombe à l'Uganda et à la Belgique, et que ceux-ci doivent être traduits devant l'ONU; quant aux Tutsi, ils devaient mourir: ils étaient tous complices, ils ont tendu un piège pour éliminer les Hutu et ils y sont tombés. Un bourgmestre a même affirmé avoir découvert chez un pasteur Tutsi une grande fosse que celui-ci avait creusée pour y jeter les Hutu: un prétexte pour justifier sa mort! Des fosses, où est-ce qu'on n'en trouve pas, surtout s'il y a eu des travaux de construction? Aucun orateur ne déplora la mort innocente d'aucun Tutsi, à part l'évêque de Cyangugu, Monseigneur Thaddée Ntihinyurwa, qui intervint pour dire qu'il se sentait comme une mère qui a vu périr devant ses yeux presque

¹⁰ O.R., L'horreur de Butare, dans LE VIF/L'EXPRESS DU 13/4/2001, p. 42. Le dénombrement des victimes du génocide récemment effectué a montré que Butare bat le record du nombre des victimes du génocide: 22%! La mise en place d'un nouveau préfet militaire (après l'assassinat de l'ancien), lui aussi originaire de Butare, la permutation des militaires et la visite des plus hautes autorités (qui n'avait que l'objectif d'appeler la population et les autorités locales aux tueries) ne pouvaient présager rien de bon pour Butare.

tous ses enfants, mais que les autorités devraient s'engager au moins à protéger les survivants. Quant à dire qu'il y a des complices du FPR, que cette culpabilité devait être prouvée par la justice en toute transparence, et que les morts qui gisent partout à la surface du sol devaient être enterrés dignement. Un orateur éclaira le public sur *la solution du problème du Rwanda: avoir une population homogène, c'est-à-dire une seule ethnie, l'ethnie hutu.*

Du haut du Mont Cyangugu où se trouvait l'ex palais du Mouvement (MRND) où se tint la réunion, on pouvait voir les tentes des réfugiés dispersés dans le stade à moins d'un kilomètre; d'habitude le premier geste d'un gouvernement qui se rend à un endroit où il ya des sinistrés est de leur montrer des sentiments de compassion; aucune des autorités présentes ne fut même tentée de demander ce que c'était.

Entre temps sur les collines de l'ex Commune Gishoma en paroisse de Mushaka les massacres continuent.

3 Mai: A Mibirizi, au célèbre carrefour appelé Ku Ngoro s'est tenue une réunion des miliciens sous la direction de leur chef Bandetse Edouard. Les prêtres de cette paroisse constituent la prochaine cible. Heureusement il ya toujours quelqu'un qui vient informer les prêtres. Suite à d'incessantes menaces et tentatives d'enlèvement du curé Joseph Boneza, celui-ci et son confrère Ignace Kabera demandent d'être évacués.

4 Mai: l'évêque se rend à la Province pour étudier avec le Préfet et le nouveau Commandant de la Gendarmerie, le Lieutenant Colonel Bavugamenshi Innocent, – d'heureuse mémoire –, comment sauver les deux prêtres de Mibirizi qui sont menacés.

5 Mai: Le Lieutenant Colonel Bavugamenshi, lui-même originaire de Mibirizi, s'engage à se rendre sur place pour tenter un dialogue entre le chef des miliciens, Edouard Bandetse, et le curé Joseph Boneza. Les négociations se terminent par la promesse décrochée à Bandetse de laisser tranquilles les prêtres et les autres survivants des massacres.

7 Mai: Visite du CICR pour étudier comment organiser l'assistance aux déplacés du stade de Cyangugu, ceux de Mibirizi et de Shanghi. Partout les survivants souffrent de tous les maux. Le CICR envisage aussi d'apprêter le camp de Nyarushishi à l'accueil des déplacés.

8 Mai: Avec la Croix Rouge locale qui, jusques là, n'avait pas

apparu officiellement sur la scène, le CICR procède aux opérations d'installation des déplacés. Un regain d'espoir de survie commence à naître.

9 Mai: A Cyangugu dans les bâtiments du Noviciat des Pères Rogationistes se tient une réunion des prêtres avec l'évêque. On se propose de visiter les paroisses pour faire le constat des dégâts et prendre contact avec les gens restés sur place. Peut-être qu'un essai de reprise du travail pourrait calmer les esprits surexcités. Mais les prêtres ne sont pas enthousiastes pour la reprise du travail.

A 2h du matin des grenades sont jetées dans le stade au milieu des déplacés ("qui dorment"). Une explose, blessant 3 personnes parmi les déplacés, l'autre n'explose pas.

10 Mai: A 16h30', à la Gendarmerie de Cyangugu un dépôt de carburant prend feu. Accident ou insurrection...? Cette dernière hypothèse n'est pas à exclure car le nouveau Commandant de la gendarmerie, le Lieutenant Colonel Bavugamenshi Innocent, est contre les tueries alors que certains gendarmes veulent adhérer aux initiatives malveillantes du camp militaire; celui-ci profère des menaces vis-à-vis de la Gendarmerie car elle ne veut pas se rallier à lui. Il semble même que des tentatives pour attaquer la Gendarmerie aient été menées! C'est pour cela qu'avec la complicité des militaires certains gendarmes allaient retirer du stade des gens à tuer.

11 Mai: Le CICR se rend à Mibirizi. Mais à Nyamasheke la sécurité de l'abbé Gasana Sebastien nous inquiète toujours, et des appels ne cessent d'arriver de chez les sœurs où il assurait le service. A 20h l'abbé Gasana arrive finalement à l'évêché, évacué par le Lieutenant Colonel Bavugamenshi en personne. Jusques là il avait été impossible de l'amener à Cyangugu par crainte de l'exposer aux Interahamwe. Les risques qu'il courait étaient clairs, mais personne n'osait prendre cette responsabilité. Informé par téléphone du déplacement du Lieutenant Colonel Bavugamenshi vers Nyamasheke, l'abbé Gasana plaide pour sa propre cause. Le Colonel s'est engagé et il l'a sauvé, le portant lui-même à Cyangugu. Probablement que le Lieutenant Colonel Bavugamenshi ne comptait pas seulement sur son escorte; il avait une autre arme: il portait toujours sur le cou son chapelet de couleur blanche, que ce soit au bureau ou à l'extérieur. Vu tout le bien qu'il a fait, on peut espérer que lui au moins était de bonne foi, car beaucoup de

tueurs eux-mêmes portaient des chapelets au cou. A ce point on se demande la signification qu'a pour les Rwandais le port du chapelet sur le cou.

A Mushaka, sur les collines, les massacres s'en prennent maintenant aux femmes et aux enfants.

A Cyanguu c'est le début du transfert des déplacés du stade à Nyarushishi, à une douzaine de kilomètres de Cyanguu, plus vers l'intérieur, en traversant les plantations de thé de l'usine de Shagasha. Ce jour-là la moitié est déjà dans le nouveau camp. Cependant l'angoisse et la perplexité se sont emparées des déplacés comme le jour de leur transfert de la Cathédrale au stade. Ils croient qu'ils seront massacrés par la population des environs de Nyarushishi, loin de tout témoin. Déjà à leur arrivée à Nyarushishi, leur perplexité se justifie: *deux déplacés sont abattus par des militaires devant les yeux du délégué du CICR. C'est la terreur parmi les réfugiés dès le premier jour dans le nouveau site.*

La nuit, de chez les Pères Rogationistes où ils avaient été logés, les abbés Antoine Sindalihora et Ignace Mubashankwaya se réfugient au Congo avec l'aide de l'abbé Gérard Ngendahayo qui arrive avec une pirogue après minuit; comme il est arrivé à l'improviste, il ne trouve que deux passagers. La peur des abbés Antoine et Ignace est causée entre autres par un militaire qui s'est introduit à la chapelle pendant la prière, a fait sortir Ignace en faisant semblant de vouloir lui dire quelque chose alors qu'il ne voulait que lui soutirer de l'argent.

12 Mai: La fête de l'Ascension se célèbre dans la simplicité. A l'évêché se tient une réunion de concertation sur une éventuelle réouverture de l'hôpital de Mibirizi. Y participent:

- les 3 membres du CICR
- le préfet
- l'évêque
- le Commandant de la Gendarmerie
- le sous-préfet chargé des Affaires sociales
- le médecin responsable de l'ONAPO (Office National de la Population)
- le vicaire général (qui a dans ses attributions le domaine de la santé).

La période d'accalmie permet de penser un peu à l'avenir, mais entre temps la guerre n'a pas cessé, et elle se déplace du Nord à

l'Est et au Centre. Et chaque fois que le FPR progresse, il y a toujours des représailles; dans la paroisse de Mibirizi, à Cyato, 46 personnes sont tuées; ce sont en majorité des hommes. Il s'agit sans doute de gens qui sont découverts de leurs cachettes ou qui en sortent croyant que les tueries sont terminées, ou alors qui sont découverts parce qu'ils ne peuvent plus supporter la faim, ou enfin qui sont dénoncés par ceux qui les cachaient.

13 Mai: l'évêché commence à enregistrer des visites venant des paroisses; la première vient de Nyamasheke: un grand séminariste, Alexis Nshimiyimana (maintenant prêtre), et un chrétien, Jean Nzisabira, un des responsables du renouveau charismatique. D'après leur récit, les cadavres ont été enterrés partout dans la cour intérieure du presbytère et aux alentours. Certains ont même été jetés dans les toilettes publiques. Les bâtiments ont été pillés et détruits. La deuxième visite vient de Muyange pour dire que des bandits sont en train de piller ce qui restait du presbytère et du centre de santé. Les responsables de la communauté chrétienne locale veulent que le diocèse engage des veilleurs, moyennant un salaire. Mais pourquoi le doit faire le diocèse si les bénéficiaires eux-mêmes ne s'engagent pas à veiller à leur centre de santé? Ils ont toujours été habitués à tout recevoir gratuitement et ont été très peu responsabilisés à veiller sur leurs infrastructures! Ainsi des visites se succèdent. Toutes se terminent par une requête: «Le mauvais temps est passé, on a de nouveau besoin des prêtres pour célébrer les messes et donner les sacrements». Même les paroisses où des chrétiens ont chassé leurs prêtres veulent maintenant la messe et les sacrements. Pour ces chrétiens, la vie doit continuer. Et d'après leurs délégués, – qui semblent plus ou moins accrédités –, ce sera encore mieux s'ils ont des prêtres non tutsi!

Le même jour on rapporte que 30 personnes auraient été tuées sur la route de Mutongo (la centrale de Mutongo appartient à la paroisse de Cyanguu et elle est à 8 km), tandis qu'au stade on signale l'arrivée de 70 adultes et une centaine d'enfants en provenance de Munyove (cette centrale est à 13 km de Cyanguu). Ce sont des gens qui, finalement, sont sortis de leur cachette, car on ne peut pas se cacher indéfiniment.

14 Mai: à Mibirizi Edouard Bandetse est revenu à la charge; il passe outre sa promesse et de nouveau il menace de tuer le curé Joseph Boneza. La nuit il s'est présenté à la paroisse avec son

revolver chargé, son garde de corps armé et portant des grenades. Ils épièrent, derrière la porte du presbytère, la sortie de l'abbé Joseph Boneza pour l'abattre. Face à ces menaces, Joseph trouve la situation intenable.

A Cyangugu s'effectue le deuxième convoi de déplacés vers Nyarushishi. Au stade restent les ressortissants des secteurs proches de Nyarushishi et ceux de l'ex Commune Nyakabuye où se trouve le camp.

15 Mai: Encore une fois se tient à Mibirizi une réunion Croix Rouge- Préfecture-Diocèse sur les possibilités de réouverture de l'hôpital diocésain de Mibirizi. Les leaders de ceux-là mêmes qui ont pillé et saccagé l'hôpital, tué les ouvriers et chassé les sœurs font pression sur le diocèse pour qu'il accepte la réouverture mais sans démontrer leur part. Ils ont compris que les maladies n'ont pas cessé pour la simple raison que les Tutsi ne sont plus. Ils ne veulent pas cependant entendre parler du retour des sœurs qui dirigeaient l'hôpital et y travaillaient, sous prétexte qu'elles sont toutes complices du FPR (parce que Tutsi), à l'exception d'une seule qui serait autorisée à revenir car elle est Hutu puisque née d'un père hutu et d'une mère tutsi (c'est le père qui donne l'ethnie!). Le diocèse pose les conditions pour la réouverture: que les responsables des 5 Communes desservies par l'hôpital de Mibirizi se concertent et montrent dans un rapport adressé au diocèse d'où viendraient les ouvriers puisque dix para-médicaux ont été tués, d'où viendraient les médicaments et l'argent pour faire fonctionner l'hôpital, et qui assurerait la gestion que faisaient les sœurs. Les mêmes leaders justifient pourquoi ils ont pillé les maisons des médecins belges: ce sont des "complices"; mais ils avouent qu'ils ont commis une erreur en pillant celle de la doctoresse Beate Mukarugwiro (qui est Hutu) et assurent que la restitution des choses pillées chez elle est en cours.

Malgré la multiplication des réunions, l'hôpital ne fonctionnera plus jusqu'en Juillet où il a été complètement détruit et pillé. Il faudra attendre l'aide des amis de Reggio Calabria en Italie pour le mettre de nouveau en marche.



Arrivée de la délégation de l'Archidiocèse de Reggio Calabria à Cyangugu après les cérémonies de clôture du centenaire de l'Eglise catholique du Rwanda et du Jubilé de l'An 2000 le 8 Février 2001 à Kigali. De gauche à droite: Monseigneur Vittorio Mondello, Archevêque de Reggio Calabria-Bova, Antonio Marcianò (du bureau missionnaire), Antonio Bouffon (volontaire du MOCI), Diacre Santo Caserta (président du Moci et organisateur du voyage, en cravate rouge), Abbé Jean Ndorimana (en séjour en Italie) et Antonio Bacciarelli, secrétaire de Monseigneur Mondello.



La première visite de la délégation de Reggio Calabria à Cyanguu date de Mai 1993. Ce fut une occasion de concrétiser le jumelage entre Cyanguu et Reggio Calabria. Monseigneur Mondello et sa suite avaient alors admiré le bon fonctionnement de l'hôpital de Mibirizi. Après le génocide, la Caritas diocésaine de Reggio Calabria a fait une collecte dans les paroisses, qui a permis la réhabilitation de cet hôpital. Sur la photo, Monseigneur Mondello est en train de recevoir de l'abbé Modeste Kajyibwami, directeur diocésain de Caritas-CDD (premier de droite à gauche), des explications sur les travaux de réhabilitation, et du médecin directeur (premier de gauche à droite) des explications sur le fonctionnement actuel de l'hôpital.

16 Mai: malgré la guerre qui fait rage, le Ministre de l'Education se croit dans l'obligation de montrer à la population que la vie continue, et il décrète le début du troisième trimestre pour l'enseignement primaire et post-primaire (les Cerai: Centre d'enseignement rural et artisanal intégré). Une sœur de Saint François, Beltilde Nyirambonera, directrice du Cerai de Nyamasheke, est déclarée indésirable à cette école qui appartient pourtant au diocèse.

A 22h on apprend du centre de santé de Rusizi le décès de l'abbé Gashugi Innocent; il y était hospitalisé peu après l'évacuation de Shangi. Sa maladie a été longue et pénible. Son neveu, l'abbé Gasana Sebastien, à peine évacué de Nyamasheke, a pu l'assister les dernières heures en compagnie de Madame Emma Marie Mukamanzi qui l'a gardé jusqu'ici et l'avait souvent aidé à Shangi avec beaucoup de dévouement. La providence a récompensé Madame Emma Marie pour son œuvre de charité: une lettre de son mari Kagina Damas (surnommé Alimasi) qu'elle croyait mort arrive de l'Ile Idjwi où il s'est réfugié après avoir échappé aux massacres de Shangi. C'est l'abbé Busunyu qui a fait la réunification de leur famille en portant Emma Marie et ses enfants à Bukavu. Cette famille fera tout son possible pour convaincre l'abbé Busunyu de rentrer mais elle n'y réussira pas.

17 Mai: l'abbé Laurent Ntimugura va remplacer l'abbé Joseph Boneza à Mibirizi. Ce dernier n'a cessé de subir menaces et harcèlements jusqu'à être déclaré indésirable parce qu'il gênait par son zèle dans l'assistance aux réfugiés. On commence à programmer son évacuation.

A Cyanguu se tient une réunion dirigée par Théodore Sindikubwabo, président imposé par des militaires après la mort de Habyarimana et dont le gouvernement mettra en exécution le génocide depuis longtemps planifié.

A 16h a lieu la messe de Requiem en la Cathédrale de Cyanguu pour le repos de l'âme de l'abbé Innocent Gashugi. En plus des prêtres réfugiés à l'évêché, étaient à son enterrement: des sœurs réfugiées au centre de pastorale et des filles d'un Institut séculier (les Auxiliaires de l'Apostolat) surprises par le génocide au cours d'une retraite au Centre de pastorale ainsi que le préfet de Cyanguu et son garde de corps. La tombe a été creusée par les détenus de la prison centrale de Cyanguu, et la sépulture a été

faite par les prêtres eux-mêmes, aidés par le garde de corps du préfet, toujours avec son fusil sur l'épaule tel que l'exige la discipline militaire. L'abbé Gashugi ouvre ainsi le cortège où défileront beaucoup d'autres prêtres dans le nouveau cimetière de la Cathédrale: Joseph Boneza tué en 1994 et inhumé dans la dignité en Février 1995, Epaphrodite Kayinamura mort en Novembre 1995, Mathias Kambali et Callixte Shyirakera morts en Janvier 1998, et d'autres...

19 Mai: Vers 15h30' arrive la triste nouvelle de l'assassinat de l'abbé Joseph Boneza à Gihundwe, à 3 km de l'évêché. Il quittait Mibirizi avec l'intention d'aller se reposer à Cyangugu, accompagné de la sœur Bernadette (qui était responsable du centre nutritionnel de Mibirizi), d'un gendarme et d'une petite fille du nom d'Yvonne, nièce de l'abbé Modeste Kajyibwami. Depuis Mibirizi, exactement à partir du fameux bastion des miliciens de Bandetse, Ku Ngoro, une camionnette les a suivis jusqu'à Gihundwe, à la grand-route vers Gikongoro-Butare où elle les a dépassés pour leur barrer le passage. Un groupe de militaires était sur place, probablement prévenus. Au même moment sont arrivés deux autobus transportant des militaires, au retour des exercices de tir, semble-il. Ces miliciens de la camionnette ont arraché Joseph et l'ont massacré sur le champ. Un chauffeur improvisé, inconnu des passagers à bord de la Suzuki de l'abbé Joseph, se jeta dans la voiture de Joseph et ramena à Mibirizi la sœur Bernadette et la petite Yvonne. Le corps de Joseph a été jeté non loin de l'endroit du crime, sur la route vers la paroisse Nkanka. Ce meurtre s'est commis en présence des agents de l'ordre, et le *procureur général* était sur les lieux. Dès qu'on a appris cette triste nouvelle, l'évêque a vite chargé dans sa voiture le matériel nécessaire pour la récupération du corps de Joseph pour une digne sépulture, mais le préfet a téléphoné pour nous en dissuader; il dit que c'est dangereux d'aller sur les lieux et qu'il ne peut pas garantir la sécurité pendant l'opération de récupération. Plus tard nous faisons la même tentative en passant par le Lieutenant Colonel Bavugamenshi, le Commandant de la Gendarmerie, de par ailleurs apprécié pour ses interventions dynamiques; lui a été plus astucieux que le préfet Bagambiki: il nous dit au téléphone que le corps avait été porté par des miliciens vers une destination inconnue, en direction de Mibirizi, et qu'il ne jugeait pas opportun d'engager

une bataille entre la gendarmerie et les miliciens pour ne récupérer qu'un cadavre. Cette réponse nous laissera encore plus perplexes lorsque nous saurons sans tarder que le corps de Joseph a été jeté dans une petite fosse à quelques mètres de l'endroit où il a été tué.

21 Mai: Les sœurs de l'Assomption Stéphanie Mukandutiye, Goretti Emmanuel et Blandine qui s'étaient réfugiées à Cyangugu retournent à Mwezi. La population locale et les autorités communales promettent de veiller à leur sécurité.

L'abbé Joseph Boneza a été bel et bien enterré à Gihundwe, on en a la confirmation. En février 1995, grâce à une vieille femme qui, au moyen d'un geste discret, a montré l'endroit, Joseph sera enseveli dans la dignité. Bien qu'il ait été tué à un endroit habité et un carrefour bien fréquenté, personne jusques là n'avait eu l'amabilité de montrer cette fosse, comme il en est de beaucoup d'autres personnes qui n'ont pas encore été retrouvées pour être enterrées dans la dignité alors que les voisins savent bien tout. Le corps de l'abbé Boneza a été retrouvé avec celui d'une autre personne qui, semble-t-il, s'appelait Joseph lui aussi. Ils ont tous les deux été enterrés dans le cimetière de la Cathédrale de Cyangugu.

22 Mai: A peine retourné à Mwezi le 19 courant avec l'abbé Ntamabyaliro Apollinaire pour y rester jusqu'au service dominical de ce 22, l'abbé Gaétan Gatarayiha est tout d'un coup déclaré "persona non grata" dans cette paroisse dont il était curé. L'évêque s'y rend pour le ramener.

Entre temps le FPR a progressé vers Kigali; RFI (Radio France internationale), – qui a beaucoup de clients au Rwanda –, annonce que le FPR contrôle l'aéroport international de Kanombe et le camp militaire du même nom. D'une part cela augmente la colère de ceux qui sont impliqués dans le génocide, mais d'autre part ceux qui sont menacés éprouvent un peu de joie en pensant à l'imminente libération du pays; seulement Kigali est trop loin de Cyangugu, et on ne sait pas ce qui peut arriver entre temps.

23 Mai: La Jeep Suzuki SJ 410 arrachée à l'abbé Joseph Boneza est remise à la paroisse de Mibirizi par le commanditaire du crime, Edouard Bandetse. Il remet à l'abbé Laurent Ntimugura également le trousseau de clés de l'abbé Boneza. Avec ces gestes, Bandetse revendique sans doute l'assassinat de l'abbé Joseph Boneza.

26 Mai: l'abbé Daniel Nahimana de Kabwayi effectue un passage rapide à l'évêché de Cyangugu. On échange sur la situation à Kabwayi qui abrite beaucoup de réfugiés d'un peu partout, mais surtout de Kigali.

Dans la soirée, un groupe de 44 personnes arrive au Centre de Pastorale: 8 frères de la Charité de Zaza (Diocèse de Kibungo) et Butare, 21 sœurs Abizeramariya, la sœur Catherine Kazibera des sœurs Benebikira, Directrice de l'Ecole Normale Primaire de Zaza, et des laïcs du Groupe scolaire de Butare tenu par les mêmes frères. Ils ont quitté l'école qui est devenue, – la guerre oblige –, un hôpital pour les militaires blessés de guerre. Certains de ce groupe venu de l'autre bout du Rwanda qui ont les cartes d'identité "non compromettantes" font les démarches pour passer la frontière, et ils obtiennent l'autorisation sans problème alors que certains d'entre nous n'ont même pas encore mis le pied à la cour intérieure de l'évêché depuis bientôt deux mois.

27 Mai: l'abbé Alphonse Mbuguje du diocèse de Kabwayi, bloqué par le génocide alors qu'il était en visite à Cyangugu, est arrêté à l'évêché vers 12h30' par le chef des services de renseignements préfectoraux, un certain Gaspard. Celui-ci prétend être en possession d'un télégramme des autorités de Gitarama, province d'origine de l'abbé Mbuguje, qui demande de procéder à un interrogatoire pour lui. L'évêque exige qu'on lui montre ce télégramme. Gaspard court vite à la province, soit-disant pour chercher le fameux télégramme. Entre temps l'évêque téléphone au préfet pour s'enquérir de la véracité des propos du chef des renseignements, et le préfet confirme l'existence du télégramme. Peu après, Gaspard amène un texte ainsi libellé: «La veille de la mort du président Habyarimana, l'abbé Mbuguje a quitté Gitarama pour Cyangugu et n'est jamais retourné à Gitarama». C'est le moment de parler du proverbe: «Qui veut noyer son chien l'accuse de rage!» Comment veut-on que l'abbé Mbuguje retourne à Gitarama par les temps qui courent? Ainsi notre confrère est conduit au cachot de la Brigade de la Gendarmerie dans un minibus rouge escorté par à peu près sept gendarmes habillés en civil. L'évêque demande d'être associé à cet interrogatoire et insiste pour que l'abbé Mbuguje ne soit pas maltraité. Gaspard promet à l'évêque de l'associer et lui assure que l'interrogatoire se fera sans tarder; ce vœu de l'évêque ne sera jamais exaucé car l'interro-

gatoire sera reculé "sine die" jusqu'à l'assassinat de l'abbé Mbuguje. Chaque jour on contactait ce Gaspard pour lui demander quand il allait faire le fameux interrogatoire, il répondait qu'il allait le faire incessamment et qu'il allait nous associer. Durant son séjour au cachot, les abbés Modeste Kajyibwami et Jean Ndorimana ont toujours porté à manger à l'abbé Mbuguje, et ils s'étaient liés d'amitié avec les gendarmes qui gardaient la Brigade; ces derniers acceptaient volontiers de partager quelquefois ce qu'il y avait à boire; ainsi permettront-ils de lire dans le registre de la Brigade devant le nom d'Alphonse Mbuguje: "Prêtre tutsi collaborateur du FPR". L'abbé Mbuguje insistait pour ne pas aller seul à l'interrogatoire, et nous, nous donnions naïvement notre totale adhésion pour l'y accompagner, tous ignorant que ceux qui étaient habitués à tuer le faisaient n'importe où et n'importe quand, sans crier gare.

«Dans la soirée, absence remarquée de l'abbé Ubald Rugirangoga»; que ceux qui ne sont pas initiés à ce langage ésotérique exigé par les circonstances comprennent que l'abbé en question s'est réfugié au Zaïre, de nuit, avec d'autres personnes. L'abbé Mbuguje était programmé parmi ceux qui devaient fuir avec l'abbé Ubald cette nuit-là, mais malheureusement il a été arrêté quelques heures avant. Simple coïncidence ou fuite de paroles! Difficile à savoir.

28 Mai: La Centrale de Yove est une centrale de la paroisse Nyamasheke très édifiante du point de vue de l'engagement chrétien de ses habitants. C'est une région pauvre matériellement mais riche de cœur et d'esprit. Elle se trouve à 32 km de Nyamasheke et à 20 km du site touristique de l'IRST d'Uwinka (tout près de Pindura), à la bordure de la forêt naturelle de Nyungwe, loin de toute contagion morale et psychologique des zones qui prétendent être développées. La population de cette région arrive à se construire une église ou un centre de santé en transportant gratuitement sur la tête pierres, sable et briques; exactement comme faisaient les premiers chrétiens; ce que ne fait plus aucune autre région dans Cyangugu sans exiger de l'argent! Yove a reçu la visite de l'évêque ce 28 Mai. N'étant pas suffisamment informés de ce qui se passait ailleurs et ne voulant pas cohabiter sans mariage religieux, les chrétiens de Yove venaient souvent supplier pendant le génocide pour être mariés à

l'Eglise. Ce jour-là l'évêque y célèbre le sacrement de mariage pour ceux qui s'y étaient préparés depuis longtemps. Ces gens sont tellement à l'état naturel qu'on aurait, semble-t-il, voulu les associer aux massacres des Tutsi des secteurs voisins et au pillage, et qu'ils auraient répondu: «Ces problèmes, chez nous il n'y en a pas. Reportez-les chez vous (Ibyo bibazo iwacu ntahali, nimubisubirane iwanyu)». Ce sont des gens qui, en tout, parlent et agissent comme un seul homme.

29 Mai: Cyangugu reçoit de plus en plus de personnes en provenance de Kigali, Gitarama et Butare, fuyant les avancées du FPR. Ils cherchent asile à Cyangugu en attendant de traverser la frontière si le retour en arrière s'avère impossible. Ceux qui sont originaires de Cyangugu sont priés de regagner leurs Communes; voyant Cyangugu submergés, les autorités orientent les autres vers Kirambo, entre Nyamasheke et Hanika, à partir de Ntendezi, à presque 60 km du chef-lieu de province. Tous les religieux et d'autres personnalités passent à l'évêché pour demander logement. Ce jour arrive un groupe de Frères de la Sainte Croix et des Josephites. Ils sont logés chez les Pères Barnabites.

30 Mai: A 20h un coup de fil des gendarmes de la Brigade annonce que le même chef des services de renseignements, Gaspard, est venu prendre l'abbé Mbuguje pour l'amener on ne sait où. Ils ne savent pas le sort lui réservé, et cela a eu lieu à 17h30'. Depuis peu nous avons commencé à lui porter une double ration pour éviter beaucoup de circulations. Les gendarmes précisent: «Ne vous donnez plus la peine de lui porter à manger, il n'y est plus». Nous, nous espérions naïvement que c'était pour le fameux interrogatoire! Nos espoirs tombent à l'eau lorsque l'évêque téléphone au préfet pour lui demander ce qu'il en était de l'abbé Mbuguje; le préfet Bagambiki, et tous ceux qui sont comme lui, a des réponses toujours prêtes: «Oui, c'est vrai, on l'a conduit à Gitarama pour qu'il soit interrogé là-même où il a commis le délit dont on l'accuse» (Ni byo, bamujyanye i Gitarama kubalizwa aho yakoreye icyaha). Après cette réponse on s'est dit: «C'est sûr, l'abbé Alphonse Mbuguje a subi le même sort que son ami Joseph Boneza et beaucoup d'autres! Comment est-il possible qu'on le conduise à Gitarama alors que tout le monde est en train de fuir cette ville et que le FPR a fermé tous les axes vers cette province? Et, en plus, pourquoi l'y conduire de nuit»? Inutile de continuer à

se leurrer! Quelqu'un a dit: «Si Bagambiki n'est pas peureux, il est méchant»! Mais quand on a eu l'occasion de l'entendre plusieurs fois et de le côtoyer, on peut même dire qu'il est plutôt cynique. Les gendarmes de la Brigade avaient bien traité l'abbé Mbuguje: le cachot était trop rempli; alors les gendarmes lui permettaient de sortir de temps en temps pour prendre de l'air et pour manger et boire à l'air libre ce que nous lui portions.

A 18h arrivent 5 sœurs Bernardines en provenance de Butare, à la recherche d'un refuge.

31 Mai: L'assassinat de l'abbé Alphonse Mbuguje est confirmé: il a été tué à quelques mètres de la Brigade, près du "GOLGOTHA" de Cyangugu, au fameux pont de Gatandara (appelé en ce moment-là "Rurangiza", c'est-à-dire Terminus) qui sépare les ex Communes Kamembe et Cyimbogo. Son corps a été reconnu par le chauffeur de Pius Nzeyimana, assistant médical chargé de ramasser les cadavres. C'est ce même chauffeur qui raconte cela à la cour de l'évêché le lendemain matin; mais son patron ne le laisse pas terminer le récit et lui intime l'ordre de démarrer tout de suite car le travail est encore immense. Dans ce travail Pius Nzeyimana alternait avec un autre assistant médical, Damien Mivumbi, à l'aide d'une équipe de prisonniers de Cyangugu nommée "Rwaserera" (ce qui signifie "bagarre"), nom probablement inspiré par les circonstances. Un drapeau de la Croix Rouge avait été hissé entre autres sur une Camionnette Daihatsu de la SONAFRUITTS (usine de jus maracuja se trouvant à l'ex Commune Cyimbogo) qui faisait ce travail de ramasser les cadavres pour les porter à des fosses communes. Les prisonniers de cette période-là en savent beaucoup, et certains peuvent sûrement révéler où ont été enterrées les personnes qu'on n'a pas encore retrouvées; de même que les responsables de cette opération peuvent montrer ces fosses pour la sépulture de ces personnes dans la dignité. La justice populaire "gacaca" devrait arriver aussi à cela.

Le sort de Mbuguje avait été prédit par une femme de Cyangugu bien placée en ce moment-là pour le savoir mais qui, probablement, ne reviendra pas de l'exil: «Vous venez de visiter le prêtre-là détenu à la Brigade? C'en est fait des Tutsi, celui-là il ne faut plus le compter; vous aussi je vous conseillerais de vous enfuir. Mon cousin a rapporté que le FPR est arrivé à Nyanza (à mi-chemin entre Gitarama et Butare), et il semble qu'on ait

remarqué des Burundais dans ses rangs (Muvuye kureba wa mupadiri ufungiyeye kuli burigade? Ak'abatutsi kashobotse, uliya we ntimumubare; namwe mbagira inama mwakwihungira. Musaza wanjye wo kwa data wacu yavuze ko FPR yageze i Nyanza, kandi ngo babonyemo Abarundi»). Eh bien, L'abbé Mbuguje a été tué le lendemain de cette prédiction d'une femme qui n'était pas une personne quelconque à Cyangugu.

Le Centre de Pastorale accueille 16 religieuses de l'Assomption en provenance de Butare. Elles seront logées dans les bâtiments des Sœurs Servantes tout près de l'aéroport dans l'espoir qu'elles garderont les maisons contre le pillage, sous escorte providentielle et gratuite d'un ex Major de l'armée qui lui-même était en quête de logement; mais sans tarder, les sœurs s'en iront à Bukavu.

«Absence remarquée des abbés Gasana Sebastien et Callixte Shyirakera, ainsi que des sœurs Catherine Kazibera et Vénantie Nyirabaganwa, et du frère Biraro Charles». Il faut de nouveau comprendre "évasion nocturne" de ces personnes vers le Zaïre par le lac, via Noviciat des Pères Rogationistes.

Chapitre IV

JUIN 1994: AVANCEES DU FPR EXODE MASSIF DU CENTRE AU SUD-OUEST ET ARRIVEE DE L'OPERATION TURQUOISE

1. Les Français flairent la défaite des FAR

2 Juin: 13 autres sœurs Bernardines arrivent de Butare; elles sont hébergées au Noviciat des Jésuites.

4 Juin: Au nom de la CDR dont ils sont les représentants dans la province de Cyangugu, l'agronome de préfecture Rita Bantari Bareberaho et le commerçant Katamobwa de Bushenge viennent voir l'évêque pour demander la réouverture de l'hôpital de Mibirizi. Ce sont des gens qui n'ont jamais mis le pied à l'évêché, mais qui croient que maintenant leur parti extrémiste leur confère le crédit de se placer en interlocuteurs valables avec le diocèse. L'évêque leur demande s'ils sont porteurs du rapport demandé aux responsables des 5 Communes desservies par l'hôpital en question, comme convenu dans la réunion de Mibirizi. Le rapport devait porter sur les garanties financières et logistiques pour le fonctionnement de l'hôpital. Comme les deux leaders du parti CDR (qui ne sont même pas parmi les responsables qui avaient été désignés pour rassembler ces garanties logistiques) n'avaient rien porté de ce qu'exigeait le diocèse, leur visite ne peut créer qu'énervement et ennui; leur audience n'a pas duré plus d'une minute.

6 Juin: Les suspicions, les pillages et même les massacres (mais cette fois-ci discrets) ne sont pas finis. A Cyangugu, dans le quartier populaire de Kamembe appelé "Cité" et ses environs, des militaires, surtout de nouvelles recrues, opèrent une fouille systématique des maisons, afin de chercher, disent-ils, des éléments

sympathisants du FPR. Ils vérifient les cartes d'identité (car elles portent des mentions ethniques), – élément suffisant selon eux pour savoir qui est complice ou pas –, et les permis de résidence. Une rumeur a couru selon laquelle certaines personnes seraient sorties du stade pour chercher refuge à Kamembe-Cité. Mais on sait plutôt que certaines personnes qui s'étaient cachées à la campagne ou même d'autres venues de loin avaient trouvé refuge dans ce milieu urbain populaire plus ou moins anonyme auprès des connaissances ou moyennant de l'argent. Cependant il s'agit aussi de chercher des gens dont on n'est pas sûr qu'ils ont été tués parce qu'on n'a pas trouvé leurs cadavres. Dans ce quartier donc il ya eu des gens qui, après la fouille, ont été tués sur place ou portés à une destination inconnue.

7 Juin: les mêmes fouilles ont lieu au centre diocésain de pastorale et à la paroisse de Cyangugu.

9 Juin: «Monseigneur Jean Ndorimana, vicaire général, est introuvable ni à l'évêché ni à la paroisse». Que le lecteur comprenne qu'il s'agit d'une évasion nocturne réussie grâce, entre autres, à l'abbé Oscar Nkundayezu qui a accepté de conduire son confrère à 21h à la Rusizi pour prendre la pirogue, et à l'ex séminariste Bahizi Félicien qui a accepté de se cacher dans la voiture pour ensuite occuper la place du curé au retour.

11 Juin: Le Conseil de sécurité de la province décide du transfert du reste des déplacés du stade à Nyarushishi. A 16h le stade est complètement vide.

Les sœurs de l'Assomption venues de Kigali-Butare et logées chez les sœurs Servantes passent la douane pour le Zaïre, de même que les sœurs Jean Baptiste Mukanaho et Virginie traversent après avoir obtenu des passeports.

Les Pères Blancs Marc François Alain Coëffic et Armand Poulin qui tenaient la paroisse de Nyabitimbo inaugurée en Janvier quittent précipitamment cette paroisse et vont au Burundi; ils font la première halte à la paroisse de Mabayi en face de Mwezi. Ils sont respectivement belge, français et canadien, et sans doute l'un ou l'autre est menacé à cause de sa nationalité ou pour avoir montré du zèle dans l'aide aux réfugiés.

12 Juin: l'abbé Gaétan Gatarayiha, jusques là resté dans les bâtiments des pères Rogationistes depuis l'expulsion de Mwezi, réussit à arracher les faveurs du veilleur qui était devenu farouche

et ne voulait plus tellement collaborer à l'évasion. Ainsi réussit-il à s'évader à Bukavu. Il donne les nouvelles les plus fraîches de Cyangugu, notamment celles des rescapés du stade, hier plein, aujourd'hui vide.

Une phrase de RFI résume la situation du Rwanda en ce moment: «Massacres et négociations stériles continuent à rythmer le quotidien du Rwanda, ce pays en décomposition». En effet on continue à espérer que, grâce aux nombreuses interventions du Général canadien Roméo Dallaire, représentant de la MINUAR, la guerre pourra s'arrêter et les massacres en finir. Dans les négociations dont le Général Dallaire est le modérateur, du côté du gouvernement rwandais se trouve le *Colonel Gatsinzi Marcel* (actuellement Général Major, Ministre de Défense), et du côté FPR le *Colonel Frank Mugambage* (actuellement Commissaire général de la Police Nationale). Plus tard, après la victoire du FPR, le Colonel Gatsinzi se désolidarisera d'avec les ex FAR et rejoindra la nouvelle armée gouvernementale, l'APR, comme beaucoup d'autres officiers, sous-officiers et soldats.

13 Juin: Le dernier groupe des sœurs Bernardines quitte le noviciat des Jésuites de Cyangugu pour Bukavu. La Maison est abandonnée aux ouvriers, cuisiniers et veilleurs. Le frère *Philippe Luamba* (Congolais) qui, jusqu'ici, avait assuré la permanence, est parti à Bukavu et ne revient pas parce que menacé. A Cyangugu on a commencé à se méfier de lui, et dans leur logique cela se comprend: il gêne parce qu'il rend service!

Impossible de décrire le frère Philippe, et pas de paroles pour le remercier. Il est le bon samaritain de l'Évangile. Un homme courageux, serviable, d'une présence d'esprit exceptionnelle et un sang-froid à nul autre pareil! Grâce à son intervention, presque toutes les personnes ont fui par le lac Kivu. De l'évêché où nous attendions la vie ou la mort, nous communiquons avec lui par téléphone, et lui avec ses confrères de Bukavu par radio. Ainsi on a tout coordonné pour commander toutes les pirogues de l'évasion, au moyen d'un vocabulaire conventionnel que nous étions seuls à comprendre; un exemple: lorsque nous avons besoin d'une pirogue pour 5 personnes, nous commandons chez lui une Toyota de 5 stères de bois (et les Jésuites avaient du bois). Et lui s'adressait à Bukavu par phonie. Quelquefois on a échoué parce que les piroguiers avaient eu d'autres clients pour l'Ile Idjwi ou plus loin,

et nous devons attendre avec des personnes recherchées ou traquées par la peur. D'autres fois les opérations ont raté car les militaires avaient découvert l'endroit où passaient ceux qui s'enfuyaient et ils sillonnaient le lac avec un petit bateau à moteur. Mais finalement on a réussi à repérer leurs horaires et à s'y adapter. Mais l'exploit formidable qui pourrait mériter au frère Philippe le "Prix Nobel de la Vie" est le salut de son confrère Emmanuel Rutayisire. A celui-ci les autorités de la province avaient refusé le laissez-passer au moment où les autres frères hutu et Congolais étaient autorisés à passer la frontière. Comme le frère Philippe traversait la douane presque chaque jour, souvent en évacuant du matériel et des livres du noviciat, ou pour faire des achats, il était devenu familier des douaniers, mais surtout parce que souvent il leur laissait quelque chose. Ils ne fouillaient donc pas sa voiture. Un beau jour il eut l'idée de prendre le frère Emmanuel avec lui mais en le cachant entre des cartons de livres et les coussins du minibus des Jésuites. A la douane rwandaise il n'eut pas de problème. La douane congolaise voulut fouiller la voiture. Le frère Philippe, argumentant qu'il risquait de manquer à un rendez-vous important, pria les douaniers de lui donner un d'entre eux pour faire la fouille au collège même des Jésuites à Bukavu. Un des agents de la douane monta sur le véhicule; arrivé au collège, le frère Philippe dut trouver un truc pour faire sortir Emmanuel en toute vitesse sans alerter l'attention du douanier qu'il avait fait asseoir quelque part et revint se faire fouiller. De quel secret a-t-il usé? Toute guerre a ses secrets, et le génocide de Cyangugu était une guerre à plusieurs fronts, même si seule une partie était matériellement armée. Mais il ne suffit pas d'avoir des grenades et des fusils pour se battre. Le frère Emmanuel, comme beaucoup d'autres rescapés du génocide, a été sauvé par miracle mais il est mort deux ans après, des suites d'un accident de voiture. Pourquoi ces rescapés du génocide meurent-ils ainsi alors qu'ils ont encore pas mal de personnes à leur charge?

On connaît encore d'autres personnes qui étaient tenues à un régime alimentaire et auxquelles le frère Philippe portait à manger au stade; à qui un régime de bananes; à qui une boîte ou un sachet de lait en poudre... Le nom du frère Philippe est inscrit au Livre des Saints! Comme beaucoup d'autres qui ont été déclarés indésirables, le frère Philippe a compris qu'il le devenait sans que l'on doive le lui dire, et il lui a été conseillé de ne plus traverser.

14 Juin: Le transfert des déplacés de Mibirizi à Nyarushishi a aussi commencé. Il continue et se poursuivra le lendemain. A Cyangugu on continue à accueillir des personnes qui fuient les combats, et c'est l'occasion pour chacun de se défouler en racontant ce qu'il a vu ou vécu. Ce 14 Juin c'est le tour de 7 personnes de la Communauté du Bon Pasteur à Kanombe et de deux sœurs Benebikira, Ignatiana et Domitille. Cette première finira ses jours au Congo.

15 Juin: A Mibirizi s'effectue le dernier transfert des déplacés pour Nyarushishi. Mais la tension s'accroît sur le cas de l'abbé Ignace Kabera. Les assassins de Joseph Boneza ont décidé qu'il doit subir le même sort que lui. Tous les chemins sont piégés pour l'assassiner, à tel point que cela bloque le convoi de plusieurs bus préposés au transfert des déplacés. Edouard Bandetse est seul maître dans la région, il a droit de vie ou de mort sur tous les Tutsi. A 16h10', par l'entremise du sous-préfet Emmanuel Kamonyo, il fait un revirement et accepte de porter lui-même l'abbé Ignace à l'évêché et de l'y amener sain et sauf. Mais il prétexte qu'il n'a pas de voiture. L'abbé Oscar Nkundayezu s'offre pour faire ce travail, il prend Bandetse et l'abbé Ignace, et à 18h30' l'abbé Ignace arrive à l'évêché accompagné par Bandetse et ses acolytes ainsi que 4 gendarmes. Oscar ramène Bandetse à Mibirizi et arrive à Cyangugu à 1h du matin.

Le cortège des religieuses continue à se succéder à l'évêché: 5 Petites sœurs de Jésus en provenance de Kigali -Gitarama- Kibuye; et puis les sœurs de Saint Clément (Clemensschwester), sœurs allemandes qui ont la Maison-Mère à Münster en Allemagne. Elles viennent de Kaduha, une paroisse d'une zone reculée dans le diocèse de Gikongoro. Elles n'ont pas oublié de prendre avec elles leur chien. Toutes se dirigent vers le Congo.

16 Juin: arrivent de Kigali l'abbé Ngomanzungu, secrétaire adjoint de la Conférence épiscopale, et la sœur Salomé des sœurs Benebikira; ils ont avec eux deux garçons de 9 et 8 ans, fils du Directeur de l'Ecole des Sciences Infirmières de Rutongo, qui avaient été ramassés et confiés à Monseigneur Vincent Nsen-giyumva, ex archevêque de Kigali tué à Kabwayi avec les évêques de Kabwayi et de Byumba ainsi que d'autres prêtres et le Supérieur Général des Frères Josephites, Jean Baptiste Nsinga.

17 Juin: arrivée des abbés Charles Ndekwe, Aloïs Munyan-

grands séminaristes et de religieuses qui avaient pu se replier sur la paroisse de Mushishiro au Nord-Ouest de Gitarama. La fermeté des militaires qui les ont accompagnés, et bien sur la providence aussi, ont permis à tout le monde d'arriver à Cyangugu, surtout les Tutsi qui, habituellement, ne pouvaient pas passer les barrières. Mais l'argent a aussi été d'un grand secours.

18 Juin: Certaines personnes continuent à s'équiper du patrimoine des tués ou des déplacés: à Cyangugu le Procureur de la République, Ndorimana (celui-là qui était allé chercher Jean Marie Vianney Habimana à la Cathédrale et ses compagnons au centre diocésain de pastorale avec les autorités militaires et préfectorales le 16 Avril), saisit la voiture Audi 80 de Jean Marie Vianney Habimana qui était à l'intérieur du presbytère de Cyangugu depuis le mois de Février ainsi que le camion de Trojan Nzisabira (lui aussi tué dans le groupe du 16 Avril), qui était au centre de pastorale depuis le début du génocide. Le procureur est presque sûr que personne ne viendra réclamer ces véhicules, mais il se trompe. Les deux véhicules sont emmenés à Bukavu; là s'est réfugiée la famille de Habimana; les fils de ce dernier arracheront leur voiture Audi des mains du procureur à Bukavu même, et après elle servira comme taxi pour la famille. Au Congo le procureur n'est qu'un simple fugitif comme les autres; il a perdu son autorité une fois qu'il s'est engagé sur le chemin de l'exil. Tout au début de l'exil massif, rescapés du génocide et génocidaires fugitifs sont sur un même pied d'égalité; ces derniers sont même très déstabilisés, ils attendront longtemps pour se réorganiser. Quant au camion de Trojan, son chauffeur Kayijuka Canisius n'en aura jamais les traces.

Toutes les radios font état des réunions qui se multiplient au Conseil de Sécurité: la France fait pression pour intervenir au Rwanda. En effet les Français ne sont pas tranquilles: si leurs alliés, les FAR, et leur gouvernement sont capturés, ils auront peiné en vain et leur défaite sera double; et peut-être certains de leurs secrets seront pris! Une fois arrivé en France, un officier français aurait dit: «Si les FAR ont été vaincus, ou bien ils ont fui et laissé au FPR l'armement que nous leur avons donnés, ou bien ils n'ont pas su le manipuler». Alors des deux choses l'une: si les Français ne peuvent pas aider les FAR à repousser le FPR, il faut au moins les couvrir et leur permettre de faire un repli tactique chez leur ami Mobutu.

2. L'Opération turquoise: complicité Conseil de Sécurité-France-Zaïre

22 Juin: Flairant la défaite des FAR, les Français ont depuis un certain temps planifié et sollicité de faire "une intervention humanitaire" au Rwanda. Leurs protégés sont en danger. Finalement les Français reçoivent le feu vert du Conseil de Sécurité pour revenir au Rwanda, le Congo offre ses aéroports, et les Français débarquent à Cyangugu où ils sont attendus triomphalement. C'est la fameuse "OPERATION TURQUOISE". Entre temps le bruit court que les Interahamwe se préparent à attaquer le camp des déplacés de Nyarushishi, justement avant l'arrivée des Français, avec, paraît-il, l'intention d'éliminer les rescapés et puis mettre dans le camp leurs femmes et leurs enfants, et dire aux Français: «Voici les rescapés que vous venez protéger».

23 Juin: A 16h arrive par la frontière rwando-congolaise de Rusizi I un premier contingent français pour l'Opération Turquoise. Il reçoit un accueil chaleureux de la part des autorités civiles et militaires ainsi que des miliciens Interahamwe munis de pancartes et scandant les slogans: «Vive la France, vive Mitterrand, vivent nos amis les Français». Les Interahamwe qui voulaient attaquer Nyarushishi et l'avaient encerclé sont aussi descendus pour l'accueil. Ceux qui ont suivi de près leur mouvement attestent que c'est au Lieutenant Colonel Bavugamenshi (+) que les déplacés de Nyarushishi doivent la vie; au moment où ils avaient encerclé le camp pour éliminer les déplacés, le Lieutenant Colonel Bavugamenshi est arrivé pour leur dire: "Toute la population va accueillir nos amis les Français, et vous, vous êtes encore ici"? Alors toute la foule est descendue à la douane Rusizi I pour s'unir aux autres dans les cérémonies d'accueil des militaires français.

24 Juin: Enfin le Vatican bouge! L'évêque de Cyangugu se rend à Butare pour accueillir le Cardinal Roger Etchegaray, l'émissaire du Vatican.

25 Juin: A son retour de Butare, à 15h, l'évêque reçoit les militaires français conduits par le Colonel Thibaut, et des journalistes français.

26 Juin: Les abbés Oscar Nkundayezu et Modeste Kajyibwami célèbrent une messe au camp de Nyarushishi. C'est, aux impressions des concélébrants, une "messe aux enfers". Les

célébrants sont escortés par des militaires français. Bien que l'arrivée de ces derniers ait tranquilisé les déplacés, la dysenterie, elle, est sans pitié. Chaque jour il ya des morts. Le long de la route, les barrages des miliciens hutu ont disparu. Les Français se partagent la tâche: une équipe de 11 militaires assure la garde de l'hôpital de Mibirizi et ses alentours. Mais cela n'empêchera pas que plus tard il soit saccagé.

28 Juin: Pour la première fois depuis le début du génocide, des journalistes se bousculent à l'évêché de Cyangugu à la recherche d'informations sur les récents événements.

29 Juin: Le Ministre français de la Défense, Monsieur François Léotard, visite le camp de Nyarushishi et il vérifie l'état d'avancement de l'Opération Turquoise. Les enfants des rescapés lui expriment leurs souhaits: la paix, l'école, des ballons pour les jeux et des habits.

30 Juin: Le chef du contingent français, le Colonel Thibaut, passe à l'évêché pour présenter son remplaçant, le Colonel Hogard; lui va travailler dans la zone Nord de la province, du côté de Kirambo, près de la frontière avec Kibuye. Le CICR aussi passe, l'ancienne responsable pour dire au revoir, et la nouvelle pour dire bonjour.

Chapitre V

JUILLET 1994: VICTOIRE DU FPR CATASTROPHE HUMANITAIRE SUR CYANGUGU ET COUVERTURE DE L'OPERATION TURQUOISE

1 Juillet: Enfin les voisins ecclésiastiques d'en face bougent aussi! L'Econome Général de l'Archidiocèse de Bukavu passe à l'évêché et explique comment par deux fois il a traversé la frontière zaïro – rwandaise mais que les services de l'Immigration – Emigration lui ont interdit de mettre le pied à l'évêché de Cyangugu. On ne sait pourquoi. Egalement le vicaire général de Bukavu, Monseigneur François Xavier Mitima, après avoir reçu l'autorisation des autorités de Cyangugu pour venir voir l'évêque, s'est vu interdire la visite par la douane zaïroise. L'évêché était sous embargo sans le savoir!

Les sœurs de Saint Boniface de Gakoma-Gikonko (Butare) arrivent à Cyangugu en fuyant la poussée du FPR vers la ville de Butare. Elles sont logées chez les sœurs Servantes de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée.

2 Juillet: Les sœurs Benebikira Bertine, Donatille et Béatrice arrivent à Cyangugu venant de Save. Quant aux sœurs Clarisses, elles sont évacuées de Butare à Bukavu par les militaires français.

3 Juillet: Le FPR est dans les environs de Butare, si pas à Butare même. C'est l'afflux massif de déplacés de Butare vers Cyangugu. Beaucoup passent à l'évêché pour demander d'être logés. Dans cet afflux viennent aussi les familles du président de la République Sindikubwabo Théodore et du Préfet de Butare. Le Sous-préfet chargé des Affaires Sociales, Monsieur Kamonyo Emmanuel, passe demander à l'évêque de leur trouver un logement.

Dans les environs de Butare a lieu un accrochage entre les

militaires français et des éléments du FPR qui tirent sur le convoi français au moment de l'évacuation d'un millier de personnes de Butare à Gikongoro; dans le groupe se trouve l'évêque de Butare, Monseigneur Jean Baptiste Gahamanyi.

4 Juillet: Les militaires français évacuent de Gikongoro à Bukavu Monseigneur Jean Baptiste Gahamanyi, évêque de Butare, 8 de ses prêtres et un groupe de religieux et de laïcs, tandis que les abbés Sebera Jean Marie Vianney et François Ngomirakiza ainsi que 9 sœurs Bénédictines de Sovu ont été déviés par des miliciens à Nyanza (sur la grand-route Butare-Bujumbura) au moment de l'évacuation par un convoi français vers la frontière burundaise. Ils passent la nuit au Grand Séminaire de Nyakibanda, et le lendemain, croyant s'acheminer vers le Burundi, ils sont tous assassinés près de Kibeho. L'économiste diocésain, Monseigneur Félicien Mubiligi, lui, renonçant exprès à suivre le convoi qui empruntait la route de Gikongoro, sa région natale, a réussi à suivre pas à pas l'autre convoi français jusqu'à la frontière burundaise. Il est piloté par l'abbé Rutsindintwarane Emmanuel de Byumba.

Ce même jour RFI annonce la prise de la Capitale Kigali et de Butare (seconde ville du pays) par le FPR. Des déplacés continuent à arriver en masse en provenance de Butare et Gitarama; mais ils ont dû passer des jours et des jours en route.

6 Juillet: L'aumônier militaire français, le père Richard Kalka, passe à l'évêché pour une visite de courtoisie. Les sœurs de Saint Boniface déjà logées chez les sœurs Servantes tout près de l'aérodrome de Kamembe sont évacuées à Goma par un avion militaire français.

8 Juillet: RFI, dans ses concepts expressifs habituels, parle d'une "catastrophe humanitaire colossale" pour signifier la présence des 500.000 déplacés dans la région qu'on a appelée "*Zone humanitaire de sécurité sûre*", c'est-à-dire les ex-préfectures Gikongoro, Kibuye et Cyangugu où affluent les gens pour se mettre sous protection française. Les militaires français eux-mêmes ont pris soin d'évacuer certaines personnes par avion.

9 Juillet: Les déplacés continuent à arriver en masse. Après Kirambo, un autre camp se forme à Nyamasheke dans les décombres de l'Ecole Normale Primaire, du presbytère et du couvent des sœurs Benebikira. Un bon contingent de Batwa s'installe dans le couvent des Benebikira. Lorsque l'évêque leur

demandera d'évacuer les bâtiments pour les céder aux sœurs, ils répondront dans leur humour naturel: «Les sœurs sont les bienvenues, elles vont occuper une partie des bâtiments, et nous, nous occuperons l'autre (Ntitwanga guturana n'abandi, ababikira bazaze bafate igice kimwe, natwe dufate ikindi)».

Le Colonel Hogard et l'aumônier militaire français, le père Richard Kalka, passent à l'évêché.

10 Juillet: Le va et vient à l'évêché continue, à la recherche de logements. Cyangugu est sursaturé; cette fois-ci on envoie les gens à la paroisse de Mushaka où il ya des locaux disponibles. Seule une famille s'y rend, les autres préfèrent rester à Cyangugu, attendant les derniers ordres, on ne sait d'où ni de qui. Peut-être espèrent-ils naïvement que les Français vont les aider à retourner chez eux!

11 Juillet: L'évêque se rend à Goma au Zaïre; il semble que l'objet de la réunion était de voir avec le responsable du contingent français à Goma comment contenir la population car le pays était en train de se vider.

12 Juillet: Le nombre de déplacés ne cesse d'augmenter, et les logements sont épuisés. Le père franciscain Vjeko (mort quelques années plus tard), chargé de la Caritas, passe à l'évêché. Il a préparé le voyage du Cardinal Etchégaray au Rwanda et l'a accompagné partout aussi bien dans la zone des troupes gouvernementales que dans celle contrôlée par le FPR. Peu après arrivent 6 prêtres de Butare et Kabwayi en provenance de Gikongoro.

14 Juillet: Dans la soirée les gendarmes qui gardaient l'évêché refusent le repas leur servi. Ils se plaignent de manger tous les jours les haricots et le riz, et de n'avoir comme boisson que de l'eau. Dès leur arrivée ils manifestaient silencieusement; cette fois-ci ils ont parlé. Ils semblent ignorer que les jours sont difficiles pour tout le monde. Eux qui avaient été sages, ils commencent à demander doucement, qui un appareil radio, qui un vieux véhicule; une façon de dire: "Les autres sont en train de piller, et nous, nous sommes ici à ne rien faire"!

RFI, BBC et d'autres Radios étrangères annoncent que le gouvernement Kambanda s'est réfugié de Gisenyi à Cyangugu et à Goma. Elles annoncent également la prise de la ville de Ruhengeri par les forces du FPR, la progression de celles-ci vers Gisenyi et l'arrivée des réfugiés dans la ville zaïroise de Goma par centaines de milliers (plus ou moins 500 mille).

15 Juillet: A Cyangugu au centre commercial de Kamembe se note un embouteillage de véhicules et de gens de toutes les préfectures. Certains arrivent même de Gisenyi. La plupart s'installent au bord de la route en plein air, tandis que ceux qui avaient trouvé des logements à Cyangugu commencent à traverser la frontière pour se rendre à Bukavu.

17 Juillet: Ce week-end la situation s'est empirée. Une rumeur a couru disant que dans les 48 heures la frontière sera fermée, et que ceux qui resteront au Rwanda ne s'en prendront qu'à eux-mêmes, et qu'un homme averti... Cette rumeur a provoqué une panique générale même dans la population locale; cela fait qu'on observe un flot ininterrompu de réfugiés vers Bukavu toute la nuit du 17 au 18 et dans la suite. Les véhicules se bousculent avec les personnes, à tel point que tout contrôle à la douane et toute organisation sont impossibles des deux côtés.

18 Juillet: *C'est le début de l'exode massif et en plein jour vers Bukavu. Des files de fugitifs suivent le gouvernement génocidaire de Jean Kambanda en fuite.* Pour les habitants de Cyangugu la fuite vers Bukavu est dû à des pillages opérés par des militaires ainsi qu'à la peur des violences physiques toujours possibles en pareilles circonstances. Pour certains la peur de tuer n'existe plus, mais celle d'être tué existe cette fois-ci, même pour les tueurs! C'est dans ce découragement général que les gens de Cyangugu détruisent leurs propres maisons, emportent les tôles et toutes les autres choses qu'ils peuvent prendre. Depuis lors l'évêché de Cyangugu est gardé par des militaires français qui ont désarmé, puis chassé les gendarmes qui y étaient.

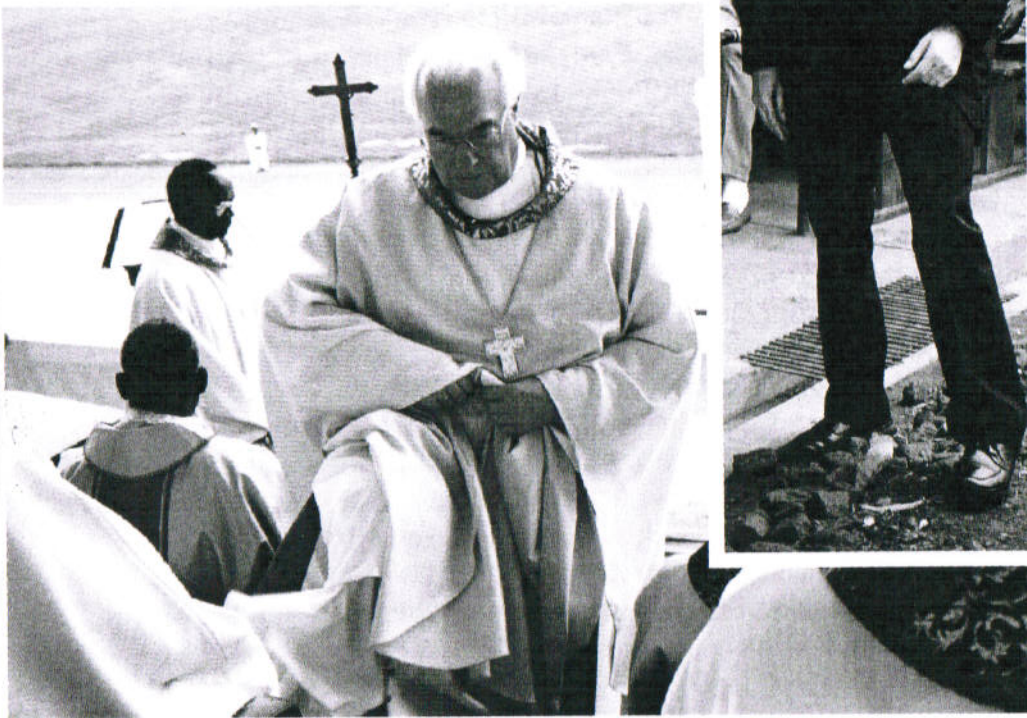
19 Juillet: Les fugitifs tant militaires que civils se dirigent vers Bukavu. Les militaires zaïrois et les douaniers en profitent pour soutirer de l'argent à tout passant. Les réfugiés donnent parfois toute leur provision pour éviter des tracasseries. Pour la première fois les Rwandais ont affaire à des militaires et des fonctionnaires qui n'ont jamais été payés et qui n'ont vécu que de la bonté des passants ou de la mendicité. Les réfugiés n'ont pas de choix, ils doivent s'exécuter.

Pourquoi ces bousculades à la frontière? Le gouvernement qui a poussé les gens à tuer s'enfuit, et à Kigali est mis en place le gouvernement de la 3^e République baptisé "Gouvernement d'union nationale". Ce jour est marqué par la prestation de

serment de tous les membres du gouvernement dont les figures de proue sont:

- Pasteur Bizimungu, Président de la République;*
- Général Major Paul Kagame, Vice-président et Ministre de la Défense;*
- Faustin Twagiramungu, Premier Ministre;*
- Colonel Alexis Kanyarengwe, Vice-premier Ministre et Ministre de l'Intérieur.*

Toutes ces personnalités sont du FPR, à part le premier Ministre qui est du MDR. Cela est le résultat du compromis entre le FPR et les autres partis, à l'exclusion du MRND qui a programmé le génocide et qui était la plaque tournante des accords d'Arusha. Contrairement à ce qu'auront dit les mauvaises langues, les membres du gouvernement sont issus des 6 partis politiques importants (FPR, MDR, PSD, PL, PDC et PDI) et des deux ethnies, à savoir 14 Hutu (y compris le président de la République) et 8 Tutsi. L'ex parti unique, le MRND, qui a planifié et mis en exécution le génocide, est, – on s'en douterait bien –, exclu. Aucun de ses principaux leaders n'est d'ailleurs au Rwanda, et ceux qui y sont seront soumis au jugement de même que ceux des autres partis qui seront accusés d'avoir participé au génocide. Il n'est donc plus possible de mettre les accords d'Arusha en application à 100%, du moins dans ce domaine du partage du pouvoir, puisque les principaux signataires, à savoir les leaders du gouvernement précédent, les ont trahis. Mais pour les autres domaines, les accords d'Arusha seront souvent évoqués et suivis.



DEUXIEME PARTIE

POINTS SAILLANTS DE LA CHRONIQUE IDEOLOGIE DU GENOCIDE ET PERSPECTIVES DE RECONSTRUCTION

Monseigneur Anton Schlembach, évêque de Spire en Allemagne, durant et après les cérémonies de clôture du Jubilé de l'An 2000 (cfr. photo ci-haut). Après cette catastrophe qui se clôture par la grande débandade de Juillet, le diocèse de Spire, lui aussi jumelé à Cyangugu, a tout de suite bougé: déjà en Juillet il envoie une aide importante pour la reconstruction dans la région de Cyangugu. Cette première partie n'arriva pas au diocèse, mais la deuxième servit surtout à l'achat de tôles pour des centaines de familles sans-abris et à la réhabilitation de quelques maisons.

Chapitre I

POINTS SAILLANTS DE LA CHRONIQUE: LES EVENEMENTS ET LES ACTEURS

1. La Guerre de Cyangugu

a. Confrontation avec les génocidaires: une guerre de nerfs ou s'exposer pour sauver

A Cyangugu, contre la guerre de la machette et des grenades, certaines personnes audacieuses ont mené la guerre des nerfs, et celle-ci a duré aussi longtemps que le génocide. Côté des autorités civiles et militaires, dialoguer avec les assaillants tout en sachant qu'on est devant des assassins et que d'un moment à l'autre ils peuvent vous éliminer, cela demandait beaucoup de sang-froid. D'une part cela a permis d'interpeller les mêmes autorités et de les mettre devant leurs responsabilités. C'est ce qu'ont fait certaines personnes comme Monseigneur Thaddée Ntihinyurwa, alors évêque de Cyangugu (actuellement archevêque de Kigali), dont se plaignaient les mêmes autorités à cause de ses nombreuses interventions: «Mais cet évêque ignore-t-il que nous pouvons l'envoyer à Rome»? Et lui se demandait si on l'y enverrait par avion ou par balles. Entre temps le service auprès des réfugiés continuait, et, Dieu aidant, il ne s'est pas interrompu, grâce au CICR qui est intervenu juste au bon moment, du moins pour ce qui est du ravitaillement.

Partout ailleurs où ceux qui avaient accueilli des réfugiés ont eu le courage d'affronter les agresseurs et d'engager un dialogue avec eux, on a réussi à sauver des gens, même s'il fallait payer quelque chose de temps en temps. A part certains endroits où les agresseurs ont été plus ou moins indulgents envers ceux qui les affrontaient

tout en étant eux-mêmes menacés, ailleurs il s'agit des gens qui étaient couverts par leur ethnie hutu. Mais ce ne sont pas tous ceux qui avaient cette couverture qui ont eu ce courage. C'est ainsi que des gens comme feu Monseigneur Joseph Sibomana (ex évêque émérite de Kibungo) à Rwamagana, l'abbé Célestin Hakizimana au Centre National de Pastorale Saint Paul à Kigali et l'abbé Oscar Nkundayezu à Cyangugu ont été appréciés pour leur courage durant le génocide ainsi que d'autres qui figureront dans d'autres documents. Espérons que toutes ces personnes continueront à faire preuve d'objectivité vis-à-vis du génocide, car souvent on assiste à des changements de position très surprenantes de la part de certaines personnes, malgré les horribles scènes auxquelles elles ont assisté. Sont à déprécier, par contre, ceux qui n'avaient rien à craindre et qui se cachaient sans oser au moins adresser une parole aux tueurs qu'ils connaissaient bien, qui, souvent, étaient leurs proches parents et qui ne pouvaient leur faire aucun mal.

b. Aider les réfugiés jusqu'à l'évasion

Le service quotidien rendu aux réfugiés était de leur donner les sacrements et les ravitailler en vivres. Comme il n'y avait rien au stade, on faisait la cuisine au centre diocésain de pastorale et on portait la nourriture cuite dans des sacs d'étoffe à l'aide d'une camionnette.

Mais le service le plus hasardeux fut d'aider ceux qui étaient le plus menacés ou ceux qui ne pouvaient plus tenir à se réfugier au Zaïre. Il fallait marchander avec les différents intermédiaires et trouver l'argent nécessaire. Alors ceux qui arrivaient de l'autre côté faisaient l'accueil des nouveaux arrivés et servaient d'intermédiaires pour ceux qui devaient encore traverser, puisqu'en général les piroguiers venaient du côté zaïrois. Il faut aussi remercier les gens de Bukavu pour la sollicitude qu'ils ont eue en faveur de ceux-là qui s'y réfugiaient avant qu'ils ne soient installés dans des camps. A un certain moment les réfugiés étaient nombreux à Bukavu, et les autorités de Cyangugu les voyaient en chemin sans savoir quand et comment ils y étaient arrivés puisque toutes les frontières avaient été fermées aux Tutsi et que les barrières installées partout fonctionnaient nuit et jour; si bien qu'un jour le

préfet de Cyangugu s'adressait à l'évêque: «Lorsque nous allons à Bukavu, nous y voyons certains de vos prêtres; alors cela veut dire que c'est vous qui leur donnez de l'argent pour faire traverser les autres réfugiés»? Et Monseigneur Thaddée répondait: «L'évêché n'est pas une prison, et je ne suis pas un gardien de prison. Si un prêtre estime que sa sécurité est menacée ou s'il a peur, je ne peux pas l'empêcher de s'enfuir».

Pour se rendre au Zaïre, les Hutu qui le voulaient n'avaient aucune difficulté à passer par la douane; mais pour un Tutsi, cela était impensable. On l'a vu, plusieurs se sont vus refouler à la douane, séparés de leur groupe, même lorsque la préfecture avait donné une autorisation et dressé une liste commune. Alors on a dû inventer 3 chemins qu'il fallait emprunter de nuit: le lac Kivu, la rivière Rusizi et le chemin le plus dur, celui des plantations de thé, des caniveaux et des rigoles, avant d'arriver à la Rusizi. Ceux qui étaient sur la liste de ce dernier chemin devaient être des gens forts, capables de marcher durement avant d'arriver à la Rusizi. Les femmes et les filles devaient mettre des pantalons pour affronter ce chemin; même ceux qui, toute leur vie, n'avaient jamais porté de pantalon. Ceux qui empruntaient ce chemin étaient souvent obligés de ramper à plat ventre dans les caniveaux pour échapper au contrôle des gens chargés de faire la ronde, et même de la population tout simplement. Pour les deux autres chemins on avait deux transits:

– le Noviciat des pères Rogationistes à pic sur le lac. Là il fallait être sportif et léger car il fallait monter une grille de fils barbelés, se faire pousser en cas de nécessité, et descendre discrètement dans la pirogue qui attendait au bord du lac;

– le centre de santé de Rusizi: là il fallait se faire passer pour un malade transféré, souvent avec risque d'y rester plus d'heures ou de jours que prévus en attendant la disponibilité de ceux qui avaient pris le travail de faire traverser les réfugiés. Et la sœur titulaire du centre de santé, prévenue à l'avance, bien sûr, accourait avec un brancard pour accueillir ceux qui s'étaient déguisés en malades.

Mais ce n'était pas tout; il fallait trouver de l'argent nécessaire car certains en avaient fait du commerce. On se mettait quelquefois entre les mains de personnes qui avaient une ceinture de grenades et qui vous garantissaient que personne ne pouvait vous enlever de leurs mains. Probablement des gens qui s'associaient aux autres la

journée pour tuer et piller, et puis qui faisaient les affaires la nuit! Au début le tarif était de 15.000 francs rwandais, puis 30.000 frs, puis 50.000 frs, et enfin 120.000 frs, et même plus. On a, par exemple, le cas d'un commerçant qui a payé 600.000 frs pour se faire porter dans le coffre d'une voiture sur le petit tronçon Kamembe - Rusizi (4 km), et puis traverser la rivière Rusizi à la nage. Un dollar valait 600 francs rwandais en ce moment-là. Certains n'avaient pas d'argent, mais personne n'a raté l'occasion de s'échapper parce qu'il manquait d'argent. On était solidaire, on se cotisait pour aider ceux qui n'avaient pas l'argent nécessaire pour payer.

c. Situations particulières d'évasion

c.1. Deux records individuels

Cette période a toutefois enregistré deux records qui n'entrent pas dans les catégories précédentes: deux jeunes gens qui se sont sauvés à la nage dans le lac Kivu, l'un, Egide Harerimana, de Cyangugu à Bukavu, avec des balles derrière lui (ici il faut se reporter à la triste date du 11 Avril à Cyangugu) et qui ne l'ont jamais atteint; Ironie du sort: Egide est actuellement Directeur adjoint de la prison de Cyangugu; l'autre record revient à un jeune homme de Nyamasheke, qui a traversé le lac Kivu de Nyamasheke à l'île Idjwi où il est arrivé après 13 heures de natation à l'aide d'une tige de bananier (umutumba). Lorsque je l'ai vu à Bukavu en Juin, son ventre avait subi des métamorphoses à cause de l'eau salée du lac.

c.2. Une évacuation dangereuse

Jusqu'ici ceux qui étaient programmés pour s'évader se rendaient assez tôt à l'endroit d'où ils devaient partir: soit à la paroisse Cyangugu, soit au Centre diocésain de pastorale, soit chez les Pères Rogationistes ou au centre de santé de Rusizi. Le tapage et le contre-temps créés par certains de ceux qui devaient traverser un soir a failli faire rater l'opération et a attiré l'attention des gendarmes qui gardaient l'évêché, compromettant ainsi l'abbé Modeste Kajyibwami qui devait assurer l'opération de transfert des

abbés Pierre Habarulema et Fabien Kabanda, du frère mariste Rugema Alexandre, et de deux agents de la BRALIRWA.

Les abbés Pierre et Fabien desservaient la paroisse de Muyange d'où ils ont été évacués par une équipe de gendarmes après le massacre des réfugiés. Le frère Alexandre, lui, s'était réfugié à l'évêché, amenant avec lui les documents de l'École Normale Primaire de Mururu dont il était préfet des études. Il avait laissé l'école sous la garde des miliciens dirigés par un vétérinaire voisin du nom de Masumbuko Augustin, surnommé Bideri, moyennant un ravitaillement régulier en viande car l'école et le couvent avaient une ferme. Quant aux deux agents de la Brasserie, ils travaillaient au comptoir de vente des boissons installé au port de Cyangugu. Après s'être réfugiés à l'évêché, ils avaient été cachés au rez-de-chaussée de la maison des sœurs Benebikira dominant l'évêché. Comme dans leur service ils nous traitaient bien, à leur tour ils avaient régulièrement droit à une caisse de bières lorsqu'on réussissait à en trouver; la bière était pour chacun de nous le seul moyen de noyer les soucis. L'argent ne comptait plus pour rien puisqu'on était sur le point de tout laisser, même la vie! Ces agents étaient très corrects (ils ont toujours payé) et disciplinés (personne ne pouvait soupçonner leur présence là-bas).

L'évacuation de ce groupe s'est faite à partir de l'évêché vers 21h. Toutes ces personnes étaient programmées pour partir ce soir-là, sauf le frère Alexandre qui a profité de l'occasion et a sauté dans la camionnette au moment du démarrage. La pirogue était prévue presque à la même heure, et le départ devait se faire sans traîner dans le transit, c'est-à-dire chez les pères Rogationistes. Voici qu'à son retour de l'expédition, l'abbé Modeste se fait interpeller par le chef des gendarmes qui gardaient l'évêché: «Quelques minutes après le démarrage du véhicule, nous avons vu une pirogue se diriger vers la maison des Pères Rogationistes; ne serait-ce pas une pirogue préposée à l'évacuation des gens que tu as conduits tout à l'heure»? L'abbé Modeste prend son courage à deux mains et déploie ses dernières énergies: «Soyons réalistes; que feriez-vous si vous étiez à notre place»? Le dialogue fut suivi d'un silence des deux côtés, et les deux interlocuteurs se séparèrent sans même se souhaiter une bonne nuit. Chacun était convaincu d'avoir agi et parlé selon sa conscience; mais comme la raison du plus fort est toujours la meilleure, nous ne savions pas ce qui allait suivre cette

question du gendarme et cette réponse osée et sincère de l'abbé Modeste. Apparemment il ne s'en suivit rien de mauvais car les réfugiés ont continué à emprunter le même chemin et que les réfugiés de l'évêché n'ont pas été inquiétés. Il faut en cela remercier surtout le gendarme qui était chargé d'organiser la rotation des équipes car il nous avait promis de nous donner des gendarmes assez bons. Il faut rendre grâce à Dieu pour avoir veillé sur lui lorsqu'il eut la présence d'esprit de s'arrêter à Butare au moment où son élimination (il était un des rares Tutsi dans la gendarmerie, et sans doute qu'il avait falsifié son ethnique) devait avoir lieu à Gitarama où ses chefs venaient de le transférer sous prétexte qu'il allait faire escorte au Gouvernement de Jean Kambanda en fuite. C'est ainsi, semble-il, que faisaient les supérieurs avec les gendarmes dont ils voulaient "se débarrasser".

c.3. Une évasion qui faillit rater

Il s'agit d'une équipe de femmes et de filles qui, ayant pris la pirogue à partir du noviciat des pères Rogationistes, furent détournées par une autre pirogue qui les obligea à rebrousser chemin. Arrivés tout près du bord, ceux qui pilotaient les passagers eurent la présence d'esprit de négocier avec leurs collègues. Les passagères devaient payer quelque chose aux rameurs de l'autre pirogue, et à ce prix elles pouvaient continuer le voyage. Comme l'argent disponible n'atteignait pas la somme exigée, elles donnèrent aussi les objets précieux qu'elles avaient: les montres, les bracelets, les boucles d'oreilles... et ainsi elles purent continuer et rejoindre Bukavu.

c.4. Un échec dû à des futurs prêtres

Un échec lamentable a aussi été enregistré, dû à ceux qui, de par leur vocation, devaient nous aider à réussir, mais qui ne l'ont pas voulu: tous les prêtres mobilisés dans cette aventure, et l'évêque lui-même, avons dû courber l'échine devant les ex grands séminaristes *SUBIZA INNOCENT* et *NTEZIRYAYO FRANCOIS*, ordonnés prêtres maintenant. Vérité oblige! Malgré la lettre de

recommandation de l'évêque envoyée auparavant à ces séminaristes par l'intermédiaire d'un prêtre, malgré les supplications de l'abbé Oscar Nkundayezu qui les conduisaient, les demoiselles Jeanne Mujawamariya, Thérèse, Speciosa et Costasie, toutes auxiliaires de l'Apostolat (Institut séculier international) se sont fait refouler par ces ex séminaristes qui se trouvaient au noviciat des Pères Rogationistes. Comment étaient-ils devenus les patrons de ces bâtiments? Ils avaient quitté leurs familles, sans du tout être menacés parce qu'ils ne faisaient pas partie de "ceux qui devaient mourir", mais soi-disant pour tenir compagnie à des vieux prêtres qui étaient restés là-bas après l'évasion des plus jeunes. Mais il est évident qu'ils n'ont pas demandé l'avis de leurs aînés avant de refouler les pauvres fugitives. C'était donc fréquent pendant le génocide qu'une personne superpose une œuvre mauvaise à une autre bonne; par exemple tuer une personne et sauver une autre. L'ordination de ces séminaristes a fait couler beaucoup de salive et d'encre, et elle en fera encore couler. Après lui avoir expliqué toute la problématique, des prêtres de Cyangugu ont déconseillé au nouvel évêque (Monseigneur Jean Damascène Bimenyimana, à la tête du diocèse depuis Mars 1997) de réadmettre ces séminaristes au Grand Séminaire après un tel scandale, mais lui a fait comprendre à tout le monde que personne ne leur a retiré le statut de séminariste; le premier venait de passer quelques années en prison, et le second quelques mois; l'évêque les a envoyés au Grand séminaire en faisant fi des conseils de certains de ses proches collaborateurs et sans avoir soumis le cas au collège des consultants; il les a ordonnés très vite, et l'un d'entre eux contre son gré même, pendant que lui demandait, paraît-il, une année d'attente. Maintenant ces prêtres sont prédicateurs de la charité, de l'assistance aux personnes en danger et de la réconciliation dans un ministère sacerdotal de plus en plus contesté. Jusqu'ici il y en a qui croient que l'ordination sacerdotale confère l'immunité aux bénéficiaires, même lorsque ceux-ci sont accusés de complicité dans le génocide. Mais ce n'est pas comme cela que le pensent ni la justice ni le droit canon, ni même le bon sens. C'est là une des nombreuses situations à la base de la crise qui secoue le diocèse de Cyangugu.

2. Tenue des réunions

a. De la part des planificateurs du génocide

Certainement que les réunions étaient, pour les organisateurs et ceux qui étaient de leur côté, une façon de se donner le mot d'ordre (un anglophone utiliserait la parole "briefing"), la consigne; une occasion de demander et donner la situation de l'exécution du programme génocidaire dans les différentes zones pour ensuite accélérer là où les résultats n'étaient pas satisfaisants. Cela est d'autant plus vrai qu'une telle organisation permettait à ceux qui venaient des régions périphériques de se ressourcer et d'évaluer leur action par rapport aux autres régions. Dans les endroits qui enregistraient des retards dans les tueries ou des résistances, on envoyait des responsables politiques ou administratifs originaires de là, soit-disant pour pacifier, mais avec l'objectif d'attirer les irréductibles dans une trappe. De l'avis des experts, il semble aussi que ces réunions étaient organisées pour suggérer de tuer dans la discrétion, car la Communauté internationale avait été saisie du problème. Cela n'est pas à exclure; mais pouvaient le savoir seuls les promoteurs de ces réunions.

b. De la part des Confessions religieuses

Maintenant il est facile de condamner la présence des représentants des Confessions religieuses dans ces réunions. Mais il est plus juste de juger leur comportement dans ces réunions, sans oublier que certains ont été dupes, croyant donner un apport positif pour l'amélioration de la situation au moment où les planificateurs, eux, étaient très avancés dans leur projet d'extermination.

Pour ceux qui ne faisaient pas partie des planificateurs, cela pouvait être une occasion de mettre chacun devant ses responsabilités et peut-être de ralentir les tueries, mais pas de les arrêter évidemment, puisque c'était désormais un programme décidé. C'était aussi un moyen de détecter un certain esprit. Ce qui est sûr, c'est que, au cours de ces réunions, rien ne pouvait filtrer sur le programme d'élimination des Tutsi en cours. Maintenant, en faisant un retour en arrière, on peut se demander (mais en ce moment-là ce

n'était pas possible) si ne pas aller à ces réunions, auxquelles on participait sans aucune arrière-pensée, aurait changé quelque chose au plan génocidaire. Mais, par contre, s'il y en a qui ont participé à des réunions nocturnes ou tenues en cachette comme certains le disent, cela est grave et même suspect. Ou alors s'il y en a qui, au cours de ces réunions, ont prêté main forte aux génocidaires par un discours suspect, la justice a le droit de leur demander des comptes.

3. Le Rwanda abandonné par tous

a. Départ de la Communauté Internationale: la France, l'ONU et les O.N.G.

Comment expliquer le départ, l'absence et le silence des représentants de la Communauté Internationale d'Avril à Juillet 1994? C'est comme si en ces trois mois-là le Rwanda n'existait pas! Il a été mis entre parenthèses. Pourtant tous savaient qu'au Rwanda le régime hutu était en train de tuer les Tutsi, tous savaient qu'un génocide était en train de se consommer. Une puissance occidentale aurait dit: "Nous n'avons pas à intervenir dans un pays où des frères s'entretuent. Laissez-les s'entretuer, le plus fort vaincra".

La France venait à peine de se retirer de la guerre qu'elle menait à côté des militaires gouvernementaux contre le FPR; elle venait d'évacuer, tout au début du génocide, les expatriés et certains barons du gouvernement génocidaire; la MINUAR (Mission des Nations Unies pour l'assistance Rwanda) était là tout au début du génocide car elle devait superviser la mise en place du gouvernement de transition qui n'a pas eu lieu. Ses soldats passaient dans les paroisses qui avaient accueilli des réfugiés pour demander les statistiques et enregistrer la fréquence des arrivées. Ils ont vu mourir les Tutsi, et eux-mêmes ont perdu 10 Casques bleus belges qui sont morts avec Madame Agathe Uwilingiyimana, Premier Ministre, qu'ils gardaient. A quoi ont servi ces cadavres qu'ils ont vus et enregistrés? Le mandat de la MINUAR était tellement flou que ses soldats avaient aussi peur que les réfugiés, ils ne pouvaient ni défendre ceux qui étaient en train d'être tués ni se défendre eux-mêmes. Lorsque la MINUAR était encore à Cyangugu,

un de ses soldats, un Capitaine, se proposa d'accompagner le curé pour acheter de quoi ravitailler les réfugiés; son chef, un Major, lui répliqua pour l'en empêcher: «Crois-tu que ce petit béret bleu que tu portes est imperméable aux balles? Oublies-tu ce que sont devenus les dix collègues qui protégeaient Madame Agathe»? Alors finalement il valait mieux aller sans la MINUAR. On est toutefois devenu de bons amis, mais on n'a jamais su quand et comment ils sont partis; mais ce n'est pas le plus grave, car c'est là une courtoisie que l'on ne peut pas exiger dans certaines circonstances. Le plus étonnant c'est l'indifférence qu'ils montraient devant des gens menacés (on se demandait quel rapport ils avaient avec les autorités) et la rapidité avec laquelle ils sont partis. Partout au Rwanda la MINUAR est partie de la même façon. Seul le Commandant du contingent militaire, le Général canadien Roméo Dallaire, est resté, et il s'était débattu, paraît-il, sans jamais réussir à obtenir de ses chefs à l'ONU le changement du mandat de la MINUAR, ne fût-ce que pour une légitime défense ou pour défendre ceux qui étaient en train d'être tués devant ses yeux.

Que dire des différentes Ambassades qui étaient accréditées auprès du gouvernement rwandais? Certes on ne pouvait pas exiger d'elles de rester en place dans un pays où la notion d'Etat n'existait plus, un pays où une partie de la population enragée n'épargne ni autochtone ni étranger, un pays où des autochtones eux-mêmes se voient renier ce droit fondamental. Nous sommes sûrs, cependant, que si les Ambassades des grandes puissances présentes à Kigali l'avaient voulu, le génocide aurait pu être arrêté tout de suite. Mais au contraire, le personnel des ambassades ouvrait les longs convois des O.N.G. (Organisations non gouvernementales) qui pourtant disaient avoir une mission humanitaire. Cela peut se comprendre dans un pays en guerre; mais combien de ces ambassades, arrivées au-delà des frontières rwandaises, ont élevé la voix pour dire à leurs pays qu'au Rwanda était en train de se passer des choses inouïes et jamais vues? Et comment ont réagi les pays qui en ont été informés? Mais plutôt sans aucune honte la France, l'ONU et les O.N.G., anciennes et nouvelles, se précipitent au Rwanda dès qu'elles voient que le gouvernement génocidaire est sur le point d'être pris en tenailles et d'être évincé. C'est seulement en ce moment-là que l'Occident se rappelle qu'il ya des humains au Rwanda et qu'il faut faire une intervention humanitaire. Et peu de

temps après, les relations diplomatiques reprendront avec le nouveau gouvernement sans que personne se pose une moindre question sur ce manque d'humanisme. Seuls le président Clinton et le premier ministre belge se sont rendus à Kigali et ont regretté le silence de leurs pays durant le génocide; Le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, a, lui aussi, dans un discours, regretté le silence de l'ONU. Mais, est-ce que ces regrets sont suffisants pour la reconstruction du Rwanda?

b. Retour précipité et tardif de la Communauté Internationale

Lorsque le génocide est totalement consommé et le gouvernement qui l'a planifié sur le point d'être pris, la France rebrousse chemin tout de suite, disant qu'elle fait une intervention humanitaire; comme quoi les Tutsi ne faisaient pas partie de l'humanité, puisque pendant qu'ils étaient en train d'être tués, personne n'a pensé à une intervention humanitaire, à part le CICR. Au moment où les Tutsi sont presque tous éliminés apparaissent ceux qui méritent d'appartenir à l'humanité! La France supervise et couvre la fuite du gouvernement qu'elle a toujours protégé et de presque deux millions d'habitants, et puis elle cède la place à la MINUAR qui a déjà échoué au Rwanda. Déjà avec la France les O.N.G. se bousculent à la frontière zaïro-rwandaise et installent des hôpitaux mobiles et des centres d'assistance. Ces O.N.G. restent mais leur présence servira beaucoup à réduire les Rwandais à la passivité et à la mendicité.

Il est intéressant de voir comment les différentes puissances et les O.N.G. se sont précipitées sur le Rwanda. La liste proposée au lecteur n'est pas exhaustive; il s'agit seulement des O.N.G. qui se sont présentées à Cyangugu ou qui ont été annoncées officiellement une fois arrivées au Rwanda. Mais il semble que tout de suite après le génocide il y avait au Rwanda en tout 208 O.N.G. Voici la chronologie de ces interventions humanitaires:

- 23 Juin: Arrivée des militaires français dans la Zone Turquoise;
- 24 Juin: Visite du Cardinal Etchegaray, président du Conseil Pontifical Justice et Paix;

- 16 Août: Médecins Sans Frontières (MSF) (partis pendant le génocide);
- 21 Août: Action Internationale contre la faim (AICF); Départ des cent cinquante derniers soldats français;
- 22 Août: World Vision;
- 25 Août: Médecins du Monde (Doctors of the World) pour soigner les déplacés de guerre;
- 27 Août: Caritas Rwanda basée à Bujumbura vient avec du riz et des biscuits pour les personnes besogneuses dans le diocèse de Cyangugu;
- 28 Août: Aide à l'Eglise en Détresse pour évaluer les besoins de l'Eglise du Rwanda;
- 7 Octobre: Consultant de Misereor pour les questions rwandaises;
- 19 Octobre: Délégation de l'ONU des "Droits de l'homme" pour annoncer la visite du Responsable de "Reporter international sur les Droits de l'homme";
- 18 Novembre: Arrivée à Kigali de la Délégation des évêques de l'East Africa pour manifester leur sympathie à l'Eglise du Rwanda;
- 16 Décembre: Le Vatican nomme les Administrateurs des diocèses sans évêques; 5 en tout. *Le déclenchement du génocide, le 7 Avril, n'a pas permis à la délégation de L'épiscopat rwandais de participer au Synode Africain qui s'est tenu à Rome du 10 Avril au 8 Mai 1994. Il serait intéressant de voir l'importance que ce synode a attaché ou aurait dû attacher au génocide tutsi au Rwanda, synode qui se déroula au moment où les tueries battaient leur plein, et l'impact qu'un engagement plus fort des Pères synodaux pouvait ou aurait pu avoir pour limiter les dégâts.*

4. Les négationnistes et leurs mobiles

a. Les ex-responsables politiques et militaires rwandais

Les premiers à nier le génocide des Tutsi sont, – on ne peut que s'en douter –, ceux-là mêmes qui ont sonné l'alarme pour les

massacres à partir de la nuit du 6 Avril 1994. Il s'agit des responsables militaires qui ont tout de suite déclaré l'état de siège pour empêcher aux gens de s'échapper; ils ont tout de suite mis en place un gouvernement qui devait mettre en application le plan génocidaire. Ces membres du gouvernement ont coordonné ce plan dans tout le pays, en collaboration avec les militaires et la population qu'ils ont armée.

Tous ces responsables sont maintenant interpellés par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda. Le seul à avoir avoué fut l'ex-premier Ministre de ce gouvernement, Jean Kambanda, mais il a dû se rétracter parce que, semblerait-il, il a été condamné à une peine supérieure à celle qu'il avait escomptée en faisant l'aveu. D'autres disent que les autres prisonniers ont fait pression sur lui pour qu'il se rétracte. Aucun autre, dans l'histoire du TPIR jusqu'ici, n'a avoué avoir perpétré le génocide. Souvent plus d'une quarantaine de témoins défilent devant les juges d'Arusha (par avion de Kigali ou d'ailleurs) pour être interrogés sur une seule personne! Depuis sa création en Novembre 1994 jusque fin 2002, sur presque 60 détenus, ce tribunal n'a rendu que neuf jugements. Tous les inculpés qui ont été jugés jusqu'ici ont plaidé non coupables, et tous interjettent appel. Ce n'est que dans les prisons rwandaises qu'on a des aveux, et ils se font par centaines dans chaque prison. Mais les deux catégories de prisonniers ne font que se lancer la pierre: les grands responsables détenus à Arusha disent qu'ils se sont trouvés face à une population impossible à maîtriser à cause de la mort du président Habyarimana; la population ou les autorités inférieures détenues au Rwanda, de leur côté, disent qu'elles ont été contraintes à tuer, et que si elles ne l'avaient pas fait, à leur tour elles auraient été tuées. Cette échappatoire pour les responsables militaires et politiques de décharger la responsabilité sur la population se fait au moment où ces pauvres paysans et autorités inférieures sont en train de croupir dans la misère des prisons rwandaises moins nanties que celle d'Arusha; tandis que leurs ex-chefs sont bien traités dans la soi-disant prison du TPIR où ils ont tout le luxe jusqu'au computer avec toutes ses commodités (Internet, e-mail, par exemple), la télévision, le téléphone et le fax avec leurs bienfaits et leurs méfaits, comme on l'a vu dans la chronique. Le tribunal justifie ces commodités en argumentant que c'est ainsi voulu parce qu'on est dans le système du common law

(système juridique anglo-saxon qui permet au prisonnier de jouir d'une telle commodité). Ces ex-responsables prisonniers du TPIR et leurs collègues qui sont encore libres et qui sont dispersés dans les pays africains, européens et américains sont très habiles pour manipuler l'arme du double génocide pour discréditer l'Etat rwandais actuel. Mais c'est utopique de prouver son innocence en déchargeant la responsabilité sur les autres ou de croire y trouver une circonstance atténuante pour le génocide dont ils sont responsables, même si c'est à des niveaux différents. Certes, les procès du génocide dureront puisque les avocats de la défense sont assez habiles pour défendre leurs intérêts. Aucun détenu ne se présente spontanément à l'audience, chacun invente des raisons pour reculer le jugement. Un exemple: au début du mois de Mars 2002, le TPIR a voulu commencer le jugement des quatre officiers accusés d'être le cerveau du génocide (le Colonel Théoneste Bagosora, le Brigadier-Général Gratien Kabiligi, le Lieutenant-Colonel Anatole Nsengiyumva et le Major Aloïs Nzabakuze); lors de leur comparution initiale devant le TPIR, ils ont tous plaidé non coupables de tous les chefs d'accusation; lorsque le procureur a présenté ses accusations, les accusés ont refusé de se présenter, et le procès est régulièrement ajourné! Les procès s'étirent en longueur pour plusieurs motifs liés à la mauvaise volonté des détenus ou de leurs avocats.

Qui a fait le génocide finalement? Qui a planifié la mort de plus d'un million de personnes? Quant à ceux qui sont encore en liberté, ils trouvent facilement bonne audience auprès de ceux qui les hébergent. Ils ont eu le temps de cultiver ces amitiés durant leurs études, leur carrière ou leurs missions à l'étranger.

b. La hiérarchie de l'Eglise Catholique

b.1. Des ecclésiastiques et des responsables chrétiens rwandais

Malgré tout ce qui vient d'être exposé dans la première partie sur le déroulement du génocide dans une des 11 Provinces du Rwanda, – chronique qui n'est qu'un miroir pour faire voir le déroulement du génocide dans tout le pays –, malgré l'exposé sur la conception et la consommation de ce génocide, – tout le processus

qui est allé de la discrimination des Tutsi dans tous les secteurs de la vie sociale jusqu'à leur extermination –, il ya, malheureusement aussi au sein de l'Eglise catholique, des gens qui banalisent ce génocide en acte depuis 40 ans, et qui le mettent à un même pied d'égalité que les exactions ou les crimes commis par des militaires du FPR durant la guerre du Rwanda entre 1990 et 1994 et celles du Zaïre en 1996 et en 1998.

Rappelons brièvement au lecteur de quoi il s'agit en 1996: les Hutu qui ont été contraints à suivre l'armée et le gouvernement vaincus lors de l'exode massif de Juillet 1994 avaient toujours refusé de rentrer au Rwanda malgré de nombreux appels du nouveau gouvernement; ils ont plutôt choisi de déstabiliser le Rwanda avec l'aide du pays d'accueil, la complicité de certains Hutu restés au Rwanda, ainsi qu'avec l'aide de leurs pays amis tel que la France qui leur avait toujours fait croire plutôt à un recul tactique. Le Zaïre de Mobutu a non seulement facilité l'entrée de ces gens sur son territoire avec leurs armes, mais aussi il les a installés à proximité de la frontière et a facilité leurs incursions au Rwanda où ils venaient tuer des gens, piller et détruire les infrastructures. Vu que ni le Zaïre ni l'ONU ne voulaient collaborer avec le Rwanda pour l'éloignement de ces gens de la frontière rwandaise et la séparation des innocents d'avec les coupables ou leur rapatriement, le Rwanda s'est senti dans l'obligation de les faire rentrer en intervenant directement au Zaïre. Mais ce n'était pas aisé, puisque les militaires et les miliciens étaient partis avec leurs armes et qu'ils continuaient à en recevoir d'autres dans les camps. Il est évident qu'une telle guerre ne peut pas ne pas faire des victimes, surtout dans une population prise en otage et mêlée à des militaires et des miliciens armés. Beaucoup parmi les réfugiés sont rentrés au Rwanda, – certains malgré eux –, mais d'autres, – surtout ceux qui étaient armés –, ont préféré continuer à se battre ou se sont dispersés dans les forêts de l'immense Zaïre, par après redevenu Congo avec la chute de Mobutu et l'arrivée au pouvoir de Laurent Désiré Kabila en 1997. La guerre avec les récalcitrants a dû enregistrer des victimes même parmi les civils que les ex-FAR et les miliciens prétendaient protéger.

Sans tarder, en Août 1998, cette fois-ci contre Laurent Désiré Kabila qui reprenait les erreurs de Mobutu en appuyant les miliciens hutu irréductibles et en les incorporant dans son armée,

les combats ont repris et se sont compliqués car d'autres pays sont intervenus aux côtés de Kabila, tout en faisant fi du danger que représentent pour le Rwanda ces militaires et ces miliciens tant que le Congo ne les désarme pas et ne remette les responsables du génocide à la Justice. Ce sont ces deux guerres du Congo en 1996 et 1998 ainsi que celle du Rwanda de 1990 à 1994 que les gens de mauvaise foi qualifient de génocide hutu au Rwanda et dans les forêts zaïroises et dont certains s'évertuent à évaluer le nombre des victimes à des millions, avec l'intention de faire la concurrence avec le million de Tutsi emportés par le génocide au Rwanda. **Ne pas reconnaître le génocide des Tutsi, faire la désinformation pour éviter que les responsabilités soient établies et parler du double génocide, cela s'appelle négationnisme ou révisionnisme. Et beaucoup de catégories de personnes sont engagées sérieusement là-dedans pour des intérêts variés.**

On peut se demander quel intérêt a l'Eglise de brandir l'arme du négationnisme. **Pour l'implication de la hiérarchie de l'Eglise catholique (et même de la population chrétienne) dans ce regrettable phénomène, il faut chercher les mobiles dans sa trop étroite collaboration avec l'ancien régime et dans ses difficultés à s'adapter à la nouvelle politique de l'unité nationale fondée sur la justice et la vérité. Cela fait apparaître à la surface également les sensibilités de la plupart des responsables de l'Eglise, qui les poussent à une défense, non officiellement déclarée comme telle, de leur groupe ethnique soit-disant persécuté.**

Pour revenir au génocide, le lecteur aura facilement remarqué que, en dehors de quelques autres endroits publics (bureaux communaux, centres de santé, écoles ou autres infrastructures gérées par l'Eglise et situées non loin des églises), les Tutsi ont péri dans des églises, et quelquefois ils y ont été attirés par des génocidaires qui l'avaient planifié. Cela s'est vérifié dans certaines régions où des gens menacés sur les collines ont été invités, à l'aide des mégaphones, par des génocidaires déguisés en pacificateurs, à se réfugier dans les églises.

Comment les évêques et les prêtres qui géraient ces églises et ces autres infrastructures et qui ont assisté à ces scènes macabres peuvent-ils les oublier tout d'un coup et les comparer à la mort des Hutu tués par des militaires durant les combats

mais qui n'avaient pas comme objectif l'élimination systématique des Hutu? Toutefois il importe de préciser que le fait que ces centaines de milliers de Tutsi aient été tués dans des infrastructures de l'Eglise ou gérées par elle ne signifie pas que les évêques et les prêtres sont responsables de ces massacres; mais le fait de banaliser ce génocide d'innocents ou de le cacher au monde dénote des intentions qui ne sont pas pures et qui sont même condamnables. Voyons certains de ces massacres, diocèse par diocèse, du moins pour ce qui est à notre portée, sans nullement prétendre être exhaustif:

Diocèse de Nyundo, au Nord-Ouest du pays: qui peut oublier le carnage du 9 Avril où périrent 500 personnes dont plus de 20 prêtres, dans le presbytère et la sacristie de la Cathédrale? Qui peut oublier les massacres des nombreux enfants et femmes dans la chapelle du petit séminaire? Qui n'est pas au courant des massacres dans les églises de Kibuye, Mubuga, Birambo et en particulier celle de Nyange tristement célèbre pour avoir été détruite à l'aide d'un bulldozer qui la fit crouler sur les réfugiés (certains parlent de deux mille)? Ce crime ne fait-il pas partie des chefs d'accusation portés contre l'abbé Athanase Seromba, actuellement détenu dans la prison du TPIR à Arusha, qui était vicaire dans cette paroisse-là jusqu'au moment du génocide? Qui n'a pas été au courant de la fosse commune de Gisenyi où furent jetés l'abbé Augustin Ntagara (alors curé de Gisenyi) et beaucoup de civils de cette ville? Qui ignore l'histoire des dizaines de filles de l'Institut séculier des Auxiliaires de l'Apostolat jetées dans une fosse commune avec leur responsable hutu Félicité Niyitegeka qui refusa d'être séparée de ses compagnes par les émissaires de son frère Nzungize, alors Colonel des Forces Armées Rwandaises (FAR)? Que dire de l'assassinat des prêtres de la paroisse Rambura, les abbés Spiridion Kageyo, Antoine Niyitegeka et Antoine Habiyaambere, qui étaient pourtant amis de la famille du président Habyarimana, qui ont été tués à quelques mètres de son habitation et qui s'étaient adonnés avec abnégation au progrès de cette région? Peut-on oublier les massacres de la paroisse Muhororo où périrent toutes les sœurs Benebikira et les prêtres Louis Gasore et Rwigenza François? Ce ne sont là que des exemples choisis parmi beaucoup d'autres. Il n'est pas possible de parcourir toutes les paroisses de ce diocèse qui a perdu le plus

grand nombre de prêtres (plus de trente) par rapport aux autres diocèses.

Diocèse de Kibungo, à l'Est: oubliera-t-on jamais les milliers de cadavres de l'église de Nyarubuye dont les ossements sont restés sur le pavement des années après le génocide? Oubliera-t-on les abbés Gatara et Munyaneza Bosco tués avec leurs fidèles dans l'église de Mukarange? Et les massacres de l'économat diocésain et du centre d'accueil Saint Joseph à côté de l'évêché? Et l'église de Rukara qui fut brûlée avec les réfugiés dedans? Et j'en passe.

Archidiocèse de Kigali, la Capitale au centre du pays: oubliera-t-on jamais le carnage du 7 Avril au Centre Christus, qui emporta le père jésuite Chrysologue Mahame, fondateur de l'association *LES VOLONTAIRES DE LA PAIX*, avec ses deux confrères les pères Innocent Rutagambwa et Gahizi Patrick? Et les abbés Boniface Kanyoni, Straton Gakwaya, Vianney Niyirema et Alfred Nzabakurana de Gikongoro qui accompagnaient leur évêque qui allait se rendre à Rome au Synode Africain? L'abbé Rutumbu Juvénal du diocèse de Ruhengeri n'a-t-il pas échappé à ce carnage grâce sans doute à son ethnie et sa préfecture d'origine mentionnées dans sa carte d'identité? Tous ceux-là n'ont-ils pas été tués avec les 9 filles de l'Institut VITA ET PAX qui y faisaient leur retraite? Qui ne connaît pas l'histoire de l'église de Nyamata et de toute la région du Bugesera où les rescapés furent chassés à l'aide de chiens dans les marécages de la Nyabarongo? Et les milliers de réfugiés (certains parlent de cinq mille) exterminés à l'école technique de Kicukiro d'où fut enlevé l'ex-ministre des Affaires Etrangères et fin négociateur des accords d'Arusha, Boniface Ngulinzira, pour aller être tué on ne sait où? Pour comprendre la finesse, l'intelligence et l'esprit libre de Boniface Ngulinzira, il faut lire l'émouvant livre sur son combat politique écrit par son épouse Florida Mukeshimana: *BONIFACE NGULINZIRA, Un autre Rwanda possible, Combat posthume*, (Ed. L'HARMATTAN, Paris 2001). Lors de ses péripéties dans les négociations de paix d'Arusha, je fus choqué d'entendre un prêtre rwandais extrémiste le surnommer publiquement NGULISHURWANDA (je vends le Rwanda). Pour ce prêtre, tout comme pour beaucoup d'autres extrémistes, négocier la paix avec le FPR, c'était trahir le pays.

Diocèse de Gikongoro: est-il nécessaire de mentionner l'incendie de l'église de Kibeho (devenu objet de bras de fer entre

l'Eglise Catholique et l'Etat sur la question d'en faire un monument commémoratif du génocide), qui emporta les Tutsi qui y avaient trouvé refuge (certains parlent de deux mille)? Quel visiteur n'a pas vu Murambi non loin du chef-lieu de province avec ses innombrables ossements? Qui n'a pas entendu parler du carnage de la paroisse de Cyanika (déjà tristement célèbre pour le carnage de 1963) où périt le courageux abbé Joseph Niyomugabo avec des milliers de ses chrétiens? Comment oublier les abbés Musoni Aloys, Murinzi Canisius et Nyamwasa Irénée qui, de l'évêché de Gikongoro, furent emmenés à la prison de Butare puis transférés à la prison de Gikongoro où ils furent assassinés?

Diocèse de Butare, au Sud: N'avons-nous pas enterré dans la dignité en Juin 1996, à Gahabwa, ex commune Kigembe, 45.000 victimes du génocide issues des seules ex communes Kigembe et Nyaruhengeri (actuel district de Kibingo)? Ces squelettes et ces os n'appartiennent-ils pas à des personnes tuées à l'école primaire de la paroisse de Kansi, au Cerai de la paroisse Higiro, dans les marécages de la rivière Akanyaru (à Cyamwakizi) où les victimes tentaient de se rendre au Burundi, et un peu partout sur les collines? A la paroisse de Kansi même, dans le couvent des sœurs Bénébikira, des personnes qui avaient trouvé refuge dans un réservoir d'eau furent grillés dans le réservoir même. Celui qui doute de cette méchanceté peut vérifier auprès des rescapés de ce carnage qui étaient cachés non loin de là. La paroisse de Kansi avait accueilli aussi des réfugiés venus des zones voisines, entre autres ceux de l'ex commune Nyakizu dans la paroisse de Cyahinda; les pauvres réfugiés croyaient y trouver protection, pensant que la paroisse natale de Madame Agathe Uwilingiyimana (Premier ministre tué le matin du 7 avril à Kigali) et du Général Major Augustin Ndiririyimana, ex chef de l'Etat major de la Gendarmerie, serait épargnée. Qui saura combien de réfugiés tués dans la paroisse de Gakoma où périt l'abbé Second Ntibaziga? Et celle de Nyanza où périrent les abbés Bosco Yirirwahandi, Innocent Nyangezi, Mathieu Ngirumpatse et Callixte Uwitonze, son neveu? Qui saura le nombre de ceux qui furent massacrés à la paroisse de Gisagara où périrent les abbés Tharcisse Rubingiza et Jean Marie Vianney Rwanyabuto? Que dire des 160 blessés massacrés à l'hôpital universitaire de Butare devant les yeux de la Croix Rouge? Peut-on parler sans émotions des milliers de Tutsi

massacrés dans les paroisses de Cyahinda et Karama? Qui ne connaît pas le sort des abbés Furaha Justin, Butera Firmin et Ngoga Pierre, respectivement curés de Save, Higirot et Kibebo, qui, se croyant libérés, furent jetés dans un essaim d'Interahamwe à la sortie de la prison de Butare même? Suspendons cette liste en évoquant l'assassinat de Monseigneur Muvara Félicien (évêque auxiliaire nommé et jamais ordonné suite à des intrigues ethniques) près de Kirarambogo où il tentait de s'enfuir au Burundi. Qui veut visiter sa tombe peut aller au cimetière de la Cathédrale de Butare où, après de longues recherches par ses amis, il a été enseveli dans la dignité.

Malgré tous ces massacres dont l'énumération ne peut être exhaustive, *les prêtres réfugiés à Goma*, au Zaïre, en 1994, après avoir tout vu au Rwanda, en collaboration avec l'armée et le gouvernement génocidaires, ont osé faire une campagne de diffamation contre le gouvernement qui a mis fin au génocide. En écrivant au pape en Août 1994, ils affirment qu'ils ont fui devant des assassins au moment où les vrais assassins sont avec eux; ils proposent tout de suite la réconciliation du peuple rwandais et ne veulent pas entendre parler de la justice pour les auteurs de ce génocide. Ainsi croient-ils contrecarrer le TPIR avec l'aide du Vatican: «Tout le monde le sait, sauf qui ne veut pas le voir, les massacres qui ont eu lieu au Rwanda sont le résultat de la provocation et du harcèlement du Peuple rwandais par le FPR. Parler de génocide en insinuant que ce sont les seuls Hutu qui ont tué les Tutsi, c'est méconnaître que Hutu et Tutsi ont été tous les bourreaux les uns des autres. Nous osons même affirmer que le nombre de hutu civils tués par l'armée du FPR dépasse de loin les Tutsi victimes des troubles ethniques. C'est pourquoi une réconciliation est nécessaire à tous les deux. Un tribunal international qui viendrait pour juger les seuls hutu, comme on semble le croire aujourd'hui, empêcherait justement cette réconciliation incontournable pour tout le peuple rwandais où qu'il se trouve. Or, il est à regretter que ceux qui sont à l'origine de ces atrocités et abominations dont souffre la nation rwandaise se posent actuellement en juges incontestés et innocents... Pour tout homme intelligent et de bonne foi, comment interpréter que toute une armée, tout un peuple, s'exilent devant un bienfaiteur!!! Les organisateurs de ce complot font honte à l'humanité toute entière

et, plus particulièrement, à leurs propres nations bien connues des Rwandais»¹¹. Ces prêtres ignorent-ils ceux qui les ont couverts pour se réfugier au Zaïre en leur faisant croire à un repli tactique (les Français) et ceux qui les ont contraints à les suivre (les ex-FAR et le gouvernement vaincus)?

La Conférence des évêques catholiques du Rwanda ne fait rien pour démentir les informations répandues par ces prêtres ou pour informer objectivement le Saint-Siège sur le génocide des Tutsi au Rwanda. Elle se fait plutôt des illusions en promouvant une réconciliation basée sur un discours flou et ambigu. Croire prêcher la réconciliation sans fustiger le mensonge, sans encourager la justice objective, sans donner sa place à la vérité, c'est comme construire une maison sur le sable, comme dit l'Évangile. Cette peur de dire la vérité au monde se note aussi à l'intérieur du pays car l'Église a eu de la réticence à mettre les chrétiens devant leurs responsabilités tout de suite au lendemain du génocide, et cette réticence persiste encore.

Il y a, au sein même de l'épiscopat, du clergé, parmi les religieux (ses) et les responsables laïcs, des Hutu qui ont juré de ne jamais prononcer le terme génocide et parlent pourtant de la réconciliation. Ils préfèrent emprunter un langage ambigu et dire: "les malheurs qui se sont abattus sur notre pays", "les difficultés que notre pays a connues", "la tragédie de 1994", les "tristes événements de 1994", "les troubles ethniques de 1994", ou tout simplement "durant la guerre"; ce sont là toutes des expressions ambiguës! Au même moment, leurs frères Tutsi font tout pour que le génocide ne s'efface pas de la mémoire des gens. Ces derniers et d'autres qui pensent comme eux rencontrent des résistances lorsqu'ils tentent de dire les choses telles qu'elles se sont passées ou se voient interdire un tel langage de peur de faire des provocations. Pourtant tous parlent de réconciliation. Avec une telle ambiguïté, une telle mentalité et une telle banalisation du génocide, le processus de réconciliation est gravement compromis. A ce point l'approche du concept réconciliation pose un problème: est-il le

¹¹ Lettre des 29 prêtres du Rwanda réfugiés à Goma (Zaïre) adressée au Très Saint Père le Pape Jean Paul II, Goma le 2 Août 1994, p. 2.

concept adéquat dans ces circonstances? Pour le contexte du génocide, son utilisation demande une approche particulière. Mais les pasteurs et les chrétiens continuent à l'utiliser comme on a toujours fait parce que c'est le moins compromettant et le moins gênant; et d'ailleurs on est habitué à l'utiliser dans les cas normaux, dans la vie quotidienne de l'Eglise: ne sommes-nous pas invités chaque jour, au début de la messe, par exemple, à nous réconcilier avec Dieu et avec notre prochain? Quelle connotation nouvelle l'Eglise a-t-elle donnée à ce concept pour tracer une ligne de démarcation entre les situations normales et celle du génocide? C'est en tout cas là une mauvaise approche de la situation créée par le génocide.

Il ne faut alors pas s'étonner si les chrétiens ne sont pas suffisamment sensibilisés pour affronter la nouvelle situation. Voici, par exemple pris au hasard, deux cas d'inefficacité de ce concept: lors de la sensibilisation au Jubilé de l'An 2000, on devait parler du problème ethnique qui a conduit au génocide, et, partant de là, de la réconciliation. Dans la paroisse de Hanika (Diocèse Cyangugu), un responsable d'une centrale très importante (qui est supposé devoir guider les débats dans sa communauté) posa la question de savoir avec qui on allait se réconcilier puisque les Tutsi ne sont plus (Tuzigorora na nde ko ntabakiriho?). Au moins celui-là a été sincère et réaliste à son niveau. Hanika est effectivement une paroisse où il n'existe presque pas de rescapés du génocide dans beaucoup de zones. Pour ce chef de centrale et d'autres qui pensent comme lui, réconciliation veut dire mettre les Hutu en face des Tutsi, les premiers pour demander pardon, les seconds pour le prodiguer. Dans la paroisse de Nyabitimbo où il n'y avait pas de Tutsi dans certaines zones, eux disaient: «Ce problème de la réconciliation ne se pose pas chez nous parce que dans notre cellule il n'y a pas eu de morts (c'est-à-dire il n'y avait pas de Tutsi). Peut-on dire avec ces responsables que leurs communautés chrétiennes n'ont vraiment pas besoin de "réconciliation"? A quel point se sentent-ils concernés par cette catastrophe qui s'est abattue sur le Rwanda? Finalement partout au Rwanda tout le monde peut trouver un prétexte pour se soustraire à la réconciliation, puisque même là où il y a eu des tués, chacun trouve un bouc émissaire, depuis le simple citoyen jusqu'au plus grand planificateur du génocide. En quels termes faut-il poser et proposer le problème de

ce que nous appelons réconciliation? Un grand défi attend tout le monde au Rwanda lors de la justice populaire (gacaca) qui vient d'être instaurée; **les ecclésiastiques et les chrétiens qui étaient au Rwanda durant le génocide ne doivent pas se dérober au devoir de la vérité: ils devront témoigner de ce qu'ils ont vu.**

b.2. *L'écho de certains missionnaires*

D'autres prêtres se sont engagés dans le révisionnisme à titre privé. Mais ils ne sont que représentatifs d'un courant. Très récemment, en 2001, est apparu, encore signé par un prêtre, un autre document dont, de prime abord, on peut se demander si l'auteur est un personnage fictif ou s'il est réellement en vie, et, si oui, s'il parle pour lui-même ou au nom d'un groupe. Le titre en est: «*in memoriam: évêques et prêtres tués par l'APR/FPR au Rwanda*». D'après les informations auprès des gens qui le connaissent, l'auteur, *le père blanc* (missionnaire d'Afrique) **SERGE A. DESOUTER**¹², est bel et bien vivant, et il est en Belgique. Mais il ne suffit pas qu'il soit en vie pour justifier la véracité de ce document. Il faut maintenant se demander pour quel but il affiche un mensonge si évident. A l'occasion de ce que les mass médias occidentaux ont appelé le procès des "Quatre de Butare" (les sœurs bénédictines de Sovu, Gertrude et Kizito; le professeur de l'Université Nationale, Vincent Ntezimana, et le directeur de l'usine d'allumettes, Alphonse Higaniro), le père Desouter a publié ce qu'il pense de ce procès. Mais si ce n'était que cela! Il signe qu'il est président, mais il ne dit pas de quoi. D'après nos informations, il aurait été président du Comité des Instituts Missionnaires (C.I.M.). Ceux qui connaissent bien ce prêtre disent que, lorsqu'il était encore au Rwanda, un incident malheureux (que la discrétion nous interdit de rapporter ici) avec une personne d'ethnie tutsi a marqué pour de bon sa haine vis-à-vis de tous ceux qui viennent de cette ethnie.

¹² Serge A. Desouter, *in memoriam: évêques et prêtres tués par l'APR/FPR au Rwanda*, dans INFORMISSI 2001, cfr Annexe n. 3.

Dans les pages qui précèdent ces réflexions sur le procès, le père Desouter publie une liste des évêques et prêtres qu'il dit «tués par le régime APR/FPR actuellement en place à Kigali». Il promet de publier ultérieurement la liste des prêtres tués par les milices hutu. C'est déjà beaucoup qu'il reconnaisse que les milices hutu ont tué, puisqu'il semble qu'il vient du TPIR à Arusha pour plaider l'innocence des Hutu. Mais je ne sais pas où il va trouver cette seconde liste puisque c'est celle-là qu'il a publiée. Serait-ce un lapsus machinae que d'avoir écrit APR/FPR au lieu de FAR? Si le père Desouter était de bonne foi, on pourrait croire à un lapsus et l'excuser; mais comme c'est un négationniste parmi d'autres, il ne mérite aucune excuse. Un autre critère pourrait lui mériter le pardon; si les gens qui le connaissent, notamment ses supérieurs ou ses confrères, prouvent que des circonstances indépendantes de sa volonté l'ont obligé à écrire ce malheureux article, mais alors qu'ils rectifient ce qu'il a écrit.

Le but de cette liste est de faire croire aux non-Rwandais que ces gens tués essentiellement entre Avril et Juillet 1994 sont des Hutu tués par le FPR, et que donc le génocide des Tutsi n'a pas eu lieu. Tout lecteur qui connaît la réalité du Rwanda pourrait dire: «Vaut-il la peine de répondre à cette personne»? A supposer qu'il y ait eu des circonstances indépendantes du père Desouter; ceux qui ont suggéré cet article avaient un objectif à atteindre. Mais ce n'est pas tellement au père Desouter que sont adressées ces réflexions; elles sont destinées surtout aux personnes qui sont de bonne foi et qui veulent savoir la vérité sur le génocide des Tutsi, et que le père Desouter et/ou ses éventuels collaborateurs veulent induire en erreur.

Si en Avril et Mai le FPR avait pu arriver à temps à Butare, Gikongoro, Cyangugu, Nyundo, Kibungo, Kabwayi et Kibuye, peut-être que seuls quelques uns de ces prêtres auraient été tués par les FAR et les milices hutu. Mais s'il n'y est pas arrivé avant leur assassinat, c'est qu'il a été confiné au nord de Kigali en attendant la mise en application des accords de paix d'Arusha.

A propos des ecclésiastiques tués à Gakurazo: arrivé à Kabwayi en Juin, le FPR a sauvé beaucoup de réfugiés qui étaient sur le point d'être tués par les milices hutu. Il les a évacués à Ruhango, et puis à Rwabusoro... Il a mis sous garde les 3 évêques de Kabwayi, Byumba et Kigali, une dizaine de prêtres, et le Supérieur général

des Frères Josephites. C'est le 8 Juin que la Voix du FPR, la Radio Muhabura, a annoncé que ces ecclésiastiques ont été tués par un des militaires du FPR qui les gardaient, lequel a lui-même été pourchassé et tué par ses collègues. Le FPR a fait enterrer ces ecclésiastiques en collaboration avec l'un ou l'autre ecclésiastique qui a survécu à ce massacre, les évêques à la Cathédrale de Kabwayi, et les autres au cimetière de la paroisse. Parmi ces ecclésiastiques il y avait des Hutu et des Tutsi.

Le cynisme du père Desouter va jusqu'à attribuer au FPR la mort naturelle des prêtres que nous avons nous-mêmes fait soigner et enterrer pendant le génocide: les abbés Musoni Boniface, Jean Ntiyamira et Vital Rutayire mort alors qu'il s'était réfugié au Burundi; l'abbé Innocent Gashugi mort au Centre de santé de Cyangugu (cfr Diaire du 16 Mai), l'abbé Narcisse Semuriro mort dans la paroisse de Kiruhura. Le curé Tatien Kagangare qui l'a fait enterrer est encore curé là-bas. Le même cynisme va jusqu'à attribuer au FPR la mort des prêtres qu'il a évacués avec beaucoup d'autres gens mais qui sont morts d'épuisements en cours de route: les abbés Niyitegeka Alfred et Félix Kabayiza. Le cas du père Gigi mort aussi d'épuisement pendant qu'il s'enfuyait avec la population est du même ordre. Ce cynisme ne manque pas d'inquiéter pour des cas individuels comme celui de l'abbé Mbuguje Alphonse que nous avons visité et auquel nous avons porté à manger chaque jour à la brigade de la Gendarmerie de Cyangugu jusqu'au jour de son assassinat (cfr Diaire du 30 Mai). Pourtant il est donné pour tué par le FPR à plus de deux cent kilomètres de Cyangugu, à Gakurazo, dans la province de Gitarama.

L'abbé Rugasira Ananie a été effectivement tué au petit séminaire de Ndera (Kigali), lui aussi par les milices hutu bien qu'il fût hutu, parce que, semble-t-il, il s'opposait à ce qu'elles pillent le séminaire. Au même moment a été blessé le Recteur du séminaire, André Havugimana, actuellement vicaire général de Kigali. La paralysie de son bras est la conséquence de cette blessure. Du même petit séminaire se sont sauvés les abbés Patrice Munyentwari, Ntagungira Jean Bosco, actuellement Recteur du même petit séminaire, et Murengeranka Jean Baptiste, qui se sont réfugiés en Apulie en Italie avec le père Tito Oggioni originaire de cette région dans le diocèse d'Ugento. Le père Oggioni est mort en Novembre 2002. Qu'il repose en paix.

L'abbé André Sibomana de Kabwayi est mort plus de deux ans après le génocide, d'une maladie qui l'avait épargné en 1976 et dont nous sommes témoins pour l'avoir gardé à la clinique de Butare durant les grandes vacances de cette année-là. Ceux qui en sont informés attestent que cette maladie ne pardonne pas deux fois.. Mais pour le père Desouter, mourir mystérieusement veut dire être tué par le FPR.

Une confusion de noms et des doublets compromettent encore la bonne foi du père Desouter: Jean Bosco Yirirwahandi a été tué deux fois à Nyanza en Avril 1994! Jean Bosco Munyaneza tué avec les réfugiés tutsi dans sa paroisse de Mukarange a été échangé avec Jean Bosco Munyawera, encore en vie, curé actuel de Busoro dans le diocèse de Butare. Ces lapsus seraient peut-être pardonnables si l'auteur était de bonne foi.

La justice belge a eu le mandat de juger les personnes suspectées de crimes contre l'humanité résidant sur son territoire ou en dehors de lui. Cette loi concerne-t-elle seulement les étrangers ou concerne-t-elle les Belges aussi? Les premiers suspects à avoir été jugés furent les quatre rwandais ci-haut cités. On peut se demander ce que la Belgique réserve à ses ressortissants, surtout prêtres, suspectés d'incitation au génocide des Tutsi au Rwanda, – car il y en a –, ou coupables d'attiser la haine entre des peuples ou simplement de révisionnisme, comme le père blanc Serge A. Desouter.

b.3. Certains organes du Vatican

Un proverbe rwandais résume bien la situation qui prévaut au Vatican: le roi ne tue pas, mais ce sont plutôt ses collaborateurs qui tuent (Umwami ntiyica hica rubanda). Mais dans le Rwanda ancien, pour cette mort de ses sujets, le roi n'était pas disculpé pour autant car c'est à lui qu'il revenait en définitive de décider de la mort ou de la grâce de la personne accusée, après avoir écouté ses conseillers. Cela demande donc, pour qui a le dernier mot, beaucoup de discernement avant de se prononcer sur une situation. Mais cela permettait aussi au roi de tester ses conseillers pour savoir qui était juste et qui ne l'était pas. Qu'en est-il au Vatican? Le pape condamne le génocide des Tutsi au Rwanda, mais "derrière ses épaules" (alle sue spalle, en italien) ses proches collaborateurs soutiennent que les Tutsi ont eux aussi tué les Hutu.

Le pape Jean Paul II n'est pas négationniste, mais le Saint-Siège a des organes et des personnalités négationnistes. Le pape, lui, a reconnu officiellement l'horreur du génocide qui a eu lieu au Rwanda en 1994. Il a recommandé la vérité et la justice dans cette situation, et a même demandé aux membres de l'Eglise impliqués dans le génocide d'avoir le courage d'accepter leur péché. Pour cette situation du Rwanda le pape a été clair, on n'a jamais entendu de sa bouche l'expression "double génocide". De la Clinique Gemelli où il était hospitalisé, un mois après le déclenchement du génocide, il s'écrie: «*Il s'agit d'un vrai génocide, dont, hélas, des catholiques sont aussi responsables. Je suis aux côtés de ce peuple à l'agonie et je voudrais de nouveau faire appel à la conscience de ceux qui planifient ces massacres et les exécutent. Ils précipitent le pays dans l'abîme. Ils devront tous répondre de leurs crimes devant l'histoire et devant Dieu. Assez de sang! Dieu attend de tous les Rwandais, avec l'aide des pays amis, un sursaut moral: le courage du pardon et de la fraternité*»¹³. Deux ans plus tard, à la veille du deuxième anniversaire du début du génocide, dans sa lettre au président de la Conférence épiscopale du Rwanda, le pape s'adresse d'abord à l'Eglise catholique rwandaise: «*Je vous invite tous, évêques, prêtres, religieux et religieuses, laïcs, d'origines ethniques différentes, à vous tourner vers Dieu avec un cœur sincère, à pardonner et à vous réconcilier... l'Eglise en tant que telle ne peut être tenue pour responsable des fautes de ses membres qui ont agi contre la loi évangélique; ils seront appelés à rendre compte de leurs actes. Tous les membres de l'Eglise qui ont péché durant le génocide doivent avoir le courage de supporter les conséquences des faits qu'ils ont commis contre Dieu et contre leur prochain*»¹⁴; dans la même lettre le pape s'adresse ensuite à l'Etat rwandais, l'exhortant à rendre justice: «*L'Etat se trouve face à un grand et difficile défi: c'est pour lui un devoir essentiel de rendre justice à tous. Et je voudrais dire encore que la justice et la vérité*

¹³ Jean Paul II, Angélus dominical du 15 Mai 1994 enregistré à la Clinique Gemelli et retransmis par Radio Vatican, cfr Luigi Accattoli, *Quand le pape demande pardon (traduit de l'italien)*, Ed. Albin Michel, Paris 1997, pp. 225-226.

¹⁴ Idem, Lettre au président de la Conférence épiscopale du Rwanda, 20 Mars 1996, op. cit., pp. 227-228.

doivent aller de pair lorsqu'il s'agit de mettre au jour les responsabilités dans le drame qu'a connu votre pays»¹⁵.

En dépit de cette nette position du pape, certains organes du saint Siège se sont laissés influencer par toute sorte de faux informateurs rwandais (tels que les signataires de cette lettre de Goma dont il est question plus haut), ou expatriés de mauvaise foi (tel que le père blanc Serge Desouter) et beaucoup d'autres non mentionnés ici, personnes privées ou membres d'Instituts missionnaires. C'est ainsi que par le biais du quotidien du saint Siège, l'Osservatore Romano, certains organes du Vatican se sont lancés officiellement sur le chemin du révisionnisme avec l'article paru le 19 Mai 1999 en parlant d'un génocide commis contre les Tutsi par les Hutu, et d'un autre commis contre les Hutu par les Tutsi: le fameux double génocide. Si l'auteur de l'article l'avait signé de son nom, il aurait été difficile de s'en prendre au Saint Siège. Mais comme la signature est seulement de trois astérisques et que les connaisseurs du milieu concordent pour y découvrir l'aval de la Secrétairerie d'Etat du Vatican¹⁶, est-il nécessaire de courir encore après ce scribe qui aurait été avalisé? Le fait est qu'à cause du contenu de cet article, personne n'est prêt à "dédouaner" le Saint-Siège lui-même ou ses représentants au Rwanda, y compris l'Eglise locale, pour leur silence face à cette banalisation du génocide, fût-elle faite par des supérieurs hiérarchiques. Par rapport à cet article de l'Osservatore Romano, les évêques rwandais ont fait une brève réaction, très faible et ambiguë, dans Kinyamateka, journal de l'Eglise catholique rwandaise. Une exégèse de ces deux articles a été faite dans notre livre cité à la note 4, aux pages 54-58.

b.4. *Les évêques catholiques rwandais*

La banalisation du génocide par les évêques catholiques rwandais se présente sous plusieurs formes qui s'enchevêtrent entre elles mais qu'on peut synthétiser comme suit:

¹⁵ Ibidem, p. 227.

¹⁶ Cfr OSSERVATORE ROMANO du 19/5/1994, article "Genocidio ruandese: ultimo atto", (Génocide rwandais: dernier acte) traduction de LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE du 20/6/1999, n° 2206.

– **La peur de dire la vérité sur le génocide:** il ya, peut-on dire, un mystère qui couvre le discours général des évêques sur le génocide; un mystère que peut-être certains d'entre eux n'arrivent pas à déchiffrer, puisque, pris individuellement, certains évêques disent le contraire de ce qu'ils disent au sein de la Conférence épiscopale. Par solidarité collégiale, ils s'alignent sur la voie de leurs confrères. De toute façon, comme conférence épiscopale, les évêques n'ont rien fait pour démentir les déclarations ci-haut décrites des ecclésiastiques négationnistes, rwandais ou expatriés. Ils n'ont rien fait de clair non plus pour informer objectivement certains organes de la Curie romaine qui répandent la thèse du double génocide. Au Rwanda, leur discours n'est pas incisif, il ne vise pas droit l'objet de la réconciliation qu'ils prêchent. Il ne fustige pas le mensonge et il ne corrige pas qui est dans l'erreur.

Le silence est déjà condamnable. Alors si au silence s'ajoute la persécution de ceux qui osent témoigner, où est le message de vérité que l'Eglise doit annoncer? Certes depuis 1960 l'Eglise a fustigé les violences, mais seulement en général. Or le génocide n'est pas une violence comme les autres, et ses auteurs sont connus de tous. Il faut désigner le mal par son nom et prendre des précautions pour qu'il ne se répète plus: «Devant les violences qui caractérisent notre histoire récente, rien de plus lâche que le silence ou des paroles molles... Ces condamnations du mal ne l'ont pas arrêté. Le massacre des Tutsi s'est poursuivi et s'est intensifié au cours des années jusqu'au génocide de 1994. *A quoi sert, en effet, de condamner un mal, sans vouloir identifier ses causes réelles pour les éradiquer, ses auteurs pour les neutraliser? Cette volonté a manqué à l'Eglise dès le début de la République... La preuve est qu'aucune sanction ecclésiastique n'a été imposée à ces tueurs dûment identifiés. N'est-ce pas peut-être cela qui attire la malédiction divine sur le pays?*»¹⁷.

– **Couverture, faveurs et promotion des inculpés et des négationnistes:**

Le cas des ex séminaristes du diocèse de Cyangugu qui ont été

¹⁷ Octave Ugirashebuta, s.j., Lecture critique des lettres des évêques (1956-1962) dans Rwanda, l'Eglise catholique à l'épreuve du génocide, les Ed. Africana, Greenfield Park (Quebec) 2000, pp. 138-139.

ordonnés prêtres malgré le contre-témoignage d'avoir repoussé des gens qui fuyaient le génocide a déjà été exposé. D'autres prêtres recherchés par la justice ont bénéficié et bénéficient encore de faveurs et de recommandations dont aucun de ceux qui ont perdu tous les leurs durant le génocide n'a jamais bénéficié. Le cas le plus concret est l'octroi de bourses d'étude et les recommandations pour le séjour dans certains diocèses européens. Ces faveurs, ces promotions et ces recommandations ne sont pas loin de ceux qui étaient accordés à des politiciens génocidaires depuis 1959 jusqu'en 1994, mutatis mutandis évidemment, la culpabilité de ces ecclésiastiques étant encore à prouver par les instances compétentes. Mais comment sera-t-elle prouvée si leurs évêques continuent à les déclarer d'office innocents et à les recommander en Europe de diocèse en diocèse?

Une autre situation incompréhensible concerne la mise en application de la disposition de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples pour le rapatriement des prêtres des pays de son ressort qui s'éternisent en Europe au lieu d'aller servir leurs diocèses. Dans ce processus de rapatriement, les évêques rwandais utilisent deux poids et deux mesures: ils se rabattent sur les prêtres tutsi, argumentant que les prêtres hutu ont peur de rentrer; ils n'encouragent même pas les prêtres hutu qui n'ont aucune raison objective de ne pas retourner au Rwanda, surtout ceux qui étaient déjà en Europe lorsque le génocide a éclaté. Si nous osons avancer cette idée, c'est que les clergés respectifs ne sont pas informés de ce qui se fait, mais aussi nous nous basons sur les faits. Certains évêques utilisent ces prêtres pour avoir de l'argent ou pour se faire piloter par eux pendant leurs voyages en Europe, mais, parallèlement à cela, ces prêtres, profitant de cette couverture, répandent une propagande divisionniste et négationniste.

– Manque de collaboration avec la justice:

La hiérarchie de l'Église catholique au Rwanda ne fait rien pour aider la justice en matière de génocide. Chaque fois qu'il y a un ecclésiastique qui est appelé à rendre compte de ses actes ou de ses attitudes durant le génocide, l'Église crie à la persécution, et pourtant elle se refuse toujours à faire ses propres investigations. Pire encore, il y a des bruits qui circulent au Rwanda selon lesquels l'un ou l'autre diocèse ou congrégation religieuse se seraient lancés

dans la corruption des juges pour la mise en liberté ou la déclaration d'innocence de leurs membres. Si cela est vrai, ce serait très grave. D'autre part, dans certains diocèses qui ont des prêtres en prison, le clergé passe tout le temps des réunions à inculper et torpiller les prêtres qui ont fait des témoignages au tribunal. Au lieu de se demander si ces témoignages sont vrais ou faux, on condamne d'office le fait d'avoir accepté de témoigner. C'est là un "terrorisme" qui a pour objectif de décourager les autres témoins éventuels.

– Induction des paroisses et diocèses européens en erreur:

Sous cette rubrique, trois cas concrets méritent d'être mentionnés; le cas de l'abbé Athanase Seromba (connu sous le nom de Sumbabula dans les journaux italiens) du diocèse de Nyundo, longtemps défendu par l'archevêque de Florence en Italie; celui de l'abbé Emmanuel Rukundo du diocèse de Kabwayi, déclaré innocent par l'évêque de Genève en Suisse; et le cas des abbés Nginshuti Thaddée et Mategeko Aimé du diocèse de Cyangugu défendus avec acharnement par le conseil paroissial de Saint Martin de Kaiserslautern en Allemagne. Que le lecteur soit bien averti: évoquer ces cas ne revient pas à inculper ou condamner ces confrères. Ce rôle ne revient qu'à la justice, et leur défense ne devrait revenir qu'à leurs avocats. Mais cela n'empêche pas que le fait même de les évoquer sera objet de controverse et de confrontation parce que certaines personnes, notamment ceux qui sont directement ou indirectement concernés par cette situation, n'aimeraient pas qu'elle soit mise au grand jour. Cette obstination à déclarer d'office innocent quelqu'un qui est interpellé par la justice relève encore une fois de la mauvaise foi, et c'est toujours l'Église qui est perdante. Voyons de quoi il s'agit, cas par cas.

L'abbé Seromba Athanase est accusé d'implication dans la mort de plus d'un millier de réfugiés sur lesquels les génocidaires ont fait crouler l'église de Nyange (province de Kibuye, diocèse de Nyundo) à l'aide d'un bulldozer. Le tribunal dit que l'abbé était là et aurait même collaboré à cette opération; mais lui dit qu'il n'était pas à Nyange en ce moment-là. Qui croire? Qui ne pas croire? Là n'est pas notre problème pour le moment, bien qu'il en soit un. Notre problème est celui-ci: aucun diocèse n'accueille un prêtre sans la recommandation de son évêque.

L'évêque d'accueil ne connaît le prêtre lui recommandé qu'en partant de ce que lui dit l'évêque du diocèse de provenance. Or pendant longtemps l'abbé Seromba a été déclaré innocent par le diocèse de Florence qui faisait tout pour le couvrir et le placer à l'abri des questions importunes des journalistes. Mais il a fini par être embarqué pour Arusha à bord d'un avion militaire à l'aéroport de Pise, escorté par les agents de l'Interpol et un avocat qui devait ramener l'accusé de réception du TPIR, comme on fait pour les paquets recommandés, commentait quelqu'un. Fallait-il en arriver là vraiment? N'est-ce pas là encore une fois de l'honneur perdu pour l'Eglise? Aurait-il fallu autant de navettes pour le procureur Carla Del Ponte auprès du gouvernement italien, et autant de pourparlers entre la Région toscane et la Curie de Florence pour n'aboutir qu'à se débarrasser d'un prêtre rwandais dont la permanence sur le sol italien risquait de brouiller les relations entre l'Italie et l'ONU? Peut-on dire que son diocèse d'origine n'aurait pu rien faire pour que l'honneur de l'Eglise soit sauvé? A quoi bon prolonger un combat que, à l'avance, on est sûr de perdre, et surtout après y avoir impliqué inutilement tant de personnes? Pour combien de temps les évêques européens continueront-ils encore à croire à leurs homologues rwandais lorsqu'ils auront découvert leur manque de bonne foi? Est-ce que vraiment le diocèse de Nyundo a été incapable de vérifier si oui ou non son prêtre est innocent ou coupable des crimes dont on l'accuse? Ou simplement il s'est tu en croyant que son prêtre se trouvait sous protection sûre et inaccessible et que, par conséquent, le tribunal perdait son temps?

L'abbé Rukundo Emmanuel avait été lui aussi la cible des mass médias déjà lorsqu'il était en Italie dans le diocèse de Lucca. Il a été transféré en Suisse, non sans l'intervention de son diocèse d'origine, cela se comprend. Son évêque devait par la force des choses plaider l'innocence de son prêtre pour pouvoir le recommander en des circonstances aussi délicates. L'évêque de Genève a toujours évoqué cette innocence qui lui avait été signifiée. Ce prêtre, lui aussi, est entre les mains du TPIR.

Il est évident que ces évêques européens ont été dupes, victimes de leur innocence. Autrement sur quelles bases pouvaient-ils déclarer innocentes des personnes accusées d'un crime qui a eu lieu à 6000 km de chez eux? Comment, à eux seuls, sans la

collaboration des évêques concernés, pouvaient-ils, avec le sens critique que l'on est en droit de leur reconnaître, se porter garants de l'innocence de ces prêtres, qui reste encore à prouver?

Le cas des deux prêtres de Cyangugu est plus alarmant parce qu'il s'accompagne d'un écrit officiel connu. Suffisait-il aux membres du conseil pastoral de la paroisse Saint Martin de Kaiserslautern d'avoir entendu dire que les deux abbés de Cyangugu (l'un ils le connaissent, l'autre ils ne l'ont même pas vu) étaient innocents pour écrire au ministre rwandais de la justice en 1998 en demandant leur libération immédiate? Qu'est-ce qui donne cette autorité à ce conseil et quelles preuves peut-il exhiber de ce qu'il affirme dans cette lettre? Une femme qui est la plaque tournante de ce conseil est revenue à la charge en déclarant l'innocence de ces prêtres au cours d'une conférence; un homme sage l'a mise à sa place: «Madame, toi tu es innocente dans le génocide des Tutsi au Rwanda, mais l'innocence de ces abbés est une affaire de la justice rwandaise». Si l'un de ces prêtres a été libéré, ce n'est pas à cause de cette lettre-là, car elle ne fait que rendre ridicules les signataires. Mon divorce avec ce conseil paroissial a été consommé lorsque le curé et son équipe restreinte m'ont posé, pour la énième et dernière fois, la question de savoir pourquoi leur ami Thaddée était en prison alors qu'il est innocent et que je leur ai demandé de ne plus me poser cette question. A chaque visite là-bas il fallait subir un "interrogatoire" sur les motifs de l'emprisonnement de leur ami innocent; ils savaient bien que les accusations portées contre lui étaient relatives au génocide, ils savaient bien que toute ma famille a été éliminée, mais ils ne m'ont jamais demandé pourquoi ma vieille maman, mes frères, mes sœurs et leurs enfants avaient été tués; comme si eux n'étaient pas innocents! Est-ce que l'amitié peut constituer une présomption d'innocence?

Défaillances face au crime de génocide:

Les évêques rwandais ont eu pendant et après le génocide une défaillance sociale, morale, canonique et pastorale.

Défaillance sociale:

Les évêques ont eu et ont toujours devant eux des meurtriers et leurs complices. Ils ne leur ont jamais dit ouvertement qu'ils se sont rendus coupables de grandes horreurs et qu'ils ont une grande

dette envers la société rwandaise pour les compatriotes qu'ils ont tués. Jamais une réparation, publique ou privée, ne fût-ce que symbolique, n'a été proposée pour ce péché collectif et public, au moins à l'égard des orphelins ou des veuves.

Défaillance morale:

En avançant l'échappatoire qu'ils ont été entraînés par les autorités dans ces massacres, ces assassins n'ont même pas la conscience d'avoir péché. L'Eglise qui a le devoir de leur montrer la responsabilité individuelle dans le génocide ne l'a pas fait, ne le fait pas et ne le fera jamais; et si elle le fait ce sera sans efficacité car trop tard. C'est en cela qu'elle a favorisé et favorise le sacrilège. Déjà le lendemain du génocide on en voyait qui avaient abandonné l'église et parcouraient les collines avec des massues et des machettes à la chasse des Tutsi se précipiter de nouveau devant l'autel pour la communion ou pour être parrains de baptême... On se serait attendu à ce que ceux-là se retiennent, mais rien du tout. Au contraire ces gestes de sacramentalisation semblent les conforter dans leur péché.

Défaillance canonique:

L'Eglise n'a jusqu'ici imposé aucune sanction ecclésiastique ni individuelle ni collective à personne, à aucun groupe, malgré l'assassinat de plus d'un million de personnes en 3 mois. La démarche effectuée auprès de la Signature Apostolique pour l'absolution des pénitents coupables de crime de génocide est restée lettre morte. C'est comme si tout le monde s'en moquait. Viendra-t-il un moment où l'on devra tout recommencer ou bien le temps fera-il tout oublier? Après un crime aussi étouffé, quel autre délit ne sera-il plus permis? Est-elle stupide cette réflexion de certaines personnes: «*Pourquoi doit-on s'inquiéter de ceci ou cela alors que même ceux qui ont fait le génocide se baladent*»? »

Défaillance pastorale:

Dès le lendemain du génocide, l'Eglise s'est noyée et cachée derrière le synode préparatoire au centenaire et au Jubilé de l'An 2000. Si ces festivités avaient été supprimées ou remises à plus tard, cela aurait eu plus d'impact sur la communauté chrétienne rwandaise et même sur toute l'Eglise universelle. Mais en ce

moment-là l'Eglise du Rwanda a été incapable d'atteindre cette maturité, bien que ce fût suggéré par certaines personnes. Il faut souhaiter que d'autres circonstances se présenteront pour lui permettre de se rattraper.

Déjà dans les réunions préparatoires au Jubilé les prêtres qui ont proposé que le synode parle du problème ethnique au sein de l'Eglise catholique rwandaise se sont vus accusés de saboter le jubilé. Les accusateurs étaient ces prêtres négationnistes mêmes qui, pourtant, faisaient partie du comité désigné ad hoc mais s'absentaient lorsqu'il fallait traiter de ce problème. Les protagonistes de cette thèse ont dû s'expliquer; après des preuves tangibles, que personne dans l'assemblée n'ignorait d'ailleurs, l'idée a pu passer, les délégués des diocèses ont porté la voix chez eux, mais après on n'en a plus parlé. On a continué à préparer le Jubilé avec beaucoup de conférences tenues par des spécialistes en counseling, en psychologie et en histoire mais qui ne touchaient pas le vrai problème de l'Eglise du Rwanda. On n'avait pas besoin de ces spécialistes pour parler du génocide qui s'est passé devant nos yeux, et cela seulement deux ou trois ans après ces événements. Comment cette Eglise vit maintenant les fruits du Jubilé? Voilà un examen de conscience à faire!

b.5. Evêques, Bénédictins et Pères Blancs, tous en complicité pour le blocage de la justice

Au Rwanda, un prêtre, un(e) religieux(se) ou un laïc qui accepte de témoigner verbalement ou d'écrire sur le génocide, qui déclare ce qu'il a vu et touché, devient la brebis galeuse de l'Eglise, du diocèse, de la Congrégation, de la paroisse ou de la communauté ecclésiale de base. Tout le monde le pointe du doigt à son passage, les responsables lui en veulent. A ce prix personne n'a plus le courage de témoigner. Cela est une sorte de terrorisme qu'il faudrait dénoncer. Le terme "témoigner" change même de sens et devient synonyme de "inculper" (gushinja). Pour ces responsables, le garant de l'objectivité est appelé "témoin à charge".

Le cas des deux sœurs bénédictines du monastère de Sovu au Rwanda (diocèse de Butare), cible de la justice belge en Mai-Juin 2001, mérite d'être mentionné comme exemple de ce blocage de la

justice par ceux-là mêmes qui sont chargés de prêcher la vérité et la justice. Loin de moi l'idée de rendre les deux sœurs responsables des massacres perpétrés à Sovu pendant le génocide. Il s'agit simplement de montrer et dénoncer l'immixtion de la hiérarchie de l'Eglise catholique, des Supérieurs(es) de la Congrégation bénédictine et des Pères Blancs en vue de l'obstruction de la justice. C'est encore une fois une des occasions où les autorités de l'Eglise ont raté le tournant. Toute tentative de corrompre les juges, de censurer ou fausser un témoignage, d'user de son autorité pour empêcher une personne de dire ce qu'elle a vu ou de l'obliger à se rétracter, est non seulement du négationnisme mais même une complicité très grave.

b. 5.1. *Les envoyés spéciaux de la RTL ballottés*

Il existe une cassette Vidéo du procès dénommé procès des "Quatre de Butare", qui montre le rôle négatif joué par les personnalités ci-dessus mentionnées¹⁸. Les premiers à en payer les frais sont les envoyés spéciaux de la RTL: en Belgique comme au Rwanda, ils ont été ballottés et même insultés.

A Maredret en Belgique, la Maison-Mère des Bénédictines, la Sœur (serait-ce la Prieure?) qui a répondu à la sonnerie des envoyés spéciaux leur a fermé au nez la porte à demi-ouverte, avec pas mal de paroles apparemment très peu gentilles. Ils n'ont même pas eu le temps de placer une seule parole et ils sont partis.

A Sovu au Rwanda, aux envoyés spéciaux qui voulaient savoir quand les sœurs allaient partir pour témoigner en Belgique, la Prieure, debout entre les deux battants de la porte, avec son naturel très posé et calme, a dû se faire violence pour sortir seulement ces six mots, après une longue méditation: «Il faut d'abord aller chez Monseigneur»; "seule personnalité habilitée à parler", commente le journal télévisé belge! Le terme "d'abord" sorti de la bouche de la Prieure de Sovu pourrait faire comprendre qu'elle devait avoir l'autorisation de l'évêque pour pouvoir s'entretenir avec ces envoyés spéciaux sur ce qui s'est passé dans le couvent dont elle

¹⁸ Cassette-vidéo de la RTL sur le procès des Quatre de Butare...

était vice-prieure pendant le génocide. La cassette ne parle pas du retour ou non des envoyés spéciaux à Sovu. Peut-être que les réponses de l'évêque de Butare leur suffisaient.

A Butare, la cassette s'ouvre sur ces trois interventions de l'évêque:

«On n'a pas su qui allait témoigner à charge ou à décharge».

«Ce n'est pas du tout facile à l'intérieur d'un monastère. Est-ce qu'elles ont vraiment bien vu? Qu'est-ce qui s'est passé exactement?»

«Je n'y étais pas, je ne peux pas le dire».

Vu l'air posé avec lequel l'évêque répond, à Butare l'accueil était certainement plus détendu qu'à Maredret et à Sovu. Quant aux réponses de l'évêque, la première pourrait se comprendre car il était peut-être difficile de trier dans les dizaines de témoins devant se rendre à Bruxelles qui étaient à charge et qui étaient à décharge. La troisième se comprend aussi car l'actuel évêque de Butare, Monseigneur Philippe Rukamba, n'y a été nommé qu'en 1997, donc trois ans après le génocide. Mais le point d'interrogation porte sur la deuxième intervention. A supposer même que les sœurs aient ignoré les circonstances de la mort de leurs membres de familles réfugiés dans leur monastère, elles seules pouvaient en dire quelque chose. Il eût été donc plus prudent pour l'évêque de dire: «Demandez aux sœurs qui étaient là ce qu'elles ont vu, elles sont grandes assez, et chacune est responsable de ses déclarations». En peu de mots, cette réponse semble donner à l'évêque l'air de se substituer aux sœurs et de répondre à leur place. Mais tous ceux qui connaissent Sovu savent bien comment en temps normal tous les visiteurs en général, et les membres des familles des sœurs en particulier, bénéficient d'un bon accueil et sont entourés de beaucoup de sollicitude; à plus forte raison, ces proches parents ont-ils dû bénéficier de ces soins lorsqu'ils y sont venus comme réfugiés jusqu'au moment où ils leur furent enlevés et tués. Comment donc les sœurs pouvaient ne pas suivre de près le sort de leurs membres de Familles? Du reste, l'évêque de Butare ignore-t-il que durant le génocide il n'y avait ni lieu sacré ni église ni monastère ni clôture?

b.5.2. *Le Père blanc Comblin, émissaire de l'Abbé Président de la Congrégation bénédictine*

Déjà en 1995, soit six ans avant la tenue des assises de Bruxelles, l'Abbé Président de la Congrégation bénédictine avait dépêché à Butare le père Comblin pour faire signer aux sœurs Scholastique et Bernard (alors sœur encore) les rétractations de leurs déclarations sur les massacres de Sovu. Les deux sœurs, d'abord réfugiées en Belgique, avaient quitté Maredret pour le Rwanda, sans doute pour échapper aux harcèlements de leurs supérieurs. Elles n'ont à aucun moment cédé aux pressions du père Comblin. Celui-ci est retourné à Kigali sans obtenir même un paraphe de la part des deux sœurs. Le père Comblin a accompli cette mission au moment où il y avait encore l'insécurité au Rwanda, et on devait se faire fouiller à certaines barrières. Lorsque ces documents (et d'autres peut-être?) ont été trouvés sur lui, il a été "logé" une nuit à la Brigade de la Gendarmerie de Butare, et le lendemain est intervenu le Supérieur régional des Pères Blancs, le père Jan Lensen, pour le faire sortir du cachot de la Brigade, argumentant que son confrère a des problèmes cardiaques. Mais ces supérieurs devaient savoir que quelqu'un qui a ces problèmes ne se lance pas dans une telle aventure, car le négationnisme peut les aggraver; surtout si les résultats escomptés ne sont pas obtenus!

Après toutes ces péripéties, on peut imaginer le calvaire des sœurs qui ont eu le courage d'aller témoigner à Bruxelles; mais on peut aussi imaginer la situation de celles qui ont gardé silence ou de celles qui auraient dit le contraire de ce qu'elles ont vu. Aux yeux de la hiérarchie de l'Eglise et de la Congrégation, les premières sont certainement mal vues, et les dernières mieux vues. Mais aux yeux de Dieu et de la conscience, sont bien vues seulement celles qui ont dit rien que la vérité.

En guise de conclusion sur les impressions créées par ce procès, écoutons quelqu'un qui a suivi pas à pas les juges, les accusés, les procureurs, les témoins et les avocats: «... par moments, l'on a devant soi des témoins ahurissants qui répondent à peu près exclusivement des "je ne sais pas" et des "je n'ai pas vu", au point que l'on se demande pourquoi la Cour les a fait venir. On ne voit plus cette vérité claire que l'on croyait tenir, tout devient flou, la vérité fait place à un faisceau de présomptions incertaines. L'espoir

de voir apparaître la vérité revient avec quelques solides témoignages à charge, ceux des sœurs Scholastique et Marie-Bernard et de quelques autres, les principales accusatrices. D'après ces témoins, les sœurs Gertrude (la Prieure de Sovu pendant le génocide) et Kizito ont bel et bien fermé la grille du couvent pour empêcher les réfugiés d'y entrer, elles ont bel et bien interdit que l'on nourrisse les réfugiés, elles ont bel et bien aidé Rekeraho (celui-ci est un prisonnier de Butare qui a fait l'aveu et qui a témoigné à charge des deux sœurs) dans son "travail" (il faut se rappeler que pendant le génocide ce concept avait assumé le sens de tuer). Mais le plus abasourdissant réside dans le témoignage des sœurs Scholastique et Marie-Bernard sur les pressions qu'elles ont subies de la part de la hiérarchie de l'ordre des Bénédictins pour les forcer à se rétracter. En Belgique d'abord, où le père Cullen (Abbé Président de la Congrégation bénédictine), un Irlandais, tenta de les suborner, au Rwanda ensuite, où le père Comblin, envoyé spécial du père Cullen, tenta, mais sans succès, de leur faire signer des rétractations. **C'est avec dégoût que le public apprend comment l'Eglise cherche à empêcher la vérité d'apparaître** afin de protéger deux petites sœurs pleines de sang sur les mains»¹⁹.

c. Cercles politiques, diplomatiques et militaires français

c.1. *Historique de la coopération militaire franco-rwandaise*

Dès l'avènement de la deuxième République survenue avec le coup d'Etat du 5 Juillet 1973 qui a porté le Général Major Juvénal Habyarimana à la tête du pays, la France conclut avec le Rwanda un "accord particulier d'assistance militaire concernant l'organisation et l'instruction de la gendarmerie rwandaise". C'était le 18 Juillet 1975. Deux ans après le début de la guerre FPR- FAR, le 26 Août 1992, "la France et le Rwanda apportent un avenant à

¹⁹ Patrick May, *Quatre Rwandais aux Assises Belges, La compétence universelle à l'épreuve*, Ed. L'Harmattan, 2001, pp. 78-79.

l'accord de coopération militaire de 1975, dont la compétence est étendue à l'armée"²⁰.

c.2. Signification de cette coopération militaire

En quoi consiste et que signifie cette coopération militaire? Pour la France, une telle coopération avec le Rwanda s'inscrit dans la grande coopération avec les Etats africains dont elle a installé ou appuyé les régimes. Selon le Français Jean-Paul Gouteux qui a fait des recherches fouillées sur l'implication française dans le génocide des Tutsi, la mentalité dominante dans les hautes sphères du pouvoir en France relève d'«une conception des relations avec l'Afrique fondée sur le soutien direct des chefs d'Etat initiés, adhérents au club françafricain, associés au mépris le plus total des populations sous leur coupe. Dans ce contexte, des relations quasi familiales peuvent s'établir entre l'occupant de l'Elysée et le despote local, considéré avec condescendance et mépris comme un "roi-nègre"... On sait aujourd'hui que les traités de coopération militaire avec la France possèdent une "clause secrète" qui prévoit l'intervention pour le maintien au pouvoir du dictateur, ou son évacuation en cas de pépins graves. L'encadrement par la coopération militaire française des gardes présidentielles ethniques ou claniques est le symptôme le plus caractéristique de cette pratique néocolonialiste»²¹. La clause secrète pour maintenir Habyarimana au pouvoir a été respectée, mais celle de son évacuation, non; ce qui ne manquerait pas de poser pas mal d'interrogations pour qui voudrait approfondir ce sujet. Mais la France a quand-même été fidèle en couvrant et en évacuant les successeurs de Habyarimana. D'autre part, cependant, elle a, par là, violé la signature de la Convention sur les génocides. Nous y reviendrons plus tard en parlant de l'Opération Turquoise elle-même.

²⁰ Cette chronologie est tirée de François Misser, *Vers un Nouveau Rwanda? Entretiens avec Paul Kagame*, Ed. Luc Pire et Karthala, 1995, pp. 159 et 161.

²¹ Jean-Paul Gouteux, *La Nuit Rwandaise*, l'implication française dans le dernier génocide du siècle, Ed. Izuba avec l'Esprit Frappeur, Paris 2000, pp. 130-132.

c.3. Pourquoi la France a-t-elle préféré l'exfiltration à la réinstallation du gouvernement génocidaire?

Est-il important de se demander pourquoi la France a opté pour la couverture des FAR et de leur gouvernement au lieu de les aider à refouler le FPR? La réponse à cette question peut aider à comprendre encore la mauvaise foi de la France qui, d'une façon ou d'une autre, tient à garder la main-mise sur le Rwanda. Pour le bien comme pour le mal, les deux figures importantes de la France de l'époque (le président Mitterrand et le premier ministre Balladur), d'habitude opposées, réussissent à trouver un compromis: «Turquoise n'en était pas moins une demi-mesure, ainsi que ce fut expliqué devant la Mission d'information. Dans l'esprit de François Mitterrand, l'opération projetée, pour laquelle les troupes de choc de l'armée coloniale avaient été mobilisées, devait être d'une tout autre nature qu'humanitaire. Il s'agissait tout simplement de se porter au secours du régime génocidaire rwandais, de même qu'on avait sauvé à diverses reprises, depuis 1990, le gouvernement du général Habyarimana de "l'invasion étrangère" du FPR. C'est Edouard Balladur qui s'opposa à ce que Turquoise soit, ainsi que prévu, une opération offensive.

Le Premier ministre fit alors valoir qu'un tel engagement serait injustifiable face à l'opinion publique tout comme devant la communauté internationale, à l'heure où il était reconnu qu'un génocide était en cours au Rwanda... L'inflexion imposée in extremis par Balladur à l'opération Turquoise restera comme un apport considérable. Elle évita à la France de contresigner publiquement le génocide... Comment pouvait-on concevoir de s'engager aux côtés d'une armée génocidaire, pendant un génocide? Pensait-on qu'en intervenant aux côtés de l'armée rwandaise et des milices interahamwe, on pourrait faire cesser la gigantesque opération d'extermination des Tutsi du Rwanda? Même si les massacres s'étaient interrompus un instant pour éviter de trop salir la réputation de l'armée française, personne n'aurait pu garantir qu'ils ne reprendraient pas à la première occasion»²².

²² Michel Sitbon, *Un génocide sur la conscience*, Ed. L'Esprit Frappeur, Paris 1998, pp 59-60.

En quoi est-ce que l'Opération Turquoise a profité au Rwanda? Suffit-il de mettre à son actif le salut des quelques 10.000 ou 15.000 Tutsi (ceux du camp de Nyarushishi et ceux évacués de Kibuye et de Butare, puis de Gikongoro)? La France a-t-elle vraiment déployé toutes ces énergies pour les Tutsi qu'elle a laissés mourir pendant trois mois? Pourquoi n'est-elle pas intervenue au début du mois d'Avril si vraiment elle voulait faire une intervention humanitaire? Il faut donc être naïf pour y croire. Alors que signifie l'expression "intervention humanitaire" attribuée à l'opération Turquoise? «Quand on sait ce qu'a été l'opération Turquoise, on se dit que le comble du cynisme est une nouvelle fois franchi... Accordons que Balladur a empêché, contre la volonté du tandem Mitterrand-Juppé, que Turquoise serve à rétablir immédiatement les génocidaires au pouvoir à Kigali. Cette opération a néanmoins permis d'évacuer vers le Zaïre les responsables de ces crimes, au lieu de les arrêter, comme n'importe quel Etat signataire de la convention sur les génocides devait le faire»²³.

c.4. Intérêt politico-économique

Vu le rôle joué par la France au Rwanda déjà avant le génocide de 1994 et sa pleine implication dans le génocide des Tutsi en 1994, on se douterait bien qu'elle reste indifférente aux accusations portées contre ses protégés, car, dans le génocide des Tutsi au Rwanda, les ex-Far et la France sont inséparables. Voici comment Mehdi Ba décrit ce rôle de la France qui justifie pourquoi après la guerre classique contre le FPR, elle livre une guerre diplomatique: «L'idéologie ethniste façonnée par le colonisateur belge avait, de belle manière, préparé le terrain à la "solution finale au problème tutsi" mise en pratique par les extrémistes hutu. Mais cette pensée raciste, figeant de prétendues ethnies, et divisant des peuples qui cohabitaient, ne devait pas fatalement conduire au génocide... ce qui a rendu cet aboutissement possible, c'est l'appui politico-militaire consenti par les plus hautes autorités de l'Etat français, lequel

²³ Jean-Paul Gouteux, op. cit., p. 132.

s'est poursuivi bien après Juillet 1994. Livraisons d'armes aux ex-Far, guerre diplomatique contre le FPR, asile offert aux génocidaires, tentative d'intervention au Kivu au profit du Hutu Power...»²⁴.

Lorsque les Européens entendent parler de ce rôle de la France au Rwanda, ils demandent quel intérêt avait la France; si le Rwanda est une ancienne colonie française ou s'il a un sous-sol tellement riche qu'il attire les Grandes Puissances... De ces trois questions il faut répondre négativement aux deux dernières, et démontrer plutôt l'intérêt que la France avait et veut avoir au Rwanda: c'est un *intérêt politico-économique*, c'est-à-dire rester fidèle à sa politique de la Françafrique et être la seule puissance présente dans la région. Pour cela elle doit à tout prix combattre le FPR, et en cela elle entend combattre l'influence américaine. Voici comment l'explique Mehdi Ba: «Le Rwanda allait s'ouvrir au partage du pouvoir sur la base des accords d'Arusha. Une option en fait très peu prisée par la France malgré les déclarations officielles, puisqu'elle impliquait que le Front patriotique rwandais (FPR) – vu par elle comme une guérilla d'exilés anglophones vendus à la CIA – aurait sa place dans le nouveau régime. Le génocide a été déclenché par les partisans du Hutu Power rwandais afin d'éviter ce partage du pouvoir pour le présent et dans l'avenir, en supprimant une fois pour toutes l'opposition politique et la population tutsi. La France avait un peu la même logique lorsqu'elle a soutenu les tueurs: rien ne pouvait être pire à ses yeux que de laisser un mouvement politique qui n'était pas sous son contrôle et que l'on disait manipulé par les Etats-Unis mettre un orteil en françafrique»²⁵. La France est convaincue que le Rwanda constitue une base solide, un pôle intéressant d'influence politique et économique dans la région, surtout devant les risques de décomposition du riche Zaïre et la volonté hégémonique des Etats-Unis sur la région. Telle est la conclusion de Human Rights Watch s'appuyant sur le rapport d'Enquête de l'Assemblée Nationale française sur la tragédie rwandaise de 1990-1994²⁶.

²⁴ Mehdi Ba, *Rwanda 1994; Un Génocide Français*, Ed. L'Esprit frappeur, Paris 1997, p. 101.

²⁵ Ibidem, p. 49.

²⁶ Human Rights Watch, op. cit., pp. 141-142.

La conclusion sur les mobiles actuels de la France est claire maintenant: la France qui avait beaucoup investi dans ses engagements au Rwanda voit toutes ses entreprises tomber à l'eau; elle ne se console pas de cet échec. Les FAR qu'elle a armées et soutenues ont été vaincues; sa tentative de les aider à refouler le FPR loin de la Capitale et de la seconde ville du pays, Butare, en Juin 1994, s'est avérée tardive et trop voyante, et elle a préféré les aider à se replier au Zaïre tout en continuant de leur fournir des armes; la promesse leur faite de les aider à reconquérir le Rwanda à partir du Zaïre a aussi échoué. Il ne lui reste qu'une arme: le révisionnisme et le blocage du Rwanda dans la recherche de sa sécurité et de sa reconstruction. C'est ce que fait la France même aujourd'hui en s'ingérant dans la médiation pour le problème rwando-congolais dont la cause principale est le génocide des Tutsi et les génocidaires que personne ne se décide à désarmer et à présenter à la justice.

Chapitre II

IDEOLOGIE, METHODES ET PRETEXTE DU GENOCIDE

A la lumière du génocide de Cyangugu, on peut voir la mise en application d'un plan établi bien avant, avec la seule différence qu'à Cyangugu les tueurs ont pris tout leur temps; mais ils disaient que si par hasard le FPR passait par le Burundi ou par le Zaïre, ce serait fini avec les Tutsi qui restaient à Cyangugu. Ils ont eu le temps de harceler et torturer les gens. Or il était difficilement concevable que le FPR passe par là. On savait donc qu'on allait être tué au compte-gouttes, mais être tué quand-même.

Pour réussir le plan du génocide, il fallait s'assurer de l'appui de la population hutu sur tout le territoire national. Il fallait donc une idéologie forte qui permette aux planificateurs de réussir la manipulation de la population, et, à l'intérieur de cette idéologie, une méthode et un prétexte pour éliminer les Tutsi. Il fallait surtout engager là-dedans toute la population, car il est impossible de juger toute une population; et s'il en était question, il y aurait moyen de miser sur une certaine amnistie générale. C'est cela de fait qui rend difficile l'établissement des responsabilités dans certains cas. On est sûr que quelqu'un a tué mais les preuves tangibles et les personnes pour témoigner de cela manquent. Un exemple: un responsable emmène une personne sous prétexte de la mettre en sécurité, et puis la personne ne revient pas et on ne la retrouvera plus. Or il n'y a qu'une personne pour attester de cela. Le responsable nie catégoriquement. Pour la justice, "testis unus, testis nullius" (un témoin unique n'est pas crédible). Voilà l'injustice de la justice du génocide!

1. Idéologie sous-jacente au génocide

a. De la discrimination à l'élimination des Tutsi: méthode naziste

Cette courbe ascendante qui va de la discrimination à l'élimination des Tutsi passe par l'*exclusion* et la *diabolisation*; c'est exactement celle qui a été suivie par le régime naziste d'Hitler lors du génocide des Juifs. Il a d'abord fermé les Lycées aux Juifs, puis les Universités, puis les fonctions importantes dans le pays, et enfin il les a conduits dans les fours crématoires. Il y en a qui disent que les machettes des milices rwandaises n'ont rien de commun avec les fours crématoires des nazistes; l'important n'est pas de comparer les deux types de mort mais de se demander la raison de cette mort pour les Juifs ou pour les Tutsi.

Les Juifs ont tenté de se réfugier dans les pays voisins et lointains, mais partout ils étaient dénoncés et conduits dans des prisons. Il était difficile, voire même impossible, pour un Juif, d'acheter ou de louer une maison.

Certains ont réussi à se sauver en falsifiant leur identité, c'est-à-dire en payant cher les cartes d'identité des pays dans lesquels ils s'étaient réfugiés. Elisa Springer, la rescapée du camp de concentration d'Auschwitz, raconte son expérience des misères des camps de concentration et témoigne de l'élimination de ses compatriotes dans un livre très émouvant²⁷. Si tous les rescapés du

²⁷ Cfr Springer Elisa, *Il silenzio dei vivi*, All'ombra di Auschwitz, un racconto di morte e di resurrezione (Le silence des vivants, à l'ombre de Auschwitz, un récit de mort et de resurrezione), Marsilio Editori, Venezia 1997. Le régime nazi n'excède en rien au régime dictatorial rwandais de 1973-1994. Celui-ci a rendu les Tutsi antipathiques partout où ils se trouvaient ou allaient, et même là où ils n'étaient pas. Là où résonne encore l'écho de cette campagne, on sait que le Tutsi est mauvais; et lorsqu'on voit un Rwandais, on commence par lui demander son ethnique. C'est ce qu'a fait le régime nazi en lançant une campagne partout contre les Juifs en Europe. Certains Etats ont collaboré avec le III^e Reich dans cette chasse aux Juifs, tout comme certains Etats ont collaboré avec les républiques hutu dans la chasse aux Tutsi. S'il vient d'être prouvé que même la Suisse, normalement réputée pour sa neutralité, a manqué aux principes élémentaires d'humanité, on peut imaginer ce qu'il en a été des autres pays européens du temps du nazisme. Le quotidien de la Conférence épiscopale italienne, AVVENIRE, du 23 Mars 2002 a publié à la page 18: «LA SUISSE A FAVORISE L'HOLOCAUSTE». C'est la conclusion de la

génocide tutsi pouvaient avoir le courage et la possibilité de raconter ce qu'ils ont vécu!

C'est cette méthode naziste que pratiquèrent progressivement les régimes dictatoriaux rwandais sous Grégoire Kayibanda et Juvénal Habyarimana dès la fameuse révolution de 1959.

a.1. Politique nationale de l'équilibre ethnique et régional: discrimination raciale et régionale

a.1.1. Discrimination soutenue et pratiquée par l'Eglise catholique: Lettre pastorale du 28 Février 1990

La politique du soi-disant équilibre ethnique institutionnalisée par le régime de Juvénal Habyarimana n'était pas tellement une nouveauté. Elle était déjà en vigueur sous son prédécesseur Grégoire Kayibanda, à part que Habyarimana l'a annoncée et codifiée. Dès le renversement de la Monarchie et la mort ou l'exil de ceux qui la symbolisaient, les pauvres Tutsi qui n'avaient été détenteurs d'aucune autorité ni d'aucun privilège sont restés soumis aux Hutu, sans aucune prétention d'accéder ni aux écoles secondaires ni au travail comme ils voulaient, même lorsqu'ils étaient plus intelligents ou plus capables que les Hutu.

commission d'experts internationaux mise sur pied par le parlement suisse pour enquêter sur le comportement de la Suisse dans les années 1930-1940. Il ressort de ces recherches que la Suisse a refusé l'asile aux hébreux: 20.000 réfugiés ont été chassés, et 14.500 demandes de visas ont été refusées. En plus de cela, la Suisse s'est enrichie avec les fonds déposés par les Hébreux et jamais restitués ainsi qu'avec l'or venant des territoires du III^e Reich. Le Conseil fédéral a admis les erreurs du passé commises en refusant d'accueillir des milliers de personnes vouées à une mort sûre, et il a demandé pardon à ceux qui en ont subi les conséquences. Est-il exagéré de comparer la persécution des Juifs à celle des Tutsi au Rwanda et dans les pays limitrophes où des Tutsi Rwandais ou autochtones ont été massacrés ou expulsés, souvent suite à la campagne diffamatoire de l'ancien régime rwandais? Les Tutsi qui avaient investi dans ces pays peuvent-ils espérer qu'un jour ils récupéreront leurs biens qu'ils ont brusquement laissés: maisons, terrains, argent...? Le Rwanda demandera-t-il compte au Burundi pour les Tutsi massacrés là-bas au moment où ils tentaient de se sauver pendant le génocide? Le fera-t-il vis-à-vis du Congo pour ceux massacrés à Kinshasa et au Shaba ou ailleurs, alors qu'ils y étaient installés depuis des dizaines d'années? Peut-on oublier la persécution des Banyamulenge et des Tutsi rwandophones du Nord-Kivu au Zaïre, sous prétexte que ce sont des Tutsi originaires du Rwanda?

Mais comme il arrive chez tous les peuples conscients de leur minoration, le peu de Tutsi qui a pu accéder à l'instruction ou à un travail s'est maintenu, à tel point que jusqu'à un certain moment les pourcentages préconisés n'étaient plus respectés. Cela a abouti à la fameuse année 1973 au mois de Février où les Tutsi se sont vus massacrés ou chassés des écoles secondaires, de l'Université et de tous les secteurs du travail; tous ces intellectuels, étudiants et fonctionnaires, ont pris le chemin de l'exil dans les pays voisins d'abord, et plus tard dans les autres pays et continents. La seule école à avoir échappé à ces massacres et expulsions fut le Grand Séminaire de Nyakibanda, on ne sait par quel miracle.

Le Général Major Juvénal Habyarimana, alors Ministre de la Défense, a pris prétexte de ces massacres et expulsions pour prendre le pouvoir le 5 Juillet 1973, argumentant que son prédécesseur, Grégoire Kayibanda, était fatigué et avait été incapable de ramener la paix dans le pays. Mais il semble, – et c'est tout à fait plausible, – que ce soient plutôt les futurs putschistes à avoir conçu et supputé ce désordre pour apparaître ensuite comme les sauveurs d'une nation qui allait à la dérive. Si on observe la composition du fameux comité pour le salut national ("les onze camarades du 5 Juillet") mis en place lors du coup d'Etat, on se rend compte de suite que déjà Habyarimana pêche contre les deux formes du prétendu équilibre: sur les 11 officiers du comité, 8 sont du Nord (Ruhengeri et Gisenyi) dont Habyarimana lui-même; 1 est du Sud-Ouest (Gikongoro); 1 est du Centre (Gitarama), et l'autre est le seul Tutsi de la Garde nationale (Kigali). Valens Kajeguhakwa appelle ce coup d'Etat "un putsch hutiste d'inspiration régionaliste, sans visées nationalistes", et puis s'explique: «Ma déception fut totale... lorsque je constatai que les élèves chassés des établissements scolaires par les gardes rouges du Parmehutu ne pouvaient plus être réadmis, que les travailleurs qui avaient figuré sur les listes des comités pour le Salut Public étaient définitivement licenciés, que les Tutsi partis en exil ne pouvaient plus revenir (note de l'auteur: et ceux qui revenaient devaient d'abord purger la peine pour le "délit de s'être réfugiés", avant d'être admis à retourner chez eux)... Sur les 24 hauts fonctionnaires nommés par le comité pour la paix et l'unité nationale, dans sa première réunion du 7 Juillet 1973, un seul Tutsi... est nommé secrétaire général aux Postes, Télécommu-

nications et Transport»²⁸. Cette observation ne tardera pas à se vérifier. Une fois arrivé au pouvoir, Habyarimana a institutionnalisé ce que son prédécesseur avait pratiqué sans alerter personne. Il a annoncé officiellement que dans les écoles secondaires et dans les secteurs de travail, les Hutu auraient 90% des places, et les Tutsi 10%; il a appelé cela "équilibre ethnique"; mais cela n'avait rien de l'équilibre, c'était simplement une pénalisation et une vengeance contre les innocents petits Tutsi. Quant à l'équilibre régional, le régime de Habyarimana n'a pas beaucoup spéculé là-dessus. Même si cet équilibre régional n'est pas l'objet du présent ouvrage, on se rend compte que de toute façon, l'unité nationale est mise en jeu.

Après de nombreuses années d'application de cette politique du prétendu équilibre ethnique et régional, et à la veille de la visite du Pape au Rwanda, la Conférence des Evêques Catholiques a trouvé opportun d'écrire une série de lettres pastorales sur l'unité: LE CHRIST NOTRE UNITE. Celle du 28 Février 1990 est pour le moins contradictoire car elle veut justifier la discrimination raciale basée sur le soi-disant équilibre ethnique pratiquée officiellement depuis 17 ans. Ce système était en vigueur même pour l'admission au Petit Séminaire²⁹. Si le Christ Notre Unité revenait sur terre, Il n'apposerait certainement pas sa signature sur cette lettre parce qu'Il choisit qui Il veut sans tenir compte des ethnies. Et Il ne serait surtout pas d'accord avec le passage suivant: «La population du Rwanda est formée de trois groupes: les Batwa, les Bahutu et les Batutsi. C'est une donnée de notre histoire impossible à modifier et dont nous sommes fiers, parce que s'accepter différents permet de vivre complémentaire... Nos anciens nous disent que nous sommes tous descendants de l'ancêtre Kanyarwanda... les représentants de

²⁸ Kajeguhakwa Valens, RWANDA, DE LA TERRE DE PAIX A LA TERRE DE SANG ET APRES?, Ed. REMI PERRIN, Paris 2001, pp. 150-152.

²⁹ Cfr Evêques Catholiques du Rwanda, Lettre pastorale LE CHRIST NOTRE UNITE, 28 Février 1990. Dans cette lettre pastorale, les évêques soutiennent la politique de l'équilibre ethnique, et ils l'appliquent même pour l'admission des candidats séminaristes: l'ethnie fait partie de l'identification des candidats. Cfr Annexe n. 4.

Les cartes d'identité et les fiches suiveuses des écoliers avaient elles aussi la mention ethnique. Cfr Annexes 5 et 6. Mais après 1994 cette mention a été supprimée de ces documents.

L'autorité nous rappellent constamment que notre pays ne progressera que grâce aux efforts conjugués de tous ses enfants. L'Eglise, pour sa part, ne cesse de prêcher l'unité, la bonne entente entre les enfants de Dieu; même s'ils sont différents sur le plan des ethnies, des idéologies et des religions. Ils doivent comprendre qu'ils ont été créés pour vivre ensemble, se compléter et s'entraider... Cependant il y a des Rwandais qui rejettent ces enseignements et continuent à soutenir les rivalités ethniques par toutes sortes de discours et de manœuvres. On entend parfois des gens se plaindre que, pour des raisons d'origine ethnique, on leur a refusé un emploi ou une place à l'école, on les a privés d'un avantage, ou que la justice n'a pas été impartie à leur égard... *vous n'ignorez pas que la politique de l'équilibre ethnique sur les lieux de travail et dans les écoles est destinée à corriger cette inégalité qui a pu favoriser les uns au détriment des autres... N'oublions pas que son but, le nôtre aussi, est de répartir avec équité les chances d'accéder à un emploi ou à une école en tenant compte, non de l'ethnie, mais de la compétence réelle de chacun... Quand comprendrons-nous que toutes nos différences sont une richesse et un don de Dieu, pour que nous puissions marcher la main dans la main, complémentaires et solidaires*³⁰?

Il est difficile de maintenir la rigueur de pensée lorsqu'on est dans la mauvaise foi:

Comment peut-on marcher la main dans la main, certains en se sachant victimes de leur ethnie, et d'autres sachant bien qu'ils n'ont d'autres mérites que leur ethnie? Comment peut-on être témoin de l'unité en prêchant et en pratiquant la discrimination raciale? Si les Rwandais doivent s'accepter différents et complémentaires, pourquoi ne pas accepter qu'une personne puisse être plus intelligente ou plus capable qu'une autre? Dès lors le critère de promotion ne serait plus l'ethnie mais la compétence. Comment les ethnies peuvent-elles conjuguer leurs efforts si une se voit limitée, exclue, amputée, non pas par l'incapacité de ses membres, mais par un quota lui imposé? Comment un Tutsi capable mais exclu pourra-t-il se compléter avec un Hutu incapable parce que promu uniquement

³⁰ Evêques catholiques du Rwanda, op. cit., pp. 5-6.

au nom de son ethnie? Comment ce Tutsi pourra-t-il mettre ses talents au service de la nation? Si réellement il y a eu inégalité par le passé (jusqu'où va ce passé, puisque pendant 30 ans les Tutsi rescapés des massacres et de l'exil ont été maintenus dans ce système?); peut-on corriger une inégalité passée par une autre? En quoi les Tutsi ont-ils été favorisés pendant ces 30 ans de discrimination et d'humiliation? Si les différences ethniques sont une richesse et un don de Dieu, pourquoi se substituer à Dieu en leur imposant des limites, en les supprimant ou en les étouffant? Une phrase absolument absurde et incompréhensible vient clôturer cette plaidoirie qui devient une auto-défense et met à nu la *complicité des signataires de la lettre avec le régime dictatorial: «Le but d'une telle politique, le nôtre aussi,...»* (compétence et ethnie se confondent! Comment peut-on à la fois tenir compte de la compétence et fixer d'office un quota pour chaque ethnie?). Cette lettre, comme toutes lettres pastorales au Rwanda, a été lue dans toutes les paroisses aux assemblées dominicales. Après en avoir été scandalisés, cinq prêtres de Nyundo ont réagi en écrivant aux évêques. Pour le reste, laissons la place à ces prêtres.

a.1.2. *Discrimination dénoncée par les 5 "prophètes" de Nyundo*³¹

Pourquoi ces prêtres sont-ils qualifiés de prophètes? Ils ont vite vu loin au moment où les autres se fourvoient dans le système du soi-disant équilibre ethnique; ils ont vite compris qu'un état qui fait une discrimination raciale du genre n'a rien à envier au régime hitlérien; et l'histoire leur a donné raison sans tarder, même s'ils ont été traînés dans les parquets, et même si certains en ont payé de leur vie. Déjà à la sortie de cette lettre, un évêque proche du régime a bien affirmé que ces prêtres avaient mal fait et qu'ils méritaient la prison. Ces vaillants prêtres ont mis les évêques en garde, mais ceux-ci les ont condamnés au lieu de les écouter. Ils ont posé les

³¹ Après la publication de la lettre pastorale du 28 Février 1990 sur l'Unité, 5 prêtres de Nyundo ont réagi à l'attitude des évêques sur la politique de l'équilibre ethnique et ont dénoncé la discrimination raciale que couvre cette politique: cfr Annexe n. 7.

jalons d'un vrai état de droit et d'un véritable «équilibre qui ne sépare pas les ethnies (même quand il y en a), où les places dans les écoles et dans l'emploi sont partagées équitablement, en tenant compte simplement des places disponibles et des capacités des candidats. (Ils ont affirmé que seul) ce procédé peut constituer le fondement de la justice»³². Ils rappellent aux pasteurs de l'Eglise Catholique du Rwanda leur devoir d'être la lumière du monde et le sel de la terre, mission prophétique à laquelle ces pasteurs ont manqué gravement. Convoqués au Parquet où ils devaient expliquer pourquoi ils désobéissaient à leurs évêques et aux idéaux du Mouvement (MRND), ces prêtres ont déclaré leur ferme conviction qu'ils avaient le devoir d'enseigner l'Evangile et de laisser la politique à ceux qui en sont chargés, et que, comme les Apôtres, ils préféreraient obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Que Dieu donne le repos éternel à nos chers professeurs: l'abbé Ntagara Augustin qui a mis à la disposition du clergé rwandais toutes ses connaissances philosophiques et son humanisme. Déjà affaibli par les quelques de mois de prison en 1990 lors des fameux "complices du FPR", l'abbé Ntagara a été une des premières cibles déjà le tout premier jour du déclenchement du génocide de 1994. Que Dieu ait l'âme de l'abbé Kalisa Callixte qui s'est dépensé pour que le clergé rwandais ait une formation complète en Théologie morale. Heureux qui a connu l'humoriste abbé Aloïs Nzaramba tué en pleine fleur de l'âge sans avoir pu suffisamment mettre à la disposition de l'Eglise et de la nation rwandaises ses connaissances juridiques canonico-civiles. Que lui aussi repose en paix! Aux rescapés des massacres de Nyundo, les abbés Rwakareke Fabien et Jean Baptiste Hategeka, longue vie et courage. Nous avons encore besoin de leur logique impeccable, de leur lucidité et de leur bonne humeur. Puissent les Rwandais, prêtres et laïcs, qui ont défilé devant notre aîné le philosophe Jean Baptiste Hategeka, continuer à puiser dans ses cours et dans ses écrits la connaissance de la hiérarchie des valeurs!

Cette lettre des 5 "prophètes" de Nyundo est appuyée par un

³² Les 5 prêtres de Nyundo, A LEURS EXCELLENCES LES EVEQUES CATHOLIQUES DU RWANDA, Nyundo le 30/4/1990, p. 3.

laïc qui semble connaître les milieux ecclésiastiques de ce temps-là: «Le 28 février 1990, les évêques du Rwanda publiaient une lettre pastorale intitulée *Christ, notre unité*. Mes amis du clergé affirmaient qu'il y avait un lien de causalité entre la visite du pape et la lettre des évêques qui voulaient se racheter auprès du Saint-Père, le Vicaire du Christ et l'apôtre de l'unité de tous les croyants. *La lettre des évêques condamnait le racisme au Rwanda mais appuyait l'instrument conçu pour l'exercer et le maintenir. En effet, la politique de l'équilibre ethnique et régional, outre qu'elle visait clairement l'écartement d'une ethnie, aboutissait en fin de compte à la ségrégation ethnique et régionale, dans la mesure où elle pouvait avantager le moins méritant et le moins valable sur le plus méritant, le plus valable, uniquement parce qu'il était de telle ethnie ou de telle région*»³³.

b. L'exclusionisme: les Tutsi ne sont pas des Rwandais!

b.1. Les responsables de la négation de l'autochtonie et de la citoyenneté rwandaises aux Tutsi

b.1.1. Les savants occidentaux

Mais d'où vient chez les Hutu intellectuels cette absence de volonté de vivre avec les Tutsi dans une nation dont l'unité et la cohésion avaient toujours été vantées jusques là? Servilien Manzi Sebasoni attribue, avec raison, la faute principale à des *savants occidentaux* qui ont donné aux groupes rwandais des *pseudo-origines*, allant même jusqu'à dater l'arrivée des uns et des autres: «Le Rwanda (même amputé du tiers de son territoire en 1910, par la Commission intercoloniale), est resté une nation cohérente; cet état-nation, l'un des rares en Afrique, ne fut désagrégé que dans la deuxième moitié du XX^e siècle lorsque des savants venus de l'Occident ont exacerbé les différences de ses citoyens, cultivant

³³ Kajeguhakwa Valens, op. cit., p. 221.

chez les Hutu une pseudo-autochtonie (abasangwabutaka) et chez les Tutsi une pseudo-extranéité (la thèse des origines hamitiques et de l'arrivée tardive). C'est ainsi que des leaders hutu se crurent le droit de renvoyer les Tutsi à leurs origines éthiopiennes.

Il n'avait pas échappé aux Rwandais qu'il y avait entre eux des différences; mais ils avaient opté de les gommer par la mise au point d'un discours social et d'une pratique sociale qui privilégiaient l'unité d'origine (Gihanga l'ancêtre commun) et de destin (Hutus, Twa et Tutsis étant tous Rwandais). Ce discours social et cette pratique étaient, il est vrai, basés sur des mythes. Mais il faut se garder de se moquer des mythes, qui ne sont ni des fables ni des vérités, mais qui sont vécus comme autant de certitudes partagées, créant une adéquation des comportements et des sensibilités»³⁴.

b.1.2. Les colons et les missionnaires

Les Colons et les Missionnaires n'ont pas la main propre dans ces recherches qui ont trop accentué les différences entre les Rwandais. Ils ont favorisé et exacerbé ce virus introduit par des savants occidentaux. Probablement qu'au départ ces recherches n'avaient pas l'objectif de diviser le peuple rwandais; mais l'interprétation qu'en ont fait les colons et les missionnaires, et le fait d'avoir trop accentué les différences ou de favoriser une ethnie au détriment d'une autre sur base de ces différences, cela a creusé petit à petit un fossé entre les deux ethnies. Et un groupe s'en est servi, chacun à son tour, pour exclure l'autre dans la gestion du pays. L'importation de ce virus de l'autochtonie n'a fait surtout qu'accroître un certain complexe de supériorité chez les Tutsi du temps de leur apogée, et chez les leaders Hutu récemment; et il suffira pour ces derniers de s'inspirer de ces différences soi-disant

³⁴ Sebasoni M. Servilien, Le virus de l'autochtonie menace les Etats africains, dans LA REVUE GENERALE, SCIENCES DE LA VIE ET AVENIR DE L'HOMME, Mars-Avril 2001, pp. 110-111.

L'auteur s'inspire d'Alexis Kagame dans "Un abrégé de l'histoire du Rwanda de 1853 à 1972", Butare 1975 (n° 571) pour ce qui regarde la Commission intercoloniale, et de l'historien Charles-Olivier Carbonell, dans son interview dans Le Monde du 1 Février 2000 pour ce qui concerne les mythes.

dues à leurs origines et de leur soi-disant ordre d'arrivée pour s'attribuer la citoyenneté rwandaise et la nier aux Tutsi.

Le Chanoine Louis de Lacger, pour ne citer qu'un missionnaire parmi beaucoup d'autres, décrit à profusion ces pseudo-origines et cet ordre d'arrivée des 3 groupes qui peuplent le Rwanda. Tout au début de son livre «RWANDA», il parle des **Batwa, premiers occupants, autochtones historiques, sylvicoles, vivant de la chasse, bref des sauvages, des arriérés avec lesquels les nouveaux arrivés ne lient point commerce, avec lesquels on ne boit pas au chalumeau, auxquels on ne refuse cependant pas un verre d'eau à condition de briser le gobelet qui leur a servi.** de Lacger affirme que ce sont les cultivateurs Bahutu qui les traitaient de la sorte, et il les compare aux Bohémiens et aux gitanes d'Europe (et Dieu sait combien ces derniers sont méprisés et marginalisés). La description qu'il fait des caractères somatiques des Batwa (tête courte, nez plat et écrasé, lèvres épaisses et proéminentes, bouche largement fendue, épaules carrées, membres mal proportionnés au tronc, poitrine velue, aspect général disgracieux et vulgaire, répugnance pour la culture et l'élevage, goût pour la vie des bois...) ³⁵ n'est certainement pas pour les rendre sympathiques. Il n'y a pas de doute que dans l'éternel complexe des Batwa les Hutu et les Tutsi y soient pour quelque chose! Pourtant on connaît des Batwa qui ne sont pas du tout comme cela.

Parlant des **Bahutu**, de Lacger dit que ce sont eux qui ont ouvert la voie aux Batutsi en déboisant en grand (pratiquement en éloignant les Batwa). Ce sont les **conquérants du sol qui ont créé réellement le Rwanda**: «(Le Muhutu: singulier de Bahutu), ce colon végétarien, accroché au sol,... repoussant hommes chasseurs et bêtes sauvages,... à la recherche de terres neuves, peuplant tout grâce à une natalité surabondante, la nature stimulée par un labeur obstiné satisfaisant aux besoins croissants, c'est lui (le Muhutu) qui a conquis et créé réellement le Rwanda, qui l'a doté du mode d'existence aujourd'hui général, qui a imprimé le cachet de sa langue et de ses institutions, qui a baptisé tous ses sites, ses monts, ses cours d'eau, ses "pays" ou cantons, ses collines et sections de

³⁵ De Lacger Louis (du clergé d'Albi), RUANDA, pp. 41-43.

collines. La pénétration silencieuse de ce pionnier, qui a exigé sans doute des siècles pour atteindre son terme, est de la nature de celle du slave au moyen âge dans l'Europe occidentale, de celle du canadien et de l'anglo-saxon modernes dans le Far-West américain. Grâce à lui la terre s'est remplie et humanisée, l'antique organisation tribale s'est muée en régime de gouvernement territorial³⁶. Selon de Lacger, le Muhutu est sédentaire, a une simplicité des mœurs, est sociable et jovial. Il n'abandonnera cette vie sédentaire que lorsqu'il y sera contraint par l'éleveur Tutsi qui cherchait le pâturage de ses vaches: «On peut facilement imaginer que ce tâcheron méthodique et opiniâtre qu'est le muhutu ne sera pas monté de son plein gré sur ces hauts plateaux du Ruanda-Urundi, régions froides, hérissées de sombres futaies, et relativement peu fertiles. Les paysans n'abandonnent pas sans y être contraints les plaines chaudes et plantureuses où ils se sont déjà enracinés. Il faut qu'ils en soient délogés, expulsés, par des intrus, étrangers ou de leur race, plus puissants qu'eux. La haute montagne se présente alors comme un pis-aller, un refuge...»³⁷.

Le texte précédent introduit pratiquement l'arrivée du "Seigneur Mututsi" avec le "bovin comme son instrument de règne": «Les **Batutsi** sont, à n'en pas douter, les **derniers venus au Ruanda** et leur installation est relativement récente... Dans l'ensemble les batutsi purs de race ne sont peut-être pas plus de cinq pour cent, mais ce pourcentage est doublé ou triplé par le nombre de ceux qui se réclament à quelque titre de leur parenté hautement prisée. Ils ne sont qu'une faible minorité, mais c'est une **minorité dirigeante**. Leur suprématie n'est pas contestée. A quoi tient-elle? A trois éléments: l'un racial, **leur supériorité de type physique**; ce sont des gens de haute mine et qui en imposent; chez les simples et les demi-civilisés, la taille, le port, la noblesse des traits sont généralement de prestige et d'ascendant; l'autre économique: ce sont des magnats, **dont la richesse est constituée par de grands troupeaux de bovin...**; le troisième politique: **ce sont des hommes nés pour le commandement**, tel le Romain de Virgile.

³⁶ Ibidem, pp. 47-48.

³⁷ Ibidem, pp. 49-50.

Tu regere imperium, Romane, memento" (Rappelle-toi, Romain, que tu dois commander l'empire)³⁸.

Demandons au Chanoine de Lacger d'où viennent les Tutsi: «Les Batutsi, une branche des Kouschites, Ethiopiens ou Hamites. Les Seigneurs bouviers ou vachers, qui sont-ils et d'où viennent-ils? Quand on arrive de la Haute-Egypte ou des plateaux d'Abyssinie au Ruanda, on les reconnaît de suite. On les a déjà vus ces hommes de haute taille... minces de corps. Aux membres longs et grêles, réguliers de traits, de *port noble, graves et hautains*... Les anciens Egyptiens connaissent à merveille ces voisins parfois incommodes. Le nom qu'ils leur ont donné dans les inscriptions hiéroglyphiques est Kaoushou, dont les Hébreux ont fait Kousch, frère de Misraïm l'Egyptien et de Canaan le Palestinien, d'après la table ethnographique de la Genèse. Ces Kouschistes qui, *descendant le NIL et dominant temporairement l'Egypte... remontèrent le Nil bleu... pénétrèrent le massif abyssin, qui reçut des Grecs pour cela le nom d'Ethiopie... La région des Grands Lacs est un eldorado pour ces pasteurs, dont les bêtes pacifiques et pesantes n'autorisent pas les grands raids de conquête et de pillage... Ils se faufilent par clans entre les ethnarchies indigènes... Ils se répandent jusqu'au-delà du Kivu et de la Rusizi à l'Ouest, jusqu'aux rives du Tanganyika... ils fournissent simplement aux agriculteurs autochtones leur dynastie régnante et leur cheptel... C'est dans l'Urundi et principalement au Ruanda qu'ils ont donné toute leur mesure et ont fondé des empires marqués à leur mesure... Nulle part néanmoins ils n'ont imposé leur langue, ni même les usages et institutions qui pouvaient leur être propres. Tout au contraire ils ont adopté parler, mœurs, coutumes des populations noires, dont ils devenaient les hôtes... Il n'est pas jusqu'aux coutumes et aux superstitions qui ne soient devenues communes entre *peuple vainqueur et peuple vaincu*»³⁹.*

Une petite synthèse se dégage du tableau précédent: le Mutwa est le premier arrivé au Rwanda, a été incapable de gérer et d'organiser le pays et s'est retiré dans la forêt comme chasseur. Son

³⁸ Ibidem, pp. 50-51.

³⁹ Ibidem, pp. 56-58.

aspect est disgracieux et vulgaire. Le Muhutu est le deuxième arrivé en agriculteur; il est travailleur, sociable, simple et jovial. Il est le pionnier et l'organisateur du pays. Le Mututsi est le dernier venu; arrivé en pasteur, il s'est imposé au Muhutu, profitant de tout ce que ce dernier avait mis en place pour donner forme au Rwanda. Il n'a apporté que sa dynastie régnante et son cheptel, source de domination car signe de richesse. C'est un intrus, hautain et arrogant, né pour le commandement.

Ce qui aurait dû être objet de complémentarité est devenu objet de complexe de supériorité ou d'infériorité selon les appartenances ethniques et les époques pour les Hutu et les Tutsi. Le Mutwa n'est et ne restera que le bouffon perpétuel de la Cour chez les uns et les autres.

b.1.3. *Le leadership hutu successif à la colonisation et les planificateurs du génocide*

Il ne manque rien au Hutu qui a bien assimilé ses leçons d'Histoire, d'Ethnologie, d'Anthropologie et de Géographie pour défendre la terre de ses ancêtres lui léguée par ses maîtres occidentaux, et dont il se déclare le premier occupant par rapport au Tutsi, faisant même fi du Mutwa qui serait arrivé avant lui et qu'il a relégué dans la forêt. Mais si le Hutu était honnête et conséquent avec lui-même, si c'est vraiment l'ordre d'arrivée qui donne droit à la terre rwandaise, il devrait reconnaître que lui-même a évincé le Mutwa et lui reconnaîtrait le droit d'aînesse sur cette terre. Au contraire il se considère comme le seul ayant-droit sur le sol rwandais. Ces arguments suffiront pour faire comprendre à la masse de ses congénères Hutu que si elle n'élimine pas le Tutsi, c'est elle qui sera éliminée, et son pays sera de nouveau occupé par des étrangers, comme cela a eu lieu dans les débuts. Voilà la manipulation qui a fait réussir le génocide.

A la base il ya donc le virus de l'autochtonie: les Tutsi sont des envahisseurs étrangers, ils doivent retourner chez eux. Ce sont des envahisseurs venus comme pasteurs avec leur bétail tout le long du Nil à partir d'Ethiopie, et qui ont chassé les premiers occupants et ayant-droit de la terre rwandaise, les agriculteurs Hutu. Ceux qui veulent chasser les Tutsi ne proposent même pas des conditions,

même difficiles, pour les naturaliser, comme on fait partout pour les étrangers. En plus de cela, ils doivent retourner chez eux par le chemin le plus court: par la rivière Akagera, puis au fleuve Nil. Quel péché ont-ils commis pour mériter une telle peine?

b.1.3.1. *Les propagandistes du MRND et ses médias entre 1990 et 1994*

La thèse selon laquelle les Tutsi sont des étrangers a été gratuitement avancée par les leaders Hutu, et elle fait son chemin chez certains encore aujourd'hui. Comme, selon leur théorie raciste, les Tutsi sont mauvais, il faut s'en débarrasser de telle sorte que l'on ne parle plus d'eux; le moyen le plus sûr est de les faire retourner dans leurs pays de provenance par les affluents du fleuve Nil qui prend sa source au Rwanda, a-t-on appris en Géographie. Voilà la raison de ces cadavres que l'on a vus dans les rivières et les lacs en 1963 et en 1994. Ce recours à des éléments qui prenaient les Tutsi comme des étrangers était fréquent au Rwanda dans la bouche de politiciens sans âme comme **Léon Mugesera**, *propagandiste du MRND et conseiller à la Présidence*; son discours incendiaire à Kabaya (zone d'origine du président Habyarimana) lors d'un meeting de ce parti dont il était vice-président dans la même préfecture de Gisenyi est resté très célèbre. S'attaquant aux partis d'opposition, – pour lui et beaucoup d'autres considérés comme des complices du FPR pour avoir engagé un dialogue avec ce mouvement –, il fait allusion à sa discussion avec un membre d'un de ces partis, le PL: «*Moi, je te fais savoir que chez toi c'est en Ethiopie, que nous vous ferons passer par la (rivière) Nyabarongo pour que vous parveniez vite là-bas*»⁴⁰.

⁴⁰ Mugesera Léon, Discours prononcé lors d'un meeting du MRND tenu à Kabaya le 22 novembre 1992, cité par Human Rights Watch, AUCUN TEMOIN NE DOIT SURVIVRE- Le génocide au Rwanda, Editions Karthala, Paris 1999, p. 105. La version du discours cité ici, précise Human Rights Watch, est le texte français soumis par le gouvernement canadien, au cours d'une procédure judiciaire contre Mugesera, en septembre 1995 (p. 106). Ensuite Human Rights Watch explique l'allusion à la rivière Nyabarongo: «(la Nyabarongo se jette dans les affluents du Nil et est donc supposée permettre le passage vers l'Ethiopie). Pour l'auditoire, l'appellation «membre du PL» ne

Les propagandistes du parti unique étaient secondés par le **Journal Kangura**; un journal attribué à un certain Ngeze Hassan (lui aussi en train d'être jugé au TPIR à Arusha) qui est plus qu'un simple instrument car il a aussi sa part de responsabilité dans l'incitation au génocide. Partant d'un *prétexte expansionniste*, ce journal classe les Tutsi dans la race nilo-hamitique et leur attribue un plan diabolique d'extermination de la race bantu (dans laquelle il classe les Hutu, selon Louis de Lacger et d'autres) en vue d'une expansion régionale; et en cela il entend appeler à l'unité les Bahutu et tous les peuples bantu: «Il existe effectivement un plan diabolique mis au point par les Tutsi et leurs apparentés et visant l'extermination systématique des populations bantoues ainsi que l'extension de l'empire nilotique d'Ethiopie (...) et de Douala aux affluents du Nil et (...) du Gabon au Lesotho en passant par les vastes cuvettes du Kongo, la vallée du Rift de Tanzanie (...) jusqu'au littoral du Cap et la chaîne de Drakensberg (...). *Qu'attendent dès lors ces peuples bantous pour se prémunir contre ce génocide savamment et minutieusement orchestré par les Hamites avides de sang et de conquêtes barbares et dont les chefs se disputent la médaille d'or en cruauté avec l'empereur Néron de Rome?*»⁴¹. Ce journal soulève contre les Tutsi non seulement les Hutu mais aussi tous les peuples de ces régions appelés bantu que les Tutsi sont supposés vouloir conquérir et dont le Rwanda ne

pouvait signifier autre chose que Tutsi, et l'allusion au transport par la Nyabarongo devait être comprise comme l'assassinat des personnes concernées, dont les corps seraient ensuite jetés dans la rivière, une pratique courante lors des massacres de Tutsi commis par le passé» (p. 105).

⁴¹ Ngeze Hassan, Journal KANGURA (qui signifie littéralement: Réveille) n° 6 de décembre 1990, pp. 6-8 cité par Human Rights Watch, cit. p. 99, citant Jean Pierre Chrétien, Dupaquier J.F., Kabanda M., Ngarambe J., Rwanda, les médias du génocide, Ed. Karthala, Paris 1995, p.169. Même lorsqu'ils avaient obtenu la nationalité des pays d'accueil, les Tutsi ont toujours souffert de la nostalgie de leur pays. Mais malheureusement ni chez eux ni à l'étranger ils n'ont jamais été acceptés: «Dans tous les camps de réfugiés, on rêvait de retours. L'exil y aidait. Car la rançon du dynamisme des Tutsis fut qu'on se tournait contre eux. On se mit à les jalouser d'abord, à leur rappeler ensuite leurs origines étrangères (encore!), à exiger ensuite leur départ. Nous autres Tutsi, disait un réfugié, quand on est au Congo, on nous dit: "retournez chez vous au Rwanda". Quand on est au Rwanda, on nous dit: "retournez chez vous en Ethiopie". En Ethiopie on nous dirait: "retournez chez vous au ciel". Le malheur est que, pour aller au ciel, il faut mourir. Or nous ne voulons pas mourir». Cfr Servilien Manzi Sebasoni, Les Origines du Rwanda, Ed. Karthala, Paris 2000, p. 88.

serait qu'un point de départ. Voilà la meilleure façon de détourner l'attention de la Communauté Internationale du problème des réfugiés Tutsi qui n'ont jamais été autorisés à retourner pacifiquement dans leur patrie.

b.1.3.2. *Théorie douteuse, illogique et sans fondement*

Pendant le génocide, au moment où les autres obtiennent des documents et passent par la douane pour aller dans les pays limitrophes, les Tutsi, pour échapper au génocide, sont obligés de déchirer même leurs cartes d'identité pour ne pas se compromettre, ou alors de passer par les chemins dangereux que sont les lacs et les rivières, et de nuit, avec tous les risques imaginables.

Bien que certains de ces savants soutiennent que l'arrivée des Tutsi au Rwanda date d'il y a 400 ans (notons qu'il y en a d'autres qui datent l'arrivée des Tutsi bien avant, au 11^e - 12^e siècle!), même les plus grands juristes et historiens Hutu qui ont fait des études dans des pays occidentaux qui accordent la nationalité après 5 ou 10 ans de résidence ne reconnaissent pas de nationalité ou de citoyenneté rwandaise aux Tutsi après une si longue période. En moins de 10 ans, beaucoup d'entre eux ont déjà obtenu la nationalité belge, française, canadienne, hollandaise, etc. Et ils continuent à dénier la nationalité rwandaise aux Tutsi!

Cette négation des droits les plus fondamentaux ne date pas d'aujourd'hui au Rwanda. Et cette façon de penser est commune à beaucoup d'Etats africains qui nient la citoyenneté même à des gens qui ont exercé la magistrature suprême dans leurs pays, tel un Kenneth Kaunda en Zambie, un Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire, etc. Et pas seulement ceux-là, mais aussi leurs familles et leurs tribus. C'est aussi le cas pour les Banyamulenge au Congo Kinshasa (RDC) dont on dit qu'ils y sont arrivés au 17^e siècle mais dont la citoyenneté n'est pas encore officiellement reconnue depuis qu'elle leur a été reniée du temps du président Mobutu. Cela fait honte. Là se pose un problème très grave de la confusion entre la citoyenneté (avoir la nationalité dans un pays) et l'autochtonie (être natif d'un pays) dont Servilien M. Sebasoni expose ici les formes et les causes: «Ce n'est pas par hasard que le refus du non-autochtone commence par lui contester le droit à la terre. L'autochtone est rivé au sol des

ancêtres, en écarte les autres ou les y admet à titre précaire, par bienveillante hospitalité... Le séjour d'un immigré, si long soit-il, ne donne aucun droit à la citoyenneté, parce que, en réalité, cette citoyenneté n'existe pas: à ce stade, en effet, citoyen et autochtone se confondent. Dès lors les Banyamulenge peuvent rester au Congo plusieurs siècles sans être citoyens, pour le simple motif qu'il n'y a pas de citoyenneté qui tienne. Dès lors Kaunda n'est pas zambien (même s'il a porté la Zambie à l'indépendance et en a été le premier président) et Alassane Ouattara n'est pas ivoirien (et ne peut pas se présenter aux élections présidentielles même s'il a été chef du gouvernement ivoirien). Dans la forme rwandaise de l'autochtonie, un groupe (ici le groupe hutu) réclame pour lui seul le droit de constituer l'Etat, de se confondre avec l'Etat en raison de l'antériorité supposée de l'occupation du sol; il considère les autres (ici le groupe tutsi) comme des étrangers, venus tardivement d'ailleurs et devant y retourner... L'autochtonie prend comme espace d'appartenance l'occupation du sol et s'appuie sur la chronologie des arrivées; elle provient soit de l'absence de l'Etat (la forme congolaise), soit de la destruction de l'Etat (la forme rwandaise sous les deux premières républiques). Les formes hybrides (la forme zambienne et la forme ivoirienne) sont les poussées de fièvre qui signalent un mal toujours latent; l'autochtonie opère en deçà de l'Etat (comme en RDC) ou au-delà de l'Etat (comme dans le Rwanda ethnique)⁴².

La législation africaine est tellement prise à la légère que l'on puisse se demander pourquoi on se donne la peine de voter des lois. Comment est-ce possible, par exemple, qu'un Etat laisse faire ou mette en place une radio qui diffuse une telle idéologie, telle que la RTL M au Rwanda en 1994, qui incitait les Hutu à tuer les Tutsi et les jeter dans des rivières pour qu'ils retournent chez eux par le fleuve Nil; telle que la radio Maendeleo de Bukavu au Zaïre qui, en 1996, diffusait que les Banyamulenge ne peuvent prétendre être zaïrois, tout comme un arbre ne peut pas devenir un crocodile pour avoir passé tant d'années dans l'eau?

La revendication d'autochtonie au Rwanda a, semble-t-il, ses racines déjà dans les années 1960: «On n'a pas suffisamment

⁴² Sebasoni Servilien M., art. cité, pp. 108-109.

souligné la part de cette revendication d'autochtonie dans le génocide des Tutsi du Rwanda en 1994: en réalité depuis "l'appel pathétique" de 1960, un texte peu connu lancé par des leaders hutu d'alors, le leitmotiv du retour des Tutsi en Ethiopie a toujours soutenu le conflit qui a abouti au génocide de 1994; il demeure, à l'état endémique, dans les revendications de certains leaders hutu, tels que ceux du R.D.R. (Rassemblement pour la Démocratie et le Retour des Réfugiés)⁴³.

Les autorités rwandaises ont parfaitement mis en pratique cette théorie, et entre 1990 et 1994 elles y ont réussi à l'aide des propagandistes et des médias du génocide.

c. La diabolisation des Tutsi: le Décalogue des Bahutu⁴⁴

Les champions de cette diabolisation des Batutsi sont de nouveau le Journal Kangura, surtout son n° 6 de Décembre 1990, et la radio RTL M, qui commentent à profusion le décalogue des Bahutu. La guerre a été déclenchée voilà déjà trois mois. Diaboliser l'adversaire est une procédure fréquente chez les Rwandais médiocres et les politiciens maladroits et lâches, qui n'ont pas le courage d'engager des débats. C'est aussi le recours de ceux qui n'ont plus d'autres moyens. Les autorités rwandaises des années 1990-1994 s'y sont mises sérieusement pour diaboliser le FPR et

⁴³ Ibidem, p. 108. Le R.D.R. a été fondé par les réfugiés Hutu après 1994.

⁴⁴ Cfr LE DECALOGUE DES BAHUTU, Annexe n. 8. Ces dix commandements ont été publiés également par le même numéro du journal Kangura cité à la note 41. Un commentaire en est fait par Jean Pierre Chrétien, Jean François Dupaquier, Marcel Kabanda et Joseph Ngarambe, dans l'ouvrage collectif: «RWANDA: LES MEDIAS DU GENOCIDE», Ed. Karthala, Paris 1995: «Dans l'esprit de Kangura, les Hutu ont été trahis et courent à leur perte. Leur salut est dans leur union. Celle-ci repose à la fois sur la même appartenance ethnique et sur l'attitude commune qu'ils doivent adopter à l'égard des Tutsi. Il leur propose afin d'éviter de nouvelles trahisons, une sorte de nouvelle alliance qui guidera désormais les rapports internes au groupe et les relations avec le groupe tutsi. En décembre 1990, un texte particulièrement significatif est publié par Kangura. Après une dénonciation du «plan des reconquêteurs du pouvoir» en Afrique centrale et de son «application au Rwanda», un long texte inquisiteur fait appel «à la conscience des Bahutu» et leur fixe un code de conduite, qui se présente volontairement sous une forme quasi biblique, évoquant les *tables de la loi confiées par Dieu à Moïse*» (p. 141).

les Tutsi; elles se trouvent dans une position de faiblesse politiquement; mais même militairement rien n'est sûr. Donc il leur faut couper, au Rwanda et à l'étranger, tout appui éventuel au FPR en rendant antipathique les Tutsi et tous ceux qui peuvent partager leur cause. C'est dans ce contexte que Kangura publie les dix commandements des Bahutu. Cela aura plus d'écho immédiat à l'intérieur car, après avoir affirmé que les Tutsi ne sont pas des Rwandais, si on affirme qu'ils sont mauvais et malhonnêtes, on aura tout acquis aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur; et on aura surtout rallié toute la population hutu autour de l'ennemi commun: les Tutsi seront isolés; il n'y aura plus de mariages mixtes, plus d'amitié avec les Tutsi et plus de bienveillance à leur égard; il n'y aura plus de possibilité d'alliance avec les Tutsi dans les entreprises ou dans les associations; il n'y aura plus de poste de travail pour les Tutsi et plus de place pour eux à l'école; c'est une carte en plus pour ne pas faire entrer les Tutsi dans l'armée car ce sont des traîtres, incapables de garder le secret; la méfiance envers les Tutsi sera répandue facilement à l'intérieur et à l'extérieur; un retour à l'idéologie de 1959, première étape du génocide tutsi, est affirmé; enfin les Bahutu sont invités à être solidaires, mais d'une solidarité basée sur la haine contre les Tutsi, et une haine non justifiée. Après la haine suivra l'extermination.

d. L'élimination des Tutsi⁴⁵

Ici nous sommes à la phase finale d'un processus commencé depuis très longtemps. Les Tutsi sont comme des gens presque morts, il ne reste qu'à leur donner le coup de grâce. Après une propagande aussi forte, il ne reste qu'à passer à l'action. Cela ne demandera pas beaucoup de temps; toute l'opération ne durera que 3 mois (le lecteur peut se référer à la présente chronique); le document en annexe n° 9 fait état de 1.074.017 victimes du génocide (entre 1990 et 1994, mais le gros étant les victimes d'Avril-Juillet 1994). Ce même document montre en détail tout le contexte du génocide et la façon dont il a été exécuté. L'identité

⁴⁵ Cfr Annexe n. 9: Dénombrement des victimes du génocide.

complète des victimes est donnée: l'âge, le sexe, la profession ainsi que le lieu de l'assassinat.

Le motif principal des assassinats est l'appartenance à l'ethnie tutsi (93,7%); d'autres personnes ont été tuées soit parce qu'elles ressemblaient aux Tutsi ou étaient mariées à eux (elles), soit à cause de leur amitié avec les Tutsi ou parce qu'elles avaient caché ceux qui étaient recherchés. Il y a aussi une catégorie de gens tués parce qu'ils avaient des idées différentes de celles des génocidaires. Ici il faut comprendre l'élimination des leaders politiques, mais pas seulement des Tutsi parce qu'il y a aussi des Hutu là-dedans. 59,3% des victimes ont été tuées en plein air. Les autres ont été tués dans des églises, des écoles, des hôpitaux ou des bâtiments administratifs.

Le pourcentage le plus élevé des morts se trouve dans la catégorie des agri – éleveurs qui couvre plus de 50% des victimes dans quatre provinces; en second lieu vient la catégorie des élèves – étudiants qui sont plus de 23% dans cinq provinces. Dans quatre provinces plus de 50% des victimes sont des enfants, et dans tout le pays ils sont 40%. Dans cinq provinces plus de 60% des victimes sont de sexe masculin; ce qui explique le grand nombre de veuves et d'orphelins de sexe féminin. Dans tout le pays, plus de 50 % des victimes se situent entre 0 et 24 ans.

Quant aux armes et aux méthodes utilisées, elles varient selon les régions.

2. Stratégies et méthodes du génocide

Les stratégies, les armes et les méthodes utilisées font comprendre non seulement la détermination des planificateurs et des exécuteurs du génocide mais aussi leur méchanceté. Déjà avant le début du génocide, des listes avaient été dressées, les personnalités influentes qui avaient été ciblées ont commencé à être tuées tout de suite déjà la nuit du 6 Avril. Dans la suite étaient tués d'abord les politiciens, les médecins, les professeurs, les commerçants, les juges, les hommes d'affaires, les enseignants, etc.... d'abord les hommes seuls, ensuite leurs familles.

Dans certaines provinces on a d'abord suivi la consigne de tuer le sexe masculin, et puis par après les tueries se sont étendues aux

deux sexes. Alors on a tué sans distinction de sexe, de telle sorte que dans certaines zones on ne peut trouver aucun Tutsi. Dans les zones où l'on a plus ou moins suivi la consigne de tuer surtout les mâles, on ne trouve essentiellement comme rescapées que des femmes et des filles.

Mais comme tous les élèves ne retiennent pas la leçon en même temps, certains tueurs ont été trop zélés, d'autres ont été guidés par la jalousie (par exemple: tuer quelqu'un pour avoir ses biens, son travail...), la gourmandise, les règlements de comptes et d'autres sentiments. Les viols des filles et femmes tutsi et les mariages forcés n'ont évidemment pas manqué. Toutefois dans cette vague envahissante de sentiments diversifiés, comme dirait Virgile, dans l'Énéide: "*apparent rari nantes in gurgite vasto*"; dans ce chaos sont aussi apparus des Hutu bons qui se sont distingués en défendant ou en sauvant des Tutsi, tandis que la grande masse se noyait dans le bain de sang. Les planificateurs du génocide n'ont pas été conséquents avec eux-mêmes, justement parce que leur idéologie de l'autochtonie était un argument trop faible pour les Hutu modérés et honnêtes qui avaient vécu en si bonne termes avec les Tutsi ou tout simplement qui sont supérieurs par rapport à cette basse idéologie. En effet si tous les Tutsi devaient retourner en Ethiopie par le Nil, il fallait les tuer tous sans aucun autre critère ni prétexte. Mais ce n'est pas ainsi que cela s'est passé.

Comment se faisait-il que sur tout le territoire rwandais tous les gens soient codés? Le plus grand problème au Rwanda est qu'il y a trop de contrôle social: dans une zone tout le monde connaît tout le monde, tous les mouvements sont suivis, tous les visiteurs sont bien connus.

Que se passait-il alors pendant le génocide lorsqu'on ne connaissait pas l'ethnie de quelqu'un? Les ethnies étaient mentionnées dans les cartes d'identité, il ne faut pas l'oublier. Déjà ne pas avoir sur soi la carte d'identité était une faute et faisait objet de suspicion. Or il arrivait qu'un Tutsi falsifie ou déchire sa carte d'identité et se fasse passer pour un Hutu. Mais en plus de la carte d'identité, en plus des clichés classiques de la taille élancée et du nez fin, les tueurs avaient inventé d'autres critères pour tuer les Tutsi, des critères anti-anatomiques à l'excès: dire, par exemple, que les Tutsi ont 9 côtes contre 6 des Hutu. Comment les comptaient-ils? La tentation de vérifier ne m'a pas réussi, étant

donné que mes côtes sont couvertes de beaucoup de graisses. Mais je suis sûr que même sans carte d'identité, sans les critères de la taille élancée et du nez fin, si on l'avait voulu, on m'aurait facilement trouvé 9 côtes pour me tuer. Mais Dieu ne l'a pas voulu en ce moment-là.

Pour réussir leur stratégie, les exécuteurs du génocide ont adopté des méthodes qui variaient de région en région ou du jour au lendemain. Le même document ci-haut mentionné montre que dans les provinces où des armes à feu ont été distribuées en petite quantité, l'arme traditionnelle privilégiée fut la machette qui bat le record avec une moyenne de 37,9% dans tout le pays. En deuxième lieu vient la massue avec 16,8%, et en troisième lieu le fusil avec 14,8%. Le bâton occupe la quatrième place. D'autres méthodes d'une cruauté exceptionnelle sont à noter: certaines victimes ont été jetées dans des toilettes (de plus d'une dizaine de mètres) ou dans des grandes rivières; d'autres ont été brûlées vives dans des maisons ou clouées; des mamans enceintes ont été éventrées, des enfants ont été jetés contre le mur, les plus petits ont été pilés dans des mortiers comme le manioc. Beaucoup d'autres personnes sont mortes parce qu'on les a fait mourir de faim; des femmes et des filles ont été violées (et certaines de celles qui ne sont pas mortes ont été contaminées de maladies inguérissables telles que le sida).

3. Le prétexte ou la justification du génocide

Depuis les années 1959-1960, au Rwanda les Tutsi ont été tués à toutes les époques, même si ce n'était pas avec la même ampleur dans toutes les zones. Les organisateurs et les exécuteurs de ces massacres, au lieu d'être punis, ont toujours été promus ou récompensés. Je me souviens, en 1960, au retour de l'exil avec ma famille, d'un voisin qui nous demanda de le récompenser parce qu'il avait enterré mon oncle qui avait été tué à la maison parce que, à cause de son âge avancé, il n'avait pas pu s'enfuir avec nous. On n'a jamais eu l'audace de demander à ce voisin qui avait tué mon vieil oncle Epimaque et pourquoi; non plus on n'a pas vérifié si réellement il l'avait enterré et où. En 1994 la mort du président hutu Juvénal Habyarimana dans l'attentat du 6 Avril contre son avion (et dont les responsabilités n'ont pas encore été établies

jusqu'ici) a été un prétexte pour mettre en application un plan déjà mûri pendant longtemps: l'extermination des Tutsi.

Il faut bien parler d'un plan mûri car c'est un non-sens de tuer des gens parce qu'un président est mort, surtout lorsque ces gens n'y sont pour rien dans cette mort. Mais que répondraient les responsables des massacres des Tutsi en 1959, 1960, 1963, 1966, 1973, 1990, 1991, 1992 et 1993 si on leur demandait quel président est mort pour que ces gens aient été massacrés?

La perte progressive de la guerre contre le FPR a été pour les leaders hutu une carte en plus pour éliminer les Tutsi car ils voyaient en eux des gens sur lesquels le FPR pouvait compter dans sa progression et après sa victoire définitive. Qu'est le FPR en fait? C'est un mouvement politico-militaire qui s'est formé sur initiative des Rwandais qui ont été ou se sont exilés à diverses périodes depuis 1959-1960 (il faut noter que les réfugiés rwandais de cette époque sont les premiers réfugiés africains!); ces Rwandais ont toujours exprimé le désir de revenir dans leur patrie mais ont toujours rencontré le refus des différents responsables du pays. Le dernier refus fut exprimé par le président Habyarimana qui argumentait que le pays était trop petit, très peuplé, plein comme un verre qui n'a de place même pas pour une goutte d'eau, et que donc il n'y avait pas de place pour eux; et il entreprenait plutôt des démarches auprès de certains pays voisins pour leur demander de garder pour toujours ces Rwandais réfugiés. Finalement Habyarimana a été contraint au dialogue avec eux lorsqu'ils se sont résolus à recourir aux armes comme dernier moyen pour rentrer chez eux. Là à l'exil ils étaient des étrangers, et dans certains pays ils ne jouissaient pas tellement de beaucoup de droits même si dans les papiers ils avaient obtenu la nationalité; certains pays les ont même maltraités et expulsés à plusieurs reprises.

Ce plan d'élimination des Tutsi de l'intérieur sous ce prétexte que des Tutsi ont voulu conquérir le Rwanda, éliminer les habitants légitimes que sont les Hutu, et étendre l'empire hamite au Centre de l'Afrique, ce plan a donc été suivi aussi bien à Cyangugu qu'ailleurs dans tout le pays. On ne peut pas douter qu'il y avait une coordination, et ce ne sont pas les moyens de communication qui manquaient. Les déplacements des autorités de Kigali vers les autres provinces suffiraient aussi pour le prouver; elles ne se déplaçaient pas pour pacifier mais pour coordonner les actes de

tuerie; et partout la mort des Tutsi était justifiée. Ces planificateurs ont cru éliminer tout le monde, mais heureusement ils n'y ont pas réussi; et à ce crime ils ont ajouté la politique de la terre brûlée en pillant et en détruisant tout sur leur passage comme si les tueries n'avaient pas suffi. Ainsi le FPR n'a trouvé qu'un pays parsemé de fosses communes et de décombres, comme les tueurs l'avaient programmé.

Chapitre III

L'HERITAGE DU GENOCIDE ET LA RECONSTRUCTION DU RWANDA

Le génocide n'a profité à personne, ni à ceux qui l'ont perpétré, ni à ceux qui les ont aidés depuis la planification jusqu'à la mise en exécution. Il a simplement détruit le Rwanda matériellement, humainement et socialement. Non seulement le Rwanda est à reconstruire au point de vue infrastructures, mais surtout tout le tissu social est à recréer.

1. Les destruction

a. Destructons matérielles

La mise en place du Gouvernement d'Union Nationale au Rwanda le 19 Juillet 1994 coïncide avec la fin du génocide, mais pendant trois mois les tueries allaient de pair avec les pillages et les destructions partout, et à Cyangugu cela a continué même après le génocide, aussi longtemps que la nouvelle armée nationale n'était pas encore arrivée dans la région, et elle n'est arrivée que le 5 Septembre 1994. A Cyangugu les destructions profitent d'abord aux militaires vaincus qui veulent gagner en objets et en argent, mais aussi dans l'intention de pratiquer la politique de la terre brûlée. Cela profite aussi aux Zaïrois auprès de qui sont vendus les objets volés. Eux-mêmes traversent pour participer au pillage: Sur les routes et les marchés de Bukavu on ne voit que les objets pillés au Rwanda, depuis les portes des maisons jusqu'aux tôles en passant par les fenêtres, les baignoires, les chaises, les triplex des plafonds, les tuyaux, les fils et les câbles électriques de toutes les maisons inhabitées. Le mouvement de destruction et de pillage

systematique reste intense entre le 18 Juillet et le 6 Août. Les Français avouent leur incapacité à protéger les maisons non habitées. Ils ont beau faire la patrouille mais ils n'arrêteront pas le mouvement. Mais à la fin ils avouent qu'ils sont venus pour protéger les personnes et pas les maisons. Quelles personnes? Les coins reculés ne sont pas épargnés car la mentalité est la même partout: emporter ce qu'on peut emporter et abîmer ce qu'on ne peut pas prendre avec soi.

b. Destructures humaines et désagrégation du tissu social

En trois mois le Rwanda perd plus d'un million de personnes. Il est parsemé de fosses communes et de décombres; certaines personnes ont été enterrées dans la dignité, pour d'autres on ne peut même pas savoir où elles ont été jetées, et ceux qui étaient là ne veulent rien dire. Ceux qui n'ont pas été tués sont devenus plus pauvres, même ceux qui ont tué et / ou pillé en croyant s'enrichir des biens de leurs victimes. Le pays est plein de veuves et d'orphelins, de traumatisés, de mutilés et d'handicapés de tout genre.



Castelgomberto



Ci-haut, don Luigi Faccin, curé de la paroisse des Saints Pierre et Paul de Castelgomberto dans le diocèse de Vicenza en Italie, est en train de sensibiliser les chrétiens pour le soutien du projet d'élevage moderne de chèvres au Rwanda.



«A don Luigi Faccin, à Franco Facchin et l'Association "Missione della fede" (Mission de la foi), aux amis et amies de Castelgomberto, un grand merci pour le soutien à notre population en vue de la reconstruction d'un Rwanda nouveau dans lequel il n'y aura plus ni Hutu, ni Tutsi ni Twa, mais une seule ethnie: les RWANDAIS» (traduction de ma lettre de remerciement du 24/07/2002 après une mission d'évaluation du projet d'élevage des chèvres au Rwanda). Ci-haut, élevage de chèvres au site de Mukande, paroisse Gisagara, Province de Butare, financé par la communauté de Castelgomberto: toutes ces femmes sont des veuves, d'ethnies différentes. Le curé Tubane Emmanuel et l'abbé Jean Ndorimana sont avec les veuves, chacune tenant sa chèvre. (Photo du 28 Juin 2002).

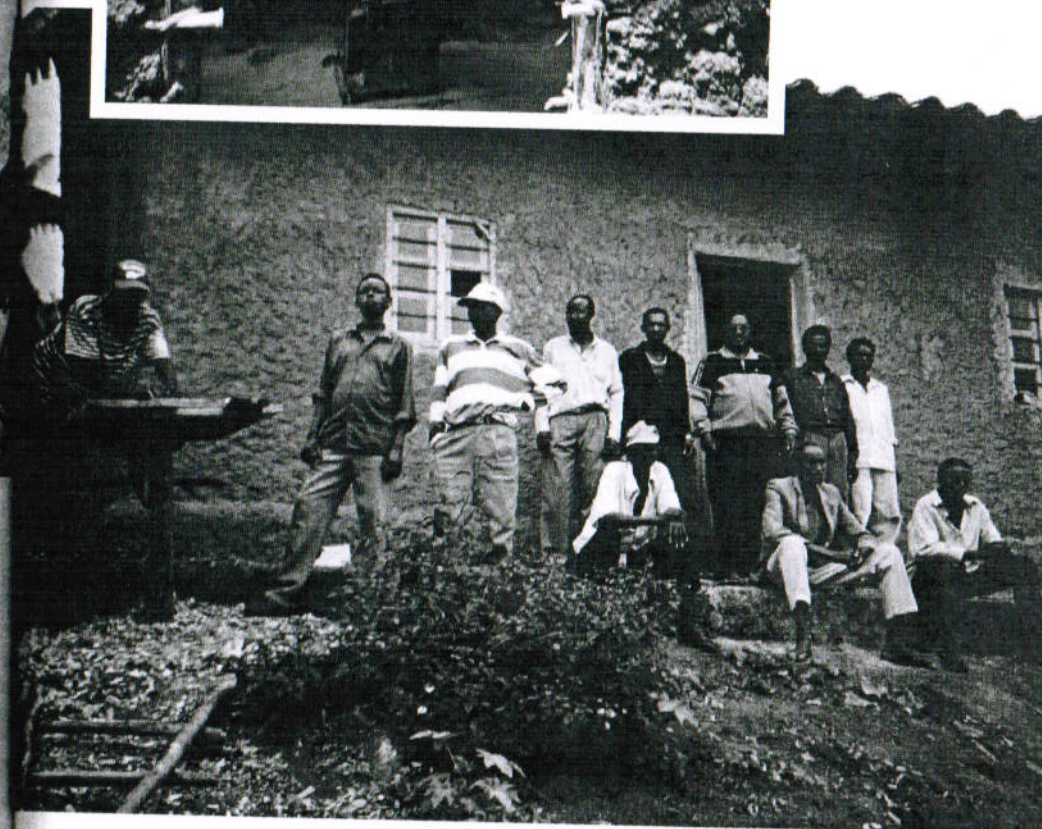


Photo n. 1: Installation d'un moulin à sorgho pour une coopérative agricole de Gahabwa, district de Kibingo, Province de Butare. Ce projet a été, lui aussi, financé par la communauté de Castelgomberto.

Photo n. 2: comité de gestion du moulin, Hutu et Tutsi confondus.

Le tissu social s'est déchiré car la haine, la rancœur, l'indifférence et même l'esprit de vengeance ont envahi beaucoup de cœurs. Certains ont perdu tout sentiment de patriotisme et de solidarité. Parler de réconciliation est, pour certains, une perte de temps. Il y en a qui demandent avec qui se réconcilier puisque ceux avec lesquels ils devraient se réconcilier ne sont plus en vie; pour eux réconciliation veut dire mettre Hutu et Tutsi les uns en face des autres, avouer la faute pour certains et prodiguer le pardon pour les autres. Pour d'autres, le génocide serait un concept inexistant, puisqu'il n'y avait pas de Tutsi dans leur zone. Ils ne comprennent pas que tout événement, heureux ou triste, qui se passe dans le pays, même loin de leur zone, concerne tout le pays.

2. La reconstruction du Rwanda: bannir l'idéologie du génocide, la division et l'impunité

a. Reconstruction matérielle et économique

a.1. Un plan Marshall pour le Rwanda

Après le génocide de 1994, le Rwanda méritait un "Plan Marshall" comme les pays européens après la seconde Guerre mondiale. Mais malheureusement même les aides qui ont été destinées au Rwanda après le génocide n'étaient pas adressées directement au pays, mais devaient passer par les O.N.G., et le gouvernement devait négocier avec ces dernières qui pouvaient accepter ou refuser les propositions de financement présentées par le gouvernement; bref les O.N.G. pouvaient distribuer ces aides à leur guise sans que même le gouvernement ait le droit de regard sur cette gestion.

Dans ces aides, la responsabilité revenait aux expatriés qui ne pouvaient pas connaître les priorités du pays et se réservaient la part du lion. C'était le système de **l'aide liée**, pour parler en termes économiques, c'est-à-dire que l'argent entrait par un canal et retournait à la source par le chemin inverse, laissant seulement un petit pourcentage au Rwanda.

Au moment où le Rwanda était sur le point de prendre la vitesse de croisière, il est entré dans une autre guerre, – celle du Congo –,

une guerre que l'ONU et les grandes puissances auraient pu éviter si elles avaient eu la bonne volonté, les grandes puissances en n'armant pas les génocidaires réfugiés au Zaïre, et l'ONU en ayant le courage de décrier ces puissances qui voulaient miner le Rwanda pour sauver leurs intérêts. Mais la faiblesse de l'ONU est connue, et l'une ou l'autre puissance, – la France en tête –, avait digéré mal l'échec de son plan et voulait en profiter pour mettre au pouvoir le groupe qui pouvait le mieux répondre à ses aspirations.

a.2. Aide particulière aux victimes du génocide: les familles sans abris, les veuves et les orphelins

Pour sa reconstruction rapide, efficace et concrète, le Rwanda peut compter non seulement sur les Etats comme tels, mais aussi sur les aides de personnes ou associations privées avec des intermédiaires sûrs et dignes de confiance. Les initiatives possibles sont nombreuses:

les sans-abris: 8 ans après la guerre et le génocide, il y a encore au Rwanda des gens sans maisons, qui vivent dans des sheetings (c'est-à-dire des tentes en plastic). Pourtant pour des gens pauvres, même avec seulement 1.000 dollars on peut construire à la campagne une maison pour une famille modeste! Ceux qui ont aidé dans ce sens-là le savent très bien; les veuves du génocide se groupent en associations et ont besoin d'être soutenues; beaucoup d'entre elles ont leurs propres enfants et ont accueilli des orphelins. Les projets à réaliser dans ce domaine sont nombreux; les orphelins: le génocide a laissé 100.000 orphelins. L'Eglise et l'Etat ont encouragé les familles à accueillir des orphelins, et ainsi disparaît petit à petit la vie artificielle des centres d'accueil ou orphelinats; les cas de maisons familiales est fréquent aussi: il s'agit d'orphelins qui vivent en groupes sous la responsabilité du plus âgé d'entre eux qui est pratiquement comme un responsable de famille; enfin, il serait utopique de croire que les orphelinats classiques disparaîtront complètement. Ceux qui existent encore, – et il y en a –, ont également besoin d'être aidés.



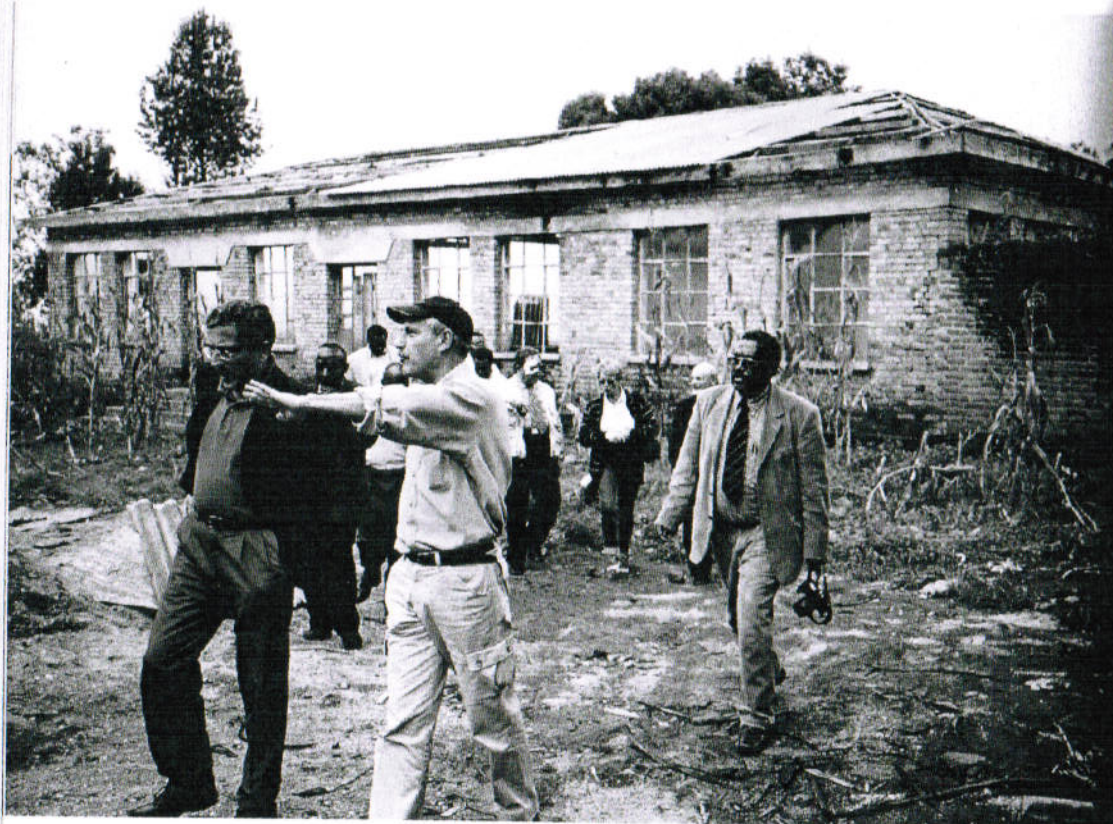
Dimanche 10 Février 2001: Visite à Mibirizi de l'Ambassadeur d'Italie au Rwanda (avec siège à Kampala en Uganda), Monsieur Luigi Napolitano. A sa sortie des véhicules (cfr plaque CD et drapeau italien), la délégation est présentée à la communauté chrétienne à l'église à la fin de la messe.



De gauche à droite: l'épouse de l'Ambassadeur, l'Ambassadeur lui-même, le diacre Santo Caserta (président du MOCI), Docteur Massimo Urbani (chargé du programme Urgence à l'ambassade) et Antonio Buffon (Volontaire du Moci pour le suivi des projets).



Par l'intermédiaire du Moci, l'Ambassade italienne vient de financer un projet d'élevage de 20 vaches modernes pour les familles d'accueil des orphelins de la paroisse Mibirizi, diocèse de Cyangu. Ici l'Ambassadeur Napolitano et le président du Moci visitent l'ancienne Ecole Normale Primaire réhabilitée qui abritera le projet et servira aussi pour la formation permanente des familles et des jeunes.



A côté de l'ancienne école qui sera un centre de formation permanente, Antonio Buffon montre à l'Ambassadeur et à sa suite l'emplacement de l'étable.



Après la visite des locaux, c'est la visite du pâturage et de la plantation des herbes pour les vaches: un champ de plusieurs hectares donné par la paroisse. Le chemin est glissant: l'abbé Kaberuka Aphrodis, économiste diocésain (à gauche), est suivi de près par l'abbé Fabien Kabanda, vicaire à Mibirizi, et par l'Ambassadeur, son technicien Massimo Urbani et Santo Caserta, président du MOCI. L'épouse de l'Ambassadeur (à droite) pose à l'abbé Jean Ndorimana des questions sur la rentabilité du projet.



Après la visite des champs, les visiteurs sont accueillis sur la cour de l'église pour l'échange de discours et les manifestations folkloriques des enfants de l'école secondaire.



Sont présentes aussi les autorités provinciales: Monsieur Sibomana Cyrille, le représentant du préfet (entre l'Ambassadeur et l'abbé Jean Ndorimana, cfr photo n. 2), et le représentant de la Police dans la province de Cyangugu (deuxième de gauche à droite, cfr photo n. 2).



La visite se clôture par une rencontre avec les représentants (le comité) de l'association des familles d'accueil des orphelins. L'Ambassadeur les entretient sur la reconstruction du pays, la collaboration et l'esprit de responsabilité.

Le système des adoptions à distance est très efficace pour répondre à ces situations. L'adoption à distance est une forme relativement récente par rapport aux adoptions classiques; il s'agit d'aider l'enfant pour les différents besoins sans le retirer de son milieu naturel, de son pays. Avec plusieurs adoptions à distance on peut résoudre des problèmes individuels et ceux des groupes, tout en visant **l'instruction comme priorité**, et ainsi aider le Rwanda à sortir petit à petit de l'ignorance. Cette ignorance, le manque de sens critique et d'ouverture ont été le terreau du génocide. Le système éducatif rwandais a introduit dans son programme l'éducation aux valeurs: le respect de la vie, le patriotisme (cela inclut aussi le droit à une patrie et à tous les autres droits qu'une patrie reconnaît à ses citoyens: le droit à l'instruction, le droit à la défense, le droit d'expression, le droit d'élire et d'être élu), figurant plutôt dans le programme scolaire sous le nom "Education politique". C'est un système certainement appelé à s'améliorer en s'inspirant des expériences des pays avancés dans le processus démocratique (des pays dans lesquels, par exemple, la liberté d'expression ne pose aucun problème, où la liberté d'association et, en l'occurrence la liberté religieuse, est acceptée, avec les limites qu'il faut évidemment...). Si les jeunes rwandais sont bien éduqués et grandissent dans cette mentalité, on aura préparé un avenir prometteur pour le Rwanda de demain.

L'expérience a montré que plusieurs personnes sont disposées à faire des adoptions à distance mais qu'elles ne sont pas informées. Quelles peuvent être les motivations de ceux qui font les adoptions à distance? Voici celles qui ressortent généralement du cœur des adoptants: des enfants qui veulent faire une surprise à leurs parents à l'occasion de leur jubilé; un (des) enfant (s) qui veut (veulent) avoir un petit frère ou une petite sœur; un couple qui, à l'occasion de son mariage, veut poser un geste de remerciement au Seigneur; un mari qui veut faire une surprise à sa femme; un couple qui n'a que des enfants d'un sexe et en veut un d'un autre sexe; une famille qui veut un enfant qui prenne la place de son propre enfant décédé; une simple et normale œuvre de bienfaisance à l'égard d'une personne qui est dans le besoin... Une adoption peut être faite par une personne, une famille, une école, une paroisse, une association ou simplement un groupe d'amis. Il existe aussi des cas de familles qui donnent à d'autres familles amies comme cadeau de Noël un

enfant adopté, et dans la suite la nouvelle famille continue l'adoption. Pour certains, cette façon de faire peut donner l'impression que l'enfant devient un objet, mais dans la culture de ces familles ce geste peut se comprendre; en tout cas l'objectif est noble! Il est évident qu'à la base de toutes ces motivations se trouve le désir d'accomplir une œuvre de bienfaisance. En annexe à ce livre, des modalités pratiques pour les adoptions à distance des orphelins du génocide sont proposées⁴⁶.

b. Education morale, civique et sociale

L'éducation au patriotisme, aux valeurs et aux droits fondamentaux est très nécessaire au Rwanda d'aujourd'hui. Suite au génocide, beaucoup de valeurs universelles ont été enterrées. Il faut ressusciter l'amour de la patrie, l'amour du bien, du vrai, du juste... Les droits fondamentaux n'existent plus chez certains: le droit à la vie, à la liberté, à la démocratie...

Beaucoup de Rwandais ne savent plus apprécier le bien pour lui-même; le mensonge et la malhonnêteté sont devenus le pain quotidien pour certains; les hommes intègres qui osent dire la vérité et faire régner la justice se comptent sur les doigts d'une main, et souvent ils sont haïs et persécutés! Très peu font des efforts pour mener une vie honnête et vivre à la sueur de leur front. La malhonnêteté et la raison du plus fort risquent de devenir la mesure de toute chose. Le Rwanda du 21^e siècle doit bannir tous ces vices et faire un saut de qualité.

Tout est parti de l'égoïsme qui a abouti à la perte de la notion du bien commun, la perte de la notion d'Etat et de la patrie. Désormais les Rwandais sont devenus des aventuriers, des cosmopolites (citoyens du monde). Ils se sentent mal à l'aise chez eux, mais même à l'étranger ils s'entre-déchirent. Je pense à ce Rwandais de Belgique qui fendit la tête de sa femme tutsi avec une hache, juste comme on faisait en 1994! Je pense à ces Rwandais qui organisent des meetings ou des manifestations par ethnies, avec

⁴⁶ Cfr Annexe n. 10: Modalités pour les adoptions à distance.

des slogans mensongers pour certains! Après le sida et la malaria, le Rwanda souffre d'un troisième fléau: l'exode. Même les non-Rwandais qui veulent se faire accepter à l'étranger ont compris qu'il suffit de se faire passer pour un Rwandais, Hutu ou Tutsi selon les circonstances, pour obtenir l'asile politique, même si on ne sait rien de plus du Rwanda. Je pense à cet africain de l'Ouest qui, arrivé sur les côtes espagnoles, déclara qu'il était Rwandais et qu'il parlait le gihutu, la langue des Bahutu, alors que tous les Rwandais ne parlent qu'une seule langue, le kinyarwanda. Il fut démasqué par un missionnaire qui a vécu au Rwanda, qui essaya de lui parler en kinyarwanda, et l'autre ne réussit pas à s'exprimer.

Pour beaucoup de Rwandais le patriotisme n'existe plus. Les Rwandais battent le record dans l'application de l'adage romain "Ubi bene, ibi patria", là où l'on est bien, là est la patrie, car ils ne croient plus à la prospérité de leur patrie. Entre eux les Rwandais ont peur les uns des autres, à l'étranger comme à l'intérieur du pays; ils ne se sentent pas libres de parler avec n'importe qui, ils s'épient mutuellement. Ce manque de liberté est une des conséquences du génocide. A l'intérieur du pays même, certains ont peur de se présenter comme candidats aux élections pour servir leurs frères; ils préfèrent y présenter les moins capables quelquefois. Cela est un manque d'épanouissement et de patriotisme. A l'extérieur du pays, certains Rwandais ont même honte de dire leur pays d'origine alors qu'autrefois ils en étaient fiers.

Lorsque toutes ces valeurs manquent, le goût du travail disparaît; on vit au jour le jour. Les gouvernants rwandais ont le devoir d'éduquer la population à toutes ces valeurs, et de les cultiver surtout chez les jeunes, notamment par l'instruction.

A propos du patriotisme, les pays qui ont connu les deux premières guerres mondiales nous enseignent qu'à la fin de toute guerre le phénomène migratoire est inévitable car c'est une période qui comporte beaucoup de misères. Parmi ces nombreux pays, l'Allemagne et l'Italie peuvent nous inspirer comment se comporter dans une telle situation. Après la deuxième guerre mondiale, les Allemands ont été confrontés à la destruction de leur pays, ils ont décidé de travailler pour le reconstruire, et ils y sont parvenus. Maintenant ils accueillent beaucoup d'immigrants à la recherche du travail dans leurs industries. Pour eux il existe une philosophie sacrée du travail: réfléchir (denken), travailler (arbeiten) et fêter

(feiern). Certains Rwandais inversent ce principe car très souvent ils font la fête avant de travailler, et ils décident de travailler lorsqu'il n'y a plus de moyens. Quant à l'Italie, c'est le pays qui comptait le plus d'émigrés après la Guerre (et peut-être encore aujourd'hui) surtout vers l'Amérique et les pays voisins comme la Suisse, l'Allemagne... Mais les Italiens sont restés très attachés à leur pays, ils l'aiment et ils investissent chez eux. Ils sont solidaires entre eux et ils travaillent beaucoup ensemble, conscients du principe que l'union fait la force. L'émigré ne doit nécessairement pas se retourner contre son pays. Il doit toujours contribuer à sa prospérité et penser continuellement à ceux qu'il a laissés à la Mère-Patrie, avec le désir de les rejoindre incessamment. Concernant le Rwanda, il faut louer l'initiative récente des Rwandais de la diaspora qui visitent régulièrement le pays. Certainement que les expériences de leurs pays d'accueil sont utiles pour le Rwanda.

c. Bases d'une vraie reconstruction

Seule l'éradication de l'impunité peut être la base de tout projet de société au Rwanda. Depuis 40 ans au Rwanda, personne n'a jamais été inquiété parce qu'il avait tué un Tutsi. Beaucoup ont même été promus à des postes plus importants que ceux qu'ils occupaient. Avant la mise sur pied de la Cour spécialisée au Rwanda et du TPIR à Arusha par l'ONU pour juger le crime de génocide et autres crimes contre l'humanité, aucun meurtre contre les Tutsi n'a fait l'objet d'un procès. Jusqu'ici au Rwanda on n'avait connu que des procès de militaires ou de bandits qui ont volé à mains armées et tué au cours de ces mêmes circonstances. Pourtant le Rwanda n'a jamais cessé d'enregistrer des morts de Tutsi en masse pour lesquels personne n'a jamais plaidé, même pas les grandes organisations comme l'Eglise ou l'ONU ou alors d'autres Organisations régionales telles que l'OUA, l'Union Européenne...

Que peut-on faire pour que ces gens qui ont tué depuis 40 ans et tous ceux qui les ont soutenus ou les soutiennent comprennent qu'ils ont mal fait? Quand est-ce que toute cette population rwandaise de 1994 qui s'est livrée aux tueries comprendra qu'elle a mal fait? C'est déjà beaucoup qu'aujourd'hui les rescapés du

génocide comprennent que la solution du problème rwandais n'est pas de recourir à la vengeance! Mais quand est-ce qu'une veuve restée seule arrivera à être rassurée qu'elle peut vivre tranquillement à côté des gens qu'elle a vus tuer devant ses propres yeux son mari et ses 8 ou 9 enfants? Comment est-ce qu'un orphelin assis sur le même banc de l'école avec ses compagnons qui ont toutes leurs familles aura la sérénité alors qu'il sait que ses parents, ses frères et sœurs ont péri sous la main de ces mêmes familles? Le défi reste grand, mais il faut espérer que les générations futures verront des jours meilleurs! Tous les Rwandais adultes ont un grand rôle à jouer là-dedans ainsi que la Communauté Internationale et tous les hommes de bonne volonté. «Nous n'avons pas de mérites d'être restés vivants, mais nous avons des responsabilités pour être restés vivants» (Munyakazi Rubona).

Le 7 Avril de chaque année, le Rwanda (et tous les Rwandais qui croient au génocide partout où ils sont) fait la commémoration du génocide. Depuis huit ans, dans cette cérémonie est intégrée la sépulture dans la dignité des victimes du génocide de la région choisie à tour de rôle pour ce rite. Dans toutes les régions, aux environs de cette date ou ce jour-même, on fait la même cérémonie; et chaque fois on découvre encore jusqu'ici de nouveaux charniers, des ossements de gens jetés dans de fosses communes à quelques centimètres de la surface du sol. A cette occasion, au niveau national, le chef de l'Etat donne un message aux personnes présentes, à tous les Rwandais et même aux non-Rwandais. La commémoration du génocide du 7 Avril 2002 a eu lieu au Grand Séminaire de Nyakibanda dans la province de Butare. Là ont péri des milliers de personnes qui s'y étaient réfugiées. Le message donné par le Président de la République dans son discours cadre bien heureusement avec le thème de cette deuxième partie du présent ouvrage: la reconstruction du Rwanda.

Dans les lignes qui suivent, nous essayons de synthétiser en français les grandes lignes de ce discours prononcé en kinyarwanda. Selon le Président Paul Kagame, au Rwanda le geste de tuer était devenu une tradition, mais 1994 a été le point culminant. Cette tradition plonge ses racines dans une mauvaise politique et une mauvaise gouvernance. Aujourd'hui se pose le problème épineux de savoir comment aider les rescapés du génocide et les

autres Rwandais que ce fléau a plongés dans une douleur indicible, et surtout la question de savoir ce qu'il faut faire pour que cela ne se répète plus. Mais il faut voir plus loin devant nous et ne pas faire des événements de 1994 la vie quotidienne des Rwandais.

Cet objectif demande la collaboration de plusieurs catégories de personnes. C'est pour cela que:

Nous avons l'audace d'approcher les rescapés du génocide (Ni yo mpamvu dushirika isoni tukegera abarokotse) et de leur dire: nous avons besoin de votre collaboration pour que les horreurs qui ont eu lieu ne se répètent plus; nous avons le courage d'approcher les auteurs de ces horreurs (que ce soit ceux qui sont en prison, que ce soit ceux qui sont en liberté parce qu'ils n'ont pas été identifiés ou bien parce qu'ils n'y ont pas pris une part identifiable, mais qui auraient pu mettre en acte l'idéologie de l'élimination s'ils en avaient eu l'opportunité ou s'ils avaient été là). A ceux-là nous demandons de se convertir et de changer leur façon de penser; nous nous adressons aux autorités du pays à tous les échelons ainsi qu'à tous les Rwandais qui ne sont pas beaucoup en vue généralement et nous leur demandons de faire quelque chose pour se compléter avec les catégories précédentes afin que quelque chose se fasse en vue d'un projet de société pour le Rwanda; nous nous adressons aux étrangers selon leurs deux catégories: à ceux qui ont trempé visiblement dans les tristes événements du Rwanda depuis le début jusqu'il n'y a pas longtemps dans le génocide et les massacres. Leur implication a été très grande mais tellement maligne qu'ils réussissent à se dérober à la justice en utilisant un tas de trucs; aux étrangers qui n'ont aucune part de responsabilité dans ces événements, à eux aussi nous demandons leur contribution pour que nous puissions reconstruire le Rwanda.

Tout cela demande beaucoup de patience et de tolérance (gukemura ibibazo bibamo kwihangana), le courage de dire la vérité ainsi que l'esprit d'abnégation. Cela demande aussi d'éviter la gourmandise et l'égoïsme qui placent les intérêts individuels au-dessus de ceux d'une grande partie de la population et du pays en général. Bien que dans cette recherche d'intérêts individuels on s'enrichisse, lorsque surviennent ces tristes événements, ils emportent toutes ces richesses. Ceux qui ont eu une part notoire dans le génocide étaient des gens intelligents ou réputés tels, d'autres étaient des richards; mais par après ces gens se sont

retrouvés dénués de tout ce qui les poussait et les aidait à faire ces méfaits, ou alors tout simplement eux-mêmes ne sont plus.

Notre objectif principal est que ces horreurs qui ont eu lieu au Rwanda ne se répètent plus; c'est le combat que nous menons jusqu'aujourd'hui et qui doit nous guider pour l'avenir. L'histoire doit nous servir de leçon pour changer le cours de la vie à partir du négatif qui a eu lieu ou pour consolider le bien qui s'en est démarqué. C'est pour cela que nous demandons aux rescapés du génocide d'être patients et indulgents envers nous, de nous comprendre (Ni yo mpamvu twegera n'abacitse kw'icumu tukababwira ngo mwihangane ndetse na mwe mutworohere), et de donner leur contribution pour que nous tranchions tous ces problèmes (murebe ko mwagira umusanzu mutanga kugira ngo ibibazo tubikemure). C'est pour cela que nous usons de patience à l'égard de ceux qui prêchent les divisions afin qu'eux aussi aient l'occasion de se corriger et de revenir dans le droit chemin.

L'objectif de reconstruire le Rwanda, de lutter pour la justice et contre la pauvreté, ce n'est pas un objectif qui vise les intérêts privés de telle autorité ou de telle personne privée, c'est un objectif qui vise le bien de la nation. Les Rwandais ne doivent être humiliés ni par leurs compatriotes ni par des étrangers, si puissants se croient-ils. Les changements qui ont eu lieu dans le pays et la politique de reconstruction d'un Rwanda où tous les citoyens peuvent vivre en paix et trancher leurs problèmes entre eux ne sont pas des mobiles accidentels mais ils sont le résultat d'un consensus entre plusieurs personnes et pour lequel ces personnes se proposent de lutter, au risque d'y perdre leur vie; mais nous croyons que cette politique va toujours aller de l'avant (aliko ndibwira ko bitaza-subira inyuma)⁴⁷.

⁴⁷ Paul Kagame (Président de la République rwandaise), Discours prononcé à l'occasion de la Commémoration du génocide le 7 Avril 2002 à Nyakibanda (Province de Butare).

CONCLUSION

Depuis que les partis politiques ont commencé au Rwanda sans aucune pédagogie mais simplement sous la pression de l'étranger (rappelons-nous qu'au sommet franco-africain de La Baule du 19 au 21 Mai 1990 le président Habyarimana avait opposé un non catégorique à l'introduction du multipartisme au Rwanda; comment a-t-il changé d'avis exactement une année après avec l'adoption, le 10 Juin 1991, d'une nouvelle Constitution instaurant le multipartisme? La France a parlé, et le problème était réglé!) et que des manifestations contre le régime et contre Habyarimana devant ses propres yeux ont commencé à se faire, les Rwandais qui voyaient loin ont commencé à comprendre qu'une anarchie s'établissait petit à petit, que le départ de Habyarimana était proche, mais qu'il n'allait pas se retirer en paix sans laisser derrière lui beaucoup de victimes; depuis que les négociations de paix d'Arusha commençaient à être boudées alors que c'était l'unique chance de salut, les mêmes Rwandais ont compris que l'anarchie qui s'installait risquait de plonger le pays dans un chaos; depuis que des gens innocents étaient mis en prison sans aucune justification et sans aucune défense, et que par ci par là au Rwanda les gens étaient tués en plein air, les Tutsi devaient comprendre qu'aucun refuge n'était inviolable (même les églises), et que leur salut ne pouvait se trouver que dans la fuite; la fuite en dehors du pays. Beaucoup l'ont compris mais très peu ont été conséquents. *En tout cas ces événements qui se succédèrent rapidement ne pouvaient être que des signes avant-coureurs d'un événement plus grand.* Le paroxysme a été la mort de Habyarimana: les Tutsi et les leaders des partis d'opposition devaient comprendre que tous les arguments pouvaient être avancés pour leur élimination. Je

n'oublierai jamais la réaction de ma chère maman (tuée à l'âge de 84 ans en 1994) lorsque après deux ans de séjour à Rome en 1991 je lui demandai ce qu'elle pensait de la situation des Tutsi au Rwanda. Elle me répondit: «Lorsque nous serons privés du Major (c'est comme ceux-là que les simples gens appelaient Habyarimana; chez eux ce titre était plus coulant que celui de Général Major), ce sera fait avec nous (Nitubura Majoro, akacu kazaba karangiye)». En effet avec son coup d'Etat de 1973, Habyarimana avait donné l'impression de ramener la tranquillité dans le pays, surtout pour les Tutsi qui venaient d'être maltraités sous son prédécesseur Kayibanda; et à cette occasion certains qui s'étaient exilés à l'étranger sont revenus au Rwanda. C'est ainsi que lorsque j'ai objecté à son affirmation, ma mère m'a dit: «N'est-ce pas grâce à lui que tu es revenu du Burundi? Et depuis qu'il a pris le pouvoir, ne dormons-nous pas tranquillement dans nos maisons et non dans les buissons, pourchassés par les Hutu»? Plus tard à la fin de 1993 lorsque je revins définitivement au Rwanda après les études, je demandai à ma mère si elle avait la même conviction qu'il y avait deux ans. Elle me répondit: «Maintenant je me rends compte que Habyarimana lui-même est menacé et ne peut donc pas nous protéger; et pour preuve: ceux-là à qui il a donné le lait (c'est-à-dire les postes de travail privilégiés) passent des journées à l'injurier dans les radios (Ubu maze kubona ko Habyarimana na we ntaho ali, ko ntacyo akitumariye; abo yakamiye ni bo birirwa bamutuka mu maradiyo); elle faisait allusion aux discours de leaders des partis d'opposition.

Malgré tous ces signes avant-coureurs, presque personne n'a compris à temps que le génocide à grande échelle était inévitable. Il y eut une *naïveté généralisée*. Le péché d'homicide, surtout le génocide, est tellement grave que là-dessus a été observé le silence le plus absolu, alors que les Rwandais sont habitués à parler. Même ceux qui habitaient tout près des frontières, au lieu de se sauver dans les pays voisins, ont préféré se replier vers l'intérieur dans des églises, ignorant que ni le sens du sacré ni la prétendue autorité morale de l'Eglise ne pouvaient les protéger contre la détermination aveugle des génocidaires décidés d'abord à tuer et à recourir aux sacrements ensuite, pour ceux qui en auront la conscience.

Si même la très grande partie de la hiérarchie de l'Eglise n'a

pas vu clair, ce n'est pas la population tutsi qui allait comprendre qu'il était naïf de demander protection aux organisateurs du génocide ou aux tueurs. Combien de fois, en effet, n'a-t-on pas téléphoné aux autorités civiles et militaires pour demander des gardes ou pour appeler au secours, alors que c'étaient les mêmes autorités qui orchestraient ces attaques? Mais la sagesse rwandaise a répondu à cette question: «NTAWE UPFA ADAPFUNDA IBIPFUNSI» (c'est normal que dans l'agonie, en luttant contre la mort, on se débatte de tous les côtés à la recherche du salut). Tous ceux qui étaient menacés ou sans protection étaient comme des agonisants; une agonie à laquelle certains auraient aimé mettre fin par une euthanasie!

Et que faire maintenant après cette catastrophe? Maintenant que cet ouragan du génocide a tout balayé sur son passage, les rôles semblent inversés: c'est la honte pour les tueurs et leurs complices, et chez certains c'est une peur qui cache des regrets de n'avoir pas éliminé tous les témoins gênants; pour les rescapés du génocide, c'est une certaine fierté pour la libération et le changement des situations, mais pour quelques uns cette fierté est noyée par le chagrin de la solitude. Mais entre temps la vie doit continuer; le pays doit se reconstruire, mais sur des bases solides: la justice et la vérité; cette vérité qui blesse mais libère; cette justice qui fustige le mal d'où qu'il vienne et donne au repentant la chance de recommencer à vivre.

Mais comment cet ennemi a-t-il réussi à semer l'ivraie au milieu des gens qui, jusqu'il y a quarante ans, n'avaient pas de problème majeur entre eux au point qu'une partie se sente obligée d'éliminer l'autre? Comment cette haine est-elle devenue si forte au point que les Hutu et les Tutsi ont peur les uns des autres, ce peuple qui était depuis toujours uni par *un territoire commun, une histoire commune, une même langue et une même culture*, et enfin *une seule nation* formée au prix de tant d'efforts et de sacrifices? Les détracteurs de l'unité des Rwandais, ces derniers y compris, malheureusement, ont essayé de mettre en doute ces éléments de la cohésion des Rwandais mais ils n'y ont réussi que provisoirement. Ils ne peuvent détruire totalement ces éléments: «En effet, la communauté de territoire a cédé aux exils successifs; l'histoire commune a été remise en question; la cohésion nationale a connu une fracture profonde. Seule la communauté de

langue et de culture a jusqu'ici résisté à l'“épreuve” de la secousse occidentale”⁴⁸. Pourquoi les Rwandais, après tant d'expériences de l'inefficacité de l'autodestruction, ne peuvent-ils pas maintenant panser les blessures faites à ces éléments de leur cohésion pour retrouver leur histoire commune, consolider leur territoire commun et reconstruire leur nation? Nous avons vu les moyens qu'a utilisés l'ennemi qui a semé l'ivraie. La sagesse rwandaise empruntée au langage du cultivateur traditionnel ne dit-elle pas qu'une pierre découverte ne peut plus faire mal à la houe (Ibuye ryabonetse ntiriba rikishe isuka)?

Les Rwandais doivent-ils se décourager à cause des néga-

⁴⁸ Servilien Manzi Sebasoni, *Les Origines du Rwanda*, op. cit., p. 117. La colonisation et l'évangélisation ont mis sur pied la “culture du conflit” pour saper les mécanismes et les valeurs qui constituaient l'unité des Rwandais. Nous avons vu comment certains mécanismes ont résisté à ces détracteurs. Pourquoi les Rwandais ne peuvent-ils pas en profiter pour renforcer ces mécanismes? Était-il nécessaire pour ces colons et ces missionnaires de saper ces valeurs? Voyons ce qu'en dit Sebasoni: «... dès son contact avec le Rwanda, l'Europe religieuse d'abord et civile ensuite a opté, de façon souvent concertée, pour une culture du conflit entre les Rwandais. La colonisation a d'abord détruit les liens entre les Rwandais; elle a voulu enterrer leur langue (une tentative a été faite, dans les années 40, pour la remplacer par le swahili); elle les a obligés à renoncer à leur foi pour être admis dans la religion chrétienne; elle leur a imposé une nouvelle loi et mis sous tutelle le roi du Rwanda. La sape des valeurs qui unissaient les Rwandais n'était pas nécessaire: la langue rwandaise n'est pas incompatible avec une autre langue; les Rwandais connaissaient un seul Dieu Créateur du monde auquel le souvenir pieux des ancêtres ne faisait nullement ombrage» (Ibidem, p. 88). Ceci pour la langue et la religion. Quant à l'unité jadis garantie par le roi, elle a été mise en jeu lorsque l'autorité coloniale s'est superposée à l'autorité nationale: C'est le fameux “indirect rule” dont Sebasoni décrit les méfaits: «La coexistence d'autorités nationales et coloniales a été difficile. “S'il y a un chef national et un autre chef étranger, remarque Rousseau, quelque partage d'autorité qu'ils puissent faire, il est impossible que l'un et l'autre soient bien obéis et que l'Etat soit bien gouverné”. Une façon policée pour dire, comme les Africains, l'impossibilité de loger deux crocodiles dans le même marigot ou deux foudres dans le même nuage (Nta nkuba ebyili mu gicu kimwe). “L'indirect rule” n'était qu'un expédient qui allait s'avérer un piège. Le chef rwandais qui tirait jadis sa raison d'être de sa fonction sociale, une fois devenu simple auxiliaire, n'eut plus de compte à rendre qu'à la colonie qui le nommait, le destituait et le rétribuait; son avancement passait désormais par l'oppression du peuple. Pour l'administrateur colonial, seul le résultat comptait: la corvée devait être faite, peu importait la contrainte; le champ de caféiers devait être entretenu, sinon c'était huit coups de fouet. Le contingent de ceux qui allaient défricher le nord du Kivu devait être complet, peu importait que le sous-chef y envoyait ses sujets rebelles ou ses ennemis personnels. L'impôt du capital ou “impôt sur le corps” (umusoro w'umubili) devait être exact, sinon le sous-chef le complétait avec ses émoluments... Le Rwanda avait perdu ses leaders sans adopter pour autant les leaders européens» (Ibidem, pp. 89-90).

tionnistes? Les vrais responsables du génocide, à n'importe quel niveau que ce soit, ne veulent pas l'accepter; mais on n'a pas besoin de rassembler des signatures pour prouver qu'il y a eu génocide au Rwanda. Cela n'empêche pas ceux qui sont conscients de leur rôle dans la construction du pays de le faire avec abnégation. Mais verront-ils les résultats de leurs efforts? Verront-ils ce Rwanda nouveau auquel ils rêvent? Eux probablement pas. Mais ils auront posé les jalons nécessaires pour les générations futures. Voilà pourquoi il faut investir dans la jeunesse: l'informer, l'instruire, l'éduquer et cultiver en elle l'amour de la patrie.

**LE COMPORTEMENT DE MONSEIGNEUR THADDEE
NTIHINYURWA A LA PAROISSE DE NYAMASHEKE
DURANT LE GENOCIDE
ET LES MASSACRES D'AVRIL 1994**

(Traduction du texte Kinyarwanda de l'abbé Rugirangoga Ubald dans Kinyamateka n. 1516 de Mai II 1999).

Ce que je vais raconter concerne les choses que j'ai moi-même expérimentées et non que j'ai entendues des autres parce qu'elles me concernaient.

La paroisse Nyamasheke a été attaquée le 13/04/1994, il était 9h30'. J'ai tout de suite téléphoné à Monseigneur Thaddée Ntihinyurwa lui disant que nous étions attaqués et que les gens réfugiés à la paroisse allaient périr puisque ceux qui s'étaient réfugiés à la paroisse voisine de Hanika venaient tous d'être tués. Monseigneur Thaddée m'a tout de suite répondu qu'il allait voir comment venir à notre secours. Alors les réfugiés ont commencé à se défendre en lançant des pierres aux agresseurs, et ils ont bloqué l'attaque.

Le chef des gendarmes préposés à la protection des réfugiés, nommé Janvier, ordonna que quiconque tenterait de percer la clôture pour tuer les réfugiés fut fusillé. En ce moment-là les gendarmes ont tiré sur cinq miliciens à peu près. Cela a fait que personne n'osa entrer dans le presbytère, et les agresseurs furent bloqués derrière la clôture. Et les réfugiés continuaient à lancer des pierres.

C'est à 13h que Monseigneur est arrivé accompagné du préfet Bagambiki et du Major Commandant de la Gendarmerie de Cyangu appelé Munyarugerero. Bagambiki a tout de suite appelé les gens qui avaient encerclé le presbytère et leur donna rendez-vous au bureau communal de Kagano pour qu'ils lui disent ce qu'ils veulent à cette paroisse qui est une propriété privée.

Après un certain temps ils sont revenus à la paroisse, et Monseigneur me dit, en se lamentant: «On a dit que toi, abbé Ubald, tu avais un fusil qui a un bruit différent de celui des fusils des gendarmes, que c'est toi qui as tiré sur les gens qui sont tombés derrière la clôture du presbytère». Je lui ai demandé tout de suite: «Y croyez-vous, vous aussi»? Il m'a tout de suite dit qu'il n'y croyait pas et a ajouté: «Puisqu'ils veulent te fouiller, laisse-les te fouiller, et ainsi ils seront tranquilles». J'ai tout de suite réclamé que ceux qui allaient me fouiller mettent les mains en l'air pour que je les fouille d'abord, de peur que, par hasard, quelqu'un d'entre eux, ayant une bombe en poche, ne la glisse sous le lit et dise qu'on n'a pas trouvé de fusil chez moi, mais qu'on y a trouvé une bombe. Ceux

qui devaient me fouiller ont mis les mains en l'air, j'ai fouillé dans leurs poches, et cela ne leur a pas plu. Tout de suite j'ai dit: «Je ne veux pas que ces paysans entrent seuls dans ma chambre, vous, Monseigneur et Monsieur le préfet, entrez et assistez à la fouille». Tous les deux sont entrés, l'évêque ne m'a pas fouillé, c'est moi qui lui ai demandé d'entrer avec ceux qui devaient me fouiller afin que lui-même s'en rende compte et en fût témoin plus tard car on avait l'habitude de dire des mensonges à mon sujet. Lorsqu'ils ont fouillé dans ma chambre, ils n'ont pas trouvé de fusil, et après nous sommes sortis; arrivés à l'extérieur, un nommé Marcel Murwanashyaka m'a lu les conclusions qu'ils avaient tirées de leur rencontre au bureau communal, et une de ces décisions était de me chasser de la paroisse parce que, affirmaient-ils, j'avais tiré sur les gens. Alors j'ai répliqué: «Vous avez fouillé chez moi et vous n'avez pas trouvé de fusil; pourtant les gendarmes, eux, portent les leurs sur l'épaule: selon vous, qui a tiré sur les gens»? Je voulais leur faire comprendre que les gendarmes ont tiré dans le cadre de leur travail, mais au lieu de le comprendre, ils ont dit: «Quoiqu'il en soit, l'abbé Ubald nous ne le voulons pas dans notre paroisse».

Je n'en revins pas, et l'évêque non plus, tous deux nous étions surpris de cette décision. Ils l'ont fait pour faire perdre la tête aux réfugiés parce qu'ils comptaient sur moi. Lorsque cette décision est parvenue aux réfugiés, les femmes et les enfants présents ont commencé à pleurer en disant: «C'en est fait de nous»!!! Ils sont tout de suite tombés dans la pantoise.

Je me rappelle les dernières paroles que j'ai prononcées là-bas, j'ai dit: «Je pars, on me chasse, je n'ai pas étudié la politique, j'ai étudié la théologie, mais si jamais vous mourez, sachez que ce sont les politiciens qui sont responsables de votre mort». Bagambiki m'a tout de suite ramassé, et l'évêque, ému, a dit: «Que voulez-vous que je fasse, vous qui voulez tuer vous êtes enfants de Dieu, ceux que vous voulez tuer eux aussi sont enfants de Dieu»; et puis, après un silence méditatif, il ajouta: «N'ayez pas peur, si vous mourez cette nuit, nous mourons ensemble, moi je passe la nuit».

Ces paroles je les ai entendues moi-même, j'ai eu des émotions tout de suite et j'ai compris que ce sont des paroles d'un pasteur. L'évêque a tout de suite tiré de sa poche la clé de sa voiture et me l'a donnée en disant: «Va et donne-la à l'abbé économe pour qu'il m'envoie la voiture». La voiture devait venir et rester à Nyamasheke pour la nuit, mais comme il faisait nuit, on a préféré la lui emmener le lendemain très tôt. J'ai voulu aller avec Bagambiki dans son véhicule et il a refusé, j'ai pris le véhicule de la paroisse, et quand on enlevait une barrière pour lui (Bagambiki), je me précipitais sur lui (pour passer aussi). Par chance je suis enfin arrivé à Cyanguu ce soir-là du mercredi 13/04/1994.

A dire vrai, mis à part les faux témoins, moi en tant que quelqu'un qui a observé Monseigneur Thaddée en ce moment-là où j'étais en difficulté en même temps que les chrétiens, je n'ai pas vu en lui quelqu'un qui voulait ou souhaitait que les gens meurent. Mais les autorités l'ont rendu dupe en le trompant.

Voilà ce que je peux dire et dont j'ai moi-même été témoin à Nyamasheke.

ANNEXE N.2

TEMOIGNAGE SUR LES EVENEMENTS DE NYAMASHEKE LES 13 ET 14 AVRIL 1994

(Traduction du texte kinyarwanda de l'abbé Ntamabyariro Apollinaire dans Kinyamateka n. 1516 de Mai 11 1999).

Ce témoignage concerne le comportement de Monseigneur Thaddée Ntihinyurwa à Nyamasheke lorsqu'il s'y est rendu appelé au secours par l'abbé Ubald et nous qui étions avec lui. En ce moment-là nous étions sur le point d'être attaqués par des tueurs qui voulaient éliminer les gens qui s'étaient réfugiés à Nyamasheke depuis le Samedi 9/4/94.

Le témoignage fait suite à un autre qui montre comment l'évêque est arrivé, ce qui s'est passé le 13 avant-midi jusqu'au départ de l'abbé Ubald avec les sœurs Benebikira. Je me limiterai surtout à la messe du 14/4 et à la mort des 3 Frères Joséphites.

Ce n'est donc pas un récit appris par oui-dire, ce sont des choses que j'ai vues: ce sera un soutien pour ceux qui aiment savoir la véracité des événements.

Après le départ de Nyamasheke de l'abbé Ubald, de l'ancien préfet Bagambiki Emmanuel et de l'ancien commandant de la Gendarmerie, ceux qui s'étaient réfugiés à Nyamasheke avaient appris l'élimination de tous ceux qui s'étaient réfugiés à la paroisse de Hanika. Ajoutez à cela que nombreux de ceux qui arrivaient étaient blessés et racontaient comment leurs compagnons avaient été tués en cours de route; toutes les collines étaient pleines d'incendies et de pillages, alors ceux qui avaient de petits enfants non encore baptisés me demandaient de les baptiser. Je suis allé demander à l'évêque ce que je devais faire parce que d'habitude cela suit une certaine procédure.

L'évêque m'a répondu avec beaucoup de chagrin: "Qu'est-ce qu'on t'a appris? Que t'a-t-on enseigné de faire devant quelqu'un qui est en danger de mort et qui a besoin du Baptême"? Je répondis: "On le baptise". Il me répondit: "Alors baptise-les. S'ils survivent, ils suivront la catéchèse préparatoire au baptême, et puis leurs cartes de baptême seront inscrites plus tard, mais dans l'immédiat ils sont en danger de mort".

Notre communauté était formée des abbés Gasana Sebastien, Rushita Augustin, et les (grands) séminaristes Evariste Nambaje et Bahizi Félicien. Les Frères Joséphites étaient encore chez eux mais dans un climat de peur et d'angoisse. Lorsqu'ils apprirent que l'évêque était venu, ils vinrent lui demander de les prendre avec lui (à Cyanguu) mais le Frère Ladislav qui était Directeur de l'Ecole se décida à rester avec les élèves de (la Préfecture) Byumba qui y avaient

avaient trouvé refuge. Lorsque l'évêque décida de passer la nuit, les Frères retournèrent chez eux.

Au moment où je me préparais à célébrer la messe pour le baptême des enfants, survinrent des chrétiens en situation irrégulière (littéralement: tombés), ceux qui conviaient sans mariage religieux, des catéchumènes... qui voulaient recevoir les sacrements. Comme ils étaient nombreux, il s'imposa de déplacer la messe du mercredi au Jeudi 14/4/94 et de la célébrer à l'église.

Ce jour là même, le matin, celui qui était sous-préfet, Terebura Gérard, est venu à la paroisse. En ce moment-là à (la paroisse de) Shangi on venait de téléphoner à l'évêque lui annonçant qu'eux aussi venaient d'être attaqués. Tout de suite il nous a fait asseoir au salon et a appelé le sous-préfet-là; après lui avoir rappelé brièvement que le rôle de l'autorité est de s'adonner au service de la population et de sauvegarder sa sécurité, il lui donna du papier et lui demanda de lui signer qu'il s'engageait à protéger tous ces gens qui étaient là ainsi que les sœurs, les Frères, les prêtres et tout leur patrimoine.

Je me rappelle qu'il (le sous-préfet) n'a pas signé, que plutôt il a tout de suite dit: «Cela ne fait rien, puisque vous allez retourner à Cyangugu, laissez-moi aller faire réparer cette eau-là dont on a coupé les tuyaux, et puis je viendrai avec ma femme et mes enfants pour vivre ici par pis-aller afin de protéger ces gens». Il sortit tout de suite.

Lorsque j'ai commencé la messe, l'évêque est allé à Mataba (chez les sœurs de Saint François) avec l'abbé Gasana pour dire au revoir aux sœurs. Je me rappelle qu'à son retour, l'abbé Gasana m'a demandé de rester avec lui chez ces sœurs-là et que je lui ai dit non en argumentant: «Je ne voudrais pas assister de si près à la mort de ces gens sans pouvoir leur être utile en quoi que ce soit. Je préfère aller loin d'eux et entendre raconter leur sort». Tout de suite l'abbé Gasana m'a fait savoir qu'il a promis aux sœurs de rester chez elles. On pourrait dire que c'est la providence divine qui a tout organisé puisque ce refus de partir lui a valu le salut.

Après la messe on m'attendait. L'évêque est monté à bord de son véhicule piloté par Epa. Là-dedans il y avait aussi l'abbé Augustin Rushita et un gendarme. Nous aussi nous étions dans une camionnette de Cyangugu qui avait porté des vivres aux réfugiés. Elle était pilotée par l'abbé Laurent Ntimugura. A côté de lui se trouvaient le frère Guillaume et un gendarme; tous les autres (les frères, les prêtres et moi)nous sommes montés derrière dans la carrosserie. Je me rappelle que lorsque nous sommes passés par l'endroit appelé Kabeza on nous a lancés des morceaux de bois. Nous avons continué, et arrivés à l'endroit appelé Ku Kinini (Mutusa) en suivant de près le véhicule de l'évêque, tout plongés dans la méditation et le chagrin, nous y avons trouvé deux barrières.

Là étaient rassemblés des gens innombrables; ils étaient armés et criaient beaucoup en chantant des chants terrifiants. L'évêque s'est arrêté et nous aussi, et puis ils ont mis une autre barrière derrière nous, et ils ont encerclé les véhicules. Au moment où nous n'y voyions pas encore clair, j'ai devant les yeux le frère Anacllet percé d'une lance entre les côtes pendant que nous étions encore sur la camionnette même. L'évêque est sorti tout de suite et a dit: «Ayez vraiment pitié, ceux-ci sont mes frères et mes prêtres que j'emmène avec moi». Un jeune garçon lui rétorqua tout de suite en lui tenant une hache par dessus la tête: «Toi aussi tu es un complice (du FPR), on nous l'a dit». En ce moment-là,

pendant que l'on nous faisait sortir brusquement du véhicule et qu'on nous divisait dans des groupes différents, le frère Guillaume a voulu se réfugier auprès de l'évêque et on l'a coupé en morceaux devant les propres yeux de l'évêque, de telle sorte que sa soutane était tachée de sang. L'évêque pleura et entra dans sa voiture.

Je me rappelle que je suis allé dans le même groupe que le frère Fulgence et qu'un gros homme bizarre qui semblait être le chef de file a dit: «Notre prêtre, lui, nous le protégeons». Ils m'ont tout de suite demandé: «Et ce grossier frère, d'où est-il»? Je répondis: «Il est de chez nous, je le connais vraiment, lui est nôtre». Ils nous ont laissés tranquilles tout de suite, à part qu'ils nous ont dépouillés de tout.

Alors j'ai remarqué que la voiture de l'évêque démarrait pendant que l'on commençait, paraît-il, à tirer du volant l'abbé Epa qui le conduisait, comme l'atteste l'abbé Rushita. Ils n'ont pas enlevé la barrière, mais plutôt au moment où beaucoup étaient occupés à piller (les choses qui étaient dans la voiture) et à tuer ceux qui étaient sur la camionnette, il s'est trouvé un peu de place à côté (de la barrière) et c'est par là que l'abbé Epa est passé avec la voiture. Si quelqu'un a des doutes au sujet de ce témoignage, il pourrait demander aux survivants qui étaient avec nous: le séminariste Evariste Nambaje, Bahizi Félicien et le frère Fulgence qui par après a renoncé à la vie religieuse.

Par après ils nous ont acheminés et fait monter sur la camionnette, c'est là que j'ai vu les cadavres de frères ainsi que ceux-là qui ont survécu, mais Bahizi est monté dans la voiture de l'évêque d'une façon miraculeuse! De là nous ne savions où aller, ne voyant plus l'évêque parce qu'il semble qu'il nous croyait tous morts.

Voilà en peu de mots ce que nous avons vécu. Se poser des questions de savoir pourquoi ceci ou cela ne s'est pas fait ainsi semble ne pas donner son importance aux événements de ce temps-là ou faire semblant de les ignorer. Seul celui qui a passé la nuit à la belle étoile peut raconter ce qui s'est passé durant cette même nuit-là.

IN MEMORIAM: EVEQUES ET PRETRES TUES PAR L'APR/FPR AU RWANDA

in memoriam: évêques et prêtres tués par l' APR/FPR au Rwanda.

L'Église est continuellement accusée d'avoir trempé dans les tréfonds au Rwanda. Ironiquement la Belgique qui a retiré ses propres militaires impuissants au Rwanda, s'indigne devant des religieuses, des prêtres et des évêques qu'elle accuse de ne pas avoir dominé la situation. Ce que les parus et l'ONU n'ont pas pu faire, les religieux avaient du le faire. N'est-ce pas le monde à l'envers! Nous publions ici une liste de prêtres et d'évêques tués par le régime APR/FPR actuellement en place à Kigali. En parcourant cette liste on peut aisément juger qui est victime et qui est coupable. La liste des prêtres tués par les milices hutu sera publiée ultérieurement.

Mgr Vincent Nsengiyumva, Archevêque de Kigali, tué à Gakurazo le 5 juin 1994.
Mgr Joseph Ruzindana, Evêque de Byumba, tué à Gakurazo le 5 juin 1994.
Mgr Gasatwoya Innocent, Vicaire-Général de Kabgayi, tué à Gakurazo le 5 juin 1994.
Mgr Thadée Nsengiyumva, Evêque de Kabgayi, tué le 5 juin 1994.
Mgr Phocas Nkwiigizwa, Evêque de Ruhengeri, tué à Goma (RDC) le 30 novembre 1996.
Mgr Jean Marie Rwabirinda, Vicaire-Général de Kabgayi, tué à Gakurazo le 5 juin 1994.
Mgr André Sibomana, Administrateur apostolique de Kabgayi, meurt mystérieusement à Kabgayi le 9 mars 1998.
Mgr Christophe Muzahirwa-Mwene-Ngabo, Archevêque de Bukuru (RDC) tué à Bukuru ensemble avec l'abbé Antoine Hatagekimana, en novembre 1996.
Abbé Fidel Gahonzire, Aumônier de l'Hôpital Kabgayi, tué à Gakurazo le 5 juin 1994.
Père Guy Pinard, un missionnaire Canadien, tué en février 1997 pendant la Messe.
Abbé Boniface Kagabo de Ruhengeri, tué le 26 mai 1998.
Père Vjeco Curic, un prêtre-croate de Croatie, tué en volaire devant l'Eglise de la Sainte Famille à Kigali le 31 janvier 1998.

liste non complète par diocèse:

DIOCÈSE DE BUTARE

1. Firmin Butera, curé de la paroisse de Higiro, tué à Butare le 31 mai 1994.
 2. Justin Furaha, curé de la paroisse de Save tué à Butare le 31 mai 1994.
 3. Alex Kayumba, paroisse de Cyahinda, tué dans la paroisse de Kiruhura en juillet 1994.
 4. Charles Nshogozwa, curé de la Paroisse de Cyahinda, tué à Cyahinda.
 5. Mathieu Ndirumpeze, paroisse de Nyanza, tué à Nyanza en avril 1994.
 6. François Ngomirakiza, curé de la paroisse de Karama, tué à Ndag, le 5 juillet 1994.
 7. Calixte Nkoshumpatze, paroisse de Gakoma, tué au Bugesera.
 8. Second Nubaziga, directeur de l'école infirmière de Gakoma, tué à Gakoma le 7 mai 1994.
 9. Nyangezi Innocent, paroisse de Nyanza, tué à Nyanza en avril 1994.
 10. Tharcisse Rubingiza, professeur d'exégèse au Séminaire de Nyakibanda, tué dans la paroisse de Gisagara le 26 avril 1994.
 11. Jean Bosco Yirirwahandi, curé de la Paroisse de Nyanza, tué à Nyanza, en avril 1994.
- Prêtres tués à l'hôpital entre le 7 avril 1994 et décembre 1994:
12. Bonifas Musoni,
 13. John Niyamira,
 14. Vitaré Rutayisire,

15. Narcisse Semuriro, disparu, probablement tué en avril-mai 1994.
16. Félicien Mwarwa de Butare a disparu en avril 1994.
17. Jean Bosco Yirirwahandi, curé de la paroisse de Nyanza tué à Nyanza en avril 1994.

DIOCÈSE DE BYUMBA

1. Alex Havugimana, tué à Byumba en avril 1994.
2. Joseph Hirimana, tué à Byumba avril 1994.
3. Augustin Masenyenderi tué dans la paroisse de Nyinawimana en avril '94.
4. Gaston Mudashirwa, Professeur au Petit Séminaire de Rwasero, tué à Rwasero le 21 mai 1994.
5. Ladislas Mubayimungu, tué en avril 1994.
6. Célestin Mubayimana, tué à Nyirawiusaka en avril '94.
7. Fidel Mulinda tué en avril 1994.
8. Faustin Muzinda tué en avril 1994.
9. Christian Nkilyeche tué en avril 1994.
10. Athanase Nkundabanyanga, Économiste du Diocèse de Byumba, tué à Byumba en avril 1994.
11. Thadée Ciza, réfugié du Burundi disparu en avril '94.
12. Joaquim Vallmajo, missionnaire espagnol-catalan, pris par le FPR le 25 avril 1994 et disparu.

DIOCÈSE DE CYANGUGU

1. Joseph Boreza, curé de la paroisse de Mibirizi, tué à Cyangugu le 19 mai 1994.
2. Innocent Gashugi, tué à l'hôpital le 17 mai 1994.

DIOCÈSE DE GIKONGORO

1. Stratton Gakwaya, Économiste du Diocèse de Gikongoro, tué à Kigali le 7 avril 1994.
2. Boniface Kanyoni, paroisse de Kibeho, tué à Kigali le 7 avril 1994.
3. Camisius Murinzi, paroisse de Mbuga, tué à Gikongoro le 13 mai 1994.
4. Aloys Musoni, paroisse de Cyahinda, tué à Gikongoro le 13 mai 1994.
5. Pierre Ngoga, curé de la paroisse de Kibeho, tué à Butare le 31 mai 1994.
6. Jean-Marie-Vianney Niyiteza, curé-doyen de la paroisse de Kaduha, tué à Kigali le 7 avril 1994.
7. Joseph Niyomugabo, curé-doyen de la paroisse de Cyanika, tué à Cyanika le 24 avril 1994.
8. Irénée Nyamwasa, curé de la paroisse de Mbuga, tué à Gikongoro le 13 mai 1994.
9. Alfred Nzabakurana, École d'Administration de Gikongoro, tué à Kigali le 7 mai 1994.
10. Jean Marie Rwanayabuto, curé de la paroisse de Maganza, tué à Gisagara le 26 mai 1994.
11. Jean Marie Sobera, curé de la paroisse de Simbi, tué à Ndag le 5 juillet 1994.
12. Calixte Uwitonze, vicaire à la cathédrale de Gikongoro, tué à Nyanza en avril 1994.
13. Pierre Camisius Mulenzi, vicaire de la paroisse de Mbuga, tué à Gikongoro le 13 mai 1994.

DIOCÈSE DE KABGAYI

1. Tharcisse Gakuba, paroisse de Muzumwe, tué à Bukomero, le 24 mai 1994.
2. Alfred Kayibanda, vicaire à la cathédrale de Kabgayi, tué à Gakurazo le 5 juin 1994.
3. Aiphonse Mbuguza, curé de Kimazi à Cyangugu, tué à Gakurazo le 5 juin 1994.
4. Calixte Musonera, curé de la paroisse de Kayenzi, tué à Bukomero le 24 mai 1994.
5. Sylvester Ndararere (réfugié du Burundi), Économiste du Diocèse, tué à Gakurazo le 5 juin 1994.
6. Nirwenshuri, paroisse de Byimana, tué à Bukomero le 24 mai 1994.
7. Bernard Ntamugabumwe, représentant de l'Enseignement de Gitarama, tué à Gakurazo le 5 juin 1994.
8. Père Emmanuel, paroisse de Gitarama, tué à Nyakabanda le 7 juillet 1994.
9. François Twagirimana, paroisse de Kizazi, tué à Masango en juillet 1994.
10. Michel Gigi, curé de la Paroisse de Cyera, meurt de maladie et de dénuement à l'hôpital le 7 juillet 1994.
11. Vianney Rusingizandekwe a disparu.
12. François-Xavier Muligo, curé à la cathédrale de Kabgayi, tué à Gakurazo, le 5 juin 1994.
13. Emmanuel Uwimana, recteur du petit Séminaire de Kabgayi, tué à Gakurazo, le 5 juin 1994.
14. Calixte Musonera, curé de Kayenzi tué à Kabgayi le 24 mai 1994.
15. Védaste Nyiribakwe, professeur à Grand Séminaire de Kabgayi, tué à Kabgayi le 24 mai 1994.

DIOCÈSE DE KIBUNGO

1. Joseph Gatere, Directeur du Collège de Mukarange, tué à Mukarange le 12 avril 1994.
2. Eliseo Mpongano, curé de la Paroisse de Bare, tué à Kibungo le 15 avril 1994.
3. Jean Bosco Munyawera, curé de la Paroisse de Mukarange, tué à Mukarange le 12 avril 1994.
4. Evode Mwanangwa, paroisse de Rukoma, tué à Rukoma le 8 avril 1994.
5. Michel Nsengiyumva, curé de la Paroisse de Rukoma, tué à Kibungo le 18 avril 1994.
6. Justus Rutarandongozi, paroisse de Rukoma, tué à Rukoma le 7 avril 1994.

ARCHIDIOCÈSE DE KIGALI

1. Ananie Rogasira, Économiste du petit séminaire de Ndera, tué à Ndera le 9 avril 1994.
 2. Alexander Ngeze tué à l'Hôpital de Riiima.
- Les prêtres suivants ont disparu:
3. Joseph Harulinana,
 4. Félix Kabayiza,
 5. Camisius Ndekenzi.

DIOCÈSE DE NYUNDO

1. Mathias Gahinda, curé de la paroisse de Mubuga, tué à Kibuye en avril 1994.
2. Edouard Gakwandi, paroisse de Nyundo, tué à Nyundo, le 9 avril 1994.
3. Silas Gasaka, curé de la paroisse de Kibungo, tué à Nyundo le 9 avril 1994.
4. Albert Gashema, paroisse de Mubuga tué dans la forêt en avril '94.
5. Louis Gasore, curé de la paroisse de Muhororo, tué à Muhororo en avril 1994.
6. Thadée Gatore, curé de la paroisse de Kivumu, tué à Kivumu le 13 avril 1994.
7. Anne Habyimbare, paroisse de Rambura, tué à Rambura le 7 avril 1994.
8. Sipiroido Kageyo, curé de la paroisse de Rambura, tué à Rambura le 7 avril 1994.
9. Calixte Kalisa, représentant préfectoral de l'enseignement de Gisaya, tué à Nyundo le 9 avril 1994.
10. Clément Kanyabusozo, curé de la paroisse de Mushubati, tué à Nyundo le 9 avril 1994.
11. Ferdinand Karekezi, paroisse de Mushubati, tué à Nyundo le 9 avril 1994.
12. Robert Matijabo, paroisse de Mushubati, tué à Nyundo le 9 avril 1994.
13. Denis Munabazi, paroisse de Kibungo, tué à Gakurazo le 5 juin 1994.
14. Silvere Mutiganza, paroisse de Murunda, tué à Murunda le 8 avril 1994.
15. Herman Mwarabali, vivant retiré à Nyundo, tué à Nyundo le 9 avril 1994.
16. Antoine Niyitegeka, paroisse de Rambura, tué à Rambura le 7 avril 1994.
17. Augustin Nkazabera, curé de la paroisse de Murenza, tué à Murenza le 7 avril 1994.
18. Venuste Nsengiyumva, paroisse de Kivumu, tué à Kivumu le 7 avril 1994.

19. Augustin Ntagara, curé de la paroisse de Giseayi, tué à Giseayi le 7 avril 1994.
20. Vedaste Nyiribakwe, professeur au Grand Séminaire de Kabgayi, tué à Kabgayi le 24 avril 1994.
21. Adrien Nzamana, curé de la paroisse de Kibungo, tué à Nyundo le 7 avril 1994.
22. Aloys Nzaramba, chancelier du diocèse de Nyundo, tué à Nyundo le 9 avril 1994.
23. Innocent Ruberizess, curé de la paroisse de Birambo, tué à Birambo en avril 1994.
24. Théophile Rutagangwa, paroisse de Muramba, tué à Kibuye en avril 1994.
25. François Rwigenza, paroisse de Muhororo, tué à Muhororo en avril 1994.
26. Deogratias Rwtivanga, paroisse de Kibuye, tué dans la forêt en avril 1994.
27. Narcisse Sebasaro, paroisse de Birambo, tué à Birambo en avril 1994.
28. Joseph Sekabaraga, curé de la paroisse de Biruyi, tué à Biruyi le 13 avril 1994.
29. Boniface Sanyenzi, paroisse de Kibuye, tué à Kibuye en avril 1994.
30. Deogratias Twagirayezu, professeur au Séminaire de Nyundo, tué à Nyundo le 7 avril 1994.
31. Alfred Nhyitegeka a disparu en avril 1994.

DIOCÈSE DE RUHENGURI

1. Jérôme Sumbugare, Directeur du Collège de Janja, tué à Goma (RDC) le 16 juillet 1994.
2. Père Guy Picard, un missionnaire Canadien, tué en février 1997 pendant la Messe.
3. Abbé Boniface Kagabo de Ruhengeri, tué le 26 mai 1998.



Le régime actuellement en place à Kigali a eu de bonnes raisons de se réjouir à l'annonce de ce procès. Ainsi il a pu communiquer encore une fois, sa propre version des choses à des commentateurs s'autoproclamant « spécialistes de l'Afrique ». Le procès était surtout profitable au régime FPR pour confirmer qui sont victimes et qui coupables dans la société rwandaise et la région des Grands Lacs. Même sous couvert de valeurs éthiques, humanitaires et juridiques, il fallait être surtout « politiquement correct ».

Les substantiels moyens financiers consacrés à ce procès étaient hors proportion avec ce que la Belgique met habituellement à la disposition de ses propres ressortissants. Les magistrats ont sans doute eu bien de la peine à avaler la pilule. Mais voilà, ce procès devait redorer le blason de la Belgique à l'étranger: il ne fallait donc pas lésiner. D'aucuns se posent cependant la question: « N'est-ce pas cette même Belgique qui devrait être au banc des accusés? » C'est en effet sa propre administration qui a permis les massacres de 1994 en retirant ses troupes du Rwanda. La responsabilité de l'ONU et des paras est aujourd'hui rejetée sur de simples citoyens et religieux comme dans la fable des animaux malades de la peste.

Les plaintes déjà déposées contre Paul Kagame (Rwanda), Rafsandjani (Iran), Yerodia Aboulaye Ndombasi (Congo), Sharon (Israël), Saddam Houssein (Irak) e.a. demanderont sans doute de trouver certaines « adaptations » à la loi si la Belgique veut éviter une avalanche de plaintes. Washington a d'ailleurs déjà fait les gros yeux à la Belgique pour lui dire qu'il n'est pas question de toucher à Sharon. « Ce serait une mauvaise affaire pour la Belgique » d'après Perez l... A bon entendeur salut! *Politically (and economically) not correct!* Et que fera la Belgique en cas de plainte contre Yasser Arafat (Palestine), Bush (USA), Museveni (Uganda) ...? Se sentira-t-elle toujours aussi à l'aise dans son rôle de super-gendarme?

Comment réagirait-on en Belgique si l'un de ses ressortissants, -politiciens ou autres - devait comparaître devant un jury populaire si une loi semblable à la sienne existait en Italie, au Chili, en Amérique ou même au Congo ou au Rwanda...? Supposons-le accusé de graves crimes commis au temps de la colonisation, de la deuxième guerre mondiale ou de la répression? Ou un Hollandais jugé pour son passé en Indonésie? Ou un Français sur ce qui s'est passé en Algérie? La liste est loin d'être close. La chose est plus simple pour le Rwanda où il suffit de ramasser quelques sous-fifres qu'on a sous la main. Et cela s'appelle: « Reconstruire la paix et la réconciliation », « Halte à l'impunité », « Le devoir éthique de la Belgique » ...! Nous prend-on pour des demeurés mentaux?

Étrange discrétion aussi que celle de la presse dans sa relation du déroulement des audiences. Avant le verdict elle avait déjà formulé sa propre opinion sur l'affaire. Aux yeux des médias, les « quatre de Butare » étaient déjà condamnés avant l'ouverture du procès. Pourtant le fin fond de l'affaire ne fut jamais vraiment clarifié. Et d'ailleurs comment apporter un peu de clarté dans cet océan de témoignages contradictoires, de demi-vérités et parfois de mensonges purs et simples. L'un pensait ceci, l'autre pensait cela. Beaucoup d'émotion et de bons sentiments certes, mais peu de preuves flagrantes. Il s'agissait cependant de choses sérieuses. Les hésitations du jury sont apparues dans les votes: une sur trois questions est passée avec sept voix contre cinq. On est loin du « Oui » franc et massif. C'est à partir de cela que les magistrats ont dû se forger une opinion et rendre leur verdict.

Un tel dénouement n'était prévu par personne. Les commentateurs de presse, avant même de connaître les avis du jury, étaient unanimes: tout était possible, l'acquiescement ou la perpétuité. Ce procès n'a rendu personne plus sage. La cour a condamné finalement les inculpés à de très lourdes peines. Et la vérité sur ce qui s'est vraiment passé dans ce couvent de Bénédictines à Sovu en ces jours tragiques de l'histoire du Rwanda n'est toujours pas éclairé.

Ce procès laisse un goût amer. En supposant même qu'il put être d'une quelconque utilité, la Belgique n'était pas le pays le mieux placé pour l'organiser car elle se débat toujours avec ses vieux démons que sont l'après-guerre et le passé colonial. Ses propres contradictions internes: nord-sud, gauche-droite, croyants-atheés etc... la conduisent toujours à des compromis boiteux. Cela a parfois ses avantages, mais pas toujours! Surtout pas en justice où il ne peut être question de compromis mais de faits et de quête de vérité. Balayons d'abord devant notre propre porte avant d'inviter le premier quidam venu à juger d'autres peuples et d'autres cultures.

p. Serge A. DESOUTER
président

Le procès des « quatre de Butare » et plus encore son verdict ont plongé le monde missionnaire dans la stupeur. Et à juste titre! Stupeur partagée d'ailleurs: « Quelle mouche a donc piqué la Belgique pour qu'elle se sente investie d'une mission de super-juge ou de super-directrice de prison internationale? » Inuits et Hottentots, Lapons et Papous, tous les habitants de notre planète peuvent donc venir déposer plainte chez nous. Tous aussi sont susceptibles d'être jugés. Il y a donc du pain sur la planche et notre justice va connaître son âge d'or!

Ce procès d'assises avec son jury populaire pose bien des questions. Quid d'un jury choisi au petit bonheur par tirage au sort? Tous ces braves citoyens, obligés de consulter encyclopédies et atlas pour localiser le pays en question, sont supposés capables d'assimiler en quelques jours une culture étrangère avec son histoire et son contexte politico-social et économique. Tâche impossible? Oui partout ailleurs, mais pas en Belgique.

Les amendements récents à la loi de 1993 ont-ils été dictés par des considérations humanitaires et juridiques? Ce n'est pas évident. De toute façon ces amendements permettent maintenant de juger en Belgique des actes de génocide et de crimes contre l'humanité et ceci quels que soient les endroits où ils ont été perpétrés et la nationalité des plaignants et des accusés.

ANNEXE N.4

FICHE D'IDENTIFICATION DES CANDIDATS
SEMINARISTES DANS LES DIOCESES DE NYUNDO
ET CYANGUGU (années 1984-1985...)

N.B. Selon le numéro II (tiret 3), l'ethnie du père du candidat conditionnait l'équilibre au Séminaire Saint Pie X de Nyundo qui supervisait également les admissions des séminaristes du diocèse de Cyangugu depuis qu'il fut fondé en 1981. L'un ou l'autre candidat tutsi s'est vu refusé parce que les Tutsi avaient déjà atteint 4% des places leur assignées. Plus tard cette mention ethnique a été abandonnée.

PETIT SEMINAIRE ST PIE X
N Y U N D O
B.P. 85 GIRENYI

Année Scolaire 19..../19....

FICHE D'IDENTIFICATION
POUR LE CANDIDAT SEMINARISTE

Paroisse: _____

I. Etat civil et religieux:

- Nom et Prénoms : _____
- Date de naissance : _____
- Lieu de naissance : _____
- Date de baptême : _____
- Date de confirmation : _____
- Esprit doué d'un bon jugement : _____
- Ecole où il suit la 6ème : _____

II. Situation familiale:

- Nom et Prénoms du père : _____
- Nom et Prénoms de la mère : _____
- Ethnie du père : _____
- Colline : _____
- Commune : _____
- Préfecture : _____
- Religion des parents : _____
- Chrétiens pratiquants : _____
- Profession du père : _____

III. Etat de santé du candidat:

- Maladies héréditaires : _____
- Déficit physique : _____
- Maladie : _____
- Vus : _____
- Oufu : _____
- Langage : _____

IV. Résultats scolaires:

- Pourcentage des points en 1ère : _____
- " " " " 2ème : _____
- " " " " 3ème : _____
- " " " " 4ème : _____
- " " " " 5ème : _____
- " " " " 6ème : _____
- " " " " 7ème : _____
- " " " " 8ème : _____
- A-t-il doublé l'une des 5 dernières classes (6ème, 7ème, 8ème)?
Pourquoi? _____

V. Renseignements complémentaires:

ANNEXE 5

AUTRES DOCUMENTS A MENTION ETHNIQUE

5. a. FICHE SUIVEUSE DES ENFANTS DE L'ECOLE PRIMAIRE

REPUBLIKA YU RWANDA - MINISITERI Y'AMASHURI ABANZA N'AYISUMBUYE				
IFISHI Y'IMYIGIRE Y'UMUNYESHURI				
AMAZINA: <i>Cyukusenge Jeannette</i>	UBWENEGIHUGU	UBWOKO		
ITARIKI YAVUTSEHO: <i>1985</i> IGITSINA: <i>F</i>	UMUNYARWANDA:	IBYAKO:		
AHO YAVUKIYE: <i>Murang</i>				
SE: <i>Jyamurenge Agace</i>	SEGITERI: <i>Gihundwe</i>			
NYINA: <i>Muharugiro</i>	KOMINI: <i>Cyumbaga</i>			
	PEREFEGITURA: <i>Cyangugu</i>			
*Siba ibitari ngombwa				
AHO UMUNYESHURI ATUYE				Icyo gashyamba n'umucumbikiye
ITARIKI	SEGITERI	KOMINI	PEREFEGITURA	
<i>92-93</i>	<i>Gihundwe</i>	<i>Cyumbaga</i>	<i>Cyangugu</i>	

ANNEXE N. 7

A LEURS EXCELLENCES LES EVEQUES CATHOLIQUES DU RWANDA

Nyundo, le 30/4/1990

A Leurs Excellences les Evêques
Catholiques du Rwanda.

Excellences,

Par la présente, nous voulons accuser bonne réception de votre lettre pastorale du 28 Février 1990, intitulée "Le Christ, notre Unité". Nous l'avons lue au peuple de Dieu avec un esprit d'entière soumission. Mais ce n'est pas sans une certaine gêne que nous l'avons lue. C'est pourquoi nous saisissons l'occasion de vous faire part de nos réactions à propos de cette lettre.

1- LA LIBERTE D'EXPRESSION ET LES INSTANCES DE DIALOGUE.

Nous voudrions préalablement vous dire notre droit, voire même notre devoir d'exprimer ce que nous pensons au sujet d'un document émanant de nos guides dans la pastorale qui nous est confiée. Nous, comme vous sans doute, nous croyons fermement que la liberté d'expression est un des droits fondamentaux de l'homme tout court, et du héraut de l'évangile en particulier. Bien entendu dans le respect voulu. Le second Concile du Vatican y a beaucoup insisté.

Dès lors, il ne faudrait pas vous étonner de ce que l'un ou l'autre prêtre réagisse par écrit devant certains problèmes importants touchant la vie du citoyen en général et du croyant en particulier. Nous faisons cette remarque car dans votre lettre, vous faites allusion, avec réprobation, aux lettres que certaines personnes consacrées vous écrivent (p.12 du texte français). Ces écrits sont vrais ou faux. Nous supposons qu'en tant que pasteurs-guides, vous indiquez à leurs auteurs en quoi ils sont faux ou irrespectueux. Nous osons espérer toutefois que leurs Excellences ne mettent pas sur le compte de leur appartenance ethnique ou régionale des écrits qui ne visent que leur attitude en matière du système établi d'équilibre. Votre lettre entendrait-elle réprimer les efforts de ceux qui veulent ouvrir un dialogue franc sur un sujet aussi délicat, tel que l'ethnisme qui se vit d'une façon déclarée ou camouflée dans nos maisons religieuses, nos presbytères et nos palais épiscopaux ?
.../...

Comment-voulez-vous que les personnes consacrées, surtout les Prêtres diocésains s'expriment... si vous ne favorisez pas les instances d'un dialogue franc ? Cela nous permettrait de prévenir au lieu de guérir. C'est en ce sens d'un dialogue franc qu'une vraie consultation aurait été bénéfique avant la publication de cette lettre. Vous nous direz certes que ce sont vos experts qui l'ont méditée et élaborée. Mais qui sont-ils??? Rien d'étonnant dès lors qu'elle cautionne sournoisement une politique de privilèges. D'où les applaudissements de certains et le mécontentement des autres à la lecture de certains passages de votre lettre.

2- LA VISITE DU PAPE ET L'UNITE DES RWANDAIS.

Nous entrons maintenant dans le vif du sujet.

Il y a un lien entre la visite du Saint Père et le souci pastoral des Evêques du Rwanda qui exhortent les fidèles à vivre l'unité nationale. Le Pape, en tant que Vicaire du Christ sur terre est le premier apôtre de l'unité. Ce devrait donc être sa grande joie de trouver cette unité vécue d'une façon sincère par notre peuple, mais plus encore par les responsables à tous les niveaux de cette Eglise du Christ qui est au Rwanda.

Cependant, l'exhortation de votre lettre, après 30 ans de tensions à caractère ethnique toujours entretenues ouvertement ou d'une façon cachée, cette exhortation, disons-nous, nous semble annulée par la position que vous prenez face à certains préalables qui handicapent précisément cette unité. Nous allons nous expliquer dans le point suivant.

3- LA POLITIQUE DE L'EQUILIBRE ET LE RACISME.

La première question que nous nous posons est la suivante : Existe-t-il une différence entre la politique de l'équilibre ethnique et le racisme ?

Le racisme ou discrimination raciale est le projet, tandis que la politique d'équilibre ethnique (ou même régional) est le moyen ou la voie d'atteindre le but. Développons la pensée.

1°-Que signifie la discrimination raciale?

Habituellement la "discrimination" des hommes ou des choses est la séparation de ce qui coexistait, la mise à part des uns et des autres.

.../...

En soi, la discrimination n'est ni bonne ni méchante. Tout dépend de la raison d'être de cette pratique. Par exemple, un chef d'orchestre peut séparer les différentes voix pendant les exercices, quitte à les réunir avant la mise en commun. Ce procédé est louable.

Quant à la discrimination raciale, telle qu'elle se pratique de par le monde (l'Allemagne d'Hitler, l'Afrique du Sud etc.) ne vise pas à la coexistence complémentaire des races, mais à la haine réciproque et à la séparation.

2°-Que veut alors la politique d'équilibre ethnique

Dans la vie des peuples, l'équilibre peut se présenter sous trois niveaux:

a/ Un certain équilibre ne sépare pas les ethnies (même quand il y en a).

Les places dans les écoles et dans l'emploi sont partagées équitablement, en tenant compte simplement des places disponibles et des capacités des candidats. Ce procédé peut constituer le fondement de la justice.

b/ Il existe un équilibre admettant que chaque ethnie dans un pays habite à part et jouisse d'une certaine autonomie pourvu que les droits de l'homme soient respectés. Cette prédominance dans une région n'empêche pas les lois d'être au service de tous avec équité.

c/ Il est un équilibre qui remplace la capacité humaine par une ethnie.

Exemple: quelqu'un se présente pour demander un emploi. Avant même d'examiner ses capacités, l'on examine l'ethnie à laquelle il appartient, ou son origine. Pratiquer cela exprès et de manière préméditée, c'est risquer de promouvoir l'incapable et freiner le plus capable. C'est non seulement une injustice contre le capable lésé, mais aussi contre la nation qui est peu à peu privée de ceux qui la serviraient avec plus de compétence. C'est ce procédé que nous appelons l'équilibre, instrument de la discrimination raciale ou régionale. C'est ce procédé qui mérite le blâme de ceux qui s'opposent sincèrement à la discrimination raciale. C'est ce genre de procédé que l'Eglise de Jésus-Christ ne devrait pas accepter.

En outre, les responsables de "l'équilibre", Etat ou Eglise Catholique (car elle admet et pratique le principe cfr texte français p.6, § 1) devraient s'interroger devant Dieu si leur attitude ne lèse en rien la justice vis-à-vis de la personne humaine.

4- L'EGLISE, L'AUTORITE, L'IDEOLOGIE.

L'Eglise est une autorité. L'Etat en est une autre. Les deux sont au service du même citoyen, considéré à des points de vue différents mais complémentaires. .../...

Mais l'Eglise est "la lumière du monde et le sel de la terre". Cela signifie que l'Eglise doit éclairer le monde et lui faire découvrir les dimensions qu'il n'a pas : plus de justice, plus d'amour. Cependant, il est à regretter que dans leur lettre, les Evêques prennent d'abord comme point de départ les slogans politiques (cfr p.6 du texte kinyarwanda). Si au contraire l'Eglise s'inspirait en premier lieu de l'Evangile de l'amour universel de Dieu, "qui a créé toutes les races d'hommes... pour les faire habiter sur la surface de la terre"(Act.17,26), elle aiderait l'Etat en lui prodiguant des conseils aptes à lui faire atteindre des fins plus hautes que celles actuelles en matière de justice. De cette manière, l'Eglise oserait dire à l'Etat Rwandais qu'il convient de considérer les citoyens sans appliquer les schèmes de l'ethnie ou des régions. Le maintien de cette discrimination suscite beaucoup de problèmes et met en doute les plus beaux discours prononcés sur l'unité. Un pays à la recherche de l'unité nationale ne peut continuer à tout baser sur l'identité ethnique et régionale.

Si l'Eglise ne s'était pas engagée à soutenir à la lettre la politique du pays, mais s'était appliquée à oser suggérer fermement à l'Etat les vrais principes d'une justice sociale, alors elle aurait bien assumé sa mission prophétique. Mais hélas !

Il est vraiment temps que l'Eglise de Jésus Christ établie au Rwanda proclame tout haut et sans se laisser que la seule justice dans la distribution des écoles et de l'emploi est celle qui tient compte uniquement des capacités personnelles, sans faire entrer en jeu l'origine des intéressés. C'est en ce moment que le pays aura des citoyens capables de le diriger avec compétence et équité.

Conclusion :

Nous voudrions résumer notre pensée en quelques points :

- 1- Au sein de notre Eglise, la liberté d'expression est à soutenir au lieu de vouloir la réprimer. Seul un dialogue franc peut construire.
- 2- L'unité nationale doit être fondée sur une justice sans faille. D'où la politique de l'équilibre telle qu'elle est pratiquée et vécue actuellement est à écarter.

.../...

Au sein même de notre Eglise, elle est une aberration.
Nous devons prêcher d'exemple en cette matière. Que de grâce, pour confi
des charges ou pour recruter des futurs consacrés, l'on se garde de
tenir compte des ethnies et des régions.(cfr. les fiches d'admission).

- 3- Que notre Eglise ne se laisse pas inféoder par le pouvoir séculier, mai
qu'elle reste libre de lui parler avec franchise et courage lorsque
cela s'avère nécessaire.
- 4- Les auteurs de cette lettre sont prêts à donner des explications plus
approfondies s'il en est besoin.

Dans l'espoir que vous lirez dans ces
lignes, notre souci pastoral d'une vérité libératrice, nous vous prions,
Excellences, d'agréer l'expression de notre franche collaboration.

Les Prêtres Augustin NTAGARA *Augustin Ntagara*

Callixte KALISA *Callixte Kalisa*

J.Baptiste HATEGEKA *J.Baptiste Hategeka*

Fabien RWAKAREKE *Fabien Rwakareke*

Aloys NZAHAMBA *Aloys Nzahamba*

C.P.I.

✓ -Monseigneur
le Nonce Apostolique
KIGALI.

ANNEXE N. 8

LES DIX COMMANDEMENTS DES BAHUTU

(Tiré de Jean-Pierre Chrétien, *Presse libre et propagande raciste au Rwanda, Kangura et les dix commandements du Hutu, dans POLITIQUE AFRICAINE, n° 42. Juin 1991, pp.109-120*).

1. Tout Muhutu doit savoir que Umututsikazi (c'est-à-dire femme tutsi) où
qu'elle soit travaille à la solde de son ethnie tutsi. Par conséquent, est traître tout
Muhutu qui épouse une mututsikazi (c'est-à-dire femme tutsi) fait d'une
Umututsikazi sa concubine, qui fait d'une Umututsikazi sa secrétaire ou sa
protégée.

2. Tout Muhutu doit savoir que nos filles Bahutukazi (femmes hutu, au
pluriel) sont plus dignes et plus conscientes dans leur rôle de femme, d'épouse et
de mère de famille. Ne sont-elles pas jolies, bonnes secrétaires et plus honnêtes!

3. Bahutukazi, soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos fils à la
raison.

4. Tout Muhutu doit savoir que tout Mututsi est malhonnête dans les affaires.
Il ne vise que la suprématie de son ethnie.

Par conséquent, est traître tout Muhutu:

- qui fait alliance avec les Batutsi dans ses affaires;

- qui investit son argent ou l'argent de l'Etat dans une entreprise d'un
Mututsi;

- qui accorde aux Batutsi des faveurs dans les affaires (l'octroi des licences
d'importation, des prêts bancaires, des parcelles de construction, des marchés
publics...).

5. Les postes stratégiques tant politiques, administratifs, économiques, mili-
taires et de sécurité doivent être confiés aux Bahutu.

6. Le secteur de l'enseignement (élèves, étudiants, enseignants) doit être
majoritairement hutu.

7. Les Forces armées rwandaises doivent être exclusivement hutu. L'expé-
rience de la guerre d'octobre 1990 nous l'enseigne. Aucun militaire ne doit
épouser une Mututsikazi.

8. Les Bahutu doivent cesser d'avoir pitié des Batutsi.

9. Les Bahutu, où qu'ils soient, doivent être unis, solidaires et préoccupés du
sort de leurs frères Bahutu.

- Les Bahutu de l'intérieur et de l'extérieur du Rwanda doivent rechercher
constamment des amis et des alliés pour la cause hutu, à commencer par leurs
frères bantous.

- Ils doivent constamment contrecarrer la propagande tutsi.
- Les Bahutu doivent être fermes et vigilants contre leur ennemi commun tutsi.

10. La Révolution sociale de 1959, le Référendum de 1961, et l'idéologie Hutu, doivent être enseignés à tout Muhutu et à tous les niveaux. Tout Muhutu doit diffuser largement la présente idéologie.

Est traître tout Muhutu qui persécutera son frère Muhutu pour avoir lu, diffusé et enseigné cette idéologie.

ANNEXE N. 9

DENOMBREMENT DES VICTIMES DU GENOCIDE ET DES MASSACRES

Les victimes du génocide ont été dénombrées

Par : Safari - Byuma

La période d'Octobre 1990 à Décembre 1994, a été marquée au Rwanda, par le génocide et le massacre sans précédent qui ont endeulé le pays, et déstructuré la société rwandaise. Par ailleurs, le nombre de victimes a donné lieu à des spéculations et reste sujet à controverse. Dans le souci de faire la lumière sur cette tragédie, le Gouvernement d'Union Nationale, a entrepris l'exercice de dénombrement des victimes du génocide, qui est aussi un essai de reconstitution des familles et de l'effectif des victimes à travers tout le pays.

Lundi, le 17/12/2001, le Ministère de l'Administration locale et des Affaires Sociales (MINALOC), a mis à la portée du public, un rapport intitulé "Dénombrement des victimes du génocide", présentant les effectifs des personnes qui ont succombé pendant le génocide de 1990-1994, suivant la structure et la répartition des victimes du crime de génocide ainsi que la particularité du génocide rwandais commis par un peuple contre lui-même.

Le dénombrement des victimes du génocide effectué en juillet 2000 par le MINALOC, a permis l'enregistrement de 1.074.017 morts déclarées et 934.218 effectivement dénombrées par le Ministère de l'Intérieur, le Ministère du Genre et de la Promotion Féminine, le Ministère de la Jeunesse, Sport et Culture, le Ministère du Commerce et des Finances, l'Office National de la Population, et enfin l'Université Nationale du Rwanda.

Suivant ce Rapport, le nombre de victimes du génocide le plus élevé a été enregistré dans la province de Butare, où elle atteint 22,1% du total, suivie de Kigali-Rurale, ayant atteint 14,6% et Gitarama 12,1%. La Province de la ville de Kigali et celle de Gikongoro ont respectivement 14,6% et 12,1% des mots par rapport à l'effectif général des victimes du génocide.

Voir Tableau 1.

Province	Effectifs déclarés	Pourcentage	Effectifs dénombrés	Pourcentage
Butare	220996	20,7	206871	22,1
Byumba	7473	0,7	6550	0,7
Cyangugu	59786	5,6	55271	5,9
Gikongoro	106761	10	96372	10,3
Gisenyi	38434	3,6	35130	3,8
Gitarama	129181	12,1	113261	12,1
Kibungo	88612	8,3	82431	8,8
Kibuye	84341	7,9	72688	7,8
Kigali-Rural	165480	15,5	136359	14,6
PVK	130249	12,2	98131	10,5
Ruhengeri	16014	1,5	11925	1,3
Umutara	26690	2,5	19229	2,1
RWANDA	1074017	100	934218	100

Le génocide n'a épargné aucun groupe d'âge. Les enfants et les jeunes âgés de 0 à 24 ans, ont été considérablement la cible des génocidaires. 53,7% constituent le taux des jeunes frappés par le génocide, un nombre plus important que celui des adultes âgés de 25 à 65 ans, soit 41,3%, sauf dans les provinces de PVK et Byumba où la proportion des adultes est supérieure à celle des enfants et jeunes, respectivement 49% et 48,3% contre 46,8% et 45,4%

Voir Tableau 2.

Groupe d'âges	But	BYU	CYA	GIK	GIS	GIT	KBG	KBY	KGR	PVK	RUH	UMU	RWA
00-04	11.9	8.6	10.6	12.4	13	11.1	11.3	11.3	11.8	8.7	8.5	10.3	11.3
05-09	13.1	7.6	11.4	13.5	14.2	11.4	13.1	13.1	13.4	8.5	10.9	11.6	12.5
10-14	11.9	7.5	10.5	12.2	12.1	10	13.5	13.5	12.6	8.1	10.5	12.1	11.5
15-19	9.7	9.1	8.9	9.3	9.2	8.5	11.4	11.4	10.4	9.9	9.6	10.9	9.7
20-24	8.5	12.6	7.7	7.8	7	9	8.5	8.5	8.6	11.6	9.6	9.7	8.7
25-29	7.4	9.7	7	6.7	6.2	7.9	6.6	6.6	7	11.5	8.7	7.5	7.6
30-34	7.5	10.2	8	7	6.9	8.2	6.4	6.4	6.7	10.5	8.9	7.5	7.6
35-39	6.9	7.8	7.87	6.5	6.4	7.2	6.1	6.1	6	8.8	6.5	5.8	6.8
40-44	5.9	7.9	6.9	5.4	5.5	5.5	5.6	5.6	5.2	6.5	5.9	5.7	5.7
45-49	4.3	4.2	5.2	4.4	4.6	4.5	4.8	4.8	4.4	4.7	4.9	4.4	4.5
50-54	3.5	3.2	4.3	3.8	3.8	4	3.8	3.8	3.7	3.4	4.2	4	3.7
55-59	2.6	2.5	3.1	2.6	2.6	3	2.3	2.3	2.7	1.9	2.8	3	2.6
60-64	2.7	2.8	3.3	3.2	2.8	3.4	2.3	2.3	2.7	1.7	2.5	2.7	2.8
65-69	1.5	2.1	2.1	1.9	2	2.1	1.5	1.5	1.5	1	1.9	1.6	1.6
70-74	1.4	2	1.8	1.8	1.8	1.9	1.3	1.3	1.6	1.1	2	1.3	1.6
75 +	1	1.8	1.2	1.3	1.4	1.8	1.3	1.3	1.6	1.1	2.5	1.5	1.3
ND	0.3	0.4	0.2	0.3	0.3	0.3	0.1	0.1	0.2	1.2	0.2	0.3	0.4
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

La génocide a affecté la population des deux sexes, mais beaucoup plus les hommes que les femmes. Ainsi, la proportion du sexe masculin est de 66,6% à Byumba, 63,5% à Cyangugu, 61,5% à Ruhengeri, 60,6% à Gitarama et 60,5% dans la PVK. Cette situation est corroborée, précise le rapport, par les résultats de l'Enquête Socio-Démographique de 1996, selon lesquels la proportion de la population féminine est passée de 51% à 54% entre 1991 et 1996. Cela explique également, l'augmentation de la proportion des femmes chef de ménage qui est passée de 25% en 1991 à 34% en 1996.

Partant toujours des résultats du "Dénombrement des victimes du génocide", tous les secteurs socio-professionnels, ont été touchés par le génocide. Les agri-éleveurs ont été les plus affectés dans les provinces de Cyangugu (55,9%), Gikongoro (55,2%), Gitarama (54,9%) et Kibuye (51,7%). Les élèves et étudiants, ont été tués en nombre plus important dans les provinces de Kibungo (25,1%), PVK (24,8%), Umutara (23,7%), Kigali Rurale (23,4%) et Ruhengeri (23,2%).

Voir Tableau 3.

Province	Cult.	Enseig.	Fonct	Ecole	Indép	Privé	Rien	Sait Pas	NC3	ND	TOT.
Butare	52.54	0.9	1.3	20.1	2.8	0.8	3.5	0.1	17.7	0.4	100
Byumba	49.8	0.2	4.2	17.1	6.0	5.0	3.8	0.2	11.6	0.3	100
Cyangugu	55.9	1.1	1.5	17.6	3.3	1.1	3.5	0.0	15.6	0.4	100
Gikongoro	55.2	0.7	0.7	19.3	1.2	0.3	3.8	0.1	18.4	0.3	100
Gisenyi	48.6	1.4	1.5	20.1	1.7	1.1	5.1	0.2	19.5	0.6	100
Gitarama	54.9	1.1	1.5	18.2	4.3	1.2	2.4	0.1	16.0	0.4	100
Kibungo	49.7	1.3	1.0	25.1	2.1	0.5	2.6	0.3	16.8	0.6	100
Kibuye	51.7	0.9	0.6	20.8	1.2	0.5	4.7	0.1	18.6	0.9	100
Kigali- Rural	48.6	0.9	1.7	23.4	3.9	1.1	2.5	0.1	17.6	0.3	100
PVK	15.4	1.5	6.5	24.8	20.4	9.8	7.6	0.9	12.4	0.8	100
Ruhengeri	48.8	1.7	3.6	23.2	3.2	2.3	3.3	0.3	13.3	0.2	100
Umutara	49.2	1.6	1.8	23.7	3.2	0.7	3.9	0.1	15.3	0.5	100
Rwanda	48.2	1.1	1.8	21.2	4.7	1.8	3.7	0.2	16.8	0.5	100

Le génocide rwandais a commencé avant 1994, avec le début de la guerre de libération déclenchée le 1er Octobre 1990. Les provinces de Byumba, Gisenyi, Ruhengeri et Mutara furent à cette période le terrain des massacres et génocide. Le point culminant du génocide et massacres a été atteint entre Avril et Décembre 1994. Le rapport sur le dénombrement des victimes du génocide récapitule 99,2%, à l'époque des personnes qui ont succombé dans l'ensemble du pays.

Les victimes tuées à la machette constituent la plus grande proportion, soit 37,9%, surtout dans les provinces de Kibungo avec 53,9% et Kigali-Rurale atteignant 52,8%. L'arme à feu, principalement le fusil, a été utilisée hautement dans les Provinces de PVK (30,8%), Ruhengeri (26,9%) et Gikongoro (26,4%). Celles qui ont été battues à morts sont plus nombreuses dans les provinces de Butare avec 12,8%, Kibungo 11,5% et Gitarama 11,1%.

Tous les lieux possibles de refuge: Eglises, bureaux d'administration, écoles, hôpitaux..., ont été investis par les génocidaires. La plupart des tueries ont été commises sur les collines à 59,3% de cas. Les églises, surtout dans la province de Gikongoro, ont été le cimetière de beaucoup de gens. Gikongoro atteint 30,8% des personnes tuées, Cyangugu 19,6%, Kibungo 18,1%, Umutara 13,6% et Kigali-Rurale 11,8%.

Le mobile principal était celui d'être Tutsi. Cependant, d'autres raisons ont également été à l'origine du meurtre pendant le génocide. La majorité des victimes ont été massacrées parce que identifiées comme tutsi (93,7%). La proportion de personnes mortes à cause de leurs idées contraires à celles des génocidaires, est plus élevée dans la Province de Ruhengeri (6,1%), l'Umutara et Byumba 3%, la PVK 2,3%. De même, la proportion de ceux qui sont morts parce qu'ils étaient apparentés à ceux qui avaient des idées contraires à celles des génocidaires est plus élevée dans les mêmes provinces.

Mettons-nous enfin dans le contexte du génocide rwandais qui s'est singularisé par la façon inhumaine voire féroce dont les victimes ont été massacrées, par le lieu de leur mort et par le mobile du meurtre. La machette représente l'arme qui a été le plus utilisée, soit constituant à elle seule un taux de 37,9% des victimes, vient ensuite, par ordre d'importance la "massue". Pour montrer l'intransigence de génocidaires vis-à-vis des victimes, ceux-ci l'avaient baptisée "nta mpongano y'umwamzi" pour dire "qui n'y a pas de sacrifice pour un ennemi". Cet instrument a été utilisé surtout dans les provinces de Cyangugu à 28,1%, Butare à 21,6% et Gikongoro à 20,3%.

Une autre façon insolite a été le fait de jeter des personnes dans les toilettes. La province de Gitarama occupe le premier rang avec un taux de 9%, l'Umutara et PVK 4,4% respectivement associées. Le feu a été aussi utilisé par les criminels pour brûler les habitations et leurs occupants. Il fut sensiblement observé dans la province de Gikongoro à 5% et la Province de Gisenyi à 2,9%. Les femmes ont fait l'objet de formes particulières de violence. Elles ont été massivement violées et éventrées surtout dans les provinces de PVK (0,6%) et l'UMUTARA (0,5%). Les enfants n'ont pas été épargnés. Les provinces de Byumba, la PVK, et Gitarama, ont été classées les plus allergiques aux enfants et ont atteint respectivement 0,5%, 0,4, 0,3% des enfants écrasés contre le mur. Les bébés pilés ont été grandement tués de cette façon dans les provinces de Ruhengeri à 0,2%, PVK, Gisenyi, Kibungo et Byumba à 0,1% respectivement. Certaines personnes ont été portées disparues, surtout dans les provinces d'Umutara avec un taux de 14,1%, Ruhengeri 11,7% et Byumba 6,6%.

A l'issue de ce rapport recensant les victimes du génocide 1990-1994, compte tenu des diverses contraintes qui, d'une façon ou d'une autre auraient négativement altéré la fiabilité des résultats, à savoir l'individualisme vis-à-vis des enquêteurs des habitants des centres urbains et leur indifférence à l'égard des opérations de collecte, des omissions liées aux oublis, la peur de parler ou de révéler le nombre exact des victimes du génocide pour ne pas être interpellé par la justice, le manque d'information dans certaines zones où des familles entières ont été décimées, etc le MINALOC recommande de compléter ce dénombrement par une analyse plus approfondie afin de combler les lacunes observées.

MODALITES POUR LES ADOPTIONS A DISTANCE DES ORPHELINS DU GENOCIDE AU RWANDA

1. *Données nécessaires pour l'identification de l'enfant*: celui qui prend l'initiative de l'adoption à distance, vu qu'il ne peut pas avoir l'enfant chez lui ou le voir tout de suite, doit avoir au moins certaines données qui lui permettent de connaître l'enfant: ses noms, sa photo, son sexe, son âge, le niveau de ses études...

2. *Correspondance directe avec le responsable de l'enfant et/ou l'enfant lui-même*: en général les orphelins sont insérés dans des familles qui ont accepté de les accueillir, avec ou sans lien de parenté; il existe aussi des cas d'orphelins qui vivent ensemble, sous la responsabilité du plus grand d'entre eux, souvent avec une personne qui les suit, ne fût-ce que de loin. L'adoptant est appelé à collaborer avec ces familles ou ces personnes responsables pour l'éducation de l'enfant. Un échange direct de nouvelles aidera à une connaissance réciproque certainement enrichissante.

Cette précision tranquillise sûrement pas mal de personnes qui sont quelque peu perplexes vis-à-vis des situations où il n'y a pas de communication directe (le cas des adoptions suivies par des associations, par exemple). Si l'enfant est grand et est à même d'écrire, il peut le faire directement.

Mais les responsables de l'enfant au Rwanda ne doivent pas perdre de vue qu'une certaine déontologie s'impose pour une telle correspondance et ne peut être assurée que par la personne ou la famille responsable.

3. *Durée de l'engagement*: théoriquement adopter signifie faire sien pour toujours. Adopter un enfant supposerait l'accompagner jusqu'au mariage ou à un autre idéal, comme le feraient ses propres parents. Mais en pratique ce n'est pas cela qui se fait, et on peut le comprendre sans cependant décourager ceux qui se sentent prêts à le faire pour toujours. Toutefois, comme il s'agit de prendre en charge un mineur appelé à grandir, il faut au moins l'aider à terminer l'école secondaire; à cet âge-là, il est adulte, il peut trouver du travail et se prendre en charge. Il faut noter qu'au Rwanda l'école primaire et l'école secondaire durent chacune six ans. Et si le jeune a des aptitudes intellectuelles pour continuer les études universitaires, ce serait un motif de fierté pour l'adoptant que de continuer à le soutenir. Cependant, il faut aussi comprendre que la durée de l'engagement peut dépendre des possibilités matérielles de l'adoptant. C'est celui-ci qui doit décider jusqu'à quand il pourra tenir.

4. *Le quota à verser*: généralement dans tous les pays il existe une somme fixée par des associations qui ont dans leurs objectifs les adoptions à distance.

C'est là une donnée qui peut servir de point de départ sans toutefois imposer des limites à celui qui voudrait donner plus ou qui ne peut pas atteindre ce quota.

5. *La langue de communication*: actuellement le français et l'anglais sont des langues officielles au Rwanda. On peut donc écrire dans l'une des deux. Et si quelqu'un est obligé d'écrire dans sa propre langue, un traducteur se trouvera toujours, même si cela risque de prendre beaucoup de temps.

6. *Le rôle de l'intermédiaire*: celui qui a servi d'intermédiaire pour l'adoption a le devoir de veiller à ce que son initiative marche bien. Il y va de sa crédibilité. En plus de l'éventuel devoir de traducteur dans la mesure du possible, il doit aussi être un élément de cohésion entre l'adoptant et l'adopté. Il doit se rassurer du fait que les aides données arrivent bien à destination et que l'adoptant en soit informé. Le silence du côté de l'adopté ou une interruption prolongée de la correspondance provoquent souvent la suspension ou la rupture de l'aide, et cela peut se comprendre. Ce qui est le plus important ce n'est pas plus l'accusé de réception que la communication des nouvelles et de ce que l'on fait de l'aide reçue.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACCATOLI, Luigi, *Quand le pape demande pardon*, Paris, Editions Albin Michel, 1997.
- BISHOGORO, Jules Marius, Les intègres élus juges, *Diplomatie Judiciaire*, n° 80, 2001, pp. 25-28.
- CHRETIEN Jean Pierre, DUPAQUIER Jean François, KABANDA Marcel et NGARAMBE, Joseph, *Rwanda. Les Médias du génocide*, Paris, Editions Karthala, 1995.
- CONFERENCE DES EVEQUES CATHOLIQUES DU RWANDA, *Lettre pastorale Le Christ notre unité, Kigali, Pallotti-Press, 1990.*
- de LACGER, Louis, *Ruanda*, Kabgayi, 1959.
- GOUTEUX, Jean-Paul, *La Nuit rwandaise. Implication française dans le dernier génocide du siècle*, Paris, Editions Izuba avec l'Esprit Frappeur, 2000.
- HUMAN RIGHTS WATCH, *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Paris, Karthala, 1999.
- KAJEGUHAKWA, Valens, Rwanda. De la terre de paix à la terre de sang. Et après? Paris, Editions Remi Perrin, 2001.
- MEHDI BA, *Rwanda 1994. Un Génocide français*, Paris, Editions l'Esprit Frappeur, 1997.
- MISSER, François, *Vers un nouveau Rwanda? Entretiens avec Paul Kagame*, Paris, Editions Luc Pire et Karthala, 1995.
- NDORIMANA, Jean, *Rwanda. L'Eglise Catholique dans le malaise. Symptômes et témoignages*, Monopoli (BA), Edizioni Vivere In, 2001.
- PATRICK, May, *Quatre Rwandais aux assises belges. La compétence universelle à l'épreuve*, Paris, Editions l'Harmattan, 2001.
- ROYEN, Marie-Cécile et ROGEAU, Olivier, Rwanda. Le procès du génocide, l'horreur de Butare, *Le Vif / L'Express*, n° 15, 2001, pp. 38-45.
- RUTEMBESA Faustin, Karegeye Jean-Pierre et RUTAYISIRE Paul, *Rwanda. L'Eglise catholique à l'épreuve du génocide*, Greenfield Park (Québec), Editions Africana, 2000.
- SEBASONI, Marie Servilien, Le virus de l'autochtonie menace les Etats africains, *revue générale, Sciences de la vie et avenir de l'homme*, n° 2/2001, pp. 107-114.
- SEBASONI, Marie Servilien, *Les Origines du Rwanda*, Paris et Montréal (Qc), Editions L'Harmattan, 2000.
- SITBON, Michel, *Un Génocide sur la conscience*, Paris, Editions L'Esprit Frappeur, 1998.
- SPRINGER, Elisa, *Il silenzio dei vivi. All'ombra di Auschwitz, un racconto di morte e di Resurrezione*, Venezia, Marsilio Editori, 1997.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AICF	Action Internationale contre la Faim
APR	Armée Patriotique Rwandaise
BBC	British Broadcasting Corporation
BRALIRWA	Brasserie et Limonaderie du Rwanda
C.D.	Corps Diplomatique
C.I.M.	Comité des instituts missionnaires
CDD	Comité Diocésain de Développement
CDR	Coalition pour la Défense de la République
CERAI	Centre d'Enseignement Rural et Artisanal Intégré
CIA	Central Intelligence Agency
CICR	Comité International de la Croix Rouge
ECOGER	Entreprise de Constructions Générales au Rwanda
FAR	Forces Armées Rwandaises
FPR	Front Patriotique Rwandais
Frw	Franc rwandais
GOMN	Groupes d'Observateurs Militaires Neutres
IRST	Institut de Recherches Scientifiques et Technologiques
MDR	Mouvement Démocratique Républicain
MINUAR	Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda
MRND	Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
MSF	Médecins Sans Frontières
ONAPO	Office National de la Population
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PARMEHUTU	Parti du mouvement pour l'émancipation des Bahutu
PDC	Parti Démocrate Chrétien
PDI	Parti Démocrate Islamique
PL	Parti Libéral
PSD	Parti Social Démocrate
RDC	République Démocratique du Congo
RDR	Rassemblement pour la Démocratie et le Retour des Réfugiés
RFI	Radio France International
RTL	Radio Télévision Libre
RTLTM	Radio Télévision Libre des Mille Collines
SONAFRUIT	Société Nationale de Fruits
SSM	Service Socio-Médical
TPIR	Tribunal Pénal International pour le Rwanda

TABLE DES MATIERES

PREFACE	5
DEDICACE	9
AVANT-PROPOS	17
INTRODUCTION	
1. Le cadre socio-géographique	21
2. Le Titre	24
3. Accomplissement d'une promesse	28

PREMIERE PARTIE

LA CHRONIQUE DU GENOCIDE DANS LA REGION DE CYANGUGU

Chapitre I - PRESAGE D'EVENTEMENTS PIRES	
1. Succession de signes avant-coureurs	33
2. Février 1994: Incendies et massacres de l'ex Commune Cymbogo, prélude au génocide	34
Chapitre II - AVRIL 1994: TUERIES EN MASSE LE PETIT RESTE ET L'ARRIVEE DU CICR	
1. Le 6 Avril 1994: Le Glas sonne pour le Génocide et les Massacres	39
2. Du 7 au 17 Avril 1994: Affluence des réfugiés dans les paroisses, harcèlements et tueries en mass	40
3. Du 18 au 30 Avril: "Nettoyage" des dernières paroisses et arrivée du CICR	63
Chapitre III - MAI 1994: TUERIES ISOLEES REUNIONS ET CONSTAT DES DEGATS	75
Chapitre IV - JUIN 1994: AVANCEES DU FPR, EXODE MASSIF DU CENTRE AU SUD-OUEST ET ARRIVEE DE L'OPERATION TURQUOISE	
1. Les Français flairent la défaite des FAR	93
2. L'Opération turquoise: complicité Conseil de sécurité - France-Zaïre	99

DEUXIEME PARTIE

POINTS SAILLANTS DE LA CHRONIQUE
IDEOLOGIE DU GENOCIDE
ET PERSPECTIVES DE RECONSTRUCTION

Chapitre I - POINTS SAILLANTS DE LA CHRONIQUE LES EVENEMENTS ET LES ACTEURSACTEURS	
1. La Guerre de Cyangugu	109
a. Confrontation avec les génocidaires: une guerre de nerfs ou s'exposer pour sauver	109
b. Aider les réfugiés jusqu'à l'évasion	110
c. Situations particulières d'évasion	112
c.1. Deux records individuels	112
c.2. Une évacuation dangereuse	112
c.3. Une évasion qui faillit rater	114
c.4. Un échec dû à des futurs prêtres	114
2. Tenue des réunions	116
a. De la part des planificateurs du génocide	116
b. De la part des Confessions religieuses	116
3. Le Rwanda abandonné par tous	117
a. Départ de la Communauté Internationale: la France, l'ONU et les O.N.G.	117
b. Retour précipité et tardif de la Communauté Internationale	119
4. Les négationnistes et leurs mobiles	120
a. Les ex-responsables politiques et militaires rwandais	120
b. La hiérarchie de l'Eglise Catholique	122
b.1. Des ecclésiastiques et des responsables chrétiens rwandais	122
b.2. L'écho de certains missionnaires	131
b.3. Certains organes du Vatican	134
b.4. Les évêques catholiques rwandais	136
b.5. Evêques, Bénédictins et Pères Blancs, tous en complicité pour le blocage de la justice	143
b.5.1. Les envoyés spéciaux de la RTL ballottés	144
b.5.2. Le Père blanc Comblin, émissaire de l'Abbé Président de la Congrégation bénédictine	146
c. Cercles politiques, diplomatiques et militaires français	147
c.1. Historique de la coopération militaire franco-rwandaise	147
c.2. Signification de cette coopération militaire	148
c.3. Pourquoi la France a-t-elle préféré l'exfiltration à la réinstallation du gouvernement génocidaire?	149
c.4. Intérêt politico-économique	150

1. Idéologie sous-jacente au génocide	154
a. De la discrimination à l'élimination des Tutsi: méthode naziste	154
a.1. Politique nationale de l'équilibre ethnique et régional: discrimination raciale et régionale	155
a.1.1. Discrimination soutenue et pratiquée par l'Eglise catholique: Lettre pastorale du 28 Février 1990	155
a.1.2. Discrimination dénoncée par les 5 "prophètes" de Nyundo	159
b. L'exclusionisme: les Tutsi ne sont pas des Rwandais!	161
b.1. Les responsables de la négation de l'autochtonie et de la citoyenneté aux Tutsi	161
b.1.1. Les savants occidentaux	161
b.1.2. Les colons et les missionnaires	162
b.1.3. Le leadership hutu successif à la colonisation et les planificateurs du génocide	166
b.1.3.1. Les propagandistes du MRND et ses médias entre 1990 et 1994	167
b.1.3.2. Théorie douteuse, illogique et sans fondement	169
c. La diabolisation des Tutsi: le Décalogue des Bahutu	171
d. L'élimination des Tutsi	172
2. Stratégies et méthodes du génocide	173
3. Le prétexte ou la justification du génocide	175

Chapitre III - L'HERITAGE DU GENOCIDE
ET LA RECONSTRUCTION DU RWANDA

1. Les destructions	179
a. Destructions matérielles	179
b. Destructions humaines et désagrégation du tissu social	180
2. La reconstruction du Rwanda: bannir l'idéologie du génocide, la division et l'impunité	184
a. Reconstruction matérielle et économique	184
a.1. Un plan Marshall pour le Rwanda	184
a.2. Aide particulière aux victimes du génocide: les familles sans abris, les veuves et les orphelins	185
b. Education morale, civique et sociale	193
c. Bases d'une vraie reconstruction	195

CONCLUSION 199

ANNEXES 205

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 233

SIGLES ET ABREVIATIONS 235

TABLE DES MATIERES 237

Edizioni VIVERE IN - Roma - Tel. e Fax 065943323
Finito di stampare: febbraio 2003
Stab.to: Monopoli (Bari) - Tel. 0806907030 - Fax 0806907026
E-mail: edizioniviverein@tin.it